



**ILLE-ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°35-2024-164

PUBLIÉ LE 3 JUILLET 2024

# Sommaire

## **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités /**

35-2024-07-03-00004 - ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT DE L'ASSOCIATION ESPOIR 35 (4 pages) Page 3

## **Direction Départementale des Territoires et de la Mer /**

35-2024-07-02-00008 - Arrêté inter-préfectoral (35-56-44) prescrivant la révision du plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la "Vilaine aval" (7 pages) Page 8

35-2024-07-02-00009 - Arrêté prescrivant la révision du plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la "Vilaine amont" (7 pages) Page 16

35-2024-07-02-00007 - PREF-ARM-E24070209442 (8 pages) Page 24

35-2024-07-02-00006 - PREF-ARM-E24070209450 (8 pages) Page 33

## **Préfecture d'Ille-et-Vilaine /**

35-2024-07-03-00002 - Arrêté donnant délégation de signature à Madame Elise NOGUÉRA, directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne (8 pages) Page 42

## **Préfecture d'Ille-et-Vilaine / CABINET**

35-2024-07-03-00003 - Arrêté préfectoral autorisant la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs (4 pages) Page 51

## **Préfecture d'Ille-et-Vilaine / DCTC**

35-2024-07-03-00001 - 2024-07-03 AP-Travaux-Interet-General-MSP-Legislatives (1 page) Page 56

35-2024-07-02-00005 - Arrêté fixant la liste des candidatures définitivement enregistrées pour le second tour dans le département d'Ille-et-Vilaine pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale (10 pages) Page 58

## **Préfecture d'Ille-et-Vilaine / Service interministériel de défense et de protection civile**

35-2024-07-02-00010 - ListeERP2024 RAA (91 pages) Page 69

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail  
et des Solidarités

35-2024-07-03-00004

ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE  
L'AGRÉMENT DE L'ASSOCIATION ESPOIR 35



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du  
travail et des solidarités**

## **ARRÊTÉ**

**portant agrément de l'Association «ESPOIR 35»  
au titre de l'article L365-4 du Code de la Construction et de l'Habitation  
au titre de l'article L365-5 du Code de la Construction et de l'Habitation**

### **LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**VU** la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion,

**VU** le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L 365-1, R 353-165 et R 365-1 et suivants,

**VU** le décret n°2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2010-398 du 22 avril 2010 relatif au droit au logement opposable,

**Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Philippe GUSTIN, Préfet de la région Bretagne, Préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, Préfet d'Ille-et-Vilaine à compter du 21 août 2023 ;

**Vu** le décret du 22 septembre 2023 nommant Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes, en matière d'ordonnancement secondaire et de pouvoir adjudicateur aux sous-préfets et à certains personnels de la préfecture ;

**Vu** le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

**Vu** l'arrêté n° 28 février 2024 portant nomination de Monsieur Cyril DUWOYE à l'emploi de Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ;

**VU** la délibération du Conseil d'Administration de l'association «ESPOIR 35»; en date du 6 novembre 2023,

**VU** les bilans d'activités annuels transmis par l'association «ESPOIR 35» ;

**VU** la demande de renouvellement d'agrément en date du 15 janvier 2024, modifiée le 19 juin 2024 ;

**Considérant** que l'objet social de l'association «ESPOIR 35»; et son projet exposé dans la demande d'agrément susvisée, particulièrement l'amélioration de la qualité de la vie des personnes en situation de handicap physique et souffrant de troubles psychotiques nécessitent l'exercice d'une activité d'intermédiation locative et gestion locative sociale,

**Sur proposition de** la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Ille-et-Vilaine ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

L'organisme à gestion désintéressée dénommé «ESPOIR 35» est agréé pour exercer l'activité :

- d'intermédiation locative et gestion locative sociale mentionnées à l'article L365-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et en particulier :

- les activités mentionnées au 2°a) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : l'accueil, le conseil, l'assistance administrative et financière, juridique et technique des personnes physiques
- les activités mentionnées au 2°b) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : l'accompagnement social des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement
- les activités mentionnées au 2°d) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : la recherche de logements en vue de leur location à des personnes défavorisées
- les activités mentionnées au 2°e) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : la participation aux réunions de commissions d'attribution des organismes d'habitations à loyer modéré

- d'intermédiation locative et gestion locative sociale mentionnées à l'article L365-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et en particulier :

- les activités mentionnées au 3°a) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : la location
- les activités mentionnées au 3°c) de l'article R365-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : la gestion de résidences sociales

### **Article 2 :**

L'organisme adressera au Préfet du département d'Ille-et-Vilaine (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), chaque année, un compte rendu de l'activité concernée et ses comptes financiers.

### **Article 3 :**

L'organisme informera le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), deux mois avant son entrée en vigueur, de tout changement statutaire ou organisationnel susceptible d'impacter toute disposition relevant du présent arrêté.

### **Article 4 :**

L'agrément est accordé pour une période de 5 années, à compter de la signature de l'arrêté, au terme de laquelle l'organisme devra renouveler sa demande d'agrément conformément aux articles R 365-4 et 6 du code de la construction et de l'habitation.

**Article 5 :**

L'agrément peut être retiré à tout moment par l'autorité administrative compétente si l'organisme ne satisfait plus aux conditions de délivrance de l'agrément ou s'il est constaté un manquement grave ou répété à ses obligations. Le retrait est prononcé après avoir mis les dirigeants de l'organisme en mesure de présenter leurs observations.

**Article 6 :**

Conformément aux dispositions des articles L 211-1 et R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine d'un recours gracieux auprès du Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé du logement, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes, y compris par voie informatique par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

**Article 7 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Rennes, le 03 JUIL. 2024

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général,



Pierre LARREY



Direction Départementale des Territoires et de  
la Mer

35-2024-07-02-00008

Arrêté inter-préfectoral (35-56-44) prescrivant la  
révision du plan de prévention des risques  
d'inondations (PPRI) de la "Vilaine aval"



**ARRÊTÉ inter-préfectoral  
Prescrivant la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI)  
de la « Vilaine aval »**

**Le préfet de la région Bretagne,  
préfet d'Ille-et-Vilaine**

**Le préfet du Morbihan**

**Le préfet de la région Pays de la Loire,  
préfet de Loire-Atlantique**

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L 562-1 à L 562-9 et R 562-1 à R 562-12 relatifs aux plans de prévention des risques naturels prévisibles et ses articles R122-17 à R122-23 relatifs à l'évaluation de certains plans et programmes ayant une incidence notable sur l'environnement ;
- Vu** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 151-43, L152-7, L153-60, L 161-1, L162-1 ;
- Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L 111-4 et R 126-1 ;
- Vu** le code des assurances, notamment ses articles L 121-16, L 121-17, L 125-1 à L 125-6 ;
- Vu** la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;
- Vu** la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 modifié relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles ;
- Vu** le décret n° 2019-715 du 5 juillet 2019 relatif aux plans de prévention des risques concernant les aléas débordement de cours d'eau et submersion marine ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Pascal BOLOT, préfet du Morbihan ;
- Vu** le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique ;

**Vu** les arrêtés préfectoraux ou inter-préfectoraux portant approbation des plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) du bassin de la Vilaine et de ses affluents :

- « Vilaine aval » le 3 juillet 2002
- « Moyenne Vilaine » le 29 avril 2005
- « Meu, Garun, Vaunoise » le 20 octobre 2005
- « Vilaine amont » le 23 juillet 2007
- « Bassin rennais, Ille et Illet » le 10 décembre 2007
- « Seiche et Ise » le 12 août 2008

**Vu** le plan de gestion des risques d'inondations (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 approuvé le 15 mars 2022 par arrêté de la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne ;

**Vu** le territoire à risque important d'inondations (TRI) Vilaine de Rennes à Redon arrêté le 25 juillet 2014 par arrêté de la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne ;

**Considérant** que le PPRi est un document réglementaire élaboré sous l'autorité du préfet de département, qui vise à définir les zones exposées au risque d'inondation par débordement de cours d'eau pour un événement de référence d'occurrence « centennale » (Q100) ou de l'évènement connu le plus important s'il lui est supérieur ;

**Considérant** l'amélioration des connaissances et la plus grande précision dans la définition des enveloppes inondables rendue possible par les nouveaux outils de modélisation et l'exploitation d'un modèle numérique de terrain (MNT) issu de levés topographiques de type LIDAR réalisés sur l'ensemble du bassin de la Vilaine et de ses affluents ;

**Considérant** que l'étude hydraulique engagée en 2019 sur l'ensemble du bassin de la Vilaine et de ses affluents (140 communes) apporte une nouvelle connaissance du risque d'inondation et de son étendue sur l'ensemble du bassin de la Vilaine ;

**Considérant** la nouvelle cartographie de l'aléa de référence Q100, qui a fait l'objet d'un « porter-à-connaissance » le 21 février 2024 à l'attention des élus des communes et des EPCI, a été mis à la disposition du grand public sur le site internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine ;

**Considérant** la phase de concertation menée en 2023 auprès des collectivités et acteurs du territoire réunis en comité de pilotage, portant sur les résultats de l'étude hydraulique engagée en 2019 (hydrologie, spatialisation de l'aléa de référence Q100) ;

**Considérant** que la concertation a porté également sur le périmètre des PPRi en vigueur et a conduit à valider l'élargissement des périmètres « Vilaine amont » et « Vilaine aval », tel que précisé dans le courrier du préfet adressé aux maires le 20 octobre 2023 ;

**Considérant** que le PPRi régit l'aménagement et l'usage du sol pour protéger les personnes, les biens et l'environnement, qu'il peut également prescrire des travaux sur le bâti existant pour réduire l'exposition aux risques ;

**Considérant** l'évolution de la législation et de la réglementation relative à la prévention des risques naturels d'inondation (décret PPRi du 5 juillet 2019) et l'opportunité d'une mise en compatibilité avec le PGRI du bassin Loire-Bretagne ;

**Considérant** l'opportunité d'engager en priorité la révision des PPRi « Bassin rennais » et « Vilaine aval », qui concentrent un nombre maximal de communes et d'enjeux ;

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

## **ARRÊTE :**

### **Article 1 : Prescription de la révision des PPRi**

Le présent arrêté prescrit la révision des PPRi « Vilaine aval » et « Moyenne Vilaine » en vigueur. Ils sont regroupés en un PPRi « Vilaine aval ».

Pour information, les PPRi « Vilaine amont » et « Bassin rennais, Ille et Illet » sont révisés concomitamment. Ils sont regroupés en un PPRi « Vilaine amont ». Les PPRi « Seiche et Ise » et « Meu, Garun, Vaunoise » seront révisés ultérieurement.

### **Article 2 : Périmètre de prescription**

La liste des communes incluses dans le périmètre du PPRi mis en révision figure en annexe.  
PPRi « Vilaine aval » : 44 communes

### **Article 3 : Risques concernés**

L'aléa de référence pris en compte est celui résultant d'une crue d'occurrence centennale de la Vilaine et de ses principaux affluents.

### **Article 4 : Service instructeur et délai d'élaboration**

La direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM 35) est chargée d'instruire la procédure de révision des PPRi du bassin de la Vilaine.

Le délai de révision du PPRi est fixé à 3 ans à partir de la date de publication du présent arrêté. Il est prorogeable dans les conditions décrites à l'article R. 562-2 du code de l'environnement.

### **Article 5 : Modalités d'association et de consultation**

Pour la révision du PPRi « Vilaine aval », est constitué un comité de pilotage, présidé par le préfet ou son représentant.

Il est composé des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) visés au second alinéa de l'article R 562-2 du code de l'environnement.

La gouvernance mise en place fin 2019 pour les réunions de lancement de l'étude hydraulique est reconduite, avec les ajustements rendus nécessaires :

- équipe projet (pour les PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval ») → supervise les études, prépare les réunions des comités techniques et de pilotage
  - DDTM 35
  - bureaux d'études
  - assistance à maîtrise d'ouvrage le cas échéant ;
- comité technique (cotech, pour les PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval ») → suivi technique des études, arbitrages techniques et validation des étapes intermédiaires
  - équipe projet
  - EPTB Eaux & Vilaine\*,
  - Rennes Métropole,
  - DDTM 56-44,
  - DREAL Bretagne

- comité de pilotage (copil) à l'échelle de chaque PPRI « Vilaine amont » et « Vilaine aval » → instance de validation des études et des étapes clés de la révision PPRI
  - cotech
  - représentants des collectivités : communes et EPCI (notamment services urbanisme et droit des sols), Conseil départemental, Conseil régional, SCOT, CLE SAGE Vilaine
  - SDIS 35
  - associations de sinistrés
  - acteurs du monde économique : chambres consulaires (CCI, CA, CM...), sylvicole (CRPF), immobilier (FPI)

*\* nota : l'ensemble des EPCI du bassin de la Vilaine, excepté Rennes Métropole, ont délégué à l'EPTB Eaux & Vilaine la compétence « prévention contre les inondations » de GEMAPI.*

Peuvent être également consultés toutes les associations et organismes jugés nécessaires par le Cotech.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet de révision du PPRI, seront organisées, à l'initiative du préfet, des réunions de ces différentes instances, à une fréquence adaptée aux enjeux et au contexte.

Avant la mise à l'enquête publique du projet de révision du PPRI, le préfet d'Ille-et-Vilaine consultera officiellement les organes délibérants des communes concernées et des autres organismes publics cités à l'article R 562-7 du code de l'environnement. À défaut de réponse dans le délai de deux mois à compter de la réception de la saisine, leur avis sera réputé favorable.

#### **Article 6 : Modalités de concertation avec le public**

La concertation avec le public s'effectue pendant toute la durée de révision des PPRI. Les documents relatifs au projet de révision des PPRI, notamment les présentations et compte rendus des réunions du comité de pilotage, seront accessibles sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Une rubrique dédiée existe depuis 2019 où sont déposés des documents ressources (capsule vidéo « Qu'est-ce qu'un PPRI ? », fascicule de présentation de la révision des PPRI Vilaine), des points d'information réguliers sur l'avancement de l'étude hydraulique, un visualiseur permettant de consulter la carte d'aléa de référence, etc.

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Risques-Tous-resilients/Les-risques-naturels/Les-Plans-de-Prevention-du-Risque-Inondation/La-revision-des-PPRI-en-Ille-et-Vilaine>

Au moins une réunion d'information du public sera organisée avant l'enquête publique, à une échelle territoriale adaptée.

Le public pourra tout au long de la démarche faire part de ses observations soit :

- par courrier à :

Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine  
Service Mission Management Crise & Coordination – pôle RISK  
Le Morgat 12 rue Maurice-Fabre 35031 Rennes Cedex

- par messagerie électronique à : [ddtm-pprinondation@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pprinondation@ille-et-vilaine.gouv.fr)

#### **Article 7 : Notification**

Le présent arrêté sera notifié aux maires de l'ensemble des communes concernées par la révision du PPRI « Vilaine aval » ainsi qu'aux présidents des EPCI.

### **Article 8 : Mesures de publicité**

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le présent arrêté est :

- publié au recueil des actes administratifs des préfectures d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique ;
- affiché dans les mairies et au siège des EPCI concernés, pendant un délai minimum d'un mois et relayé aux administrés selon tous procédés en usage (bulletin communal, etc.).

Un avis sera inséré par chaque préfecture dans un journal diffusé dans son département : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique.

### **Article 9 : Exécution**

Dans chacun des départements : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique ;

Le secrétaire général de la préfecture, les maires des communes susvisées à l'article 2, le directeur départemental des territoires et de la mer, les présidents des EPCI sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le **U 2 JUIL. 2024**

Le préfet de la région Bretagne,  
préfet d'Ille-et-Vilaine

Philippe GUSTIN

Le préfet du Morbihan,

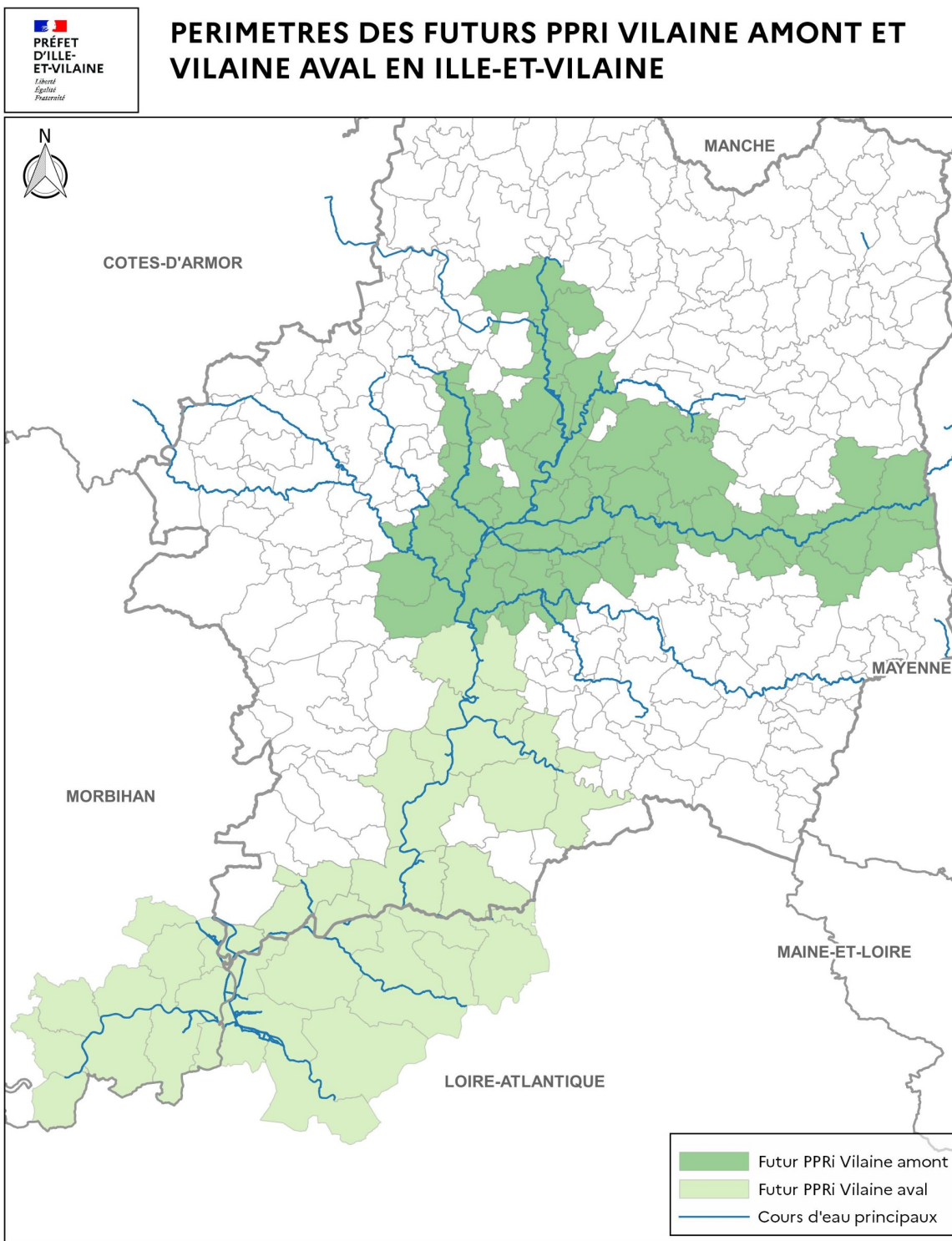
Pascal BOLOT

Le préfet de la région Pays de la Loire,  
préfet de Loire-Atlantique

Fabrice RIGOLET-ROZE

*Délais et voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex, ou de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Annexe 1 : Cartes des périmètres PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval » prescrits



**Annexe 2 : Liste des communes du périmètres PPRI « Vilaine aval » prescrit**

<b>Département d'Ille-et-Vilaine</b>	<b>Département de la Loire-Atlantique</b>	<b>Département du Morbihan</b>
Bain-de-Bretagne	Avessac	Allaire
Bourg-des-Comptes	Conquereuil	Béganne
Ercé-en-Lamée	Derval	Férel
Grand-Fougeray	Fégréac	La Roche-Bernard
Guichen	Guémené-Penfao	Marzan
Guipry-Messac	Guenrouet	Nivillac
La Bosse-de-Bretagne	Massérac	Péaule
La Chapelle-de-Brain	Mouais	Rieux
Laillé	Plessé	Saint-Dolay
Langon	Pierric	Saint-Jacut-les-Pins
Pancé	Saint-Nicolas-de-Redon	Saint-Jean-la-Poterie
Pléchâtel	Sévérac	Saint-Perreux
Poligné		Théhillac
Redon		
Renac		
Sainte-Anne-sur-Vilaine		
Saint-Malo-de-Phily		
Sainte-Marie		
Saint-Senoux		

Direction Départementale des Territoires et de  
la Mer

35-2024-07-02-00009

Arrêté prescrivant la révision du plan de  
prévention des risques d'inondations (PPRI) de la  
"Vilaine amont"





**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires  
et de la mer**

## **ARRÊTÉ**

### **Prescrivant la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRi) de la « Vilaine amont »**

**Le préfet de la région Bretagne,  
préfet d'Ille-et-Vilaine**

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L 562-1 à L 562-9 et R 562-1 à R 562-12 relatifs aux plans de prévention des risques naturels prévisibles et ses articles R122-17 à R122-23 relatifs à l'évaluation de certains plans et programmes ayant une incidence notable sur l'environnement ;
- Vu** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 151-43, L152-7, L153-60, L 161-1, L162-1 ;
- Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L 111-4 et R 126-1 ;
- Vu** le code des assurances, notamment ses articles L 121-16, L 121-17, L 125-1 à L 125-6 ;
- Vu** la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;
- Vu** la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles ;
- Vu** le décret n° 2019-715 du 5 juillet 2019 relatif aux plans de prévention des risques concernant les aléas débordement de cours d'eau et submersion marine ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu** les arrêtés préfectoraux ou inter-préfectoraux portant approbation des plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) du bassin de la Vilaine et de ses affluents :
- « Vilaine aval » le 3 juillet 2002
  - « Moyenne Vilaine » le 29 avril 2005
  - « Meu, Garun, Vaunoise » le 20 octobre 2005
  - « Vilaine amont » le 23 juillet 2007
  - « Bassin rennais, Ille et Illet » le 10 décembre 2007
  - « Seiche et Ise » le 12 août 2008

**Vu** le plan de gestion des risques d'inondations (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 approuvé le 15 mars 2022 par arrêté de la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne ;

**Vu** le territoire à risque important d'inondations (TRI) Vilaine de Rennes à Redon arrêté le 25 juillet 2014 par arrêté de la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne ;

**Considérant** que le PPRi est un document réglementaire élaboré sous l'autorité du préfet de département, qui vise à définir les zones exposées au risque d'inondation par débordement de cours d'eau pour un événement de référence d'occurrence « centennale » (Q100) ou de l'évènement connu le plus important s'il lui est supérieur ;

**Considérant** l'amélioration des connaissances et la plus grande précision dans la définition des enveloppes inondables rendue possible par les nouveaux outils de modélisation et l'exploitation d'un modèle numérique de terrain (MNT) issu de levés topographiques de type LIDAR réalisés sur l'ensemble du bassin de la Vilaine et de ses affluents ;

**Considérant** que l'étude hydraulique engagée en 2019 sur l'ensemble du bassin de la Vilaine et de ses affluents (140 communes) apporte une nouvelle connaissance du risque d'inondation et de son étendue sur l'ensemble du bassin de la Vilaine ;

**Considérant** la nouvelle cartographie de l'aléa de référence Q100 qui a fait l'objet d'un « porter-à-connaissance » le 21 février 2024 à l'attention des élus des communes et des EPCI, mis à la disposition du grand public sur le site internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine ;

**Considérant** la phase de concertation menée en 2023 auprès des collectivités et acteurs du territoire réunis en comité de pilotage, portant sur les résultats de l'étude hydraulique engagée en 2019 (hydrologie, spatialisation de l'aléa de référence Q100) ;

**Considérant** que la concertation a porté également sur le périmètre des PPRi en vigueur et a conduit à valider l'élargissement des périmètres « Vilaine amont » et « Vilaine aval », tel que précisé dans le courrier du préfet aux maires en date du 20 octobre 2023 ;

**Considérant** que le PPRi régit l'aménagement et l'usage du sol pour protéger les personnes, les biens et l'environnement, qu'il peut également prescrire des travaux sur le bâti existant pour réduire l'exposition aux risques ;

**Considérant** l'évolution de la législation et de la réglementation relative à la prévention des risques naturels d'inondation (décret PPRi du 5 juillet 2019) et l'opportunité d'une mise en compatibilité avec le PGRI du bassin Loire-Bretagne ;

**Considérant** l'opportunité d'engager en priorité la révision des PPRi « Bassin rennais » et « Vilaine aval », qui concentrent un nombre maximal de communes et d'enjeux ;

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

## ARRÊTE :

### **Article 1 : Prescription de la révision des PPRi**

Le présent arrêté prescrit la révision des PPRi « Vilaine amont » et PPRi « Bassin rennais, Ille et Illet » en vigueur. Ils sont regroupés en un PPRi « Vilaine amont ».

Pour information, les PPRi « Vilaine aval » et « Moyenne Vilaine » sont révisés concomitamment. Ils sont regroupés en un PPRi « Vilaine aval ». Les PPRi « Seiche et Ise » et « Meu, Garun, Vaunoise » seront révisés ultérieurement.

### **Article 2 : Périmètre de prescription**

La liste des communes incluses dans le périmètre du PPRi mis en révision figure en annexe.  
PPRi « Vilaine amont » : 54 communes

### **Article 3 : Risques concernés**

L'aléa de référence pris en compte est celui résultant d'une crue d'occurrence centennale de la Vilaine et de ses principaux affluents.

### **Article 4 : Service instructeur et délai d'élaboration**

La direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM 35) est chargée d'instruire la procédure de révision des PPRi du bassin de la Vilaine.

Le délai de révision du PPRi est fixé à 3 ans à partir de la date de publication du présent arrêté. Il est prorogeable dans les conditions décrites à l'article R. 562-2 du code de l'environnement.

### **Article 5 : Modalités d'association et de consultation**

Pour la révision du PPRi « Vilaine amont », est constitué un comité de pilotage, présidé par le préfet ou son représentant.

Il est composé des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) visés au second alinéa de l'article R 562-2 du code de l'environnement.

La gouvernance mise en place fin 2019 pour les réunions de lancement de l'étude hydraulique est reconduite, avec les ajustements rendus nécessaires :

- équipe projet (pour les PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval ») → supervise les études, prépare les réunions des comités techniques et de pilotage
  - DDTM 35
  - bureaux d'études
  - assistance à maîtrise d'ouvrage le cas échéant ;
- comité technique (cotech, pour les PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval ») → suivi technique des études, arbitrages techniques et validation des étapes intermédiaires
  - équipe projet
  - EPTB Eaux & Vilaine\*,
  - Rennes Métropole,
  - DDTM 56-44,
  - DREAL Bretagne

- comité de pilotage (copil) à l'échelle de chaque PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval » → instance de validation des études et des étapes clés de la révision PPRi
  - cotech
  - représentants des collectivités : communes et EPCI (notamment services urbanisme et droit des sols), Conseil départemental, Conseil régional, SCOT, CLE SAGE Vilaine
  - SDIS 35
  - associations de sinistrés
  - acteurs du monde économique : chambres consulaires (CCI, CA, CM...), sylvicole (CRPF), immobilier (FPI)

*\* nota : l'ensemble des EPCI du bassin de la Vilaine, excepté Rennes Métropole, ont délégué à l'EPTB Eaux & Vilaine la compétence « prévention contre les inondations » de GEMAPI.*

Peuvent être également consultés toutes les associations et organismes jugés nécessaires par le Cotech.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet de révision du PPRi, seront organisées, à l'initiative du préfet, des réunions de ces différentes instances, à une fréquence adaptée aux enjeux et au contexte.

Avant la mise à l'enquête publique du projet de révision du PPRi, le préfet consultera officiellement les organes délibérants des communes concernées et des autres organismes publics cités à l'article R 562-7 du code de l'environnement. À défaut de réponse dans le délai de deux mois à compter de la réception de la saisine, leur avis sera réputé favorable.

#### **Article 6 : Modalités de concertation avec le public**

La concertation avec le public s'effectue pendant toute la durée de révision des PPRi. Les documents relatifs au projet de révision des PPRi, notamment les présentations et compte rendus des réunions du comité de pilotage, seront accessibles sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Une rubrique dédiée existe depuis 2019 où sont déposés des documents ressources (capsule vidéo « Qu'est-ce qu'un PPRi ? », fascicule de présentation de la révision des PPRi Vilaine), des points d'information réguliers sur l'avancement de l'étude hydraulique, un visualiseur permettant de consulter la carte d'aléa de référence, etc.

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Risques-Tous-resilients/Les-risques-naturels/Les-Plans-de-Prevention-du-Risque-Inondation/La-revision-des-PPRI-en-Ille-et-Vilaine>

Au moins une réunion d'information du public sera organisée avant l'enquête publique, à une échelle territoriale adaptée.

Le public pourra tout au long de la démarche faire part de ses observations soit :

- par courrier à :

Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine  
Service Mission Management Crise & Coordination – pôle RISK  
Le Morgat 12 rue Maurice-Fabre 35031 Rennes Cedex

- par messagerie électronique à : [ddtm-pprinondation@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pprinondation@ille-et-vilaine.gouv.fr)

#### **Article 7 : Notification**

Le présent arrêté sera notifié aux maires de l'ensemble des communes concernées par la révision des PPRi « Vilaine amont » ainsi qu'aux présidents des EPCI.

### **Article 8 : Mesures de publicité**

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le présent arrêté est :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
- affiché dans les mairies et au siège des EPCI concernés, pendant un délai minimum d'un mois et relayé aux administrés selon tous procédés en usage (bulletin communal, etc.).

Un avis sera inséré par la préfecture d'Ille-et-Vilaine dans un journal diffusé dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

### **Article 9 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, les maires des communes susvisées à l'article 2, le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, les présidents des EPCI sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

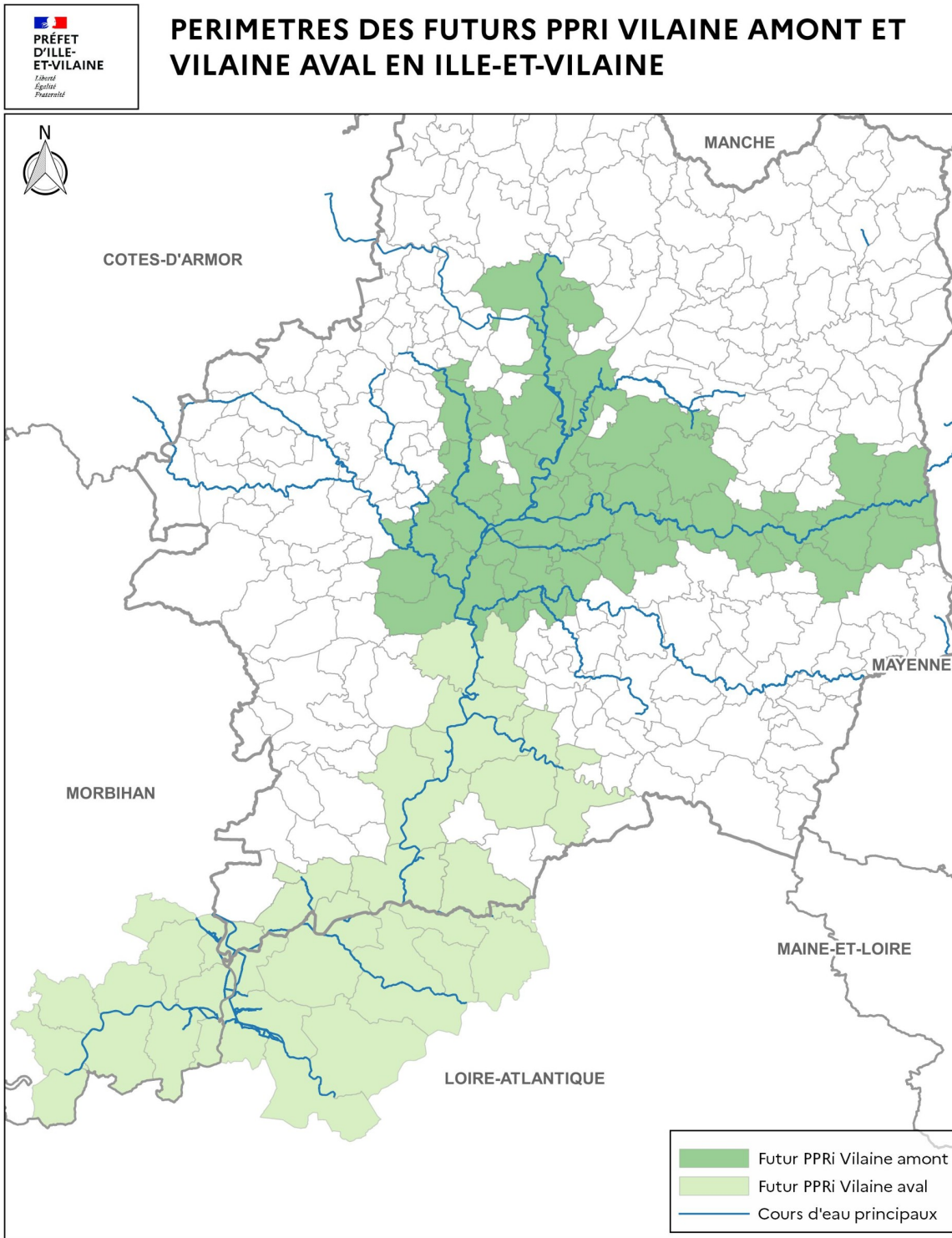
Fait à Rennes, le **02 JUL. 2024**

Le préfet de la région Bretagne,  
préfet d'Ille-et-Vilaine

Philippe GUSTIN

*Délais et voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex, ou de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Annexe 1 : Cartes des périmètres PPRi « Vilaine amont » et « Vilaine aval » prescrits



**Annexe 2 : Liste des communes du périmètres PPRI « Vilaine amont » prescrit**

<b>Département d'Ille-et-Vilaine</b>		
Acigné	Étrelles	Pocé-les-Bois
Balazé	Feins	Pont-Péan
Betton	Gévezé	Rennes
Bréal-sous-Montfort	Goven	Saint-Aubin-d'Aubigné
Brécé	L'Hermitage	Saint-Aubin-des-Landes
Bruz	La Bouëxière	Saint-Didier
Cesson-Sévigné	La Chapelle-Erbrée	Saint-Erblon
Champeaux	La Mézière	Saint-Germain-sur-Ille
Chantepie	Langouet	Saint-Grégoire
Chartres-de-Bretagne	Le Rheu	Saint-Jacques
Chasné-sur-Illet	Liffré	Saint-Jean-sur-Vilaine
Châteaubourg	Melesse	Saint-M'Hervé
Chavagne	Montreuil-sur-Ille	Saint-Médard-sur-Ille
Chevaigné	Mordelles	Servon-sur-Vilaine
Cornillé	Mouzé	Thorigné-Fouillard
Dingé	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Vern-sur-Seiche
Domloup	Noyal-sur-Vilaine	Vezein-le-Coquet
Erbrée	Pacé	Vitré

Direction Départementale des Territoires et de  
la Mer

35-2024-07-02-00007

PREF-ARM-E24070209442





**ARRETE COMPLEMENTAIRE  
relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025  
dans le département d'Ille-et-Vilaine**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le décret du 22 septembre 2023 nommant Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 24 mai 2024 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** l'avis de la fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage lors de sa réunion du 5 juin 2024 ;

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires et de la mer ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

Au sein de l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2024, les chapitres consacrés aux conditions spécifiques de chasse du faisan et du lièvre sont définis ainsi qu'il suit :

Faisan	<p><u>Le tir du faisan commun est soumis au plan de chasse sur l'ensemble des communes suivantes :</u></p> <p><b><u>Du 3 novembre au dimanche 1er décembre 2024</u></b></p> <p><b>Cancale, Saint Coulomb, Saint Méloir des Ondes, Bourg des Comptes, Bovel, La Chapelle Bouexic, Guichen, Guignen, Cardroc, Chapelle Chaussée (la), Chapelle du Lou du Lac (la), Gévezé, Iffs (les), Landujan, Langan, Langouët, Médreac, Mézière (la), Montauban de Bretagne (Saint</b></p>
--------	--

**M'Hervon), Saint Briec des Iffs, Saint Gondran, Saint Symphorien, Vignoc, Renac, Saint Just, Sixt sur Aff**

Le tir du faisan commun est interdit à l'exception du faisan vénéré sur l'ensemble des communes suivantes :

**Saint Benoit des Ondes, Saint Jouan des Guérêts (Est de la N°137), Saint Malo (Est de la N°137), Saint Père Marc en Poulet (Nord de la D°4), La Gouesnière (Nord de la D°4),**

**Cherrueix**

**Lassy, Saint Senoux**

**Bedée, Clayes, Irodouer, Miniac sous Bécherel, Montreuil le Gast, Nouaye (la), Parthenay de Bretagne, Pleumeleuc, Romillé, Saint Pern,**

**Balazé, Chatillon en Vendelais, Luitré-Dompierre (Ouest D 178), Montautour, Montreuil des Landes, Parcé, Princé, Saint Christophe des Bois, Saint M'Hervé, Taillis**

**Langon, Saint Ganton**

Le tir du faisan commun est interdit à l'exception du faisan vénéré dans un zonage défini d'un minimum de 1 kilomètre en périphérie de la zone de réimplantation. Cette zone sera matérialisée sur le terrain à partir d'éléments fixes permettant aux chasseurs de se repérer et de pouvoir contrôler sans ambiguïté le respect de la mesure :

**Bécherel, Breteil, Hédé-Bazouges, Guipel, La Baussaine, Longainay, Melesse, Montauban de Bretagne, Quedillac (nord de la N°12), Saint Gilles, Saint Médard sur Ille, Tinténiac (Sud de la D°20 / Ouest de la D °637), en bordure de Cardroc, Chapelle du Lou du Lac (la), Clayes, Iffs (les), Landujan, Médréac, Mézière (la), Montreuil le Gast, Miniac sous Bécherel, Pleumeleuc, Saint Briec des Iffs, Saint Pern, Saint Symphorien, Vignoc.**

**Baulon, Bruz, Crevin, Goven, Guipry, Laillé, Lohéac, Pléchatel, Poligné, Mernel, Maxent Saint Malo de Phily, Val d'Anast en bordure de Guichen, Guignen, Bourg des Comptes, Bovel et La Chapelle Bouexic.**

**Bains sur Oust, Bruc sur Aff, Guipry-Messac, La Chapelle de Brain, Langon, Pipriac, Saint Ganton, Sainte Anne sur Vilaine, Sainte Marie de Redon en bordure de Langon, Renac, Saint Ganton, Saint Just et Sixt sur Aff.**

**Billé, La Chapelle Erbrée, Combourtillé, Erbrée, Javené, Landavran, Luitré-Dompierre, Mecé, Montreuil sous Pérouse, Val d'Izé, Vitré, en bordure de Balazé, Chatillon en Vendelais, Montautour, Montreuil des Landes, Parcé, Saint Christophe des Bois, Saint M'Hervé, Taillis.**

Afin de favoriser la protection et le repeuplement du lièvre, la chasse à tir de cette espèce est :

- a) soumise à plan de chasse sur les communes et territoires définis en **annexe IV**
- b) limitée à une journée dans les communes définies en **annexe II**
- c) limitée à deux journées dans les communes définies en **annexe III**
- d) fermée dans les communes définies en **annexe I**

Lièvre

**Prélèvement Maximal Autorisé (PMA) :**

Il est institué un PMA pour l'espèce lièvre d'un animal par chasseur pour la saison cynégétique sur les communes où la chasse est ouverte une ou deux journées.

Chaque chasseur devra baguer l'animal prélevé avant tout transport, au moyen du dispositif remis par la FDC. Le talon de marquage ou le marquage dans sa totalité devra être expédié obligatoirement au siège de la FDC **avant le 15 mars 2025 (réalisé ou non)**, agrafé avec le carnet PMA bécasse.

Une synthèse cartographique des conditions spécifiques de chasse du lièvre est fournie en **annexe V**.

Dans le cadre des règles de gestion, la **chasse à courre** de cette espèce est possible sur l'ensemble des communes où sa pratique est autorisée, du 15 septembre au 31 mars, conformément au Code de l'environnement.

**Article 2 :**

Cet arrêté complète les articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2024 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025.

**Article 3 :**

La présente décision peut être contestée :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant la notification de la décision considérée, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois ;
- par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex, ou dématérialisée par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4 :**

Le Secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, les Sous-préfets de FOUGERES-VITRE, de REDON et de SAINT-MALO, les maires, le directeur départemental des territoires et de la mer, ainsi que toutes les autorités habilitées à constater les infractions au livre IV et au Livre II Titre II du code de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté modificatif, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans toutes les communes par les soins des maires.

Fait à Rennes, le **02 JUL. 2024**

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général



Pierre LARREY

<b>Annexe I</b>			
<b>Communes dans lesquelles la chasse au lièvre est fermée</b>			
BAINS SUR OUST	PLERGUER	SAINT AUBIN DU CORMIER	TRONCHET (LE)
MESNIL ROC'H	QUEBRIAC	TRANS LA FORET	
BRECE	CHELUN	LANDEAN	PERTRE (LE)
CESSON SEVIGNE	EANCE	MECE	SAINT ARMEL
CHANTEPIE	FORGES LA FORET	NOUVOITOU	SERVON SUR VILAINE
CHAPELLE ERBREE (LA)	LANDAVRAN	NOYAL SUR VILAINE	
<i>Forêt Domaniale de Haute Sève sur la commune de Saint Aubin du Cormier,</i>			
<i>Forêt Domaniale du Mesnil</i>			
<b>Annexe II</b>			
<b>Communes dans lesquelles la chasse au lièvre est limité à 1 jour</b>			
BAGUER MORVAN	EPINIAC	MINIHIC SUR RANCE (LE)	SAINT GEORGES DE REINTEBAULT
BAGUER PICAN	FEINS	MONTFORT SUR MEU	SAINT HILAIRE DES LANDES
BAZOUGES LA PEROUSE	GAHARD	MONTREUIL SUR ILLE	SAINT LEGER DES PRES
BOISGERVILLY	GOSNE	PLECHATTEL	SAINT MARC LE BLANC
BONNEMAIN	GOVEN	PLEINE FOUGERES	SAINT MARCAN
BOUSSAC (LA)	GRAND FOUGERAY	PLESDER	SAINT OUEN DES ALLEUX
BOVEL	GUIPEL	PLEUGUENEUC	SAINT PÈRE MARC EN POULET
BROUALAN	LANRIGAN	PLEURTUIT	SAINT PERN
CHAPELLE DE BRAIN (LA)	LASSY	POILLEY	SAINT UNIAC
CHAPELLE AUX FILTZMEENS (LA)	MARCILLE RAOUL	REDON	SENS DE BRETAGNE
CHAPELLE DES FOUGERETZ (LA)	MARCILLE ROBERT	RETIERS	TALENSAC
CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE	MEILLAC	RICHARDAIS (LA)	TIERCENT (LE)
CHAUVIGNE	MELESSE	RHEU (LE)	TINTENIAC
CINTRE	MEZIERE (LA)	SAINT AUBIN D'AUBIGNE	VAL COUESNON ( <i>TREMBLAY</i> )
COMBOURG	MEZIERES SUR COUESNON	SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS	VIEUX VY SUR COUESNON
DINGE	MINIAC MORVAN	SAINT DOMINEUC	

**Annexe III**  
**Communes dans lesquelles la chasse au lièvre est limité à 2 jours**

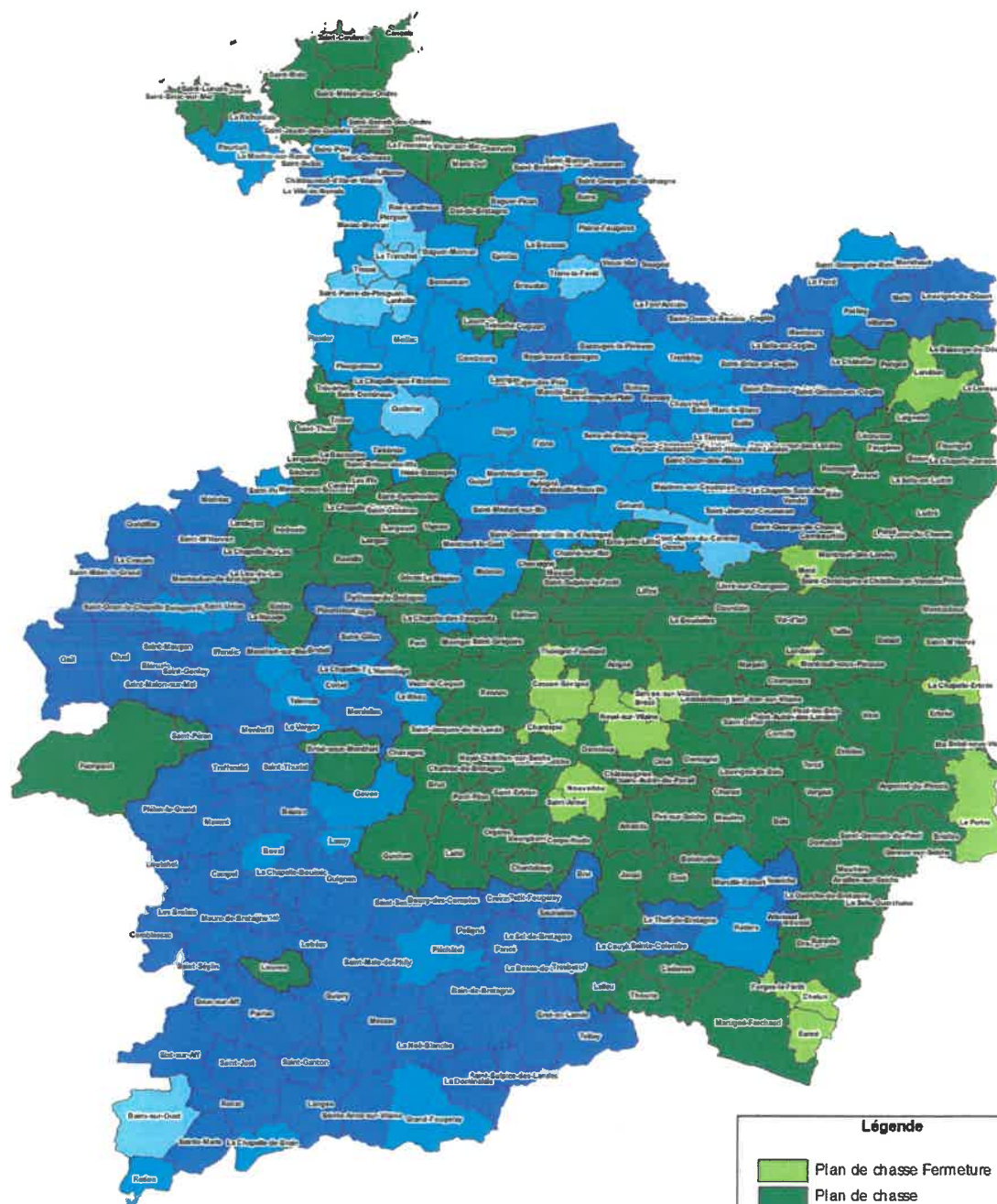
ANDOUILLE NEUVILLE	GUIPRY - MESSAC	POLIGNE	SAINT SEGLIN
AUBIGNE	HERMITAGE (L')	PORTES DU COGLAIS (LES)	SAINT SENOUX
ARBRISSEL	IFFENDIC	QUEDILLAC	SAINT SULIAC
BAILLE (SAINT MARC LE BLANC)	LANGON	RENAC	SAINT SULPICE DES LANDES
BAIN DE BRETAGNE	LILLEMER	RIMOU	SAINTE ANNE SUR VILAINE
BAULON	LOHEAC	ROMAZY	SAINTE COLOMBE
BLERUAIS	LOUTEHEL	ROZ LANDRIEUX	SAINTE MARIE
BOSSE DE BRETAGNE (LA)	LOUVIGNE DU DESERT	ROZ SUR COUESNON	SAULNIERES
BOURG DES COMPTES	MAEN ROCH	SAINT BROLADRE	SEL DE BRETAGNE (LE)
BRETEIL	MAXENT	RIVES DU COUESNON	SIXT SUR AFF
BRIE	MEDREAC	SAINT GANTON	SOUGEAL
BRUC SUR AFF	MELLE	SAINT GEORGES DE GREHAIGNE	TEILLAY
BRULAIS (LES)	MERNEL	SAINT GERMAIN EN COGLES	THEIL DE BRETAGNE (LE)
CHAPELLE BOUEXIC (LA)	MONTAUBAN DE BRETAGNE	SAINT GERMAIN SUR ILLE	TREFFENDEL
CHAPELLE SAINT AUBERT (LA)	MONTERFIL	SAINT GILLES	TRESBOEUF
CHAPELLE THOUARAUULT (LA)	MONTHAULT	SAINT GONLAY	VAL D'ANAST
CLAYES	MONTREUIL LE GAST	SAINT GUINOUX	VAL COUESNON (ANTRAIN - LA FONTENELLE - SAINT OUEN LA ROUERIE)
COMBLESSAC	MORDELLES	SAINT JUST	
CREVIN	MUEL	SAINT MALO DE PHILY	VERGER (LE)
CROUAIS (LE)	NOE BLANCHE (LA)	SAINT MALON SUR MEL	VIEUX VIEL
CUGUEN	NOYAL SOUS BAZOUGES	SAINT MAUGAN	VILLE ES NONAIS (LA)
DOMINELAIS (LA)	PANCE	SAINT MEDARD SUR ILLE	VILLAMEE
ERCE EN LAMEE	PETIT FOUGERAY (LE)	SAINT MEEN LE GRAND	VISSEICHE
FERRE (LE)	PIPRIAC	SAINT ONEN LA CHAPELLE	
GAEL	PLELAN LE GRAND	SAINT REMY DU PLAIN	
GUIGNEN	PLEUMELEUC	SAINT THURIAL	

**Annexe IV**  
**Communes dans lesquelles la chasse au lièvre est soumise au plan de chasse lièvre**

ACIGNE	CORNILLE	LONGAULNAY	SAINT BRIEUC DES IFFS
AMANLIS	CORPS NUDES	LOURMAIS	SAINT CHRISTOPHE DES BOIS
ARGENTRE DU PLESSIS	COUYERE (LA)	LOUVIGNE DE BAIS	SAINT COULOMB
AVAILLES SUR SEICHE	DINARD	LOROUX (LE)	SAINT DIDIER
BAIS	DOL DE BRETAGNE	LUITRE - DOMPIERRE	SAINT ERBLON
BALAZE	DOMAGNE	MARPIRE	SAINT GERMAIN DU PINEL
BAUSSAINE (LA)	DOMALAIN	MARTIGNE FERCHAUD	SAINT GONDRAN
BAZOUGE DU DESERT (LA)	DOMLOUP	MINIAC SOUS BECHEREL	SAINT GREGOIRE
BEAUCE	DOURDAIN	MONDEVERT	SAINT JACQUES DE LA LANDE
BECHEREL	DROUGES	MONT DOL	SAINT JEAN SUR VILAINE
BEDEE	ERBREE	MONTAUTOUR	SAINT JOUAN DES GUERETS
BETTON	ERCE PRES LIFFRE	MONTGERMONT	SAINT LUNAIRE
BILLE	ESSE	MONTREUIL DES LANDES	SAINT MALO
BOISTRUDAN	ÉTRELLES	MONTREUIL SOUS PEROUSE	SAINT MELOIR DES ONDES
BOUEXIERE (LA)	FLEURIGNE	MOUAZE	SAINT M'HERVE
BOURGBARRE	FOUGERES	MOULINS	SAINT PERAN
BREAL SOUS MONTFORT	FRESNAIS (LA)	MOUSSE	SAINT SAUVEUR DES LANDES
BREAL SOUS VITRE	GENNES SUR SEICHE	MOUTIERS	SAINT SULPICE LA FORET
BRIELLES	GEVEZE	NOUAYE (LA)	SAINT SYMPHORIEN
BRUZ	GOUESNIERE (LA)	NOYAL/CHATILLON SUR SEICHE	SAINT THUAL
CANCALE	GUERCHE DE BRETAGNE (LA)	ORGERES	SELLE EN LUITRE (LA)
CARDROC	GUICHEN	PACE	SELLE GUERCHISE (LA)
CHAMPEAUX	HEDE / BAZOUGES	PAIMPONT	TAILLIS
CHANTELOUP	HIREL	PARCE	THORIGNE FOUILLARD
CHAPELLE CHAUSSEE (LA)	IFFS (LES)	PARIGNE	THOURIE
CHAPELLE DU LOU DU LAC (LA)	IRODOUER	PARTHENAY DE BRETAGNE	TORCE
CHAPELLE JANSON (LA)	JANZE	PIRE - CHANCE	TREMEHEUC
CHARTRES DE BRETAGNE	JAVENE	POCE LES BOIS	TREVERIEN
CHASNE SUR ILLET	LAIGNELET	PONT PEAN	TRIMER
CHATEAUBOURG	LAILLE	PRINCE	VAL D'IZE
CHATEAUGIRON	LALLEU	RANNEE	VERGEAL
CHATELLIER (LE)	LANDUJAN	RENNES	VERN SUR SEICHE
CHATILLON EN VENDELAIS	LANGAN	ROMAGNE	VEZIN LE COQUET
CHAVAGNE	LANGOUET	ROMILLE	VIGNOC
CHERRUEIX	LECOUSSE	SAINS	VITRE
CHEVAIGNE	LIEURON	SAINT AUBIN DES LANDES	
COESMES	LIFFRE	SAINT BENOIT DES ONDES	
COMBOURTILLE	LIVRE SUR CHANGEON	SAINT BRIAC SUR MER	
Forêt Domaniale de Montauban de Bretagne sur la commune de Montauban de Bretagne			
Domaine du Bot sur les communes de Langon, Saint Ganton, Saint Just et Renac (Chasse Reille Gael)			
Forêt de Penhoet-Coirrouet sur les communes de Maure de Bretagne, Mernel, Guignen, La Chapelle Bouexic et Lohéac (G. Forestier de Penhouët)			
Bois de Piriou et de la Driennais sur les communes de Saint Malo de Phily, Saint Senoux et Guignen			
Forêt Domaniale de Villecartier sur la commune de Bazouges la Pérouse			
Forêt du Theil de Bretagne			
Forêt de Bourgouët et de Tanouarn sur la commune de Dingé			
Domaine de Chinsève, Fertais, Borne et la Magnanne			
Forêt de Teillay			



## Annexe V Cartographie des conditions spécifiques de chasse du lièvre



0 10 20 km

Réalisation: Service Technique FDC35  
Juin 2024

Légende	
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #90EE90; border: 1px solid black;"></span>	Plan de chasse Fermeture
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #008000; border: 1px solid black;"></span>	Plan de chasse
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></span>	PMA 1 journée
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></span>	PMA 2 journées
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></span>	PMA Fermeture

DDTM 35 Le Morgat – 12 rue Maurice Fabre CS 23167 - 35031 Rennes Cedex  
Tél 0821 80 30 35 numéro unique des services de l'ÉTAT  
[www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)

777





Direction Départementale des Territoires et de  
la Mer

35-2024-07-02-00006

PREF-ARM-E24070209450



**ARRÊTÉ**  
**approuvant l'avenant n°1 au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique**  
**dans le département d'Ille-et-Vilaine**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE**  
**PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**Vu** le livre IV du code de l'environnement, et en particulier les articles relatifs au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SGDC) ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le décret du 22 septembre 2023 nommant Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

**Vu** le schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par arrêté préfectoral le 28 avril 2022 ;

**Vu** les propositions de la fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine formulées lors de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) du 5 juin 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du 5 juin 2024 ;

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires et de la mer ;

**ARRÊTE**

**Article 1er : Approbation de l'avenant n°1 au schéma départemental de gestion cynégétique**

L'avenant n°1 au schéma départemental de gestion cynégétique du département d'Ille-et-Vilaine pour la période 2022-2028, annexé ci-après, est approuvé.

**Article 2 : Voies et délais de recours**

La présente décision peut être contestée :

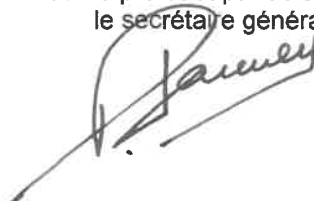
- par recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant la notification de la décision considérée, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois ;
- par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex, ou dématérialisée par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

### **Article 3 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental des territoires et de la mer, ainsi que toutes les autorités ayant compétence en matière de police de la chasse, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le **02 JUIL. 2024**

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Larrey', written over a horizontal line.

Pierre LARREY

**Avenant n°1 au  
Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2022-2028**

***Agrainage***

La Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine est opposée à toutes formes de nourrissage, notamment par des « apports à volonté », de nature à attirer puis sédentariser les sangliers sur un territoire de chasse.

Tout agrainage est interdit en Ille-et-Vilaine, hors contrats spécifiques passés avec la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

Chaque détenteur de droit de chasse qui souhaite mettre en œuvre un agrainage dissuasif sur son territoire devra s'engager par un contrat signé avec la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

L'agrainage devra être linéaire et/ou dispersé.

↳ Techniques d'agrainage

- Agrainage manuel ou par projection mécanique : compte-tenu de la volonté d'effectuer un agrainage de dissuasion, ce dernier devra être pratiqué à la volée sur une distance de 100 mètres linéaires minimum et/ou de façon circulaire avec un rayon de 50 mètres.
- Agrainage à poste fixe : uniquement avec des agrainoirs à dispersion programmable (durée, fréquence, quantité).

Quantité maximale autorisée : 50 kilogrammes pour 100 hectares boisés par semaine.

L'agrainage est limité à 2 jours par semaine (à déterminer lors de la signature du contrat) pour la période d'agrainage autorisée.

L'agrainage linéaire ou par point devra être cartographié et géoréférencé (point GPS) dans le contrat d'agrainage signé entre la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine et le détenteur de droit de chasse.

Période d'agrainage dissuasif autorisée :

**Agrainage possible du 1<sup>er</sup> avril au 14 février (en accord avec les textes réglementaires du 28/12/2023).**

L'agrainage ne pourra être effectué qu'avec des produits non transformés (uniquement maïs, céréales, protéagineux).

Au-delà des sanctions réglementaires, en cas de non-respect des clauses de celui-ci, le contrat sera immédiatement caduc, interdisant tout agrainage sur le territoire n'ayant pas respecté le contrat.

## Modalités de gestion cynégétique Sécurité

---

### Modalités de gestion cynégétique – Page 30, Objectif 7

---

#### **Rajout :**

Tous les animaux prélevés devront être munis d'un bracelet de marquage avant tout déplacement.  
Des bracelets pourront être mutualisés entre différents territoires limitrophes.  
La mutualisation d'un ou plusieurs bracelets devra être signalée sur la carte T.

**Suppression des mentions :** réattribution au 15 août ; réattribution au 15 septembre.

**Suppression du paragraphe :** « Un bracelet dénommé « secours » sera attribué à tous les détenteurs demandeurs de bracelet(s). Ce dernier, de couleur différente, pourra être utilisé uniquement en cas de dépassement accidentel de prélèvement et devra être payé à la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine au tarif arrêté par l'Assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine majoré de 50 %. En cas de non-restitution du bracelet non-utilisé ou de non-paiement de ce dernier en fin de saison, il ne sera pas remis de bracelet « secours » au détenteur concerné la saison suivante. La Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine se réserve le droit de poursuivre le détenteur qui ne paierait pas ce bracelet. »

« Tous les détenteurs de droits de chasse peuvent faire une demande de bracelets. Seuls les territoires ne présentant pas une surface totale permettant d'assurer une pratique de la chasse en battue dans des conditions optimum de sécurité pourront se voir refuser l'obtention de bracelets ; ce seuil est fixé à 20 hectares minimum. »

**Rajout :** Pour les territoires inférieurs à 20 hectares, des bracelets pourront être attribués pour une chasse uniquement à l'affût et à l'approche.

### Sécurité – Page 64

---

**Rajout :** Tout chasseur participant à une battue de grand gibier ou renard doit être porteur d'une pibole ou éventuellement d'un talkie-walkie.

#### Objectif 6

**« Tir à l'intérieur de la traque dans le cas d'une chasse au grand gibier.**

Seuls les piqueux et les chasseurs désignés pourront être porteurs d'une arme pour achever le gibier blessé ou mettre fin à un ferme. »

#### **Supprime et remplace :**

**Tir à l'intérieur ou en direction de la traque lors d'une chasse au grand gibier et/ou au renard.**

Celui-ci est généralement interdit, sauf directives précises du responsable de battue, qui devra avoir défini avec les personnes autorisées les règles à respecter.

## **Modalités de gestion cynégétique La recherche au sang du gibier blessé**

---

### **L'ETHIQUE CYNEGETIQUE – Page 62, objectif 3**

---

**Suppression des mentions suivantes :** « *Poursuivre la promotion de la recherche au sang au grand gibier blessé : la recherche au sang des animaux blessés est une obligation morale envers la faune sauvage, qui ne peut être pratiquée que par un conducteur agréé.*

*Seuls les conducteurs de chiens de sang agréés sont autorisés en tout temps et lieu à procéder à la recherche d'animaux blessés. Ils pourront être munis d'une arme et assistés d'un ou deux accompagnateurs armés pour achever l'animal blessé. Le bracelet du territoire ayant blessé l'animal devra être apposé sur l'animal retrouvé avant tout transport.*

*Avant toute recherche, suite à collision, dépassement de plan de chasse, animaux malades ou autres circonstances sortant du cadre habituel, le service départemental de l'OFB devra être informé. »*

### **Rajout : LA RECHERCHE D'UN ANIMAL BLESSE PAR UN CONDUCTEUR DE CHIEN DE SANG**

La recherche au sang des animaux blessés est un acte indissociable de l'acte de chasse. Ainsi les chasseurs doivent toujours tout mettre en œuvre pour retrouver les animaux qui ont été blessés à la chasse et dans ce cadre, l'action des conducteurs de chiens de sang trouve toute son utilité. Le recours à des chiens spécialement formés pour cette tâche (chiens de sang) y trouve toute sa légitimité.

Convaincue par le but et la recherche des animaux blessés, la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine soutient l'association départementale des conducteurs de chiens de sang dans sa démarche de promotion de son activité.

Association qui, par sa progression, s'impose comme un maillon incontournable du paysage cynégétique. Ses services indispensables aux chasseurs du département permettent de mettre un terme aux souffrances de l'animal recherché et s'inscrivent dans une éthique que doit avoir tout responsable de tir et responsable de territoire de chasse.

### **LEGISLATION**

L'article L 420-3 du Code de l'environnement précise que la recherche par un conducteur de chien de sang n'est pas un acte de chasse :

*" Ne constitue pas non plus un acte de chasse le fait, pour un conducteur de chien de sang, de procéder à la recherche d'un animal blessé ou de contrôler le résultat d'un tir sur un animal "*

## L'ACTE DE RECHERCHE PAR UN CONDUCTEUR DE CHIEN DE SANG

Le statut de conducteur n'a pas été défini par un texte réglementaire et dès lors les conditions d'intervention du conducteur sont définies par le présent schéma.

Est reconnue comme conducteur de chien de sang toute personne remplissant les conditions suivantes :

- justifier d'une formation théorique et pratique validée par une association nationale de recherche au sang reconnues par les instances cynégétiques nationales et départementales ;
- justifier que le chien avec lequel les recherches vont être effectuées a été présenté avec succès à une épreuve multi-races ou T.A.N \* organisé sous l'égide de la société centrale canine ;
- être titulaire d'un permis de chasser validé pour la saison en cours ;
- être titulaire d'une assurance couvrant l'acte de la recherche au sang pour la saison en cours ;
- ne pas avoir été condamné pour infraction de chasse ou manquement aux règles de sécurité à la chasse pendant les trois ans précédant la demande ;
- être détenteur d'une carte de conducteur agréé par une association nationale de conducteurs de chiens de sang délivrée pour la saison en cours.

### DISPOSITIONS PARTICULIERES

L'acte de recherche se substitue à l'acte de chasse et dès lors la recherche se fait sous la seule autorité et responsabilité du conducteur lequel peut se faire assister d'une ou deux personnes au maximum lesquelles devront être titulaires du permis de chasser validé dès lors qu'elles sont porteuses d'une arme.

Le conducteur et son ou ses accompagnateurs devront porter un gilet ou tout autre vêtement de couleur orange. Le conducteur est autorisé à utiliser tout moyen de géolocalisation afin de récupérer son chien ou se rendre sur les lieux du ferme afin de mettre à mort l'animal recherché.

Le conducteur est également autorisé à intervenir suite à des collisions automobiles ou avec engins agricoles.

Afin de permettre des conditions optimales de réussite les riverains du territoire où débute la recherche sont invités à favoriser celle-ci. Les demandes sont présentées par le titulaire du droit de chasse avant le début de la saison de chasse. Tout refus sera porté à la connaissance de la Fédération Départementale des Chasseurs.

### Modalités de gestion cynégétique – Page 29, objectif 2, chasse collective

---

**Rajout de la mention suivante :** L'Arrêté du 28 décembre 2023 portant modification de l'arrêté du 1er août 1986 relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement permet désormais aux chasseurs de tirer, depuis un poste fixe matérialisé, le sanglier autour des parcelles agricoles en cours de récolte. L'objectif visé est la réduction de 20% à 30% des surfaces agricoles détruites. En effet, les cultures sont de plus en plus colonisées par les sangliers qui y trouvent refuge et y occasionnent de nombreux dégâts.

Cette pratique de tir, qui n'implique ni rabatteurs et ni chiens mais uniquement des chasseurs postés autour du champ, nécessite une grande rigueur en matière de sécurité au regard des engins agricoles qui circulent en périphérie.

Elle doit permettre aux chasseurs de gérer plus facilement les populations de sangliers excédentaires et aux agriculteurs de protéger leurs cultures à un moment sensible. Elle repose sur l'accord et la bonne entente entre l'agriculteur et le titulaire du droit de chasse.

Ce mode de chasse particulier se déroule sous la responsabilité du détenteur du droit de chasse ou de son délégataire. L'ensemble des règles de sécurité incombant à la chasse du Grand Gibier et découlant de la législation, des textes règlementaires ou du Schéma Départementale de Gestion Cynégétique doit être scrupuleusement respecté lors de ces opérations.

Par conséquent, le poste ne peut se trouver qu'en périphérie de la parcelle et le tir en direction des engins agricoles est formellement interdit. Il doit être fichant et spécialement pour cette pratique, il est fortement recommandé de ne pas tirer à plus de 15 mètres.





Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-07-03-00002

Arrêté donnant délégation de signature à  
Madame Elise NOGUÉRA, directrice générale de  
l'agence régionale de santé de Bretagne



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ  
donnant délégation de signature à Madame Elise NOGUÉRA,  
directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne**

**Le préfet de la région Bretagne  
préfet d'Ille-et-Vilaine**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité sociale ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1435-1, L.1435-2, L.1435-7 et R. 1435-1 à 1435-5 ;

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

**VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et au territoire, et notamment son titre IV ;

**VU** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination pour la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et au territoire ;

**VU** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles conférant au préfet une compétence de droit commun pour prendre les décisions précitées ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 ;

**VU** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret n° 2010-338 du 31 mars 2010 relatif aux relations entre les représentants de l'État dans le département, dans la zone de défense et dans la région et l'agence régionale de santé pour l'application des articles L.1435-1, L.1435-2 et L.1435-7 du code de la santé publique ;

**VU** le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret du 1<sup>er</sup> février 2023, publié au Journal Officiel du 02 février 2023, nommant Madame Elise NOGUÉRA, directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne à compter du 13 février 2023 ;

**VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**VU** la décision portant organisation de l'ARS Bretagne en vigueur à la date de prise d'effet du présent acte ;

## ARRÊTE

**Article 1** : Délégation de signature est donnée à Madame Elise NOGUÉRA, directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne, en ce qui concerne l'Ille-et-Vilaine, à l'effet de signer tous arrêtés, actes, décisions, rapports, correspondances et documents relatifs aux domaines de la veille, de la sécurité et de la police sanitaires, de la salubrité et de l'hygiène publique, aux domaines des personnels médicaux, pharmaceutiques, odontologiques des établissements et services de santé relevant d'une compétence préfectorale, et domaines relevant du fonctionnement des laboratoires de biologie médicale à l'exception des arrêtés préfectoraux et actes suivants :

### **Soins psychiatriques sans consentement :**

- arrêté portant admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État, selon l'article L.3213-1 du code de la santé publique,
- arrêté portant admission en soins psychiatriques faisant suite aux mesures provisoires ordonnées par un maire selon l'article L.3213-2 du code de la santé publique,
- arrêté décidant la forme de prise en charge en maintenant en hospitalisation complète une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon les articles L.3211-2-1 et L.3211-2-2 du code de la santé publique,
- arrêté décidant la forme de prise en charge, sous une autre forme qu'une hospitalisation complète, d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon les articles L.3211-2-1 et L.3211-2-2 du code de la santé publique,
- arrêté modifiant la forme de prise en charge d'une personne faisant déjà l'objet de soins psychiatriques sous une autre forme qu'une hospitalisation complète selon l'article L.3213-3 du code de la santé publique,
- arrêté portant réadmission en hospitalisation complète d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon l'article L.3211-11 du code de la santé publique,
- arrêté portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques pour une période de trois mois selon l'article L.3213-4 du code de la santé publique,
- arrêté portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques pour une période de six mois selon l'article L.3213-4 du code de la santé publique,
- arrêté mettant fin à une mesure provisoire d'hospitalisation psychiatrique prise par un maire selon l'article L.3213-2 du code de la santé publique,
- arrêté mettant fin à une mesure de soins psychiatriques selon l'article L.3213-5 du code de la santé publique,
- arrêté portant admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État faisant suite à une mesure de soins psychiatriques à la demande d'un tiers ou en cas de péril imminent selon l'article L.3213-6 du code de la santé publique,
- arrêté portant admission en soins psychiatriques faisant suite à une décision d'irresponsabilité pénale ou à un classement sans suite selon les articles L.3213-7 du code de la santé publique et 122-1 du code pénal,
- lettre de désignation de l'établissement selon l'article 706-135 du code de procédure pénale,
- arrêté modificatif pris suite à une décision d'irresponsabilité pénale et portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques selon les articles L.3213-7 du code de la santé publique et 122-1 du code pénal,

- arrêté modificatif pris suite à une décision d'irresponsabilité pénale concernant une personne détenue et portant maintien de la mesure de soins selon les articles L.3213-7 du code de la santé publique et 122-1 du code pénal,
- arrêté portant admission en soins psychiatriques d'une personne détenue dans un établissement de santé selon les articles L.3213-1 du code de la santé publique et D.398 du code de procédure pénale,
- arrêté portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques concernant une personne détenue (trois mois) selon les articles L.3213-1 du code de la santé publique et R.6111-40-5 du code de la santé publique,
- arrêté modificatif pris pour l'application de R.6111-40-5 du code de la santé publique et portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques (six mois),
- arrêté modificatif pris suite à une levée d'écrou et portant maintien d'une mesure de soins psychiatriques selon les articles L.3211-12-1 et L.3213-1 du code de la santé publique et l'article R.6111-40-5 du code de la santé publique,
- arrêté portant transfert intra-départemental d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon l'article L.3213-1 du code de la santé publique,
- arrêté portant transfert d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques dans un autre département selon l'article L.3213-1 du code de la santé publique,
- arrêté portant admission par transfert d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon l'article L.3213-1 du code de la santé publique,
- arrêté portant transfert en unité pour malades difficiles (UMD) d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,
- arrêté portant admission en unité pour malades difficiles (UMD) par transfert d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques selon le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,
- arrêté portant sortie d'unité pour malades difficiles d'une personne en vue de sa réintégration en soins psychiatriques dans son département d'origine selon le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,
- arrêté portant réintégration d'une personne en soins psychiatriques dans le département d'origine faisant suite à une sortie d'unité pour malades difficiles selon le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,
- arrêté portant rapatriement d'une personne faisant l'objet de soins psychiatriques,
- arrêté décidant la forme de prise en charge d'une personne en soins psychiatriques à la suite de la mainlevée de l'hospitalisation complète ordonnée par le juge des libertés et de la détention (articles L.3211-12 et L.3211-12-1 du code de la santé publique),
- arrêté portant admission en soins psychiatriques d'une personne détenue et transfert en UHSA (articles L.3214-3 et R.3214-1 du code de la santé publique),
- arrêté portant transfert en UHSA d'une personne détenue faisant l'objet de soins psychiatriques en établissements de santé (articles L.3214-3 et R.3214-1 du code de la santé publique),
- désignation d'un psychiatre, de deux représentants d'associations de familles de malades mentaux et de personnes malades, d'un médecin généraliste dans les commissions départementales des soins psychiatriques, selon l'article L.3223-2 du code de la santé publique,
- fixation de la liste des membres de la commission des soins psychiatriques, conformément à l'article L.3223-2 du code de la santé publique,
- fin des fonctions et remplacement des membres de la commission des soins psychiatriques conformément à l'article L.3223-2 du code de la santé publique,
- fixation du siège de la commission des soins psychiatriques conformément à l'article R.3223-7 du code de la santé publique,
- mémoires devant le juge des libertés et de la détention, et les documents de transmission accompagnant les mémoires.

## Santé environnementale :

### *I. Règles générales d'hygiène et mesures d'urgence*

- arrêté relatif aux mesures d'urgence, notamment en cas de danger ponctuel imminent pour la santé publique (article L.1311-4 du code de la santé publique),
- arrêtés (article L.1311-2 du code de la santé publique) complétant les décrets mentionnés au L.1311-1 du code de la santé publique ayant pour objet d'édicter des dispositions particulières en vue d'assurer la protection de la santé publique dans le département,
- arrêté relatif aux mesures et travaux visant à améliorer l'état sanitaire de la commune conformément aux dispositions de l'article L.1331-17 du code de la santé publique,
- arrêtés de dérogation au règlement sanitaire départemental.

### *II. Eaux destinées à la consommation humaine*

- arrêté portant déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destiné à l'alimentation des collectivités humaines déterminant les périmètres de protection, (article L.1321-2 du code de la santé publique et L.215-13 du code de l'environnement),
- arrêté portant déclaration d'utilité publique la détermination des périmètres de protection rapprochée autour du point de prélèvement propriété de personnes privées et ne relevant pas d'une délégation de service public, (article L.1321-2-1 du code de la santé publique),
- arrêté autorisant la production, la distribution et le conditionnement de l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L.1321-7-I du code de la santé publique et des articles R.1321-6 à R.1321-8 et R.1321-10 du code de la santé publique, l'autorisation temporaire titre exceptionnel (article R.1321-9 du code de la santé publique), ou la modification (articles R.1321-11 et R.1321-12 du code de la santé publique), la fixation des paramètres des eaux superficielles (articles R.1321-38 à R.1321-39 du code de la santé publique), des installations de conditionnement d'eau (autre que minérale naturelle) et de glace alimentaire,
- arrêté définissant les conditions de prise en compte de la surveillance exercée par la personne responsable de la production et de la distribution (article R.1321-24 du code de la santé publique),
- arrêté portant dérogation aux limites de qualité des eaux distribuées (articles R.1321-31 à R.1321-36 du code de la santé publique),
- arrêté portant dérogation aux limites de qualité de eaux douces superficielles destinées à la production d'eau potable (articles R.1321-40 à R.1321-42 du code de la santé publique),
- réception des déclarations relatives à l'extension ou à la modification des installations collectives de distribution, à la distribution par les réseaux particuliers (article L.1321-7 du code de la santé publique),
- arrêté de mise en demeure de la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau au public en cas de non-respect de la réglementation, pour demander la régularisation de la situation administrative, pour consigner des sommes, pour procéder à des travaux d'office, pour suspendre la production ou la distribution (articles L.1324-1 A et B du code de la santé publique),
- mesures en cas de risque pour la santé : restriction d'usage, interruption de distribution... (article R.1321-29 du code de la santé publique) au responsable de la production ou de la distribution,
- mise en demeure de la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau au public, en cas de non-respect de la réglementation, pour demander la régularisation de la situation administrative, pour consigner des sommes, pour procéder à des travaux d'office, pour suspendre la production ou la distribution (articles L.1324-1 A et B du code de la santé publique).

### *III. Eaux minérales naturelles*

- arrêtés portant sur l'autorisant d'une source d'eau minérale naturelle, son exploitation, le conditionnement de l'eau, son utilisation à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal, sa distribution en buvette publique, la révision de l'autorisation d'exploitation (articles L.1322-1, R.1322-1 à R.1322-15 du code de la santé publique),

- arrêté portant déclaration d'intérêt public d'une ressource et détermination de son périmètre de protection (articles L.1322-3 et R.1322-17 à 22 du code de la santé publique),
- arrêté relatif à l'autorisation de réalisation de sondages et de travaux souterrains dans le périmètre de protection d'une source déclarée d'intérêt public ou à des travaux ou activités pouvant altérer ou diminuer le débit de la source (articles L.1322-4 et L.1322-5, R.1322-23 à R.1322-26 du code de la santé publique),
- arrêté relatif à la suspension des travaux ou activités en dehors du périmètre et jugés de nature à altérer ou diminuer une source minérale (article L.1322-6 et R.1322-27 du code de la santé publique),
- arrêté relatif à l'occupation d'un terrain compris dans le périmètre de protection d'une source d'eau minérale pour l'exécution des travaux visés à l'article L.1322-4, articles L.1322-8 et L.1322-10 du code de la santé publique,
- arrêté relatif à l'importation d'eau minérale naturelle (R.1322-44-18 et 21 du code de la santé publique),
- arrêté de mise en demeure de la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau au public ou d'un établissement thermal, en cas de non-respect de la réglementation, pour demander la régularisation de la situation administrative, pour consigner des sommes, pour procéder à des travaux d'office, pour suspendre la production ou la distribution (articles L.1324-1 A et B du code de la santé publique).

#### *IV. Eaux conditionnées*

- arrêté portant autorisation d'importation d'eaux conditionnées autres que les eaux minérales (R.1321-96 du code de la santé publique).

#### *V. Eaux de loisirs*

- arrêtés relatifs à l'interdiction temporaire ou définitive d'une piscine, d'une zone de baignade en cas d'atteinte à la santé ou à la sécurité des personnes, ou en cas de non-conformité aux normes prévues, de mise en demeure de respecter les normes (sans préjudice des pouvoirs de police du maire : articles L.1332-4 et D.1332-13 du code de la santé publique ou article L.2215-1 du code général des collectivités territoriales),
- arrêté fixant selon le type d'installation, la nature et la fréquence des analyses de la surveillance de la qualité des eaux de piscines (article D.1332-12 du code de la santé publique),
- arrêté de mise en demeure du maire de satisfaire à ses obligations de recensement des baignades (article D.1332-16 du code de la santé publique).

#### *VI. Pêche à pied de loisirs*

- arrêté d'interdiction, en cas de carence du maire ou si le risque sanitaire s'applique aux territoires de plusieurs communes, conformément à l'article L.1215-1 du code général des collectivités territoriales.

#### *VII. Salubrité des immeubles et risques sanitaires associés dans les bâtiments accueillant du public*

- arrêté, en cas d'urgence, notamment de danger imminent pour la santé publique, ordonnant l'exécution immédiate des mesures prescrites par les règles d'hygiène, notamment en matière d'habitat (article L.1311-4 du code de la santé publique),
- arrêté mettant en demeure la personne qui a mis à disposition aux fins d'habitation des locaux impropres à l'habitation (caves, sous-sols, combles...), de faire cesser la situation dans un délai fixé (article L.1331-22 du code de la santé publique),
- arrêté mettant en demeure la personne, qui a mis à disposition aux fins d'habitation des locaux dans des conditions qui conduisent manifestement à leur sur-occupation, de faire cesser la situation dans un délai fixé (article L.1331-23 du code de la santé publique),
- arrêté enjoignant à la personne qui met à disposition ou qui a l'usage de locaux de rendre leur utilisation conforme afin de faire cesser un danger pour la santé ou la sécurité des occupants (article L.1331-24 du code de la santé publique),
- arrêté déclarant à l'intérieur d'un périmètre l'insalubrité des locaux et installations utilisés aux fins d'habitation, mais impropres à cet objet pour des raisons d'hygiène, de salubrité ou de sécurité (article L.1331-25 du code de la santé publique),
- arrêtés relatifs à la mise en œuvre des procédures d'insalubrité, d'un immeuble (ou groupe d'immeubles, îlot ou groupes d'îlots) bâti ou non, vacant ou non, constituant par lui-même ou par les conditions d'occupation ou d'exploitation un danger pour la santé des occupants ou des voisins et constat des mesures

prises (articles L.1331-26 à L.1331-28-3 du code de la santé publique et articles L.521-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation).

#### *VIII. Amiante*

- arrêté permettant de faire réaliser les repérages, diagnostic ou expertises et de fixer un délai pour les mesures conservatoires nécessaires pour faire cesser l'exposition (article L.1334-16 du code de la santé publique),
- prescription au propriétaire ou à l'exploitant d'un immeuble bâti de mettre en œuvre des mesures en cas d'inobservation des obligations réglementaires ou de réaliser une expertise ou un diagnostic (articles L.1334-15 et 16 du code de la santé publique).

#### *IX. Plomb et saturnisme infantile*

- demande d'intervention du service communal d'hygiène et de santé quand un risque d'exposition est porté à connaissance : prescription au service communal d'hygiène et de santé de faire réaliser un diagnostic, gestion des constats des risques d'exposition (article L.1334-1 à L.1334-4 du code de la santé publique),
- notification au propriétaire ou à l'exploitant l'intention de faire réaliser les travaux de suppression du risque lié à des revêtements dégradés contenant du plomb (articles L.1334-2, R.1334-5 et R.1334-6 du code de la santé publique),
- contrôle des locaux et des travaux prescrits (articles L.1334-3 et R.1334-8 du code de la santé publique),
- saisine du tribunal de grande instance en cas de refus opposé par le propriétaire ou le locataire (article L.1334-4 du code de la santé publique),
- prescription des mesures conservatoires s'il existe un risque d'exposition au plomb pour les occupants ou pour la population environnante (article L.1334-11 du code de la santé publique).

#### *X. Nuisances sonores*

- arrêtés relatifs à la fermeture d'établissement diffusant de la musique amplifiée et produisant des nuisances sonores (article R.1334-37 du code de la santé publique et R.571-25 à 30 du code de l'environnement).

#### *XI - Déchets d'activités de soins*

- arrêté préfectoral de dérogation au règlement sanitaire départemental pour l'installation d'un appareil de désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

#### *XII - Démoustication*

- arrêté portant délimitation des zones de lutte contre les moustiques.

#### *XIII- Légionelloses*

- arrêté portant interdiction d'utilisation ou de fonctionnement des systèmes d'aéro-réfrigération susceptibles de générer des aérosols (hors installations classées) (article L.1335-2-1 du code de la santé publique).

#### *XIV-Rayonnements non ionisants*

- arrêté prescrivant la réalisation de mesures de champs électromagnétiques (article L.1333-21 du code de la santé publique).

#### *XV- Réutilisation des eaux usées traitées*

- arrêté autorisant l'utilisation d'eaux usées traitées à des fins d'irrigation (article 8 de l'arrêté du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts).

### **Santé publique :**

#### *I. Vaccinations*

- obligation de vaccination antivariolique en cas de guerre, de calamité publique, d'épidémie ou de menace d'épidémie (article L.3111-8 du code de la santé publique),
- ajournement des vaccinations en cas d'épidémie (article R.3111-11 du code de la santé publique),
- mise en œuvre de mesures sanitaires lorsqu'un cas de variole est confirmé (article D.3111-20 du code de la santé publique).

#### *II. Plan blanc élargi*

- arrêté fixant le plan blanc élargi (article R.3131-7 du code de la santé publique).



### *III. Afflux de patients ou de victimes où la situation sanitaire le justifie*

- réquisitions nécessaires de tous lieux et services et notamment de requérir le service de tout professionnel de santé quel que soit son mode d'exercice et de tout établissement de santé ou établissement médico-social dans le cadre du plan blanc élargi (article L.3131-8 du code de la santé publique).

### *IV. Règles d'emploi de la réserve*

- affectation des réservistes par le représentant de l'État (article L.3134-2 du code de la santé publique).

### *V. Interruption volontaire de grossesse*

- consultations psycho sociales avant interruption volontaire de grossesse (articles R.2212-1 à 3 du code de la santé publique) : arrêté d'agrément des structures.

### *VI. Préparations psychotropes*

- arrêté d'autorisation de substances et préparations psychotropes pour les organismes publics de recherche ou d'enseignement après avis du pharmacien inspecteur régional de santé publique, (articles R.5132-88 et article R.5132-89 du code de la santé publique).

### *VII. Constitution de la société d'exercice libéral de directeur et directeur adjoint de laboratoires*

- arrêté d'agrément après consultation du conseil départemental de l'ordre des médecins, du conseil régional pour le vétérinaire et le conseil central de la section G pour les pharmaciens (articles R.6212-76 à R.6212-80 du code de la santé publique).

### *VIII. Formation et missions de la personne spécialisée en radiophysique médicale et reconnaissance des qualifications professionnelles des ressortissants étrangers pour l'exercice de ces missions en France*

- autorisation à exercer les fonctions de personne spécialisée en radiophysique respectivement pour les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen et pour les ressortissants communautaires (arrêté du 06 décembre 2011).

### *VIX. Approvisionnement de médicaments en cas d'urgence sanitaire ou de situation exceptionnelle*

- demande de livraison par un grossiste répartiteur de médicaments lors de situations présentant un caractère d'urgence sanitaire (article R.5124-59, 2°, a) du CSP),

- demande au directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé d'imposer à un établissement de livrer une officine de pharmacie ou une pharmacie à usage intérieur d'un établissement de santé située hors de son territoire de répartition à titre exceptionnel et en l'absence d'autre source d'approvisionnement (article R.5124-59, 2°, dernier alinéa du CSP).

### **Inspection et contrôle :**

- Arrêté portant fermeture d'établissement ou service social ou médico-social au titre de l'article L.313-16 alinéa 3 du code de l'action sociale et des familles en cas de désaccord entre les autorités ayant délivré l'autorisation.

### **Laboratoire de biologie médicale**

- Arrêté portant agrément ou modification d'agrément de société d'exercice libéral de biologistes médicaux.

**Article 2** : Hormis les échanges de données factuelles, informatives ou statistiques, sont également exclus de la délégation de signature les correspondances, documents et actes suivants, se rapportant aux matières dont la liste figure à l'article 1 :

- les correspondances adressées aux ministres et à leurs cabinets,
- les correspondances échangées avec les parlementaires, le président du conseil départemental, les conseillers départementaux, les conseillers régionaux, les maires et présidents d'EPCI,
- les courriers adressés aux ministères ou agences nationales,
- les actes de vente, de location ou d'aliénation sur le domaine public,
- tout acte ou lettre adressé aux présidents des chambres consulaires,
- toute convention ou contrat ou charte engageant l'État avec une collectivité locale,
- les courriers et mémoires adressés aux parquets et aux juridictions administratives, pénales, civiles ou financières, à l'exclusion, en matière d'hospitalisation sans consentement, des courriers adressés au

procureur de la République près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel est situé l'établissement d'hospitalisation et le domicile des personnes hospitalisées sur demande d'un tiers (article L.3212-5 du code de la santé publique), ou faisant l'objet d'une hospitalisation d'office, d'un renouvellement ou d'une sortie (article L.3213-9 du code de la santé publique),

- les décisions sur les dossiers faisant l'objet d'une évocation par le préfet ou un sous-préfet.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elise NOGUÉRA, délégation est donnée, dans les mêmes conditions, à :

- M. Malik LAHOUCINE, directeur général adjoint et directeur de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance,
- Mme Anna SEZNEC, directrice de la stratégie régionale en santé,
- Mme Nathalie LE FORMAL, directrice de la santé publique,
- M. David LE GOFF, directeur de la délégation départementale d'Ille-et-Vilaine,
- M. Loïc ADAM, responsable du département animation territoriale de la délégation départementale d'Ille-et-Vilaine,
- Mme Gaëlle DUCLOS, responsable du pôle santé environnement de la délégation départementale d'Ille-et-Vilaine.

**Article 4** : La directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le **03 JUIL. 2024**

Le préfet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe GUSTIN', written over a faint, stylized graphic element.

Philippe GUSTIN

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-07-03-00003

Arrêté préfectoral autorisant la captation,  
l'enregistrement et la transmission d'images au  
moyen de caméras installées sur des aéronefs

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**  
**autorisant la captation, l'enregistrement et la transmission**  
**d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE**  
**PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**Vu** le code civil, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

**Vu** l'urgence ;

**Vu** le code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L. 242-1 à L. 242-8 et R. 242-8 à R. 242-14 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 20 avril 2020 nommant Mme Elise DABOUIS, sous-préfète, directrice de cabinet de la préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 17 juin 2024 portant délégation de signature à Mme Elise DABOUIS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** l'arrêté du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 19 avril 2023 relatif au nombre maximal de caméras installées sur des aéronefs pouvant être simultanément utilisées dans chaque département et collectivité d'outre-mer ;

**Vu** la demande du 2 juillet 2024, formée par la direction interdépartementale de la police nationale d'Ille-et-Vilaine, visant à obtenir l'autorisation de capter des images sur la commune de Rennes au moyen de deux caméras installées sur des drones le 7 juillet 2024 aux fins de sécuriser le centre-ville de Rennes lors de l'annonce des résultats du 2<sup>e</sup> tour des élections législatives ;

**Considérant** que les dispositions susvisées permettent aux forces de sécurité intérieure, dans l'exercice de leurs missions de prévention des atteintes à l'ordre public et de protection de la sécurité des personnes et des biens, de procéder à la captation d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs aux fins d'assurer la sécurité des personnes et des biens et prévenir les troubles à l'ordre public dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public ; que notamment le 1<sup>o</sup> de l'article L. 242-5 susvisé prévoit que ces dispositifs peuvent être mis en œuvre au titre de la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés, en raison de leurs caractéristiques ou des faits qui s'y sont déjà déroulés, à des risques d'agression, de vol ou de trafic d'armes, d'êtres humains ou de stupéfiants, ainsi que la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords immédiats, lorsqu'ils sont particulièrement exposés à des risques d'intrusion ou de dégradation ; que le 2<sup>o</sup> du même article permet la mise en œuvre de ces dispositifs au titre de la sécurité des rassemblements de personnes sur la voie publique

ou dans les lieux ouverts au public ainsi que de l'appui des personnels au sol, en vue de leur permettre de maintenir ou de rétablir l'ordre public, lorsque ces rassemblements sont susceptibles d'entraîner des troubles graves à l'ordre public ;

**Considérant** que les soirées électorales rennaises ont précédemment donné lieu à des débordements aux soirs des deux tours de l'élection présidentielle de 2022 ; qu'au soir du 10 avril 2022 un cortège s'est spontanément formé, donnant lieu à la dégradation de des façades de banques, d'un bureau de police, d'un bar et du centre des congrès et à l'inflammation de barricades ; qu'au soir du 24 avril 2022 des éléments d'ultra-gauche se sont rassemblés place Sainte-Anne et, empêchés de déambuler en direction du centre-ville, ont lancé des projectiles sur les forces de l'ordre ;

**Considérant** qu'au soir du 1<sup>er</sup> tour du scrutin des législatives 2024, un rassemblement de 150 personnes s'est tenu place Sainte-Anne à compter de 19h30, donnant lieu à plusieurs feux de poubelles et au lancer de projectiles (bouteilles) sur les forces de l'ordre ;

**Considérant** qu'à l'issue du scrutin des élections européennes quatre manifestations dénonçant « les idées d'extrême droite » se sont produites à Rennes ; que le 20 juin 2024, l'appel, lancé par l'intersyndicale FSU-CGT-CFDT-FO-Solidaires35-Confédération paysanne à manifester et à déambuler « contre les idées d'extrême-droite » a été perturbé par quelque 20 personnes qui ont pris la tête du cortège, ont tenté à deux reprises de changer de parcours en défiant les forces de l'ordre, ont bloqué le parcours de la manifestation l'empêchant de se poursuivre et ont jeté des projectiles sur les forces de l'ordre ; qu'ainsi, à chaque fois qu'un rassemblement contre les idées d'extrême droite s'est formé à Rennes, il s'est accompagné de graves troubles à l'ordre public ; que le 15 juin 2024 à Rennes, lors de « la Marche des Fiertés LGBTI+ pride anti fascisme », de nombreuses dégradations par tags, collages sauvages et jets de peinture ont à nouveau été commises sur des bâtiments privés et publics tels que le bâtiment de France avenue Janvier, le musée des Beaux-arts ainsi que l'office notarial située boulevard de la Tour d'Auvergne où des individus ont brisé les vitrines avant de s'introduire dans le bâtiment et en saccager l'intérieur ; qu'il en résulte que tout rassemblement contre les idées d'extrême droite à venir présente des risques avérés de graves troubles à l'ordre public ; que le 12 juin 2024 à Rennes, lors de la manifestation intersyndicale « contre les idées d'extrême droite », de nombreuses dégradations par tags, collages sauvages et jets de peinture ont été commises sur des bâtiments privés et publics tels que le bâtiment information jeunesse situé cours des Alliés, le muret d'enceinte du lycée Emile Zola, la façade du musée des Beaux-arts, le bâtiment de La Poste place de la République ou encore le bureau de police Penhouet ainsi que sur nombre d'abris bus et vitrines de stations de métro ; que le 11 juin 2024, l'appel à manifester sur l'esplanade Charles De Gaulle à Rennes, lancé par l'intersyndicale FSU-CGT-FO-Solidaires35, s'est traduit par une déambulation de 3000 personnes qui a occasionné des dégradations sur les vitrines des commerces et des banques, ainsi que sur le mobilier urbain, à laquelle s'est ensuivi un rassemblement place Sainte Anne regroupant une centaine d'individus qui ont rassemblé des poubelles avant d'y mettre le feu, ont lancé des projectiles sur les forces de l'ordre et ont inscrit un tag sur un bureau de police ; que le 10 juin 2024, à la suite d'un rassemblement non déclaré à l'initiative de l'Union Pirate, 4000 personnes se sont massées place de la Mairie à Rennes avant de déambuler dans les rues de l'hyper-centre de Rennes où certains individus ont commis des exactions ; que des containers à poubelles ont ainsi été incendiés place Sainte-Anne ; qu'un horodateur a été détruit rue d'Échange et que des tags ont dégradé différentes façades notamment celle du tribunal administratif ; que lors des manifestations des 10, 11, 15 et 20 juin, l'usage des drones a permis une vision grand angle permettant d'anticiper et de limiter la mise en œuvre de barricades ;

**Considérant** que les sondages portant sur les prévisions de résultats des prochaines élections législatives laissent apparaître la possibilité d'un score élevé pour les partis classés à l'extrême droite ; que la proclamation des résultats le 7 juillet 2024 pourrait donc entraîner des manifestations générant des dégradations et des affrontements avec les forces de l'ordre ;

**Considérant** que l'hyper centre de Rennes, par sa configuration et ses bâtiments historiques, demeure exposé et vulnérable aux risques d'incendie ; que les participants aux exactions usent de barricades enflammées en proximité de bâtiments et zones sensibles à l'image de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2024, sur la place Sainte-Anne à Rennes où à la suite de l'incendie d'une barricade, des débris plastiques enflammés sont tombés sur les gaines techniques du métro nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers ; que cette intervention a été entravée par des jets de projectiles nécessitant l'intervention des forces de l'ordre pour sécuriser leur action ; que l'usage de drones permettrait seul de détecter rapidement les groupes à risques susceptibles de se livrer à des dégradations et à prendre à partie les forces de l'ordre ; que l'usage de drones permettrait aux forces de l'ordre de s'adapter au centre-ville qui se caractérise par un dédale de petites rues étroites ou le maillage du dispositif de vidéoprotection est incomplet ;

**Considérant** qu'à l'issue de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2024, à l'occasion d'un attroupement place Sainte-Anne, des militants d'ultra-gauche ont cassé deux caméras de vidéoprotection à coups de marteau et tenté d'incendier une troisième caméra, ce qui renforce la nécessité de disposer de moyens vidéos supplémentaires au dispositif de vidéoprotection diminué ;

**Considérant** par ailleurs que les forces de l'ordre sont toujours mobilisées pour faire face à la menace terroriste qui demeure actuelle et prégnante ;

**Considérant** que, compte-tenu des risques sérieux liés à ces rassemblements spontanés « contre les idées d'extrême droite » et de l'intérêt de disposer d'une vision en grand angle pour permettre le maintien et le rétablissement de l'ordre public tout en limitant l'engagement des forces au sol, le recours aux dispositifs de captation installés sur des aéronefs est nécessaire et adapté ; qu'il n'existe pas de dispositif moins intrusif permettant de parvenir aux mêmes fins ;

**Considérant** que la demande porte sur l'engagement de deux caméras aéroportées ; que les lieux surveillés seront strictement limités à cet événement et ces abords, où sont susceptibles de se commettre les atteintes que l'usage de la caméra aéroportée vise à prévenir ; que la durée de l'autorisation sera également limitée à la durée de l'événement ; qu'au regard des circonstances susmentionnées, la demande n'apparaît pas disproportionnée ;

**Considérant** que le recours à la captation d'images fera l'objet d'une information par plusieurs moyens adaptés ; qu'outre la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs, ce dispositif fera l'objet d'une information sur les réseaux sociaux ; que ces moyens d'information sont adaptés ;

**Sur proposition** de Mme la directrice de cabinet,

### **Arrêté**

**article 1<sup>er</sup>** La captation, l'enregistrement et la transmission d'images par la direction interdépartementale de la police nationale d'Ille-et-Vilaine, au titre de la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans le cadre de la sécurisation d'un rassemblement, sont autorisés à Rennes du dimanche 7 juillet 2024 à 18h00 au lundi 8 juillet 2024 à 02h00.

**Article 2** – Le nombre maximal de caméras pouvant procéder simultanément aux traitements mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> est fixé à deux caméras positionnés sur des drones de type « DJI mavic 3 ».

**Article 3** – La présente autorisation est limitée au périmètre formé par les voies suivantes : boulevard de la Tour d'Auvergne – place de Bretagne – pont de Bretagne – quai Saint-Cast – boulevard de Chézy – rue de Saint-Malo – rue de Saint-Martin – rue de Vincennes – rue Jean Guéhenno – boulevard de Sévigné – avenue de Grignan – rue de la Palestine – boulevard de la Duchesse Anne –

rue de Chateaudun – avenue du sergent Maginot – avenue Janvier – place de la Gare – boulevard de  
Beaumont – rue Raoul Dautry – boulevard du Colombier.

**Article 4** – Le registre mentionné à l'article L. 242-4 du code de la sécurité intérieure est transmis au représentant de l'État dans le département à l'issue de cet événement.

**Article 5** – Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs sur le site internet de la préfecture et peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 6** – Madame la directrice de cabinet et Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Rennes, le 03 JUL. 2024

Le Préfet,

Philippe GUSTIN

Délais et voies de recours

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-07-03-00001

2024-07-03

AP-Travaux-Interet-General-MSP-Legislatives





**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ N°  
déclarant « tâche d'intérêt général » les travaux  
de mise sous pli de la propagande électorale  
dans le cadre des élections des députés à l'Assemblée Nationale  
des 30 juin et 7 juillet 2024**

**Le préfet de la région Bretagne  
préfet d'Ille-et-Vilaine**

**Vu** le code du travail et notamment les articles L.5425-9, R5425-19 et R5425-20 ;

**Vu** le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale;

**Sur proposition de** Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

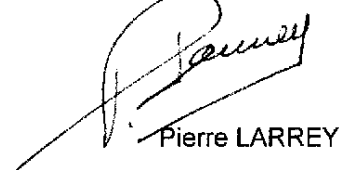
**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : sont déclarés « tâches d'intérêt général », les travaux de mise sous pli de la propagande électorale qui seront réalisés par les demandeurs d'emploi au mois de juin et juillet 2024, dans le cadre de la préparation des élections des députés à l'Assemblée Nationale des 30 juin et 7 juillet 2024.

**Article 2** : Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Monsieur le Directeur Régional de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Directeur de Pôle Emploi.

Fait à Rennes, le 3 juillet 2024

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Pierre LARREY

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-07-02-00005

Arrêté fixant la liste des candidatures  
définitivement enregistrées pour le second tour  
dans le département d'Ille-et-Vilaine pour  
l'élection des députés à l'Assemblée Nationale



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRÊTÉ N°35-2024-07-02-00005

**Fixant la liste des candidatures définitivement enregistrées pour le second tour dans le département d'Ille-et-Vilaine pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale**

### LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

**Vu** le code électoral, notamment son article R. 101 ;

**Vu** le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;

**Vu** la circulaire ministérielle n° NOR/IOMA2415691J du 11 juin 2024 relative à l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

**Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

### ARRÊTE

**Article 1 :** La liste des candidatures pour le département d'Ille-et-Vilaine, définitivement enregistrées à l'occasion de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale pour le second tour le 7 juillet 2024 est fixée en annexe.

**Article 2 :** L'ordre des candidats retenu pour le premier tour est conservé entre candidats restant en présence. L'ordre d'attribution des emplacements d'affichage est également celui retenu pour la disposition des bulletins sur la table de décharge à l'intérieur des bureaux de vote.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié et affiché immédiatement dans chaque mairie du département. Un exemplaire sera, par ailleurs, déposé sur la table de chaque bureau de vote le jour du scrutin. Entreront seuls en compte, lors du dépouillement du scrutin, les bulletins des candidats susnommés.

**Article 4** : Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, les sous-préfets et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 2 juillet 2024

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



• Pierre LARREY

Délais et voies de recours

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet

---

# Législatives 2024

Tour 2 - 07 juillet 2024

LISTE DES CANDIDATURES

Législatives

35 Ille-et-Vilaine

**35 - Ille-et-Vilaine**

**3501 - 1ère circonscription**

**1 siège(s) à pourvoir**

1 Mme MESMEUR Marie

Remplaçant : M. DUHAMEL Malou

5 M. BOUCHER Nicolas

Remplaçant : Mme FLORET-BOURUMEAU Karine

7 Mme REY DU BOISSIEU Jeanne

Remplaçant : M. ANGUÉ Sébastien

**35 - Ille-et-Vilaine****3502 - 2ème circonscription****1 siège(s) à pourvoir**

3 Mme MAILLART-MÉHAIGNERIE Laurence

Remplaçant : M. DESMIDT Yves

4 Mme VANHAECKE Bérénice

Remplaçant : M. SACHOT Martin

5 M. LAHAIS Tristan

Remplaçant : Mme JOUCAN Isabelle

**35 - Ille-et-Vilaine****3503 - 3ème circonscription**

---

**1 siège(s) à pourvoir**

1 Mme D'ORSANNE Virginie

Remplaçant : M. DELPLANS Richard

2 Mme FAILLÉ Charlotte

Remplaçant : M. BONNINEAU Alex

4 Mme ROUAUX Claudia

Remplaçant : M. SOHIER Benoît

---



**35 - Ille-et-Vilaine**

**3504 - 4ème circonscription**

---

**1 siège(s) à pourvoir**

3 M. FRANÇOIS Jacques

Remplaçant : M. RACINEUX Elouan

4 Mme HIGNET Mathilde

Remplaçant : M. LE GALL Jean-Marie

**35 - Ille-et-Vilaine**

**3505 - 5ème circonscription**

---

**1 siège(s) à pourvoir**

3 Mme GILOIS Françoise

Remplaçant : M. MARESCHI Jean

4 Mme LE NABOUR Christine

Remplaçant : M. RÉGNIER Teddy

---

**35 - Ille-et-Vilaine**

**3506 - 6ème circonscription**

---

**1 siège(s) à pourvoir**

3 M. MARION Tangi

Remplaçant : Mme PENNELLE Céline

5 M. BENOIT Thierry

Remplaçant : M. DEWASMES Pascal

**35 - Ille-et-Vilaine**

**3507 - 7ème circonscription**

---

**1 siège(s) à pourvoir**

1 M. LEMOINE Dylan

Remplaçant : M. CAZAL Olivier

2 M. BOURGEAUX Jean-Luc

Remplaçant : M. LURTON Gilles

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-07-02-00010

ListeERP2024 RAA



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
fixant pour l'année 2024 la liste  
des Établissements Recevant du Public**

**Le préfet de la région Bretagne  
préfet d'Ille-et-Vilaine**

**Vu** le code de la sécurité intérieure ;

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 143-1 à L.143-3, R.143-1 à R.146-35 et en particulier l'article R.143-40 ;

**Vu** le décret n°95-260 du 08 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

**Vu** le décret ministériel du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Philippe GUSTIN en qualité de préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), notamment les articles PE1 à PE 3 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2021-1327 du 27 décembre 2021 renouvelant la composition de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 17 juin 2024 donnant délégation de signature à Madame Élise DABOUIS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le rapport présenté par le groupement prévention du service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, lors de la réunion de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) du 14 mars 2024 et contenant la liste des établissements recevant du public en Ille-et-Vilaine ;

**Vu** l'avis favorable de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) en date du 14 mars 2024 ;

**Sur proposition de** Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : la liste des établissements recevant du public dans le département d'Ille-et-Vilaine est arrêtée pour l'année 2024 conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Celle-ci intègre :

- tous les établissements recevant du public du premier groupe ;
- les établissements recevant du public du deuxième groupe à l'exclusion de ceux ne disposant pas d'hébergement.

**Article 2** : cette liste est consultable sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Article 3** : Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine et Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le 02 JUIL. 2024

Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Élise DABOUIS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.  
Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai du recours contentieux, un recours gracieux auprès de mes services.  
Ce recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la notification de ma réponse ou de la décision implicite de rejet née, à l'expiration d'un délai de deux mois, du silence gardé sur ce recours gracieux.

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
ACIGNE	2 rue du Stade	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DU CHEVRE	R	Cat. 3
ACIGNE	4 rue du Stade	SALLE OMNISPORTS DU CHEVRE COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 2
ACIGNE	rue du Stade - Place Françoise Dolto	RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE	N	Cat. 3
ACIGNE	rue de la Verdaudais	COMPLEXE SPORTIF DE LA LANDE GUERIN	X	Cat. 3
ACIGNE	Louvigne	GITE D'ETAPE DE LOUVIGNE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
ACIGNE	avenue Abbé Barbedet	LA PASSERELLE - POLE ENFANCE - MEDIATHEQUE ET SALLE ANNIE BROWN	S	Cat. 3
ACIGNE	La lande guerin	SALLE MULTIFONCTIONS TRIPTIK	L	Cat. 2
ACIGNE	avenue Abbé Barbedet	ECOLE MATERNELLE DU CHAT PERCHE	R	Cat. 4
ACIGNE	rue du Stade	CINEMA LE FOYER	L	Cat. 3
ACIGNE	9 avenue Abbe Barbedet	SALLES GLENMOR ET DU MOULINET	L	Cat. 4
ACIGNE	11 rue Saint Georges - Allée des Tilleuls	ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC (PRIMAIRE)	R	Cat. 4
ACIGNE	11 rue Saint Georges - Allée des Tilleuls	ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC (MATERNELLE)	R	Cat. 4
ACIGNE	2 rue Germaine Tillion	EHPAD L'ADAGIO	J	Cat. 4
ACIGNE	1 rue Saint Louis	EGLISE D'ACIGNE	V	Cat. 3
AMANLIS	place Centrale	SALLE POLYVALENTE ET REfectoire SCOLAIRE	L	Cat. 4
AMANLIS	rue du Bois Teilleul	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 4
AMANLIS	1 place du Relais	BAR RESTAURANT "LE RELAIS"	N	Cat. 4
ANDOUILLE NEUVILLE	lieu-dit La Lande De Princé	LE LUTECIA (DISCOTHÈQUE)	P	Cat. 2
VAL COUESNON	9 rue de Fougères	HOPITAL RENE LE HERISSE CONVALESC/RÉÉDUC	U	Cat. 4
VAL COUESNON	9 rue de Fougères	HOPITAL RENE LE HERISSE - MÉDECINE	U	Cat. 4
VAL COUESNON	9 rue de Fougères	CH DES MARCHES DE BRETAGNE EHPAD LOYSANCE	U	Cat. 4
VAL COUESNON	5 rue de Fougères	RESTAURANT SCOLAIRE - CERCLE ANTRAINAIS	L	Cat. 3
VAL COUESNON	rue Jean-Marie Laloy	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 3
VAL COUESNON	11 rue de l'Aumallerie	EDEFS- I.M.E. LA CHAPERONNIERE - INTERNAT	J	Cat. 5 - local à sommeil
VAL COUESNON	place de l'église	EGLISE D'ANTRAIN	V	Cat. 3
VAL COUESNON	18 rue de Fougères	CARREFOUR CONTACT	M	Cat. 3
VAL COUESNON	2 rue des sabotiers	SALLE DE L'INDEPENDANTE ANTRAINAISE	L	Cat. 4
VAL COUESNON	lieu-dit Bonnefontaine	CHATEAU DE BONNEFONTAINE - BATIMENT ORANGERIE	L	Cat. 4
VAL COUESNON	lieu-dit Bonnefontaine	CHATEAU DE BONNEFONTAINE - BATIMENT METAIRIE	L	Cat. 4
VAL COUESNON	rue de Fougères	POLE SOCIAL ET SOLIDARITE	L	Cat. 3
VAL COUESNON	place de l'église Saint Ouen	EGLISE SAINT OUEN	V	Cat. 3
VAL COUESNON	12 rue d'Antrain	SALLE POLYVALENTE ET CANTINE SCOLAIRE "ST OUEN LA ROUERIE"	L	Cat. 4
VAL COUESNON	7 rue de la Libération	COLLEGE PIERRE PERRIN	R	Cat. 4
VAL COUESNON	5 rue du Docteur Bertin	MAIRIE (SALLE POLYV. & BIBLIOTHEQUE)	L	Cat. 4
VAL COUESNON	rue de la Montjoie	SALLE DES SPORTS DE TREMBLAY	X	Cat. 3
VAL COUESNON	La Lande	HOTEL RESTAURANT DISCOTHEQUE ROC LAND	O	Cat. 2
VAL COUESNON	rue du Docteur Bertin	EGLISE SAINT-MARTIN QUARTIER TREMBLAY	V	Cat. 3
VAL COUESNON	route d'Antrain	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
VAL COUESNON	20 rue Vincent Grelle	EHPAD "LES LANDES"	J	Cat. 4
VAL COUESNON	20 rue Vincent Grelle	FOYER DE VIE "LE CHEMIN DES ILES"	J	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

1/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
VAL COUESNON	rue des Trembles	SALLE MULTIACTIVITES	L	Cat. 2
ARGENTRE DU PLESSIS	1 rue d'Anjou	LE CHEVAL BLANC (HÔTEL RESTAURANT)	O	Cat. 5 - local à sommeil
ARGENTRE DU PLESSIS	boulevard du Maine - lieu-dit le Franchet	PISCINE AQUATIDE	X	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	54 rue Alain D'Argentré	GROUPE SCOLAIRE LA SALLE SAINT JOSEPH (BÂTIMENT ÉCOLE PRIMAIRE)	R	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	54 rue Alain d'Argentré	GROUPE SCOLAIRE LA SALLE SAINT JOSEPH (BÂTIMENT A-COLLÈGE)	R	Cat. 3
ARGENTRE DU PLESSIS	54 rue Alain d'Argentré	GROUPE SCOLAIRE LA SALLE SAINT JOSEPH (BÂTIMENT B-COLLÈGE)	R	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	54 rue Alain d'Argentré	GROUPE SCOLAIRE LA SALLE SAINT JOSEPH (BÂTIMENT RESTAURATION SCOLAIRE)	N	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	54 rue Alain d'Argentré	GROUPE SCOLAIRE LA SALLE SAINT JOSEPH (BÂTIMENT C-COLLÈGE)	R	Cat. 3
ARGENTRE DU PLESSIS	rue Henri Matisse	ECOLE PUBLIQUE J.L. ETIENNE SITE MATISSE	R	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	5 rue Ambroise Paré	EHPAD LA SAINTE FAMILLE	J	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	10 rue des sports	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	6 rue Ambroise Pare	CINEMA ET SALLE DE SPORT	L	Cat. 3
ARGENTRE DU PLESSIS	rue Ambroise Pare	SALLE POLYVALENTE OUESSANT	L	Cat. 3
ARGENTRE DU PLESSIS	3 place du Général De Gaulle	MAGASIN UTILE [EX COCCINELLE EXPRESS]	M	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	boulevard Sévigne	CENTRE CULTUREL LE PLESSIS SEVIGNE	L	Cat. 2
ARGENTRE DU PLESSIS	24 rue d'Anjou	RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE JEUX	N	Cat. 4
ARGENTRE DU PLESSIS	8 rue des sports	INTERMARCHE	M	Cat. 2
ARGENTRE DU PLESSIS	4 rue Ambroise Pare	ECOLE MATERNELLE LA SALLE ST JOSEPH	R	Cat. 4
AVAILLES SUR SEICHE	1 rue Puits Geffard	EHPAD SAINT JOSEPH	U	Cat. 4
AVAILLES SUR SEICHE	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
AVAILLES SUR SEICHE	lieu-dit Le Plantis	GITE DES HIRONDELLES	PE	Cat. 5 - local à sommeil
BAGUER MORVAN	2 chemin du Heron	EHPAD SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE	U	Cat. 4
BAGUER MORVAN	11 rue du General de Gaulle	SALLE DES LOISIRS	L	Cat. 3
BAGUER MORVAN	rue Amiral Duperre	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
BAGUER MORVAN	1 place de l'Eglise	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
BAGUER MORVAN	Le Bourg	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
BAGUER MORVAN	11 rue du General de Gaulle	SALLE POLYVALENTE LE GRAND VERGER	L	Cat. 3
BAGUER PICAN	rue des Rosiers	SALLE DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 4
BAGUER PICAN	rue des Sports	SALLE INTERGENERATIONNELLE MULTIFONCTIONS	L	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	rue Sainte Emerance	LYCEE TECHNIQUE "LA NOE ST YVES" - VILLAGE DORTOIRS	R	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	parc d'activités Chateau Gaillard	LECLERC CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
BAIN DE BRETAGNE	27 rue du Général Patton	RESTAURANT SCOLAIRE PUBLIC	N	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	Parc d'activités Château Gaillard	SPORT 2000 (EX KOODZA)	M	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	2 rue Hippolyte Filloux	HOPITAL ST THOMAS (STE THÉRÈSE/ST MICHEL)	J	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	rue Hippolyte Filloux	HOPITAL ST THOMAS DE VILLENEUVE - BT NOTRE DAME	U	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	rue Hippolyte Filloux	HOPITAL SAINT THOMAS DE VILLENEUVE - BT SAINTE ANNE	U	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	24 rue du Chêne Vert	COLLEGE PUBLIC "LE CHENE VERT"	R	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	rue du Chene Vert	COMPLEXE SPORTIF SALLE HENRI DUKAERT	X	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	6 rue du Docteur Haicault	ECOLE MATER ET PRIM SAINTE ANNE	R	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	rue du Chene Vert	INTERMARCHE CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

2/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BAIN DE BRETAGNE	Le Chêne Vert	SALLE OMNISPORT CHENE VERT - SALLE COLLÈGE	X	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	Le Chêne Vert	SALLE OMNISPORT CHENE VERT - DU LYCÉE	X	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	9 place Henri IV, Angle Rue des Tanneries	HOTEL RESTAURANT LA CROIX VERTE	O	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	RN 137 - Aire de service Pomméniac	MAGASIN-RESTAURANT STATION SERVICE TOTAL	M	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	La Croix Rouge	SALLE DES FETES	L	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	6 rue de l'Hôtel de Ville	COLLEGE PRIVE SAINT JOSEPH - BT C,D,E,F	R	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	6 rue de l'Hôtel de Ville	COLLEGE PRIVE SAINT JOSEPH - BÂTIMENT K	X	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	rue de l'hôtel de ville	COLLEGE ST JOSEPH - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	27 avenue du General Patton	GROUPE SCOLAIRE HENRI GUERIN	R	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	avenue du Bois Greffier	LYCEE JEAN BRITO	R	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	Parc d'Activités de Château Gaillard	ALDI MARCHE (MAGASIN)	M	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	Parc d'activités de Château Gaillard 2	DISTRI CENTER	M	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	5 rue du Chene Vert	CINEMA LE SCENARIO	L	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	parc d'activités Château Gaillard	MAGASIN MONSIEUR BRICOLAGE	M	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	Parc d'activités Château Gaillard	MAGASIN DARTY	M	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	Parc d'activités de Château Gaillard	MAGASIN CHAUSSE EXPO (EX VICE VERSA)	M	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	rue de la Guedelais	GROUPE SCOLAIRE GUEDELAIS	R	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	La Robinais	CHATEAU DE LA ROBINAIS	CTS	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	Zone Commerciale Château Gaillard	MAGASIN CACHE-CACHE MULTISTORE	M	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	11 place Henri Quatre	HOTEL LE RELAIS DES MOULINS	O	Cat. 5 - local à sommeil
BAIN DE BRETAGNE	parc d'activités Chateau Gaillard	CENTRAKOR	M	Cat. 2
BAIN DE BRETAGNE	10 rue de la Seine	ACTION (GROUPEMENT DE CELLULE)	M	Cat. 3
BAIN DE BRETAGNE	parc d'activités Chateau Gaillard	RESTAURANT MAC DONALD'S	N	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	10 parc d'activités Chateau Gaillard	RESTAURANT BUFFALO GRILL	N	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	allée des Courbettieres	FOYER DE VIE ET D'HEBERGEMENT POUR ADULTES HANDICAPES	J	Cat. 4
BAIN DE BRETAGNE	1 rue de la Seine	GAMM VERT - CORNER FRAIS D'ICI	M	Cat. 4
BAINS SUR OUST	rue de Munchhouse	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
BAINS SUR OUST	rue de Ranpono	SALLE POLYVALENTE ANNEXE (STRUCTURE ALU CTS)	L	Cat. 3
BAINS SUR OUST	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
BAINS SUR OUST	16 rue de Munchhouse	SALLE DES SPORTS	X	Cat. 3
BAINS SUR OUST	La Roche du Theil	CENTRE SPIRITUEL LA ROCHE DU THEIL	R	Cat. 4
BAIS	17 rue de la Fontaine	EHPAD ABBE MARCEL DEHOUX	J	Cat. 4
BAIS	place de l'Ancien Marché	EGLISE SAINT MARS	V	Cat. 3
BAIS	rue du Trésor	ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE J. PREVERT	R	Cat. 4
BAIS	lieu-dit la Tresse (RD 95 : route de Louvigné-de-Bais)	SALLE POLYVALENTE UNISSON	L	Cat. 3
BAIS	41 rue de la Fontaine	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
BALAZE	rue Abbe Lizion	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
BALAZE	rue Abbe Brohan	RESTAURANT COMMUNAL - SALLE MOTRICITÉ	R	Cat. 4
BALAZE	rue Saint Martin	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

3/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BALAZE	51 rue Saint Martin	HALLE DES SPORTS	X	Cat. 4
BAULON	allée des Lauriers	HALLE MULTISPORTS	X	Cat. 4
BAULON	12 rue du Bignon	MAISON FAMILIALE RURALE - INTERNAT	R	Cat. 4
BAULON	10 rue Philippe	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
BAULON	rue Philippe	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
BAULON	lieu-dit Jaunel	GÎTE D'ÉTAPE JAUNEL	PE	Cat. 5 - local à sommeil
LA BAUSSAINE	Le Bourg	SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	L	Cat. 4
LA BAZOUGE DU DESERT	3 rue Langlet	SALLE DE SPORTS ET DES FETES LE POURPRIS	L	Cat. 3
LA BAZOUGE DU DESERT	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
BAZOUGES LA PEROUSE	9 avenue de Combourg	EHPAD BATIMENT VILLECARTIER	J	Cat. 4
BAZOUGES LA PEROUSE	25 rue du Maine	FOYER COMMUNAL - SALLE DES FETES	L	Cat. 3
BAZOUGES LA PEROUSE	9 avenue de Combourg	FOYER DE VIE - BÂTIMENT ANNEXE	J	Cat. 5 - local à sommeil
BAZOUGES LA PEROUSE	9 avenue de Combourg	FOYER DE VIE - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
BAZOUGES LA PEROUSE	9 avenue de Combourg	FOYER DE VIE - BÂTIMENT D'HÉBERGEMENT	J	Cat. 4
BAZOUGES LA PEROUSE	rue de l'Eglise	EGLISE SAINT PIERRE / SAINT PAUL	V	Cat. 2
BAZOUGES LA PEROUSE	lieu-dit Le Moulin De La Forêt - Rue de la Forêt	SALLE DES SPORTS	X	Cat. 4
BEAUCE	28 rue de Bretagne	HOTEL IBIS [EX MAINHOTEL]	O	Cat. 3
BEAUCE	allée des Acacias	SALLE DE SPORT / SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
BEAUCE	rue de Bretagne	ECOLE PUBLIQUE RENE GUY CADOU	R	Cat. 4
BECHEREL	2 rue Faubourg Berthault	EHPAD RESIDENCE DE LA VALLEE	J	Cat. 4
BECHEREL	rue de la Roncette	SALLE DE L' ESPERANCE	L	Cat. 4
BECHEREL	chemin de la roncette	ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
BEDEE	1 rue Joseph Filaux	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (3 BÂTIMENTS)	R	Cat. 4
BEDEE	15 rue de Bretagne	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
BEDEE	10 rue de Bretagne	STADE EDMOND BLANCHET - COSEC	X	Cat. 2
BEDEE	14 place de l'église	HOTEL.COM	O	Cat. 4
BEDEE	place du Lt Louessard - Rue de Dinan	MAGASIN CARREFOUR CONTACT	M	Cat. 3
BEDEE	3 rue Joseph Filaux	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE - MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4
BEDEE	7 place de l'Eglise	RESTAURANT DE L'HORLOGE	N	Cat. 3
BEDEE	rue du Chenot - ZA de la Retaudais	RESTAURANT RESTECO	N	Cat. 4
BEDEE	20 rue de Rennes	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
BEDEE	lieu-dit le Gouzet	JARDINERIE AMIS VERTS	M	Cat. 3
BEDEE	le Gouzet - angle RD 125 et RD 72	DISTRICENTER	M	Cat. 3
BEDEE	lieu dit LE GOUZET	SPORT 2000	M	Cat. 4
BEDEE	zone Commerciale Du Gouzet	MR.BRICOLAGE	M	Cat. 3
BEDEE	ZA LE GOUZET	DARTY	M	Cat. 4
BETTON	5 rue de la Motte D'Ille	CENTRE HABITAT MOTTE D'ILLE (PRINCIPAL)	J	Cat. 4
BETTON	5 rue de la Motte D'Ille	CENTRE HABITAT MOTTE D'ILLE (MAISON)	PE	Cat. 5 - local à sommeil
BETTON	1 rue d'Iroise	EHPAD RESIDENCE KERELYS	J	Cat. 4
BETTON	lieu-dit Pluvignon	DECATHLON	M	Cat. 1

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

4/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BETTON	10 rue du Tregor	ESPACE ANITA CONTI	L	Cat. 3
BETTON	Zac de Pluvignon	MAGASIN VERT	M	Cat. 3
BETTON	ZAC de Pluvignon	LEROY MERLIN	M	Cat. 1
BETTON	12 route du Gacet	RESIDENCE DE LA LANDE	J	Cat. 4
BETTON	rue de la Côte D'Émeraude	COMPLEXE SPORTIF LA TOUCHE	X	Cat. 2
BETTON	16 avenue de Moretonhampstead	EHPAD RESIDENCE DE L'ILLE	J	Cat. 4
BETTON	avenue Mozart	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 3
BETTON	7 rue de la Rabine	GROUPE SCOLAIRE DES OMBLAIS-ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 3
BETTON	7 rue de la Rabine	GROUPE SCOLAIRE DES OMBLAIS-MATERNELLE	R	Cat. 3
BETTON	7 rue de la Rabine	GROUPE SCOLAIRE DES OMBLAIS-ECOLE MATERNELLE PROVISoire (EX RESTAURATION)	R	Cat. 4
BETTON	rue de la Rabine	COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT	R	Cat. 3
BETTON	3 rue des Marronniers	GROUPE SCOLAIRE LA HAYE RENAUD - ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 4
BETTON	1-3 rue des Marronniers	GROUPE SCOLAIRE LA HAYE RENAUD - LOCAL D'ENSEIGNEMENT - BAT. MODULAIRE	R	Cat. 4
BETTON	place du Général De Gaulle	SALLE LA CONFLUENCE - MAIRIE	L	Cat. 2
BETTON	rue du Tregor	CINEMA LE TRISKEL	L	Cat. 4
BETTON	place de l'Eglise	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
BETTON	Lieu-dit Les Mézières	GROUPE SCOLAIRE DES MEZIERES	R	Cat. 4
BETTON	10 route du Gacet	FOYER ANDRÉ BRETON	J	Cat. 5 - local à sommeil
BETTON	rue du Vau Chalet	COMPLEXE SPORTIF DES OMBLAIS-VAU CHALET	X	Cat. 3
BETTON	avenue de Moretonhampstead	COMPLEXE SPORTIF DES OMBLAIS - SALLE OMBLAIS 1	X	Cat. 3
BETTON	2 rue du Trieux	GROUPE SCOLAIRE RAOUL FOLLEREAU	R	Cat. 3
BETTON	6 route du Gacet	MAS TY HEOL-CH G.REGNIER	U	Cat. 4
BETTON	Bourg nouveau	FOYER ADAPEI DE LA BUSNELAIS	J	Cat. 4
BETTON	lieu-dit La Chaperonnais	FERME DE LA CHAPERONNAIS (CLSH)	R	Cat. 4
BETTON	1 avenue de Moretonhampstead	SALLE OMNISPORT (OMBLAIS 2)	X	Cat. 3
BILLE	rue de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
BILLE	10 rue de la Chapellenie	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
BOISGERVILLY	1 rue de la Croix Balou	GROUPE SCOLAIRE LA ROSE DES VENTS	R	Cat. 3
BOISTRUDAN	2 place de la Mairie	SALLE POLYVALENTE MAIRIE - BIBLIOTHÈQUE	L	Cat. 4
BONNEMAIN	Le Bourg - Rte de Combourg	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
BONNEMAIN	La Nouvais	DOMAINE DES ORMES (HÔTEL LE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
BONNEMAIN	lieu-dit La Nouvais	DOMAINE DES ORMES - DOME	X	Cat. 2
LA BOSSE DE BRETAGNE	Lieu-dit "La Perrière"	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LA BOUEXIERE	46 rue de la Foret	INTERMARCHÉ	M	Cat. 4
LA BOUEXIERE	La Roche Pointue	SALLE DE LA ROCHE POINTUE	L	Cat. 4
LA BOUEXIERE	rue Saint Martin	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
LA BOUEXIERE	Le Carfour	REY LE ROUX (CENTRE MÉDICAL) - UF2	U	Cat. 4
LA BOUEXIERE	rue des ecoles	GROUPE SCOLAIRE C. TILLON BT PRINCIPAL	R	Cat. 3
LA BOUEXIERE	rue du Stade	SALLE POLYVALENTE "ANDRE BLOT"	L	Cat. 3
LA BOUEXIERE	52 rue Jean Marie Pavy	EHPAD RESIDENCE DU VAL CHEVRE	J	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

5/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LA BOUEXIERE	20 rue Jean Marie Pavy	CENTRE ASSOCIATIF ET CULTUREL MAISONNEUVE	S	Cat. 4
LA BOUEXIERE	rue du Stade	COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN	X	Cat. 3
LA BOUEXIERE	Le Drugeon	GITE DE GROUPE LE DRUGEON (BÂT ANCIEN)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LA BOUEXIERE	lieu-dit Le Drugeon	GITE GROUPE LE DRUGEON (BT NEUF)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LA BOUEXIERE	5 rue des Ecoles	FOYER RURAL	L	Cat. 4
LA BOUEXIERE	Le Carfour	REY LE ROUX - RESIDENCE D'ACCUEIL LES COURTILS	J	Cat. 4
LA BOUEXIERE	rue des Bruyeres	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
BOURGBARRE	8 rue Frédéric Lanne	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
BOURGBARRE	5 rue des Sports	LES DOMES DE L'ISE (EX EQUIPEMENT ASSOCIATIF)	L	Cat. 3
BOURGBARRE	rue Georges Brassens	COMPLEXE SPORTIF & SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
BOURG DES COMPTES	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
BOURG DES COMPTES	passage de Tertre	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 3
BOURG DES COMPTES	Les Noes	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
BOURG DES COMPTES	rue de la Courbe	EHPAD MAISON DES RONDINES	J	Cat. 4
BOURG DES COMPTES	20 A rue de la Courbe	GROUPE SCOLAIRE LES RONDINES	R	Cat. 3
LA BOUSSAC	23 route de Fougères	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
LA BOUSSAC	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
BOVEL	5 rue de l'Ecole	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	11 rue de Bruz	SALLES DE REUNION DU PRESBYTERE	L	Cat. 4
BREAL SOUS MONTFORT	place Saint Malo	EGLISE	V	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	rue de Bruz	COMPLEXE SPORTIF BESSON	X	Cat. 2
BREAL SOUS MONTFORT	7 rue des Ecoles	G.S. PIERRE LEROUX - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	7 rue des Ecoles	GROUPE SCOLAIRE PIERRE LEROUX - MATERNELLE	R	Cat. 4
BREAL SOUS MONTFORT	7 rue des ecoles	G.S. PIERRE LEROUX - RESTAURATION	N	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	Les Mille Fosses	CENTRE DE LOISIRS DES BRUYERES	R	Cat. 4
BREAL SOUS MONTFORT	115 Les Ponciaux	LE PLAISIR CLUB (EX LE DESIRX)	P	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	2 rue croix du Hindré- Parc du Hindré	WELDOM	M	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	53 rue de montfort Le Pommeret r	CARREFOUR MARKET (EX CHAMPION)	M	Cat. 2
BREAL SOUS MONTFORT	2 Bis rue de Bruz	MAISON DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	30 rue DE LA PETITE MOTTE	CINEMA LA BOBINE	L	Cat. 3
BREAL SOUS MONTFORT	7 rue Jeanne D'Arc	ESPACE BROCELIANDE - THEATRE LE GRILLON	L	Cat. 4
BREAL SOUS MONTFORT	7 rue Jeanne d'Arc	ESPACE BROCELIANDE - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 2
BREAL SOUS MONTFORT	8 rue de la Costardais	COLLEGE FRANCOISE ELIE	R	Cat. 2
BREAL SOUS MONTFORT	rue de la Costardais	SALLE DE SPORTS ET ANNEXES	X	Cat. 3
BREAL SOUS VITRE	rue de la Mairie	MAIRIE - SALLE POLYVALENTE - L1 § 1F - CANTINE	L	Cat. 4
BRECE	rue du Languedoc	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 2
BRECE	rue des 4 vents	GROUPE SCOLAIRE	R	Cat. 4
BRETEIL	rue Les Vilberthes	SALLE POLYVALENTE YVON CHARLES-RESTAURANT SCOLAIRE	L	Cat. 3
BRETEIL	Le Bourg	EGLISE SAINT-MALO	V	Cat. 3
BRETEIL	8 rue de Montfort	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DES TROIS RIVIERES	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

6/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BRETEIL	8 rue de Montfort	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES TROIS RIVIERES	R	Cat. 4
BRETEIL	lieu-dit Launay Quéro	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
BRIE	route de Rennes - "Lieu-dit Le Hardier"	MAGASIN WELDOM	M	Cat. 2
BRIE	4 rue du Prieure	SALLE MULTIFONCTIONS DE L'ABRI DE L'ISE	L	Cat. 3
BRIELLES	47 rue d'Anjou	SALLE POLYVALENTE DU VAL FLEURI L1§1F	L	Cat. 4
BRUC SUR AFF	4 place Jacques Prevert	SALLE POLYVALENTE ET ASSOCIATIVE	L	Cat. 3
LES BRULAIS	Le Bois	HIPPODROME DES BRUYERES - HALL DES PARIS ET RESTAURANT	L	Cat. 1
BRUZ	Le Bourg	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 2
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - ESPACE BRETAGNE	N	Cat. 3
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 1 + RING	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - ACCUEIL ET BATIMENT DE LIAISON	L	Cat. 3
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 2-3	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 4	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 5	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 7/8	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS (HALL 9 - MUSIKHALL)	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALLS 10A & 10B	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - HALL 11	T	Cat. 1
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS - BAT CENTRAL PARC	N	Cat. 3
BRUZ	La Haie Gautrais	PARC EXPOSITIONS ENCEINTE DU PARC	PA	Cat. 1
BRUZ	rue Pierre De Coubertin	LYCEE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT E)	R	Cat. 4
BRUZ	3 rue Pierre De Coubertin	LYCEE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT F)	R	Cat. 4
BRUZ	rue Pierre De Coubertin	LYCEE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT RESTAURATION)	N	Cat. 3
BRUZ	6 rue des Frères Montgolfier	FACULTE DES METIERS DE KER LANN	R	Cat. 1
BRUZ	lieu-dit La Pommeraie	LE MANOIR DE LA POMMERAIE (RÉSIDENCE HOTELIÈRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit La Pommeraie	LE MANOIR DE LA POMMERAIE (RÉSIDENCE HOTELIÈRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit La Pommeraie	LE MANOIR DE LA POMMERAIE (RÉSIDENCE HOTELIÈRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	mail de l'Île Aux Moines	GROUPE SCOLAIRE DU VERT BUISSON	R	Cat. 3
BRUZ	3 rue Pierre de Maupertuis -Campus de Ker Lann	CAMPUS ACADEMY RENNES	R	Cat. 3
BRUZ	ZAC du Vert Buisson	CAP VERT CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
BRUZ	Campus de Ker Lann - Rue Henri Moissan	CFAI BRETAGNE UIMM	R	Cat. 3
BRUZ	30 rue Charles Coudé	BRIT HOTEL KER LANN AÉROPORT	O	Cat. 3
BRUZ	Le Grand Patis, route de Laillé	CENTRE DE LONG SEJOUR RENE CASSIN	U	Cat. 4
BRUZ	Le Haut Carce	LE LOGIS DU HAUT CARCE	R	Cat. 4
BRUZ	19 Campus de Ker Lann/Contour St Exupéry	TI MIAM	N	Cat. 4
BRUZ	avenue Lavoisier/rue du Champ Niguel	LYCEE ANITA CONTI- RESTAURATION	N	Cat. 3
BRUZ	avenue Lavoisier / Rue du Champ Niguel	LYCEE ANITA CONTI- BATIMENT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 2
BRUZ	2 esplanade Colette BESSON	JEANNE D'ARC DE BRUZ (SALLE ASSOCIATION)	L	Cat. 3
BRUZ	rue du Champ Niguel - Av Lavoisier	SALLE COLETTE BESSON	X	Cat. 3
BRUZ	59 avenue Alphonse Legault	MAISON DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

7/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BRUZ	Lieu-dit "La Haye de Pan"	LE MARCHE AUX AFFAIRES (EX GAM VERT ET HORTALIS)	M	Cat. 3
BRUZ	contour Antoine De Saint Exupéry	ECOLE DES AVOCATS - EDAGO	R	Cat. 3
BRUZ	1 Bis avenue Alphonse Legault	GROUPE SCOLAIRE LA PROVIDENCE PRIMAIRE/MATERNELLE	R	Cat. 3
BRUZ	lieu-dit Fénicat	PONEY-CLUB FENICAT - BÂTIMENT EST "LE LOGIS"	R	Cat. 4
BRUZ	lieu-dit Fénicat	PONEY-CLUB FENICAT - BÂTIMENT OUEST "LA CHAUMIERE"	R	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	5 avenue Alphonse Legault	MAISON DES ENFANTS - BÂTIMENT 1	R	Cat. 4
BRUZ	5 avenue alphonse Legault (vau gaillard	MAISON DES ENFANTS - BÂTIMENT 2	R	Cat. 4
BRUZ	2 rue Emile Despres	ECOLE PRIMAIRE JACQUES PREVERT	R	Cat. 4
BRUZ	16 rue Jules Tricault	ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT	R	Cat. 4
BRUZ	rue Pierre de Coubertin	STADE BELLIARD -SALLE TABARLY	X	Cat. 2
BRUZ	rue du 8 mai 1944	STADE BELLIARD - SALLE CHARLES JOLY	X	Cat. 3
BRUZ	rue du 8 mai 1944	STADE BELLIARD - VESTIAIRES	X	Cat. 4
BRUZ	rue du 8 mai 1944	STADE BELLIARD - SALLE CHANTAL MAUDUIT	X	Cat. 3
BRUZ	rue du 8 mai 1944	STADE BELLIARD - ENCEINTE DU STADE	PA	Cat. 1
BRUZ	10 avenue du Général de Gaulle	CENTRE D'ANIMATION DU GRAND LOGIS	L	Cat. 2
BRUZ	avenue Alphonse LEGAULT (ex rue de Rennes)	ESPACE VAU GAILLARD	L	Cat. 2
BRUZ	18 rue Théodore Botrel	COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE - BAT A - EXTERNAT	R	Cat. 2
BRUZ	18 rue Théodore Botrel	COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE - BAT B - RESTAURATION (DEMI-PENSION)	N	Cat. 3
BRUZ	18 rue Théodore Botrel	COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE - BAT G - GYMNASE	X	Cat. 4
BRUZ	rue Théodore Botrel	COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE - BAT F - FOYER	R	Cat. 4
BRUZ	12 place de Bretagne	SUPER U CENTRE COMMERCIAL COEUR DE BRUZ (EX ATAC)	M	Cat. 3
BRUZ	53 avenue Duguesclin	GROUPE SCOLAIRE DU CHAMP LEVEQUE- ELÉM.	R	Cat. 3
BRUZ	53 avenue Duguesclin	GROUPE SCOLAIRE DU CHAMP LEVEQUE - MATERN.	R	Cat. 3
BRUZ	86 route de Redon-PONT REAN	AUBERGE DE REAN	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	3 lieu-dit Les Perruches	HOTEL B&B (EX HOTEL-RESTAURANT RENNES EXPO)	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	avenue Robert Schuman	ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES (ENS)	R	Cat. 2
BRUZ	Campus de Ker-Lann, av. Robert Schuman	ECOLE DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT-UNILASALLE	R	Cat. 3
BRUZ	3 rue Alphonse Legault	COLLEGE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENTS A-B)	R	Cat. 3
BRUZ	3 rue Alphonse Legault	COLLEGE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT D)	R	Cat. 4
BRUZ	3 rue Alphonse Legault	COLLEGE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT D')	R	Cat. 4
BRUZ	3 rue Alphonse Legault	COLLEGE SAINT-JOSEPH (BÂTIMENT C)	R	Cat. 3
BRUZ	lieu-dit Ker Lann	ECAM - ECOLE LOUIS DE BROGLIE	R	Cat. 2
BRUZ	contour saint-exupéry Campus de Ker-Lann	RESTAURANT UNIVERSITAIRE	N	Cat. 2
BRUZ	1 IHECF Campus de Ker-Lann -Rue P. de Maupertuis	IMMEUBLE ALLIANCE (IHECF ET AFTEC)	R	Cat. 4
BRUZ	rue Maryse Bastie	GYMNASE KER LANN	X	Cat. 3
BRUZ	Lieu-dit Carcé	CLINIQUE DU MOULIN - BT PRINCIPAL	U	Cat. 4
BRUZ	lieu-dit Carcé	MAISON DE L'ENFANCE BÂTIMENT CHÂTEAU	R	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit Carcé	MAISON DE L'ENFANCE MAISON BLEUE	R	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit Carcé	MAISON DE L'ENFANCE PRÉ SAP	R	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	2 rue de Châtillon	RESIDENCE L'OLIVIER -CENTRE FRANCIS NOËL	J	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

8/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
BRUZ	30 rue de la Noé	RESIDENCE L'OLIVIER - BATIMENT UDAYAN	J	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	rue de la Noe	RESIDENCE L'OLIVIER - BT LE BOULEAU	J	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	rue de la Noe	RESIDENCE L'OLIVIER - BATIMENT TY LAOUEN	J	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	16 square Daniel Balavoine	RESIDENCE L'OLIVIER FOYER JERICHO	J	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	2 impasse Léo Ferré	RESIDENCE L'OLIVIER - FOYER DE VIE BLUSSON	J	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	51 Campus Ker Lann - rue Blaise Pascal	ENSAI ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE DE L'INFORMATION	R	Cat. 3
BRUZ	avenue Joseph Jan	EHPAD LES BRUYERES	J	Cat. 4
BRUZ	rue Blaise Pascal	INSTITUT D'OSTEOPATHIE	R	Cat. 3
BRUZ	rue blaise pascal Campus de Ker Lann	INSTITUT CATHOLIQUE DE RENNES	R	Cat. 2
BRUZ	29 avenue Joseph Jan	ALDI MARCHE (MAGASIN)	M	Cat. 3
BRUZ	1 rue Gavrinis- Zac Vert Buisson	GROUPE SCOLAIRE LA PROVIDENCE (VERT BUISSON)	R	Cat. 4
BRUZ	place Marcel Pagnol	HALLE POLYVALENTE MARCEL PAGNOL	L	Cat. 2
BRUZ	lieu-dit Domaine De Cissé-Blossac	CICE BLOSSAC - BATIMENT A-B	O	Cat. 4
BRUZ	lieu-dit Domaine De Cissé-Blossac	CICE BLOSSAC - CLUB HOUSE	L	Cat. 2
BRUZ	lieu-dit Domaine De Cissé-Blossac	CICE BLOSSAC - COTTAGE 1	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit Domaine De Cissé-Blossac	CICE BLOSSAC - COTTAGE 2	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	lieu-dit Domaine De Cissé-Blossac	CICE BLOSSAC - COTTAGE 3	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	rue Charles Coudé	MAC DONALD'S	N	Cat. 4
BRUZ	RD 577 lieu-dit Les Loges	COMPLEXE HOTELIER DES LOGES - MAISON DU REGISSEUR	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	RD 577 lieu-dit Les Loges	COMPLEXE HOTELIER LES LOGES - CHATEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	RD 577 lieu-dit Les Loges	COMPLEXE HOTELIER DES LOGES - VILLAGE DE KERSAUZON	O	Cat. 5 - local à sommeil
BRUZ	avenue de Ouessant	MR BRICOLAGE	M	Cat. 3
BRUZ	lieu-dit Le Vert Buisson	COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE CINEVILLE	L	Cat. 2
BRUZ	allée Gustave Eiffel	INSTITUT D'OSTEOPATHIE SCCV KER LANN	R	Cat. 4
BRUZ	rue Louis Blériot-Campus de Ker Lann	INHNI OUEST - CFA	R	Cat. 3
BRUZ	15 avenue de Ouessant	RESTAURANT LE PIGNOM	N	Cat. 4
BRUZ	rue Charles Coudé	RESTAURANT L'UNIK	N	Cat. 4
CANCALE	rue d'Arnstein	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
CANCALE	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 2
CANCALE	place de la Mairie	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 4
CANCALE	rue Cocar	ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DU VERGER	R	Cat. 4
CANCALE	rue du Docteur Cocar	CENTRE SOCIO-CULTUREL	L	Cat. 4
CANCALE	lieu-dit Barbe Brûlée - Port Mer	ECOLE RÉGIONALE HERIOT - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 4
CANCALE	lieu-dit Barbe Brûlée - Port Mer	ECOLE RÉGIONALE HERIOT - ANNEXE	R	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	4 rue du Hock	COLLÈGE PRIVÉ SAINT JOSEPH	R	Cat. 3
CANCALE	impasse Saint Méen	CINÉMA DUGUESCLIN	L	Cat. 4
CANCALE	1 rue Pierre De Coubertin	COLLÈGE RENE CASSIN - ENSEIGNEMENT	R	Cat. 3
CANCALE	1 rue Pierre De Coubertin	COLLÈGE RENE CASSIN - RESTAURATION	R	Cat. 4
CANCALE	4 quai Jacques Cartier	HÔTEL LE GRAND LARGE	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	5 rue Ernest Herclat	MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

9/89



**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CANCALE	8 rue Ernest Lamort	HÔTEL LA VOILERIE	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	12 quai Gambetta	HÔTEL-RESTAURANT LE CANCALAIS	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	résidence Bel Event	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BEL-EVENT	R	Cat. 4
CANCALE	7 quai Duguay Trouin	HÔTEL-RESTAURANT LE QUERRIEN	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	lieu-dit Quatrevais - Rte de Saint Malo	HÔTEL LE CHATELIER	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	1 - 3 quai de l'Administrateur Thomas	HÔTEL-RESTAURANT LA MERE CHAMPLAIN	O	Cat. 4
CANCALE	4 quai Admis En Chef Thomas	HOTEL LE CONTINENTAL- RESTAURANT L'ORMEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	lieu-dit Pointe Du Grouin	HÔTEL-RESTAURANT LA POINTE DU GROUIN	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	3 rue d'Arnstein	HOTEL LA MAISON DE LUCILE	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	62 rue des Rimaings	HÔTEL LES RIMAINGS	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	rue Pierre de Coubertin	COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN - GYMNASSE	X	Cat. 3
CANCALE	rue Pierre de Coubertin	COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN - TRIBUNES STADE	PA	Cat. 2
CANCALE	rue Pierre de Coubertin	COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN - SALLE VALERIE NICOLAS	X	Cat. 3
CANCALE	Port Pican	AUBERGE DE JEUNESSE	R	Cat. 4
CANCALE	ZA de la Bretonnière	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
CANCALE	Z.A. de la Bretonnière	MAGASIN MR BRICOLAGE	M	Cat. 3
CANCALE	impasse Belle Brise	COMPLEXE JOSEPH PICHOT (BEL-EVENT)	L	Cat. 3
CANCALE	Les Douets Fleuris	HÔTEL LES DOUETS FLEURIS	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	11 quai Duguay Trouin	HÔTEL DUGUAY TROUIN	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	61 avenue Général De Gaulle	BRIT HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
CANCALE	zac des Prés Bosgers	CENTRE HOSPITALIER DES PRES BOSGERS	U	Cat. 3
CANCALE	rue Jean Marie De Lamennais	POLE CULTUREL ET ASSOCIATIF	L	Cat. 4
CARDROC	16 rue de Broceliande	RESTAURANT LUCAS	N	Cat. 3
CARDROC	19 rue de Broceliande	SALLE RENÉ YVETOT	L	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	zone artisanale de la Rigourdière	CARREFOUR - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
CESSON SEVIGNE	1 ter route de Fougères	HOTEL IBIS STYLE	O	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	3 rue du Chêne Germain	POLYCLINIQUE SEVIGNE	U	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	45 Bis rue des Lauriers	ECOLE NOTRE DAME - ENSEIGNEMENT	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	45 rue des Lauriers	ECOLE NOTRE DAME - RESTAURANT	N	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	2 rue du Taillis	HOTEL IBIS (RUE DES TAILLIS)	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	49 Bis rue de Rennes	MAC DONALD'S (RUE DE RENNES)	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	1 rue de la Barriere	EHPAD RESIDENCE BEAUSOLEIL	J	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	12 rue du Chêne Germain	RESTAURANT LE CALYDON	N	Cat. 1
CESSON SEVIGNE	1 rue de l'Erbonnière	RESTAURANT LA P'TITE FLAMBEE	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	La Hublais	COLLEGE LA HUBLAIS - LES PINS	R	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	La Hublais	COLLEGE LA HUBLAIS - LES TILLEULS	R	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	La Hublais	COLLEGE LA HUBLAIS - LES CHENES	R	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	mail de Bourgchevreuil	CENTRE LOISIRS ET LOCAUX ASSOCIATIFS 01	R	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM - BT B RESTAURATION	N	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM- BT C INTERNAT	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

10/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM - BT D C.SPORTIF	X	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM - BT E ENSEIGNEMENT GENERAL	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM - BÂTIMENT ATELIERS (FGHJKLMO)	R	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	LYCEE F. OZANAM - POLE TECHNOLOGIQUE	R	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	2 rue de la Chalotais	LYCEE SEVIGNE - BT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	rue de la Chalotais	LYCEE SEVIGNE - BT RESTAURATION	N	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	2 rue de la Chalotais	LYCEE SEVIGNE - INTERNAT ET LOGEMENTS DE FONCTION	R	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	avenue de la Boulais	CENTRALE SUPELEC	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	52 rue de la Rigourdière	BRICO DEPOT LE MAGASIN	M	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	52 rue de la Rigourdière	BRICO DEPOT ZONE EXPOSITION	PA	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	3 allée de Champagné	PALAIS DES SPORTS	X	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	2 rue de la Chataignerai	IMT ATLANTIQUE - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	Le Bordage	HOTEL B&B	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	40 rue de Bray	RESTAURANT LES AVIATEURS	N	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	40 rue du Bignon	HOTEL MERCURE	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	7 rue du Rocher	GPT ETAM/PICARD/GENERALE D'OPTIQUE	M	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	8 rue du Chêne Germain	MAISON DES CONSULTATIONS	U	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	1 Ter route de Fougères	RESTAURANT COT ET BOEUF	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	Zone artisanale des Peupliers	HOTEL 1ERE CLASSE	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	lieu-dit Le Grand Gué	MAGASIN LIDL	M	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	1 boulevard des Métairies	COLLEGE PUBLIC BOURGCHEVREUIL	R	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	2 esplanade de l'Hôtel de Ville	PISCINE SPORTS ET LOISIRS	X	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	boulevard des Metairies	GROUPE SCOLAIRE BOURGCHEVREUIL - MATERNELLE/ELEMENTAIRE	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	boulevard des Metairies	GROUPE SCOLAIRE BOURGCHEVREUIL - BATIMENT PERISCOLAIRE	R	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	place Sevigne	GROUPE SCOLAIRE BEAUSOLEIL	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	20 rue de la Rigourdière	HOTEL LE FLOREAL BRIT'HOTEL	O	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	rue de l'hotel de ville du Manoir De Bourgcchevreuil	CENTRE CULTUREL LE PONT DES ARTS	L	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	boulevard de Dézerseul	ESPACE SPORTIF BOURGCHEVREUIL (COSEC)	X	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	boulevard de Dézerseul	SALLE PAUL JANSON (EX SALLE DE TENNIS DE TABLE)	X	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	rue de la Chalotais	HALLE DES SPORTS	X	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	lieu-dit La Rigourdière - Parking Carrefour	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	Parc d'Activités les Peupliers II	JARDILAND	M	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	13 rue du Rocher	GULLI PARC	X	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	62 rue de La Rigourdiere	HOTEL IBIS (LA RIGOURDIÈRE)	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	rue du Rocher	OPTICAL CENTER - TOP OFFICE	M	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	La Touche Ablin	MAISON DES ASSOCIATIONS - BT B	L	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	43 rue du Muguet	CINEMA LE SEVIGNE	L	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	9 cours de la Vilaine	HOTEL GERMINAL	O	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	lieu-dit Grippé - Route de Paris	HOTEL DE LA VALETTE	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

11/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CESSON SEVIGNE	58 rue de la Rigourdière	HOTEL RESTAURANT LE CLOS CHAMPEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	2 rue du Placis Vert	CENTRE D'HABITAT RENNES EST - FOYER ADAPEI BOURGCHEVREUIL	J	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	2 rue du Placis Vert	CENTRE D'HABITAT RENNES EST - R.P.H.	J	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	rue des Roses	SALLE DE SPORT BEAUSOLEIL	X	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	1 rue du Bac	CARRE SEVIGNE	L	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	rue de Domloup - ZA La Rigourdière	IBIS BUDGET	O	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	boulevard des Metairies	CENTRE COMMERCIAL BOURGCHEVREUIL	M	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	32 rue du Chene Germain	ECOFAC (ISTER)	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	allee DE LA TOUCHE ALBIN	EHPAD RESIDENCE DU CHATEAU (EX LE MANOIR)	J	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	8 avenue des Peupliers	SCARABEE BIOCOOP	M	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	place de Waltrop	ESPACE CITOYEN	L	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	lieu-dit Manoir De La Vallée	HOTEL - LES BABADINES (LA VALLÉE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
CESSON SEVIGNE	15 Bis rue de la Rigourdiere	MAGASIN GRAND FRAIS	M	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	9 rue de Paris	RESTAURANT LE COSY	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	2 rue du Taillis	CAP EVENTS (SALLES DE REUNION-PARKING)	L	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	38 rue du Muguet	CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL	M	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	avenue DES CHAMPS BLANCS	WHITE FIELDS CAFE	N	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	5 rue de la Chalotais	POLE MEDICAL	U	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	boulevard des Alliés	LIGNE B METRO - CESSON - STATION VIA SILVA	GA	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	avenue de Belle Fontaine	LIGNE B METRO - CESSON - STATION ATALANTE	GA	Cat. 2
CESSON SEVIGNE	chemin du Bois De La Justice	GLAZ ARENA (SALLE MULTI ACTIVITES)	L	Cat. 1
CESSON SEVIGNE	boulevard des alliés	PARC RELAIS - CESSON - VIASILVA	PS	Sans catégorie
CESSON SEVIGNE	2B rue des Mesliers	CARNEXT.COM	T	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	1 place Viasilva	RESTAURANT ITALIEN TRATTORIA - BAT B8 ILOT B	N	Cat. 4
CESSON SEVIGNE	35 avenue des Peupliers	TOTEM FORMATION	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	28 avenue des Champs Blancs	ENSEMBLE BUREAUX ET CENTRE DE FORMATION ECOFAC	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	lieu-dit La Touche Lambert	ENSEMBLE REALITES - ECOLE DE CINEMA	R	Cat. 3
CESSON SEVIGNE	99 rue de la Chalotais	COLLEGE LEONTINE DOLIVET	R	Cat. 3
CHAMPEAUX	8 rue de l'École	ECOLE PRIVEE SAINT LOUIS	R	Cat. 4
CHANTELOUP	13 rue du Calvaire	ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE & PRIMAIRE	R	Cat. 4
CHANTELOUP	Impasse du Lavoir	SALLE MULTIFONCTION	L	Cat. 3
CHANTEPIE	18 allée de Guerlédan	LEROY MERLIN	M	Cat. 1
CHANTEPIE	3 rue du Moulin	DECATHLON	M	Cat. 1
CHANTEPIE	N°820 Allée de Guerlédan	MAGASIN BOULANGER	M	Cat. 2
CHANTEPIE	2 allée de Guerlédan - ZA la Pierre Blanche	GROUPEMENT LA HALLE AUX CHAUSSURES/VETEMENTS - CHAUSSEA (2 EXPLOITANTS)	M	Cat. 2
CHANTEPIE	86-88 avenue Andre Bonnin	MAISON POUR TOUS - MEDIATHEQUE	L	Cat. 3
CHANTEPIE	avenue des Meliettes	GROUPE SCOLAIRE DES 2 RUISSEAUX	R	Cat. 3
CHANTEPIE	3 rue du vieux jardin - ZA des Logettes	HOTEL IBIS BUDGET	O	Cat. 4
CHANTEPIE	allée de Guerlédan	CULTURA - KIABI	M	Cat. 2
CHANTEPIE	10 avenue des Meliettes	L'ATRIUM (MAIRIE DE CHANTEPIE)	L	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

12/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CHANTEPIE	place de l'église	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
CHANTEPIE	25 rue du Bignon	RESTAURANT ILLICO	N	Cat. 4
CHANTEPIE	9 rue du moulin	JOUE CLUB	M	Cat. 4
CHANTEPIE	allée de Guerlédan	MAGASIN ACTION (EX HEYTENS)	M	Cat. 4
CHANTEPIE	4 rue du Moulin - Zones des Loges	MAGASIN AUBERT	M	Cat. 4
CHANTEPIE	2 rue du Pont Boeuf	PÔLE GERIATRIQUE RENNAIS (BÂT A PRINCIPAL)	U	Cat. 3
CHANTEPIE	2 rue du Pont Boeuf	PÔLE GERIATRIQUE RENNAIS (BÂT B SOINS DE SUITE)	U	Cat. 4
CHANTEPIE	4 rue du pont Boeuf	PÔLE GERIATRIQUE RENNAIS EHPAD CHENES ROUX	J	Cat. 4
CHANTEPIE	100 avenue Andre Bonnin	PÔLE GERIATRIQUE RENNAIS CHENE BLANC (USLD)	U	Cat. 3
CHANTEPIE	6 allée de Guerledan - Parc d'Activité Rocade Sud	BESSON CHAUSSURES (EX MAGASIN CHANTEMUR)	M	Cat. 4
CHANTEPIE	allée Brocéliande -Parc d'activité Rocade Sud	MAGASIN SAINT MACLOU / IXINA	M	Cat. 4
CHANTEPIE	allée du stade	COMPLEXE SPORTIF ALBERT CHENARD - SALLE PIERRE DE COUBERTIN	X	Cat. 3
CHANTEPIE	allée du Stade	COMPLEXE SPORTIF ALBERT CHENARD - LE STADE	PA	Cat. 1
CHANTEPIE	Parc d'activités Rocade Sud	MAXI ZOO (EX ESPACE LUMINAIRES)	M	Cat. 4
CHANTEPIE	rue de la Chalotais	HOTEL THE ORIGINALS - EX COMFORT (BÂT HÔTEL)	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	8 rue du Moulin	HOTEL LES LOGES	O	Cat. 4
CHANTEPIE	18 rue de Cézembre - ZAC des 2 ruisseaux	HOTEL DU PARC (EX 1ERE CLASSE ET BALADIN)	O	Cat. 4
CHANTEPIE	10 rue du Parc	ECOLE ST JOSEPH - BÂTIMENT ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 4
CHANTEPIE	10 rue du Parc	ECOLE ST JOSEPH - BÂTIMENT MATERNELLE	R	Cat. 4
CHANTEPIE	10 rue du Parc	ECOLE ST JOSEPH (BÂTIMENT RESTAURATION)	N	Cat. 4
CHANTEPIE	13 rue d'Hallouvry	EDEFS (G.S.) - BATIMENT 10-11-12	L	Cat. 4
CHANTEPIE	13 rue d'Hallouvry	EDEFS INTERNAT ITEP+ DE 14 ANS - BATIMENT 21	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	13 rue d'Hallouvry	EDEFS INTERNAT I.M.E. + DE 14 ANS - BATIMENT 20	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	13 rue d'Hallouvry	EDEFS INTERNAT ITEP - DE 14 ANS - BATIMENT 7	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	13 rue d'Hallouvry	EDEFS INTERNAT I.M.E. - DE 14 ANS - BATIMENT 8	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	lieu-dit La Haute Pilais	GITE D'ETAPE (MANOIR DE LA HAUTE PILAIS)	PE	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	place des Marelles	INTERMARCHE	M	Cat. 3
CHANTEPIE	27 rue du Bignon	HOTEL PREMIERE CLASSE (EX HOTEL STARS)	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	31 rue du Bignon	HOTEL KYRIAD	O	Cat. 4
CHANTEPIE	rue de la Frébardière	HOTEL FORMULE 1	O	Cat. 4
CHANTEPIE	avenue des deux ruisseaux	COMPLEXE SPORTIF DES 2 RUISSEAUX	X	Cat. 2
CHANTEPIE	Z.A. des Logettes	MAGASIN NOZ	M	Cat. 3
CHANTEPIE	8 rue des Logettes	CASH CONVERTER'S/OPTICAL CENTER	M	Cat. 3
CHANTEPIE	1 rue du Vieux Jardin - ZA des Logettes	ARIVA CHAUSSURES (EX STOCK CHAUSSURES)	M	Cat. 4
CHANTEPIE	1 rue du Courtil - ZA Les Logettes	MAX PLUS	M	Cat. 2
CHANTEPIE	3 rue du Vieux Jardin (ZAC des Loges)	INTERSPORT OUTLET (EX LA HALLE AUX CHAUSSURES)	M	Cat. 4
CHANTEPIE	Z.A. Pierre Blanche - Allée de Guerlédan	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
CHANTEPIE	rue d'Hallouvry	CENTRE DPT. DE L'ENFANCE - LA POUPONNIERE	U	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	rue d'Hallouvry	CENTRE DPT. DE L'ENFANCE - JARDIN D'ENFANTS	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	rue d'Hallouvry	CENTRE DPT. DE L'ENFANCE - ALBATROS	R	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

13/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CHANTEPIE	rue d'Hallouvy	CENTRE DPT. DE L'ENFANCE - TARMAC	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHANTEPIE	21 rue du Bignon - ZI Sud Est	SUP DE VINCI (CENTRE DE FORMATION - EX AFOREM PERFORMANCE)	R	Cat. 4
CHANTEPIE	allee COAT A NOZ	MAGASIN DARTY	M	Cat. 3
CHANTEPIE	rue des Loges	CENTRE DE FORMATION TALENZ	R	Cat. 4
CHANTEPIE	20 rue des Loges	INTERSPORT	M	Cat. 2
CHANTEPIE	rue des Landes	G.S. DES LANDES - MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	R	Cat. 3
CHANTEPIE	rue Jean Paul Belmondo	CENTRE KERLOGE A - MAGASINS	M	Cat. 3
CHANTEPIE	rue Jean Paul Belmondo	CENTRE KERLOGE B - MAGASINS	M	Cat. 3
CHANTEPIE	rue Jean Paul Belmondo	KERLOGE C - STOKOMANI	M	Cat. 3
LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	rue des Deux Croix	SALLE POLYVALENTE - RESTAURANT SCOLAIRE	L	Cat. 4
LA CHAPELLE BOUEXIC	route de Bovel	SALLE POLYVALENTE MUNICIPALE	L	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	rue de Lechlade	CRECHE CALINOU	R	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	zone artisanale le Haut Dante - route du meuble	MAGASIN CENTRAKOR (EX FLY)	M	Cat. 2
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	rue de Rennes	SALLE OMNISPORTS - SALLE DE SPORT N°1	X	Cat. 3
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	5 rue DE RENNES	GROUPE SCOLAIRE GEORGES MARTINAIS - ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	5 rue DE RENNES	GROUPE SCOLAIRE GEORGES MARTINAIS - MATERNELLE	R	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	17 rue des Carlets	RESTAURANT MUNICIPAL	N	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	58 route DE SAINT-MALO	RESTAURANT LE REVERBERE	N	Cat. 4
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	zone artisanale la Brosse	BATIMENT DE 4 CELLULES	N	Cat. 4
LA CHAPELLE DU LOU DU LAC	rue du Pre du Haut	SALLE POLYVALENTE, SALLE ASSOCIATIVE (CENTRE J. PREVERT)	L	Cat. 4
LA CHAPELLE JANSON	La cour à l'eau	DISCOTHEQUE ICARE CLUB	P	Cat. 3
LA CHAPELLE JANSON	rue Saint Lezin	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
LA CHAPELLE DE BRAIN	5 rue des Coquelicots	SALLE POLYVALENTE ESPACE LOISIRS	L	Cat. 3
LA CHAPELLE DE BRAIN	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
LA CHAPELLE THOUARAUULT	1 rue de la Chesnaie	GROUPE SCOLAIRE ROGER BEAULIEU	R	Cat. 4
LA CHAPELLE THOUARAUULT	rue des Rochers	SALLE SOCIO-CULTURELLE	L	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	rue Croix aux Potiers	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	3 rue Antoine Chatel (centre culturel)	CINEMA L'ESPERANCE	L	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	2 rue de Lwowec	MAGASIN NETTO	M	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	19 rue de la Poterie	EHPAD RESIDENCE LA POTERIE	J	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	2 rue Léo Lagrange	PISCINE SPORTS LOISIRS DE LA CONTERIE	X	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	14 rue de la Croix aux Potiers	MAISON DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	rue antoine Chatel	GROUPE SCOLAIRE DE L'AUDITOIRE (B)	R	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	place de l'Auditoire	RESTAURANT MUNICIPAL	N	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	1 rue de la Conterie	CENTRE CULTUREL POLE SUD - BAT A PRINCIPAL	L	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	avenue de Broceliande	ECOLE BROCELIANDE (MATERNELLE ET RESTAURATION)	R	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	30 avenue de la Chaussairie	THE ORIGINAL'S - HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHARTRES DE BRETAGNE	30 avenue de la Chaussairie	THE ORIGINAL'S- RESIDENCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHARTRES DE BRETAGNE	11 avenue DE BROCELIANDE	ESPACE BROCELIANDE- SALLES POLYVALENTES- ECOLE DE MUSIQUE BÂT C ET D	R	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	11 avenue DE BROCELIANDE	ESPACE BROCELIANDE- SALLES ASSOCIATIVES BÂT B	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

14/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CHARTRES DE BRETAGNE	rue Antoine Chatel	COLLEGE FONTENAY - BÂTIMENT A	R	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	rue Antoine Chatel	COLLEGE FONTENAY - BÂTIMENT B	R	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	18 avenue de Cornouailles	POLE ENFANCE ELSABETH ZUCMAN (EX I.M.E HANDAS )-BÂTIMENT HÉBERGEMENT	U	Cat. 5 - local à sommeil
CHARTRES DE BRETAGNE	4 rue Mme de Janzé	ECOLE STE-MARIE - BT DU FOND (A)	R	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	rue Saint-Anthème	MAIRIE	W	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	rue de la Forge	HALLE DES SPORTS	X	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	5 rue Leo Lagrange	HALLE POLYVALENTE DE LA CONTERIE	L	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	rue Leo Lagrange	ENI ECOLE INFORMATIQUE (BUREAUX FORMATION)	R	Cat. 4
CHARTRES DE BRETAGNE	Parvis du 11 novembre	EGLISE	V	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	12 rue de la Croix aux Potiers	COMPLEXE SPORTIF REMY BERRANGER	X	Cat. 2
CHARTRES DE BRETAGNE	12 rue DE LA CROIX AUX POTIERS	COMPLEXE SPORTIF REMY BERRANGER - TRIBUNE	X	Cat. 3
CHARTRES DE BRETAGNE	lieu-dit La Croix Aux Potiers	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
CHASNE SUR ILLET	rue de l'école	SALLE POLYVALENTE LES MOISSONS	L	Cat. 4
CHATEAUBOURG	7 place du Général De Gaulle	GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE	R	Cat. 3
CHATEAUBOURG	2 avenue des Platanes	ECOLE PRIMAIRE "LE PLESSIS "	R	Cat. 3
CHATEAUBOURG	30 rue de Paris	HOTEL RESTAURANT AR MILIN - BÂTIMENT PRINCIPAL	O	Cat. 4
CHATEAUBOURG	30 rue de Paris	HOTEL RESTAURANT AR MILIN - HOTEL DU PARC	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHATEAUBOURG	10 rue Monseigneur Millaux	COLLEGE SAINT JOSEPH - BT PRINCIPAL A/B	R	Cat. 3
CHATEAUBOURG	10 rue Monseigneur Millaux	COLLEGE ST JOSEPH - BATIMENT C	R	Cat. 3
CHATEAUBOURG	rue du Prieuré	COMPLEXE SPORTIF PRIEURE - SALLE CHEMINELLE-VALLON	X	Cat. 3
CHATEAUBOURG	1 rue Georges Sand	ECOLE MAT ST JOSEPH LA TREOLIERE	R	Cat. 4
CHATEAUBOURG	Les Fosses	RESTAURANT KER JO-ANN	N	Cat. 3
CHATEAUBOURG	place de l'Hôtel de Ville	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
CHATEAUBOURG	avenue des Platanes	CANTINE SCOLAIRE "LE PLESSIS"	N	Cat. 4
CHATEAUBOURG	1 avenue des Platanes	EHPAD RESIDENCE SAINTE MARIE	J	Cat. 4
CHATEAUBOURG	Parc de la Goulgatière	RESTAURANT CASTEL-J'HULY	N	Cat. 4
CHATEAUBOURG	7 avenue des Genets	COLLEGE PIERRE OLIVIER MALHERBE	R	Cat. 2
CHATEAUBOURG	avenue des Genets	SALLE DES SPORTS LE SILLON	X	Cat. 4
CHATEAUBOURG	rue de la goulgatière ZA la Mercerais	MAGASIN ACTION (EX LEADER PRICE)	M	Cat. 3
CHATEAUBOURG	5 rue Denis Papin	SALLE FESTIVE LA CLEF DES CHAMPS	L	Cat. 3
CHATEAUBOURG	9 ZAC Jardins de la Bretonnière	GROUPEMENT M. BRICOLAGE/DARTY	M	Cat. 2
CHATEAUBOURG	place du General de Gaulle	ETOILE CINEMA	L	Cat. 4
CHATEAUBOURG	avenue de la Bretonniere	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
CHATEAUBOURG	12 rue des Charmilles	COMPLEXE SPORTIF L'ENVOLEE ET CLUB HOUSE	X	Cat. 3
CHATEAUBOURG	boulevard Laennec	ENSEMBLE COMMERCIAL - BT1/C1 - LA FOIR'FOUILLE	M	Cat. 3
CHATEAUBOURG	zone industrielle de la Goulgatiere - 9 rue Fabien Burel	ENSEMBLE COMMERCIAL - BT 3/C 1 - ALDI MARCHE	M	Cat. 3
CHATEAUBOURG	15A rue Monseigneur Millaux	ITEP -INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE LES ROCHERS	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHATEAUBOURG	67 rue de Paris	LOGEMENTS MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)	R	Cat. 5 - local à sommeil
CHATEAUGIRON	place de la Gironde	SALLE DES SPORTS DE LA GIRONDE	X	Cat. 3
CHATEAUGIRON	place de la Gironde	SALLE DE SPORTS DU SEMINAIRE	X	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

15/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CHATEAUGIRON	9 rue de la Madeleine	HOTEL RESTAURANT CHEVAL BLANC	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHATEAUGIRON	Le Château	HOTEL DE VILLE (LE CHATEAU)	W	Cat. 4
CHATEAUGIRON	rue Jules Ferry	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 4
CHATEAUGIRON	34 rue Jules Ferry	COLLEGE VICTOR SEGALAN	R	Cat. 3
CHATEAUGIRON	place des Gates	EGLISE SAINTE MARIE MADELEINE	V	Cat. 3
CHATEAUGIRON	19 rue de l'Orangerie	BATIMENT L'ORANGERIE - SALLE POLKA	L	Cat. 4
CHATEAUGIRON	rue de l'Orangerie	ORANGERIE SALLE DES FÊTES-ESPACE JEUNES	L	Cat. 3
CHATEAUGIRON	12 rue Alexis Garnier - BP 16	EHPAD LES JARDINS DU CASTEL	J	Cat. 4
CHATEAUGIRON	2 rue Sainte Croix	CINEMA LE PARADISIO	L	Cat. 4
CHATEAUGIRON	rue Sainte Croix	SALLE DES SPORTS SOLANGE CHENEDE	X	Cat. 3
CHATEAUGIRON	3 rue Jules Ferry	GROUPE SCOLAIRE LA PINCE GUERRIERE - BAT PRINCIPAL	R	Cat. 3
CHATEAUGIRON	4 rue François Xavier Leray	EHPAD RESIDENCE DU PREVOT	U	Cat. 4
CHATEAUGIRON	15 avenue Pierre le Treut	SALLE MULTIFONCTIONS LE ZEPHYR	L	Cat. 2
CHATEAUGIRON	3 rue du Prieure	SAINTE-CROIX - ELEMENTAIRE-COLLÈGE	R	Cat. 2
CHATEAUGIRON	3 rue du Prieure	SAINTE-CROIX ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
CHATEAUGIRON	2 rue Sainte Croix	SAINTE-CROIX ECOLE MATERNELLE - PERISCOLAIRE	R	Cat. 4
CHATEAUGIRON	19 rue de Rennes (zone Brejoterie)	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
CHATEAUGIRON	rue du Centaure ZAC de la Perdriots	ECOLE MATERNELLE "LE CENTAURE"	R	Cat. 4
CHATEAUGIRON	la Perdriots	CENTRE AQUATIQUE INOXIA	X	Cat. 3
CHATEAUGIRON	rue des Comptoirs	ZC UNIVER - GRPT D'ETABLISSEMENTS - LA FOIR'FOUILLE/MAGASIN LITERIE	M	Cat. 2
CHATEAUGIRON	Le Petit Launay	ZC UNIVER - WHO'S BACK	M	Cat. 4
CHATEAUGIRON	Le Petit Launay	ZC UNIVER - ACTION	M	Cat. 3
CHATEAUGIRON	Le Petit Launay	ZC UNIVER - DISTRI CENTER/LE FOURNIL DES SAVEURS (GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS)	M	Cat. 2
CHATEAUGIRON	Le Petit Launay - Rue des comptoirs	HYPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
CHATEAUGIRON	55 rue des Comptoirs	AUPRES DE MA BLONDE/BASIC FIT	N	Cat. 3
CHATEAUGIRON	51 rue des Comptoirs	ZC UNIVER - LYSADIS	M	Cat. 3
CHATEAUGIRON	3 rue du stade	SALLE DU PATIS HERY	L	Cat. 4
CHATEAUGIRON	Le bourg	EGLISE SAINT SULPICE	V	Cat. 3
CHATEAUGIRON	206 rue de la mairie Saint-Aubin-du-Pavail	MAIRIE - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE	rue de la Halte	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE	route de Dinan Doslet	ESAT LE DOMAINE	R	Cat. 4
CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE	5 rue du Cas Rouge	HÔTEL-RESTAURANT L'AUBERGE DU CHÂTEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHATILLON EN VENDELAIS	lieu-dit L'Épine	COMPLEXE DU LAC	L	Cat. 2
CHATILLON EN VENDELAIS	1 place de l'église	CINEMA ET SALLE DE SPECTACLE LE VENDELAIS	L	Cat. 4
CHATILLON EN VENDELAIS	place de l'Eglise	EGLISE SAINT GEORGES	V	Cat. 3
CHATILLON EN VENDELAIS	allée du Docteur Jean Claude Fraud	RESIDENCE LE PLESSIS INOUGEN	J	Cat. 5 - local à sommeil
CHAUVIGNE	La Maison Neuve	FERME AUBERGE BOBON	O	Cat. 4
CHAUVIGNE	lieu-dit La Maison Neuve	GITE RURAL	O	Cat. 5 - local à sommeil
CHAVAGNE	8 cours des Vieux Métiers	MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE	J	Cat. 4
CHAVAGNE	place de la Mairie	SALLE ENTRE DEUX RIVES / ESPACE CHATEAUBRIAND	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

16/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CHAVAGNE	11 rue de la Croix Verte	G.S. LA CROIX VERTE (MATERNELLE)	R	Cat. 4
CHAVAGNE	place de l'église	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
CHAVAGNE	6 rue de l'avenir	SALLE POLYVALENTE DE L'ESPERANCE	L	Cat. 4
CHAVAGNE	rue du champ fleuri	SALLE DE SPORTS ST EXUPERY	X	Cat. 3
CHAVAGNE	Le champ fleuri	FERME DU CHAMP FLEURI - BT A	R	Cat. 4
CHAVAGNE	rue du Champ Fleuri	SALLE DU JEU DE PAUME	X	Cat. 4
CHERRUEIX	Le Bourg	MAISON DU TEMPS LIBRE	L	Cat. 4
CHERRUEIX	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
CHERRUEIX	rue de l'Académie	ESPACE DE LA GREVE	L	Cat. 4
CHERRUEIX	15 avenue du Chateau	FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LE MASCARET	J	Cat. 4
CHEVAIGNE	place de l'église	MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4
CHEVAIGNE	rue de la Motte	SALLE POLYVALENTE/SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
CHEVAIGNE	1 rue de la Prioutée	SALLE DES TILLEULS	L	Cat. 4
CHEVAIGNE	5 place de l'église	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC JULES VERNE	R	Cat. 4
CHEVAIGNE	rue de la Prioute	POLE ASSOCIATIF ET CULTUREL	L	Cat. 4
CINTRE	rue de Rennes	SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE SPORT	L	Cat. 3
CLAYES	place de l'église	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
COESMES	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
COESMES	La Haute Rue - Route de Thourie	SALLE DE LOISIRS	L	Cat. 4
COESMES	26 rue de la Haute Rue	FOYER DE VIE "ETOILE DE SILOE"	J	Cat. 4
COESMES	route de Laleu-Botrel	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 4
COESMES	12 rue des Cerisiers	ECOLE MATER. ET ELEMENTAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
COMBLESSAC	2 square du Souvenir	SALLE MULTIFONCTION	L	Cat. 3
COMBLESSAC	lieu-dit Trégouëdan	GITE DE GROUPE	R	Cat. 5 - local à sommeil
COMBOURG	1 square Emile Bohuon	COLLÈGE SAINT-GILDUIN - GROUPE 1 - BÂTIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 4
COMBOURG	rue Malouas	ESPACE MALOUAS	L	Cat. 2
COMBOURG	8 avenue des Cytises	ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE	R	Cat. 3
COMBOURG	rue des Erables	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
COMBOURG	allée des Primevères	CENTRE AQUATIQUE AQUACIA	X	Cat. 3
COMBOURG	15 rue des Malouas	CINÉMA LA CHATEAUBRIAND	L	Cat. 3
COMBOURG	12 avenue des Acacias	COLLÈGE CHATEAUBRIAND - BÂTIMENT A.	R	Cat. 3
COMBOURG	12 avenue des Acacias	COLLÈGE CHATEAUBRIAND - BÂTIMENT B.	R	Cat. 4
COMBOURG	2 rue du Linon	ECOLE MATERNELLE SAINTE ANNE-BÂT C	R	Cat. 4
COMBOURG	7 avenue des Erables	HYPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
COMBOURG	avenue des Palmiers	LYCÉE THEODORE MONOD - C.P.S.A.	R	Cat. 4
COMBOURG	avenue des Palmiers	LYCÉE THEODORE MONOD - HÉBERGEMENT	PE	Cat. 5 - local à sommeil
COMBOURG	2 place Chateaubriand	HÔTEL-RESTAURANT DU LAC	O	Cat. 5 - local à sommeil
COMBOURG	1 place Chateaubriand	HÔTEL-RESTAURANT DU CHATEAU - BAT. 1	O	Cat. 4
COMBOURG	1 place Chateaubriand	HÔTEL-RESTAURANT DU CHATEAU - BAT. 2	O	Cat. 5 - local à sommeil
COMBOURG	1 place Chateaubriand	HÔTEL-RESTAURANT DU CHATEAU - BAT. 4	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

17/89



**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
COMBOURG	rue de Malouas	FOYER JEAN PARIS - ASSOCIATION LA CHATEAUBRIAND	L	Cat. 4
COMBOURG	5 avenue des Prunus	LYCEE CHATEAUBRIAND - CITE SCOLAIRE	R	Cat. 3
COMBOURG	Lieu-dit "Les Rivières"	INSTITUT LES RIVIERES - HÉBERGEMENT	R	Cat. 5 - local à sommeil
COMBOURG	avenue de Waldmunchen	CENTRE SPORTIF CHATEL SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
COMBOURG	rue Notre Dame	EGLISE SAINT-GILDUIN	V	Cat. 2
COMBOURG	11 avenue de la Liberation	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS BAZAR-LAND - ECOMIAM	M	Cat. 3
COMBOURG	avenue des Acacias	COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE	X	Cat. 3
COMBOURG	rue Theodore Botrel	RESTAURANT SCOLAIRE DU LINON	R	Cat. 4
COMBOURG	Z.A. Le Moulin Madame	MAGASIN DISTRI CENTER	M	Cat. 3
COMBOURG	lieu-dit Le Moulin Madame	INTERMARCHÉ (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 2
COMBOURG	Le Moulin Madame	MAGASIN POINT VERT	M	Cat. 4
COMBOURG	Les Rivières - Route de Vitré	EHPAD SAINT JOSEPH	J	Cat. 4
COMBOURG	Les Rivières - Route de Vitré	PÔLE SANITAIRE SAINT JOSEPH	U	Cat. 4
COMBOURG	za Le Moulin Madame	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
COMBOURG	place Piquette	CENTRE CULTUREL LA PARENTHÈSE	L	Cat. 4
COMBOURG	rue DU MOULIN MADAME	WELDOM (NOUVEAU MAGASIN)	M	Cat. 2
COMBOURG	rue de la Mairie	MAIRIE	W	Cat. 4
COMBOURG	rue des Acacias	LYCEE CHATEAUBRIAND POLE RESTAURATION	N	Cat. 2
COMBOURTILLE	Le bourg	SALLE COMMUNALE ET MAIRIE	L	Cat. 4
CORNILLE	rue du Général Tabouis - RD 33	CENTRE CULTUREL - SALLE DES FETES	L	Cat. 3
CORPS NUDES	10 route de Chanteloup	EHPAD RESIDENCE DE L'YZE	J	Cat. 4
CORPS NUDES	place de l'église	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
CORPS NUDES	8 rue des Loisirs	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	L	Cat. 4
CORPS NUDES	29 boulevard de la gare	GROUPE SCOLAIRE J.Y. COUSTEAU - BATIMENT ÉCOLE	R	Cat. 3
CORPS NUDES	boulevard de la Gare	SALLE POLYVALENTE DE LA HUBERDIÈRE	L	Cat. 3
CORPS NUDES	boulevard de la Gare	MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4
CORPS NUDES	lieu-dit Launay Chauvel	GITES	PE	Cat. 5 - local à sommeil
CORPS NUDES	lieu-dit Launay Chauvel	SALLE DE RECEPTION	L	Cat. 4
LA COUYERE	Le Pont Benet	LA DEMEURE DU PONT (SALLE POLYV.)	L	Cat. 4
LA COUYERE	rue Jules Ferry	CANTINE ET SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
CREVIN	2 rue Bernard Picoult	COLLEGE SIMONE VEIL	R	Cat. 2
CREVIN	10 rue de la mairie	MAIRIE	W	Cat. 4
CREVIN	rue des Camélias	SALLE POLYVALENTE DES BRUYERES	L	Cat. 3
CREVIN	1 rue de Chanteloup	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE L'ARC EN CIEL	R	Cat. 3
CREVIN	rue de Bel Air	SUPERMARCHÉ UTILE	M	Cat. 4
CREVIN	4 parc d'activités de Bel Air - Route de Rennes	LE BEL AIR - HÔTEL - BATIMENT A	O	Cat. 5 - local à sommeil
CREVIN	4 parc d'activités de Bel Air - Route de Rennes	LE BEL AIR - HÔTEL - BATIMENT B	O	Cat. 5 - local à sommeil
CREVIN	2 Bis rue Bernard Picoult	SALLE DE SPORTS OUESSANT	X	Cat. 4
CREVIN	2 rue du Tirel	ESPACES DE JEUX - KAMPUS137	X	Cat. 3
LE CROUAIS	Le Bourg	SALLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

18/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
CUGUEN	Le Bourg	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
DINARD	1 rue Henri Dunant	HÔPITAL - EHPAD ARTHUR GARDINER	U	Cat. 3
DINARD	rue du Val Poree	CENTRE EQUESTRE - MANEGE CLUB HOUSE	L	Cat. 4
DINARD	rue du Val Poree	CENTRE EQUESTRE - JUMPING	PA	Cat. 3
DINARD	27 rue Gouyon Matignon	COLLÈGE LE BOCAGE	R	Cat. 2
DINARD	1 avenue des Acacias	MAISON SAINT-FRANÇOIS	O	Cat. 4
DINARD	24 rue des Marettes	CAMPUS D'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE- CESB - GRANVILLE	R	Cat. 4
DINARD	37 boulevard Albert Lacroix	CAMPUS D'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE - MICHELET	R	Cat. 4
DINARD	rue des Marettes	CAMPUS D'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE - LES MARETTES	R	Cat. 4
DINARD	place Rochaid	HALLES DE DINARD & PARC DE STATIONNEMENT	M	Cat. 3
DINARD	5 avenue Georges V	HOTEL RESTAURANT PRINTANIA	O	Cat. 4
DINARD	26 boulevard Feart	INTERMARCHE CONTACT	M	Cat. 4
DINARD	rue Ernest Renan	CENTRE COMMERCIAL SAINT ALEXANDRE -	M	Cat. 3
DINARD	2 boulevard Albert 1er	CINÉMA LES DEUX ALIZES	L	Cat. 3
DINARD	6 rue Sadi Carnot	SALLE STEPHAN BOUTTET	L	Cat. 3
DINARD	rue de l'abbé l' Angevin	EGLISE SAINT ENOGAT	V	Cat. 3
DINARD	2 boulevard Wilson	PISCINE	X	Cat. 3
DINARD	rue Gouyon Matignon	COMPLEXE SPORTIF COSEC	X	Cat. 3
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT N°1	R	Cat. 3
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT N° 2	R	Cat. 3
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT N° 3-1	N	Cat. 3
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT N°4- INTERNAT "FILLES"	R	Cat. 4
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT 5 - INTERNAT "GARÇONS"	R	Cat. 4
DINARD	rue des Ecoles	LYCEE HOTELIER - BÂTIMENT N° 3-2	R	Cat. 3
DINARD	rue Jean Richepin - Saint-Enogat	CENTRE DE VACANCES LES COURLIS	R	Cat. 4
DINARD	46 avenue Georges V	HÔTEL-RESTAURANT GRAND HOTEL BARRIERE	O	Cat. 3
DINARD	9 boulevard de la Libération - Port Breton	ENSEMBLE SPORTIF - TENNIS COUVERT	X	Cat. 4
DINARD	1 boulevard Albert 1er	HÔTEL LE ROYAL EMERAUDE	O	Cat. 4
DINARD	boulevard Wilson	PALAIS DES ARTS ET DU FESTIVAL	L	Cat. 2
DINARD	rue de la Vallée - Place Crolard	EHPAD KORIAN - VILLA LA BALNEAIRE	J	Cat. 4
DINARD	Le port Breton	CHÂTEAU DE PORT BRETON	L	Cat. 4
DINARD	4 boulevard Wilson	CASINO BARRIERE	P	Cat. 1
DINARD	avenue du chateau Hebert	CENTRE EDUCATIF NOTRE DAME DU ROC - BATIMENT C - ODYSSEE	R	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	avenue du chateau Hebert	CENTRE EDUCATIF NOTRE DAME DU ROC - BÂTIMENT B. ALIZE	R	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	avenue du chateau Hebert	CENTRE EDUCATIF NOTRE DAME DU ROC - BATIMENT F.	R	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	41 avenue du chateau Hebert	INSTITUT MARIE-THERESE SOLACROUP- BATIMENT PRINCIPAL - "INSTITUT"	R	Cat. 4
DINARD	41 avenue du chateau Hebert	INSTITUT MARIE-THÉRÈSE SOLACROUP BATIMENT 2 "RESIDENCE"	R	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	20 avenue Edouard 7	HÔTEL LE PARC DES TOURELLES	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	1 rue de la Haute Guais	LE RENDEZ-VOUS DINARDAIS (EX LE PETIT MONTMARTRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	26 rue du Marechal Leclerc	CONFORT HOTEL BALMORAL	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

19/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
DINARD	rue Abbe Legraverend	HÔTEL-BAR BEAURIVAGE	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	11 place de Newquay	HÔTEL LES ALIZES	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	6 avenue Georges V	HÔTEL-RESTAURANT LA VALLEE	O	Cat. 4
DINARD	18 boulevard Feart	HÔTEL-RESTAURANT L'ALTAIR	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	15 rue de la Malouine	HÔTEL LE CRYSTAL	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	58 rue de la Gare	HÔTEL-RESTAURANT LES TILLEULS: BATIMENTS A-B	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	58 rue de la Gare	HÔTEL RESTAURANT LES TILLEULS - BÂT. C.	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	place du General de Gaulle	HÔTEL-RESTAURANT DIDIER MERIL	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	19 rue de la Malouine	HÔTEL LA REINE HORTENSE	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	54 boulevard Lhotelier	HÔTEL LE SAINT-MICHEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	27 rue Abbe Legraverend	RESTAURANT DES ECOLES - PAUL CROLARD	N	Cat. 4
DINARD	47 rue de Minées	ÉCOLE MATERNELLE PAUL SIGNAC	R	Cat. 4
DINARD	rue des Chevaliers de Montfort	CENTRE DU PRIEURE	O	Cat. 4
DINARD	55 rue du Marechal Leclerc	PARKING TENNIS CLUB EN SUPERSTRUCTURE	PS	Sans catégorie
DINARD	19 rue de l'Isle Celée	CENTRE DE VACANCES KER EMERAUDE	L	Cat. 3
DINARD	31 rue des Minees	SALLE POLYVALENTE SERGENT RAYMOND ROBERT	L	Cat. 3
DINARD	avenue du Chateau Hebert	NOVOTEL THALASSA	O	Cat. 2
DINARD	29 rue Gouyon Matignon	COSEC COMPLEXE ASSOCIATIF (SALLE POLYVALENTE)	L	Cat. 1
DINARD	avenue George V	HOTEL CASTELBRAC - CAPITAINERIE (LABORATOIRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	avenue George V	HÔTEL CASTELBRAC - VILLA AQUARIUM	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	23 rue de la Lande Bazin	SALLE DE RÉCEPTION LA MICHAUDIERE	L	Cat. 4
DINARD	21 avenue George V	HÔTEL-RESTAURANT LE GULF-STREAM	O	Cat. 5 - local à sommeil
DINARD	rue des Francais Libres	ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE NOTRE DAME DE LA MER 2	R	Cat. 4
DINGE	rue de Tanouarn	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
DINGE	rue de Tanouarn	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	61 rue de Dinan	EHPAD RÉSIDENCE DE L'ABBAYE	J	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	place de la Cathedrale	CATHEDRALE SAINT-SAMSON	V	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	25 rue des Carmes	INTERMARCHÉ	M	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	11 rue du Docteur Gringoire	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
DOL DE BRETAGNE	4 rue Monseigneur de Herce	MAGASIN DISTRI CENTER	M	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	4 rue des Murets	VERGERS LYCÉE PRIVÉ - BÂTIMENT A	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	4 rue des Murets	VERGERS LYCÉE PRIVÉ - BÂTIMENT B - C	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	4 rue des Murets	VERGERS LYCÉE PRIVÉ - BAT J - CDI-FOYER-MULTIMÉDIA	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	1 rue Chanoine Boursier	VERGERS LYCÉE PRIVÉ - BÂTIMENT MORPHEE	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	4 rue des Murets	VERGERS LYCÉE PRIVÉ - AMPHITHÉÂTRE	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	1 route de Dinan	COLLÈGE PAUL FEVAL	R	Cat. 2
DOL DE BRETAGNE	2 rue du Chanoine Boursier	COLLÈGE SAINT-MAGLOIRE - BÂT A - A'	R	Cat. 2
DOL DE BRETAGNE	2 rue du Chanoine Boursier	COLLÈGE SAINT-MAGLOIRE - BÂTIMENT B.	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	rue Pierre de Coubertin	SALLE DE SPORTS DU COSEC	X	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	21 avenue Aristide Briand	GRAND HÔTEL DE LA GARE	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

20/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
DOL DE BRETAGNE	17 place Chateaubriand	HÔTEL LE BRETAGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
DOL DE BRETAGNE	6 chemin de la Belle Etoile	SALLE DES FAMILLES	L	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	2 rue des Carmes	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'HERMINE	U	Cat. 5 - local à sommeil
DOL DE BRETAGNE	5 rue Montplaisir	L.E.P. ALPHONSE PELLE - EXTERNAT	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	5 rue de Montplaisir	L.E.P. ALPHONSE PELLE - INTERNAT	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	6 rue de la Porte St Michel	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	18 bis rue de Légeard	CINEMA CINEDOL	L	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	28 rue de la Rouelle	HÔTEL KYRIAD	O	Cat. 5 - local à sommeil
DOL DE BRETAGNE	ZA des Rollandières	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 2
DOL DE BRETAGNE	ZA LES ROLANDIERES EST	MAGASIN BRICO HABITAT	M	Cat. 2
DOL DE BRETAGNE	place Foirail - 1, rue Tendières	ESPACE CULTUREL L'ODYSSEE	L	Cat. 1
DOL DE BRETAGNE	3 rue de la Rouelle	BAR, BOWLING KILHOU KOZ	L	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	rue de La Ronceraie	MAGASIN RECYCL'ET VOUS	M	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	chemin de la Belle Etoile	EHPAD LA PARENTELE	J	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	rue du Roquet	VERGERS (SALLE DE SPORTS - LYCÉE LES)	X	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	4 chemin de la Belle Etoile	ECOLE PRIVÉE NOTRE DAME	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	rue Chateaubriand	SALLE CHATEAUBRIAND	L	Cat. 2
DOL DE BRETAGNE	rue Pierre Semard	E.D.D. HOSTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
DOL DE BRETAGNE	allée du Guyoult	DOLIBULLE II	X	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	9 place Chateaubriand	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL - CANTINE - Garderie - Salle de Spectacle	R	Cat. 3
DOL DE BRETAGNE	rue du Chanoine Boursier	LYCEE SAINT-MAGLOIRE - MULTIMEDIA	R	Cat. 4
DOL DE BRETAGNE	14 rue de la Rouelle	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
DOMAGNE	place Carron de la Carrière	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
DOMAGNE	13 rue de La Valette	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC LA GLYCINE	R	Cat. 4
DOMAGNE	allée des sports	HALLE DES SPORTS	X	Cat. 3
DOMAGNE	place de l'Eglise	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
DOMAGNE	1 rue Saint Pierre	HOTEL RESTAURANT "LE RICORDEAU"	O	Cat. 5 - local à sommeil
DOMAGNE	24 lieu-dit La Grande Neuville	DOMAINE DE NEUVILLE "SALLE DE RECEPTIONS ET SEMINAIRES"	L	Cat. 4
DOMALAIN	24 rue N.D. de Lourdes	EHPAD RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES	J	Cat. 4
DOMALAIN	rue du Docteur RICOUX	EGLISE SAINT MELAINE	V	Cat. 3
DOMALAIN	1 rue N.D. de Lourdes	FOYER BETHANIE	J	Cat. 4
DOMALAIN	2 place du Complexe Sportif	ECOLE MATERNELLE/PRIMAIRE STE ANNE	R	Cat. 4
LA DOMINELAIS	Mairie - Place de l'Europe	SALLE POLYVALENTE - CANTINE SCOLAIRE	N	Cat. 4
DOMLOUP	rue Z.A du Gifard	INTERMARCHE	M	Cat. 2
DOMLOUP	allée de l'Etang	COMPLEXE SPORTIF ALBERT CAMUS	L	Cat. 3
DOMLOUP	avenue Yves Pottier	RESTAURANT MUNICIPAL	N	Cat. 4
DOMLOUP	3 avenue Yves Pottier	GPE SCOLAIRE DE LA FONTAINE - MAT/PRIM.	R	Cat. 3
EANCE	Le Bourg	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
EPINIAC	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
EPINIAC	Les Ormes	SALLE POLYVALENTE - DOMAINE DES ORMES	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

21/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
EPINIAC	Le bourg	SALLE POLYVALENTE COMMUNALE	L	Cat. 3
EPINIAC	rue de la Mairie	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
ERBREE	Moulin de la Haie	CENTRE AERE, CENTRE DE FORMATION ET SALLES POLYVALENTES	R	Cat. 3
ERBREE	rue Pierre Simon/rue d'Anjou	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
ERBREE	Le Bourg	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
ERBREE	rue Pierre Simon	SALLE DE SPORTS GUY DE MONCUIT	X	Cat. 4
ERBREE	aire de Repos D'Erbrée - RN 157 - Sens Paris-Rennes	HOTEL ACANTHE	O	Cat. 5 - local à sommeil
ERBREE	aire de Repos D'Erbrée	ARTHUR ET MALO RESTAURANT - VENTE PRODUITS REGIONAUX AIRE DE REPOS	N	Cat. 4
ERCE EN LAMEE	rue des Jonquilles	SALLE GABRIEL MARTIN (EX SALLE DES FETES PRIVEE)	L	Cat. 4
ERCE EN LAMEE	Le bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
ERCE PRES LIFFRE	rue DE LA CROIX DE L'ECU - CD 92	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
ERCE PRES LIFFRE	place de l'église	EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE	V	Cat. 3
ERCE PRES LIFFRE	avenue de l'Illet	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
ERCE PRES LIFFRE	rue des Tilleuls	ESPACE JEUNES	L	Cat. 4
ESSE	lieu-dit Pré Mirouze	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
ETRELLES	7 rue Hyacinthe Hevin	SAINT HIPPOLYTE (SALLE POLYVALENTE)	L	Cat. 4
ETRELLES	5 rue Hyacinthe Hevin	EHPAD HYACINTHE HEVIN	J	Cat. 4
ETRELLES	place Chanoine Delalande	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 2
ETRELLES	Le bourg	EGLISE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL	V	Cat. 3
ETRELLES	zone artisanale du Piquet	HOTEL-RESTAURANT LE PATIO BRIT HÔTEL	O	Cat. 3
ETRELLES	Parc d'activités de la Vigne	SARL MALO RESTAURANT LA P'TITE FRINGALE	N	Cat. 3
ETRELLES	zone artisanale du Piquet	RESTAURANT INTER ENTREPRISES CAP BRETAGNE	N	Cat. 3
ETRELLES	rue Hyacinthe Hevin	POLE ENFANCE ET ECOLE PUBLIQUE DOISNEAU	R	Cat. 4
FEINS	3 place de l'Eglise	SALLE DE RECEPTION (EX RESTAURANT LE RELAIS DU BOULET)	L	Cat. 4
FEINS	16 la croix verte Etang du Boulet La Bijouterie	SALLE MULTIFONCTIONS (SALLE RECEPTION EVENEMENTS COMMUNAUX)	L	Cat. 3
LE FERRE	Valaine	AUBERGE DU P'TIT MOULIN - BÂTIMENT 2	N	Cat. 4
LE FERRE	Le Bourg	EGLISE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL	V	Cat. 3
FLEURIGNE	27 avenue de Bretagne	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
FOUGERES	rue du Gue Maheu	JULIETTE DROUET (CENTRE CULTUREL)	L	Cat. 2
FOUGERES	Promenade du Gue Maheu	GROUPEMENT POSABITAT (F.J.T) - DIWAN	O	Cat. 3
FOUGERES	1 rue des Bleuets	GROUPE SCOLAIRE LES BLEUETS (ECOLE MATERNELLE)	R	Cat. 4
FOUGERES	route de La Chapelle Janson	COMPLEXE DE PARON (SALLE OMNISPORT SUD)	X	Cat. 3
FOUGERES	133 rue de la Forêt	CENTRE HOSPITALIER - BLOC CENTRAL	U	Cat. 2
FOUGERES	133 rue de la Forêt	CENTRE HOSPITALIER - EHPAD BEL AIR	U	Cat. 3
FOUGERES	133 rue de la Forêt	CENTRE HOSPITALIER - EHPAD LA CATIOLE	U	Cat. 4
FOUGERES	promenade du Gue Maheu	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN GUEHENNO - BT. PRINCIPAL [E/LP]	R	Cat. 4
FOUGERES	Promenade du Gue Maheu	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN GUEHENNO BT FA	R	Cat. 3
FOUGERES	Promenage du Gué Maheu	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN GUEHENNO - BT. G (HALL-ATELIERS)	R	Cat. 4
FOUGERES	Promenade du Gue Maheu	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN GUEHENNO - BT FB [INTERNAT]	R	Cat. 4
FOUGERES	8 rue Jeanne d'Arc	COLLEGE JEANNE D'ARC	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

22/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
FOUGERES	8 boulevard de la Chesnardiere	EHPAD SITE LA CHESNARDIERE	J	Cat. 4
FOUGERES	2 boulevard de la Chesnardiere	FOYER D'AVENEL SITE LA CHESNARDIERE	J	Cat. 4
FOUGERES	2 rue des Français Libres	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
FOUGERES	rue Duguay Trouin	LA MAISON DU COUESNON	R	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	1-3 Bis rue des Cotterets	INSTITUT FORMATION MAISONS FAMILIALES RURALES - INTERNAT	R	Cat. 4
FOUGERES	Paron	EHPAD DE PARON "ASSOCIATION ANNE BOIVENT"	J	Cat. 4
FOUGERES	39 boulevard de Groslay	CARREFOUR (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
FOUGERES	20 place de l'Europe	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 3
FOUGERES	place de l'Hôtel de Ville	EGLISE SAINT LEONARD	V	Cat. 2
FOUGERES	rue Lebouteiller	EGLISE SAINT SULPICE	V	Cat. 3
FOUGERES	42 route de Saint James	LYCEE JEAN-BAPTISTE LE TAILLANDIER - A - SITE SAINT JOSEPH	R	Cat. 4
FOUGERES	9 Bis rue Eugene Pacory	LYCEE JB TAILLANDIER -NDM-BÂT PRINCIPAL	R	Cat. 3
FOUGERES	9 rue Anne Boivent	LYCEE JB TAILLANDIER SITE NDM A.BOIVENT	R	Cat. 4
FOUGERES	2 rue Anne Boivent	LYCEE JB TAILLANDIER ND MARAIS RESTO SCO	N	Cat. 3
FOUGERES	rue du Champ Rossignol	LYCEE GENERAL JEAN GUEHENNO - BÂTIMENT A [EXTERNAT]	R	Cat. 3
FOUGERES	rue du Champ Rossignol	LYCEE GENERAL J. GUEHENNO INTERNAT/EXTERNAT (BÂT C)	R	Cat. 3
FOUGERES	rue du Champ Rossignol	LYCEE GENERAL J. GUEHENNO - BT D [RESTAURATION]	R	Cat. 3
FOUGERES	10 avenue de la Villeon	RESIDENCE ROBINSON	J	Cat. 4
FOUGERES	31 boulevard Edmond Roussin	CRECHE NICOLAS ET PIMPRENELLE	R	Cat. 4
FOUGERES	25 rue de la Caserne	CENTRE CULTUREL DES URBANISTES	L	Cat. 2
FOUGERES	1 boulevard de Groslay	CENTRE SOCIAL- MULTI ACCUEIL COTTERETS	R	Cat. 3
FOUGERES	15 boulevard Saint Germain - Rte de Saint James	INTERMARCHE (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 2
FOUGERES	boulevard de Groslay	ALDI (EX LEADER PRICE)	M	Cat. 4
FOUGERES	18 rue de Vitré	BAR CABARET DE NUIT LE COQUELICOT (L1\$Ç\$B)	L	Cat. 4
FOUGERES	10 place Gambetta	HOTEL RESTAURANT BEST WESTERN / LES VOYAGEURS	O	Cat. 4
FOUGERES	boulevard Michel Cointat	HOTEL RESTAURANT CAMPANILE	O	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	15 rue Nationale	HOTEL LE BALZAC	O	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	1 rue Gustave Flaubert	HOTEL BAR LE FLAUBERT	O	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	7 place de la république	HOTEL LE BRETAGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	8 rue des Compagnons d'Emmaus	HOTEL FORMULE 1	O	Cat. 4
FOUGERES	17 rue Saint Lo	COLLEGE MAHATMA GANDHI	R	Cat. 3
FOUGERES	26 Bis rue Duguay Trouin	COLLEGE THERESE PIERRE	R	Cat. 3
FOUGERES	rue Duguesclin	GROUPE SCOLAIRE DUGUESCLIN	R	Cat. 4
FOUGERES	19 rue de Saint Lo	CLSH ALAIN FOURNIER	R	Cat. 4
FOUGERES	avenue de Normandie	GROUPE SCOLAIRE LES BLEUETS (ECOLE ELEMENTAIRE)	R	Cat. 4
FOUGERES	2 rue Lemoine de la Giraudais	GROUPE SCOLAIRE DE LA FORAIRE	R	Cat. 4
FOUGERES	boulevard Edmond Roussin	ECOLE MATERNELLE DE LA MADELEINE	R	Cat. 4
FOUGERES	67 avenue Georges Pompidou	IME INTERNAT LA DUSSETIERE	R	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	37 boulevard de Groslay	INSTITUT DE FORMATION A L'ARTISANAT - BT PRINCIPAL	R	Cat. 4
FOUGERES	rue du Gué Maheu	G.S. LA CHATTIERE ET ASSOCIATION APE2A	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

23/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
FOUGERES	place du Théâtre	THEATRE DE FOUGERES & SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	L	Cat. 3
FOUGERES	14 rue du Moulin aux Pauvres	RESIDENCE DU NANCON	J	Cat. 4
FOUGERES	8 boulevard de la Chesnardière	COLLEGE SAINTE MARIE - BT PRINCIPAL	R	Cat. 2
FOUGERES	8 boulevard de la Chesnardière	COLLEGE SAINTE MARIE-RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
FOUGERES	9 rue Jeanne d'Arc	ECOLE MAT& PRIMAIRE ST JOSEPH DE BONABRY	R	Cat. 4
FOUGERES	8 rue Anne Boivent	INSTITUT PAUL CEZANNE (BÂT PRINCIPAL)	R	Cat. 4
FOUGERES	12 rue Anne Boivent	INSTITUT PAUL CEZANNE - INTERNAT - BÂTIMENT 1	J	Cat. 5 - local à sommeil
FOUGERES	02 place Lariboisière	ECOLE MATERNELLE SAINT JOSEPH	R	Cat. 4
FOUGERES	11 rue Lesueur	ECOLE PRIMAIRE ST JOSEPH DE LA MOUSSAYE	R	Cat. 4
FOUGERES	rue Beauverger	ECOLE ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	R	Cat. 4
FOUGERES	2 boulevard Jean Monnet	LYCEE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET - PRINCIPAL - BÂT. D	R	Cat. 3
FOUGERES	2 boulevard Jean Monnet	LYCEE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET-SALLE POLYVALENTE- BÂT. E	L	Cat. 3
FOUGERES	2 boulevard Jean Monnet	LYCEE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET - INTERNAT - BÂT. C	R	Cat. 4
FOUGERES	2 boulevard Jean Monnet	LYCEE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET - CENTRE DE RESSOURCES - BÂT. F	R	Cat. 4
FOUGERES	2 boulevard Jean Monnet	LYCEE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET -PÉDAGOGIQUE- BÂT. B	R	Cat. 4
FOUGERES	4 boulevard des Deportes	ECOLE PRIMAIRE JEAN DE LA MENNAIS	R	Cat. 4
FOUGERES	boulevard des Déportés	EGLISE LA MADELEINE	V	Cat. 3
FOUGERES	rue de Bonabry	EGLISE DE BONABRY	V	Cat. 3
FOUGERES	3 rue porte Saint Leonard	HOTEL DE VILLE	L	Cat. 4
FOUGERES	5 rue des bleuets	SALLE DE SPORT DES BLEUETS	X	Cat. 4
FOUGERES	boulevard des deportes	SALLE DE SPORT COSEC DE LA CHATTIERE	X	Cat. 3
FOUGERES	rue de Vire	SALLE DE SPORT DES COTTERETS	X	Cat. 3
FOUGERES	49 avenue Georges Pompidou	SALLE OMNISPORT MIMI RENO	X	Cat. 3
FOUGERES	69 rue Georges Pompidou	SALLE DE SPORT JUSTY SPECKER	X	Cat. 2
FOUGERES	1 esplanade des Chaussonnières	CINEMA LE CLUB	L	Cat. 2
FOUGERES	10 forum de la gare	MAGASIN INTERSPORT - BT A LOT 5	M	Cat. 3
FOUGERES	Forum de la Gare - rue de Sévigné	MAGASIN BLACKSTORE [EX MAXI TOYS] - BT B - LOT N°13	M	Cat. 4
FOUGERES	34 forum de la Gare	MAGASIN ACTION [EX MARCHE AUX AFFAIRES]	M	Cat. 3
FOUGERES	2 Forum de la gare	MAGASIN LA HALLE AUX VETEMENTS	M	Cat. 2
FOUGERES	rue des Dr Bertin - Forum de la gare	BOWLING	P	Cat. 4
FOUGERES	9 rue des frères Deveria	MAISON DES ASSOCIATIONS LES ATELIERS	X	Cat. 2
FOUGERES	2 esplanade des chaussonnières	MEDIATHEQUE-BDIV LA CLAIRIERE	S	Cat. 3
FOUGERES	93 boulevard Michel Cointat	RESTAURANT MAC DONALD'S	N	Cat. 4
FOUGERES	16 boulevard Mandela	CENTRE AQUATIQUE "L'AQUATIS"	X	Cat. 2
FOUGERES	20 boulevard Nelson Mandela	IME DE PARON "ASSOCIATION ANNE BOIVENT"	J	Cat. 4
FOUGERES	place Pierre Symon	CHATEAU	Y	Cat. 2
FOUGERES	boulevard des Déportés	SALLE DE GYMNASTIQUE L'ACROPOLE	X	Cat. 3
FOUGERES	54 rue de Rillé	EHPAD MAISON BETHANIE	J	Cat. 4
FOUGERES	100 boulevard Michel Cointat	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
FOUGERES	26 A boulevard de Groslay	DEPOT-VENTE AU VIDE GRENIER	M	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

24/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LA FRESNAIS	rue de la Gare	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LA FRESNAIS	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
GAEL	place de l'Eglise	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
GAEL	route de Bran	SALLE POLYVALENTE	X	Cat. 3
GAEL	rue Lieutenant Guillard	EHPAD RESIDENCE LA DOMNONEE	J	Cat. 5 - local à sommeil
GAHARD	192 rue Jean Morin	ESPACE EMERAUDE	L	Cat. 3
GAHARD	lieu-dit Les Viviers	GITE RURAL LES VIVIER	O	Cat. 5 - local à sommeil
GENNES SUR SEICHE	rue Duguesclin	SALLE POLYVALENTE "TY MAD"	L	Cat. 4
GENNES SUR SEICHE	39 rue Jean de Gennes	EHPAD LA PROVIDENCE	J	Cat. 4
GEVEZE	Le Marquisat	CENTRE EDUCATIF FERME	R	Cat. 5 - local à sommeil
GEVEZE	allée des Sports	G.S. PUBLIC LEONARD DE VINCI	R	Cat. 3
GEVEZE	Place de l'église	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
GEVEZE	31 rue de Rennes	CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR MARKET	M	Cat. 2
GEVEZE	rue du vieux moulin	MAISON DE L'ENFANCE	L	Cat. 3
GEVEZE	rue de Romille	SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE SPORT L'ESCALE	X	Cat. 3
GEVEZE	4 rue du Luth	ECOLE SAINTE MARIE	R	Cat. 4
GEVEZE	avenue de la Croix Vivier	SALLE MULTISPORTS "L'ENVOL"-ZAC LA CROIX DU VIVIER	X	Cat. 3
GOSNE	lieu-dit La Lande D'Ouée	MA CABANE AU CANADA (EX LES RIVES DE L'ETANG D'OUÉE)	L	Cat. 4
GOSNE	13 rue de la Futaie	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
GOSNE	rue du Stade	SALLE DES SPORTS	X	Cat. 3
GOSNE	2 rue de la Buissonnière	G.S. & PERISCOLAIRE NOMINOE	R	Cat. 4
LA GOUESNIERE	place Joseph Viel	COMPLEXE MULTIFONCTIONS	L	Cat. 2
LA GOUESNIERE	28 rue Raphael de Folligne	HÔTEL DU COMMERCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
GOVEN	2 rue des Tilleuls	COMPLEXE SPORTIF LES 3 RIVIERES [EX SALLE DE SPORTS]	X	Cat. 2
GOVEN	8 rue Lampâtre	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
GOVEN	2 rue du Lavoir	CENTRE MULTIFONCTIONS- ESPACE LES LAVANDIERES	L	Cat. 2
GOVEN	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
GOVEN	34 rue des Croix des Roches	MAISON FAMILIALE RURALE	R	Cat. 4
GOVEN	La Vallée de Bury	LA GUINGUETTE DE BURY (DISCOTHÈQUE)	P	Cat. 2
GOVEN	Les jardins du Perray	INTERMARCHÉ (MAGASIN)	M	Cat. 3
GOVEN	20 rue du Perray	EHPAD LES JARDINS DU PERRAY	J	Cat. 4
GOVEN	3 rue Perray	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
GOVEN	3 rue des Tilleuls	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
LE GRAND FOUGERAY	29 rue Saint Roch	HOPITAL ET MAISON DE RETRAITE EHPAD	U	Cat. 3
LE GRAND FOUGERAY	6 rue de Villeneuve	COMPLEXE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	R	Cat. 4
LE GRAND FOUGERAY	16 place de l'Eglise	HOTEL RESTAURANT LES PALIS	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE GRAND FOUGERAY	route de Sion	CHAMP DE COURSES - TRIBUNE A	PA	Cat. 3
LE GRAND FOUGERAY	lieu-dit Langerais	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
LE GRAND FOUGERAY	rue du Chateau	NOTRE DAME DES NEIGES (BÂT A)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE GRAND FOUGERAY	6 rue Camille Jourdan	NOTRE DAME DES NEIGES (BÂT B)	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

25/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LE GRAND FOUGERAY	rue du Four de Sion	SALLE DU PATRONAGE "LE DUGUESCLIN"	L	Cat. 4
LE GRAND FOUGERAY	Zac de la Lizardais	MAGASIN U EXPRESS	M	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	11 rue de La Vannerie	SALLE POLYVALENTE DE LA VANNERIE	L	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	route de la Vannerie	COMPLEXE SPORTIF DE LA VANNERIE - SPORTVA	X	Cat. 2
LA GUERCHE DE BRETAGNE	23 Bis avenue du Général Leclerc	CENTRE SOCIAL DU PAYS GUERCHAIS (FUTURE APPELLATION KREIZ 23)	W	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	3Bis rue du 14 Juillet	ECOLE PRIVEE "LA PROVIDENCE" BÂT. 2 (ÉLÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	3 bis rue du 14 Juillet	ECOLE PRIVEE "LA PROVIDENCE" BÂT 4 (RESTAURATION)	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	3 bis rue du 14 Juillet	ECOLE PRIVEE "LA PROVIDENCE" - BATIMENT N° 1 (MATERNELLE)	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	6 rue Jean-Marie de la Mennais	COLLEGE ST-JOSEPH - BAT. D (ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL)	R	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	6 rue Jean-Marie de la Mennais	COLLEGE ST JOSEPH - BT F (ADMINISTRATION)	R	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	6 rue Jean-Marie de la Mennais	COLLEGE ST-JOSEPH BAT. A (SALLE DE SPORT)	X	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	6 rue Jean-Marie de la Mennais	COLLEGE ST-JOSEPH - BT B (RESTAURATION)	R	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	8 rue du 14 Juillet	COLLEGE DES FONTAINES - BT 2/3/4	R	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	30 faubourg de Nantes	CENTRE COMMERCIAL SUPER U	M	Cat. 2
LA GUERCHE DE BRETAGNE	place Charles de Gaulle	BASILIQUE NOTRE DAME	V	Cat. 2
LA GUERCHE DE BRETAGNE	1 rue du Huit Mai	LYCEE HOTELIER STE THERESE - BATIMENT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	18 rue du Four	LYCEE HOTELIER STE THERESE - INTERNAT	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	rue des Sablonnières	PISCINE MUNICIPALE	X	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	2 rue des Sablonnières	CINEMA "LE BRETAGNE"	L	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	8 avenue du Grand Mail	E.M. SONIA DELAUNAY - ANCIEN BT & BT DES PETITS	R	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	rue Marie Curie	E.M. SONIA DELAUNAY - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	route de vitré	INTERMARCHÉ	M	Cat. 2
LA GUERCHE DE BRETAGNE	63 faubourg de Rennes	HOPITAL SAINT JEAN - BATIMENT TAMARIS	U	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	63 faubourg de Rennes	EHPAD SAINT JEAN - BATIMENT LILAS	J	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	33 faubourg de Nantes	DISTRI CENTER	M	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	12 rue Henri Plazier	GROUPEMENT MAGASIN NOZ/COIFFURE/CELL COMM INOCCUPÉE	M	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	place du General de Gaulle	CENTRE CULTUREL LA SALORGE	L	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	2 rue de Rennes	BAR TABAC PMU & HOTEL DES SPORTS "LE FAUBOURG"	O	Cat. 5 - local à sommeil
LA GUERCHE DE BRETAGNE	route de Rennes	GEDIMAT (ANCIEN SOCRAMAT)	M	Cat. 4
LA GUERCHE DE BRETAGNE	Lieu-dit La Grée	HIPPODROME DE MONTBOURY (CHAMP DE COURSES)	PA	Cat. 2
LA GUERCHE DE BRETAGNE	1 rue de la Garenne	LA MAISON.FR [EX LA MAISON POINT VERT]	M	Cat. 3
LA GUERCHE DE BRETAGNE	35 faubourg de Nantes	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
GUICHEN	rue de Louvain - PONT-REAN	SALLE HENRI BROUILLARD	L	Cat. 3
GUICHEN	4 rue de Launay	EHPAD LE TREHELU	J	Cat. 4
GUICHEN	rue de Fagues	SALLE DE SPORTS ALAIN COLAS	X	Cat. 2
GUICHEN	avenue du Général de Gaulle - Les Landes	SALLE DES SPORTS DU COSEC	X	Cat. 3
GUICHEN	3 avenue Charles De Gaulle	COLLEGE PUBLIC NOEL DU FAIL	R	Cat. 2
GUICHEN	6 BIS rue Commandant Charcot	SALLE POLYVALENTE ESPACE GALATEE	L	Cat. 2
GUICHEN	rue du General Leclerc	EGLISE	V	Cat. 3
GUICHEN	rue des Ecoles & du Cdt Charcot	ECOLE PRIMAIRE JEAN CHARCOT	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

26/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
GUICHEN	rue des écoles & du Cdt Charcot	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE JEAN CHARCOT	R	Cat. 4
GUICHEN	34 rue du General Leclerc	HOTEL RESTAURANT DU COMMERCE	O	Cat. 4
GUICHEN	rue du Cdt Charcot	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 3
GUICHEN	11 rue Louis Ampere VALONIA	HYPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
GUICHEN	rue Marcel Greff - PONT REAN	ECOLE MARCEL GREFF (MATERN. ET PRIM.)	R	Cat. 4
GUICHEN	84 route de Redon - PONT REAN	HOTEL RESTAURANT "GRAND HOTEL"	O	Cat. 4
GUICHEN	rue du 11 novembre	LES HALLES	L	Cat. 4
GUICHEN	rue Joliot Curie ZA de la Lande Rose	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
GUICHEN	avenue du Général de Gaulle	COMPLEXE SPORTIF J.P. LOUSSOUARN	X	Cat. 2
GUICHEN	avenue du Général de Gaulle	CINEMA LE BRETAGNE	L	Cat. 4
GUICHEN	rue du General Leclerc	GROUPE SCOLAIRE LES CALLUNES	R	Cat. 3
GUICHEN	2 rue des Frères Lumière VALONIA	SPORT 2000	M	Cat. 4
GUICHEN	5 rue des Frères Lumiere	DISTRI CENTER	M	Cat. 2
GUICHEN	rue Marcel Greff - PONT REAN	RESTAURANT SCOLAIRE PONT REAN	N	Cat. 4
GUICHEN	22 rue du Commandant Charcot	MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE	S	Cat. 3
GUIGNEN	Le Bourg	EGLISE DE GUIGNEN	V	Cat. 2
GUIGNEN	15 rue des Forgets	COLLEGE SAINT JOSEPH	R	Cat. 3
GUIGNEN	Le Tertre Gerault	GITE EQUESTRE "LA RUEE VERS L'AIR"	R	Cat. 5 - local à sommeil
GUIGNEN	rue des Tilleuls	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 3
GUIGNEN	Lieu-dit "La Prairie" ex. RD 177	SALLE POLYVALENTE LA PRAIRIE	L	Cat. 3
GUIGNEN	9 rue des Vergers	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	R	Cat. 4
GUIGNEN	rue des Vergers	GROUPE SCOLAIRE AIME BAILLEUL ELEMENTAIRE ET MATERNELLE	R	Cat. 3
GUIPEL	rue du Stade	SALLE DE LOISIRS ET DE SPORTS	X	Cat. 3
GUIPEL	16 rue de la Liberte	GROUPE SCOLAIRE MUNICIPAL	R	Cat. 4
GUIPEL	rue de la Liberte	EHPAD LA VALLEE VERTE	J	Cat. 4
HEDE BAZOUGES	rue Ile Saint Louis	THEATRE DE POCHE	L	Cat. 4
HEDE BAZOUGES	1 rue Alfred Anne Duportal	EHPAD RESIDENCE LE CHEMIN VERT	J	Cat. 4
HEDE BAZOUGES	rue Alfred Anne Duportal	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 4
HEDE BAZOUGES	8 rue de la Motte	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
HEDE BAZOUGES	lieu-dit La Vallee Des Moulins	HOSTELLERIE DU VIEUX MOULIN	O	Cat. 5 - local à sommeil
HEDE BAZOUGES	lieu-dit La Ville Neuve	GITE DE LA VILLENEUVE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
HEDE BAZOUGES	2 rue Alfred Anne Duportal	ECOLE ELEMENTAIRE LES COURTILLET	R	Cat. 4
L'HERMITAGE	67 rue de Montfort	EQUIPEMENT FESTIF MULTIFONCTIONS	L	Cat. 2
L'HERMITAGE	1 rue de la Grande Lanviere	EHPAD "RESIDENCE KERELYS" (EX - LA MUSSE)	J	Cat. 4
L'HERMITAGE	rue du Lavoir	SALLE POLYVALENTE LE VIVIER	L	Cat. 2
L'HERMITAGE	20 rue Theodore Botrel	GROUPE SCOLAIRE ALLANIC	R	Cat. 3
L'HERMITAGE	lieu-dit La Musse	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
L'HERMITAGE	5 rue de Cindre	HOTEL "BARON GOURMAND"	O	Cat. 5 - local à sommeil
L'HERMITAGE	rue de Montfort	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
L'HERMITAGE	2 rue DU GRAND CLOS	FOYER LA VAUNOISE (GWALARN)	J	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

27/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
L'HERMITAGE	7 rue DU GRAND CHENE	RÉSIDENCE LES NOUETTES (GVALARN)	J	Cat. 4
L'HERMITAGE	4 rue de Rennes	RESTAURANT LE SAINT-HILAIRE	N	Cat. 4
HIREL	rue des Ecoles	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
HIREL	rue des Alleux	SALLE MULTI-GENERATIONNELLE	L	Cat. 4
IFFENDIC	place de l'église	EGLISE SAINT ELOI	V	Cat. 3
IFFENDIC	5 rue DE GAEL	SALLE COMMUNALE (EX LEBRETON)	L	Cat. 4
IFFENDIC	1 avenue de la Fée Viviane	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC	R	Cat. 3
IFFENDIC	5 rue de Gael	HOTEL RESTAURANT LE PETIT BRETON	O	Cat. 5 - local à sommeil
IFFENDIC	boulevard Saint Michel	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
IFFENDIC	1 rue de l'Hippodrome	EHPAD AU BON ACCUEIL	J	Cat. 4
IFFENDIC	26 rue de Montfort	HAMEAU DE LA PIERRE LONGUE	J	Cat. 4
IFFENDIC	1 boulevard de la trinite	CENTRE CULTUREL	L	Cat. 4
IFFENDIC	lieu-dit Trémelin	DOMAINE DE TREMELIN - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
IFFENDIC	lieu-dit Trémelin	DOMAINE DE TREMELIN - GITES RURAUX	PE	Cat. 5 - local à sommeil
IFFENDIC	4 lieu-dit la veronniere Le Pin	CHATEAU DU PIN	L	Cat. 4
LES IFFS	CD 21, le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
IRODOUER	Le Bourg	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
IRODOUER	rue de la Mairie	SALLE MULTIFONCTIONS	L	Cat. 2
IRODOUER	rue du Stade	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
JANZE	41 rue du Bois Rouge	MFR LA JAROUSSAYE - BT D'HEBERGEMENT	R	Cat. 4
JANZE	10 boulevard Gambetta	G.S. LE SACRE COEUR - BT A	R	Cat. 4
JANZE	10 boulevard Gambetta	G.S. LE SACRE COEUR - BT D	N	Cat. 4
JANZE	rue Pierre et Marie Curie	SALLE SPORTIVE	X	Cat. 3
JANZE	rue de l'abbé Michel Sourdin	EGLISE DU SACRE COEUR	V	Cat. 2
JANZE	28 bis, rue Nantaise	AMICALE LAÏQUE JANZÉENNE - SALLE HENRI DUPRE	L	Cat. 3
JANZE	rue des Trois Sapins	CINEMA "STELLA"	L	Cat. 4
JANZE	2 rue Armand Jouault	COLLEGE PUBLIC JEAN MONNET	R	Cat. 3
JANZE	5 avenue du Général De Gaulle	MAISON DES ASSOCIATIONS (ESPACE BRULON)	L	Cat. 3
JANZE	6 boulevard Plazanet	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LE CHAT PERCHE - BAT A	R	Cat. 4
JANZE	6 boulevard Plazanet	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LE CHAT PERCHE - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
JANZE	45 rue Paul Painleve	COLLEGE PRIVE SAINT-JOSEPH - BT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 3
JANZE	45 rue Paul Painleve	COLLEGE PRIVE SAINT-JOSEPH - BT RESTAURATION	N	Cat. 4
JANZE	4 rue Armand Jouault	CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES - HOPITAL LOCAL ET EHPAD LES COLLINES	U	Cat. 3
JANZE	16 boulevard Plazanet	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LA MARELLE - POLE ENFANCE	R	Cat. 4
JANZE	rue Jean Marie Lacire	LE RELAIS DE JANZE (BATIMENT PRINCIPAL ANCIEN)	O	Cat. 3
JANZE	rue Jean Marie Lacire	LE RELAIS DE JANZE (ANNEXE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
JANZE	place des Halles	SALLE MUNICIPALE DES HALLES ET BIBLIOTHEQUE	S	Cat. 3
JANZE	allée de l'Yve	SALLE MULTISPORTS N° 3	X	Cat. 4
JANZE	14 boulevard Cahours	SALLE MULTIFONCTIONS DU CHENE JAUNE	X	Cat. 3
JANZE	53 rue de Bain	MAGASIN ALDI MARCHE	M	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

28/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
JANZE	44 rue Painlevé - Zone Artisanale "La Chauvelière"	MAGASIN DISTRI-CENTER	M	Cat. 3
JANZE	35 boulevard Pasteur	MAGASIN MAISON.FR (EX POINT VERT)	M	Cat. 4
JANZE	"Le Bois de Teillay" Quartier du Haut Bois	CENTRE DE LOISIRS ENIGMAPARC	X	Cat. 4
JANZE	rue Louis blériot - Z.A. la Chauvelière	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
JANZE	allée de l'Yve	SALLE MULTISPORTS N° 4	X	Cat. 3
JANZE	rue Jean Marie Lacire	CENTRE AQUATIQUE LES ONDINES	X	Cat. 3
JANZE	allée de l'Yve	SALLE POLYVALENTE A VOCATION CULTURELLE LE GENTIEG	L	Cat. 2
JANZE	boulevard Jean Charcot	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
JANZE	route de Bain	INTERMARCHE	M	Cat. 2
JANZE	rue Charles Lindbergh	CENTRAKOR	M	Cat. 1
JAVENE	rue du Stade - RD 108	SALLE DE SPORT	X	Cat. 3
JAVENE	La grande marche	SALLE "HIPPODROME JOSEPH BEAUMONT"	L	Cat. 2
JAVENE	rue du stade	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
JAVENE	2 place Saint Martin	COMPLEXE CULTUREL ET MAIRIE	L	Cat. 3
JAVENE	rue Claude Bourgelat	CCI - FACULTE DES METIERS	R	Cat. 2
JAVENE	6 rue claud bourgelat Parc d'activités de la grande marche	INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTE (IFPS)	R	Cat. 4
JAVENE	rocade de l'Aumaillerie	DISCOTHEQUE LE KLUB	P	Cat. 4
LAIGNELET	avenue de la Mairie	EGLISE	V	Cat. 3
LAIGNELET	allée Abbé Duval	EHPAD RESIDENCE SAINTE ANNE	J	Cat. 4
LAILLE	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
LAILLE	boulevard du Commandant Cousteau	COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL L'ARCHIPEL	X	Cat. 2
LAILLE	21 rue du Point du Jour	POINT 21 (EX CENTRE SOCIO CULTUREL)	L	Cat. 3
LAILLE	4 rue du Patis	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE H.MATISSE	R	Cat. 4
LAILLE	43 rue du Point Du Jour	CARREFOUR MARKET (SUPERMARCHE ET DRIVE)	M	Cat. 3
LAILLE	4 rue du Patis	CLSH	R	Cat. 4
LAILLE	3 rue du Patis	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 3
LAILLE	2 esplanade Roger Jouan	COLLEGE MARIE CURIE	R	Cat. 3
LALLEU	Ter rain des sports	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LANDEAN	rue des prés	EGLISE	V	Cat. 3
LANDEAN	place de la Longue Noe	SALLE POLYVALENTE ET DES SPORTS	X	Cat. 3
LANDEAN	Le Gué aux Merles	SALLE POLYVALENTE LE GUE AUX MERLES	L	Cat. 4
LANGAN	rue de Geveze	SALLE DES SPORTS DE LANGAN/SALLE MULTIFONCTION	X	Cat. 4
LANGON	24 rue Grande Rue	ECOLE PUBLIQUE "LEO FERRE"	R	Cat. 4
LANGON	rue du Stade	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LANGON	54 rue de la Gare - Grande Rue	RESIDENCE LES HORTENSIAS	J	Cat. 5 - local à sommeil
LECOUSSE	route de Saint James	GROUPE SCOLAIRE DE MONTAUBERT	R	Cat. 4
LECOUSSE	2 rue Jacques De Tromelin	LECLERC (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
LECOUSSE	21 rue de la Butte	ECOLE PRIVEE NOTRE DAME	R	Cat. 4
LECOUSSE	rue Pierre de Coubertin	PIERRE DE COUBERTIN (COMPLEXE SPORTIF)	X	Cat. 3
LECOUSSE	6 rue du pigeon blanc	MAGASIN JARDILAND	M	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

29/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LECOUSSE	5 rue de la Pilais	BRITHOTEL	O	Cat. 4
LECOUSSE	5 rue Marion Du Fauët - ZAC Le Parc	MAGASIN NETTO	M	Cat. 4
LECOUSSE	5 rue Jacques de Tromelin - ZA Le Parc	MAGASIN DISTRI CENTER	M	Cat. 3
LECOUSSE	84 boulevard Bliche	GPT D'ETABLISSEMENTS LA FOIR'FOUILLE/SOULIERS ET COMPAGNIE	M	Cat. 2
LECOUSSE	rue Pierre de Coubertin	SALLE HERMINE	L	Cat. 3
LECOUSSE	4 rue Jacques De Tromelin	MAGASIN BRICOLAGE GUENEE GEDIMAT	M	Cat. 3
LECOUSSE	7 rue Jacques de Tromelin	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
LECOUSSE	place Saint Martin des Champs	EGLISE	V	Cat. 3
LECOUSSE	11 rue Marion Du Fauet	MAGASIN NOZ	M	Cat. 3
LECOUSSE	lieu-dit La Pilais	BRICOMARCHE	M	Cat. 2
LECOUSSE	z.a.c. de La Pilais (Sud)	RESTAURANT MAC DONALD'S	N	Cat. 4
LECOUSSE	9 rue Marion du Fauët - ZA Le Parc	V AND B	N	Cat. 3
LECOUSSE	LA PILAIS	MAGASIN GIFI	M	Cat. 3
LECOUSSE	LA PILAIS	GROUPEMENT MAGASINS GEMO ET D'UN PIED A L'AUTRE	M	Cat. 3
LECOUSSE	lieu-dit La Pilais	MAGASIN DARTY	M	Cat. 4
LECOUSSE	lieu-dit La Pilais	MAGASIN JOUECLUB	M	Cat. 4
LECOUSSE	1 rue du Pigeon Blanc	MAGASIN MEUBLES L'AMEUBLIER ET CHEMINEES BRISACH	M	Cat. 4
LIEURON	23 rue de la Croix Bouexic	SALLE DE THEATRE	L	Cat. 4
LIFFRE	98 rue de Rennes	SUPER U CENTRE COMMERCIAL VERT GALANT	M	Cat. 1
LIFFRE	lieu-dit Le Gué De Mordrée	CMCAS - EDF GDF	N	Cat. 4
LIFFRE	15 rue des Ecoles	COLLEGE PRIVE SAINT-MICHEL - BÂT C	R	Cat. 4
LIFFRE	15 rue des Ecoles	COLLEGE PRIVE SAINT-MICHEL - BÂT D	R	Cat. 3
LIFFRE	15 rue des Ecoles	COLLEGE PRIVE SAINT-MICHEL- BÂT G-SELF	N	Cat. 3
LIFFRE	avenue Jules Ferry	COMPLEXE SPORTIF - JULES FERRY	X	Cat. 2
LIFFRE	rue Pierre de Coubertin	AQUAZIC CENTRE MULTI ACTIVITES	L	Cat. 2
LIFFRE	rue de l'Etang	GROUPE SCOLAIRE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT	R	Cat. 3
LIFFRE	La Quinte	LA REPOSEE (BÂTIMENT HÔTEL RESTAURANT)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LIFFRE	La Quinte	LA REPOSEE (BÂTIMENT SÉMINAIRE-MARIAGE)	L	Cat. 4
LIFFRE	30 rue de Rennes	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT MICHEL	J	Cat. 4
LIFFRE	6 avenue Jules Ferry	RESTAURANT MUNICIPAL	N	Cat. 4
LIFFRE	1 rue de Fougères	EGLISE SAINT-MICHEL	V	Cat. 3
LIFFRE	1 rue Aristide Briand	CINEMA SAINT-MICHEL	L	Cat. 4
LIFFRE	50 avenue Président François Mitterrand	COLLEGE MARTIN LUTHER KING - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
LIFFRE	rue Pierre de Coubertin	SALLE DE GYMNASTIQUE	X	Cat. 3
LIFFRE	2 et 4, avenue Jules Ferry	GROUPE SCOLAIRE R. DESNOS & J. FERRY - BÂT PRINCIPAL	R	Cat. 3
LIFFRE	7 rue des écoles	ESPACE INTER-GENERATIONS	L	Cat. 2
LIFFRE	12 avenue Jules Ferry	ECOLE MATERNELLE STE CATHERINE	R	Cat. 4
LIFFRE	le Vert Galant	MAGASIN LA MAISON.FR -	M	Cat. 4
LIFFRE	2 rue Edmé Mariotte	BRICOMARCHE	M	Cat. 3
LIFFRE	54 avenue de la forêt	ALSH PIERRE ROUZEL (EX CENTRE DE LOISIRS)	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

30/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LIFFRE	56 Bis avenue de la Foret	EQUIPEMENT SPORTIF PAUL DAVENE	X	Cat. 3
LIFFRE	Parc d'activité de Beaugé	MAGASIN CENTRAKOR (EX MEGA PLUS)	M	Cat. 3
LIFFRE	4 rue Edmé Mariotte	MAGASIN LIDL - C.C. BEAUGE II	M	Cat. 4
LIFFRE	rue Jules Ferry	CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT	N	Cat. 3
LIFFRE	2 rue Edme Mariotte - ZAC BEAUGE 2	INTERMARCHÉ - C.C. BEAUGE II	M	Cat. 2
LIFFRE	1 avenue de l'Europe	LYCEE SIMONE VEIL - BATIMENT A (RESTAURATION)	N	Cat. 2
LIFFRE	1 avenue de l'Europe	LYCEE SIMONE VEIL - BATIMENT H (ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE)	R	Cat. 3
LIFFRE	1 avenue de l'Europe	LYCEE SIMONE VEIL - BATIMENT F-G (ENSEIGNEMENT GENERAL)	R	Cat. 2
LIFFRE	1 avenue de l'Europe	LYCEE SIMONE VEIL - BATIMENT D-E (ADMINISTRATION)	R	Cat. 3
LIFFRE	4 rue la Fontaine	CENTRE D'HEBERGEMENT POUR MINEURS NON ACCOMPAGNES (EX GENDARMERIE)	PE	Cat. 5 - local à sommeil
LIVRE SUR CHANGEON	7 rue Jean Louis Guerin	CENTRE CULTUREL ET POLYVALENT	L	Cat. 3
LIVRE SUR CHANGEON	place du Prieuré	EGLISE NOTRE DAME	V	Cat. 3
LIVRE SUR CHANGEON	2 rue de Bois Hamon	EHPAD MAISON DE RETRAITE	J	Cat. 4
LIVRE SUR CHANGEON	rue Saint Mauron	COMPLEXE SPORTIF ET SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
LIVRE SUR CHANGEON	rue Jean Louis Guerin	BIBLIOTHEQUE/RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
LOHEAC	route de Lieuron - La Courneuve	MUSEE DU MANOIR DE L'AUTOMOBILE	Y	Cat. 3
LOHEAC	route de Lieuron - La Courneuve	MUSEE AUTOMOBILES-SALLE MULTIFONCTION	Y	Cat. 3
LOHEAC	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE DE LOHEAC	V	Cat. 3
LOHEAC	22 rue de la Poste	HOTEL RESTAURANT LA GIBECIERE	O	Cat. 4
LOHEAC	16 rue de la Poste	HOTEL LE VIEUX FOX N°16	O	Cat. 5 - local à sommeil
LOHEAC	rue de Rennes - Lieu-dit "Le Marchix"	RESTAURANT LE CHEVREFEUILLE	N	Cat. 3
LOHEAC	5 rue du Stade	LE RELAIS DES ARCANDIERS - BATIMENT PRINCIPAL	O	Cat. 5 - local à sommeil
LOHEAC	5 rue du Stade	LE RELAIS DES ARCANDIERS (BT ANNEXE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LOHEAC	20 rue de la Poste, angle rue de Verdun	HOTEL "LE GIB" (EX. HOTEL LA GIBECIERE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LONGAULNAY	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE - SALLE DES FETES-SALLE DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 4
LE LOROUX	27 rue des Portes de Bretagne	SALLE POLYVALENTE ET MAIRIE	L	Cat. 4
LOUVIGNE DE BAIS	chemin des diligences	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
LOUVIGNE DE BAIS	place de l'église	EGLISE SAINT PATERN	V	Cat. 3
LOUVIGNE DE BAIS	route de Vitré	HOTEL RESTAURANT LE BRETAGNE	O	Cat. 3
LOUVIGNE DE BAIS	rue Anne de Bretagne	RESTAURANT MUNICIPAL - SALLES DE CLASSE	N	Cat. 4
LOUVIGNE DE BAIS	chemin des Diligences	SALLE INTERMEDE	L	Cat. 3
LOUVIGNE DU DESERT	rue Jules Ferry	ECOLE MATERNELLE LETENSORER	R	Cat. 4
LOUVIGNE DU DESERT	place Bochin	SALLE DES FETES - MAISON DU PEUPLE	L	Cat. 4
LOUVIGNE DU DESERT	rue Saint Martin	COMPLEXE CULT. & ASSOCIATIF DE JOVENCE	L	Cat. 2
LOUVIGNE DU DESERT	rue de Touraine	SALLE OMNISPORTS YVES DERIEUX	X	Cat. 3
LOUVIGNE DU DESERT	23 rue d'Alsace	BIBLIOTHEQUE ET MAISON DU CANTON	L	Cat. 3
LOUVIGNE DU DESERT	avenue de Normandie	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 3
LOUVIGNE DU DESERT	place du prieure	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
LOUVIGNE DU DESERT	1 rue abbé le Pannetier	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH	J	Cat. 4
LUITRE DOMPIERRE	5 rue du Maine	SALLE POLYVALENTE A DOMINANTE SPORTIVE	L	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

31/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LUITRE DOMPIERRE	rué du Vendelais	EGLISE	V	Cat. 3
LUITRE DOMPIERRE	14 rue de Normandie	MAIRIE - SALLE DES FETES	L	Cat. 3
LUITRE DOMPIERRE	route de Juvigne	RESIDENCE SAINT GILLES (EX MARPA ARC EN CIEL)	J	Cat. 5 - local à sommeil
LUITRE DOMPIERRE	9 rue de la Mairie	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LUITRE DOMPIERRE	rué du Stade	SALLE DE SPORT	X	Cat. 4
MARCILLE RAOUL	Le Bourg	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
MARCILLE RAOUL	La Foutelais - Route de Feins	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
MARCILLE ROBERT	rué des Loisirs	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
MARCILLE ROBERT	2 allée de la maison de retraite	EHPAD RESIDENCE DE L'ETANG	J	Cat. 4
MARTIGNE FERCHAUD	24 rue courbe	COLLEGE SAINT JOSEPH (BT B-C-D)	R	Cat. 4
MARTIGNE FERCHAUD	boulevard Saint Thomas	SALLE SEVIGNE	L	Cat. 4
MARTIGNE FERCHAUD	Contour de l'Eglise	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 2
MARTIGNE FERCHAUD	2 parvis Louis Pasteur	EHPAD RESIDENCE DES LORIETTES	J	Cat. 4
MARTIGNE FERCHAUD	9 rue Maréchal Foch	SALLE POLYVALENTE/SALLE DE SPORTS/ESPACE DES MAÎTRES BEURRIERS	L	Cat. 3
MARTIGNE FERCHAUD	rué Joliot Curie	INTERMARCHE	M	Cat. 3
MARTIGNE FERCHAUD	Ferme de Taillepié	FOYER DE VIE "TAILLEPIED" HÉBERGEMENT D'ADULTES HANDICAPÉS MENTAUX	J	Cat. 4
MARTIGNE FERCHAUD	8 rue du Maréchal Leclerc	ECOLE PUBLIQUE "LE JARDIN DES MOTS"	R	Cat. 3
VAL D'ANAST	route de Campel	COLLEGE PUBLIC DU QUERPON	R	Cat. 3
VAL D'ANAST	3 rue du Stade	SALLE DE SPORTS LE CALYPSO	X	Cat. 3
VAL D'ANAST	rué du Frère Cyprien	CINEMA L'AURE	L	Cat. 4
VAL D'ANAST	rué de Guer	EHPAD MAISON DE RETRAITE BEL AIR	J	Cat. 4
VAL D'ANAST	44 rue de Guer	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE	R	Cat. 4
VAL D'ANAST	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
VAL D'ANAST	3 rue du Querpon	GROUPE SCOLAIRE COUSTEAU	R	Cat. 3
VAL D'ANAST	rué de Rotz	ESPACE CULTUREL DU ROTZ	L	Cat. 3
VAL D'ANAST	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
VAL D'ANAST	5 rue du Querpon	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
VAL D'ANAST	16 rue du Querpon	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
MAXENT	place du Roi Salomon (Saint Judicaël en Brocéliande)	EGLISE SAINT MAXENT	V	Cat. 3
MAXENT	2 rue du Prelois	SALLE POLYVALENTE-CANTINE MUNICIPALE	L	Cat. 4
MAXENT	2 rue Ange Gouin / rue des Clouettes	EHPAD RESIDENCE LE GRAND CHAMP	J	Cat. 4
MEDREAC	rué de la Libération	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
MEDREAC	Le Pré Renault	EHPAD RESIDENCE LES MENHIRS	J	Cat. 4
MEILLAC	rué de la Fontaine	SALLE FOYER RURAL	L	Cat. 3
MEILLAC	route de Bonnemain	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 3
MEILLAC	Tournebride	HÔTEL-RESTAURANT LE RELAIS DE TOURNEBRIDE	O	Cat. 5 - local à sommeil
MEILLAC	rué de la Fontaine	RESTAURATION & ECOLE MATERNELLE LA TRIBU ARC EN CIEL,	R	Cat. 4
MEILLAC	rué Abbé Chapedelaine	EGLISE	V	Cat. 3
MELESSE	place Alain Kervern	EHPAD LES ALLEUX	J	Cat. 4
MELESSE	rué de Montreuil	SALLE POLYVALENTE JEANNE D'ARC	L	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

32/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
MELESSE	chemin des Alleux	SALLE DES SPORTS N° 2	X	Cat. 4
MELESSE	2 place Jules Ferry	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 3
MELESSE	place de l'église	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
MELESSE	6 allée Jules Ferry	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 4
MELESSE	20 rue DE RENNES	MEDIATHEQUE- MAIRIE	L	Cat. 4
MELESSE	chemin des Alleux	SALLE DE SPORTS N°1	X	Cat. 3
MELESSE	place Jules Ferry	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 4
MELESSE	Z.A. Confortland 6	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
MELESSE	ZA de la Métairie	LE QUINCAMPOIX (RESTAURANT)	N	Cat. 3
MELESSE	lieu-dit Le Bas Bourg	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
MELESSE	ZAC CAP MALO	GROUPEMENT GULLI PARC (EX WOUPI) - DU PAREIL AU MEME	X	Cat. 2
MELESSE	ZAC CAP MALO	CLUB HOUSE GOLF	N	Cat. 3
MELESSE	La Touche Allard	GITES MONSIEUR ET MADAME DAVID	PE	Cat. 5 - local à sommeil
MELESSE	ZA la Métairie - loti Quartier Libre	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
MELESSE	avenue du Phare Du Grand Jardin	CAP MALO - CELLULES COMMERCIALES	M	Cat. 2
MELESSE	ZAC CAP MALO	CASTORAMA	M	Cat. 1
MELESSE	rue du Doucet	MAGASIN FABRIQUE DE STYLES (EX CENTRAKOR)	M	Cat. 3
MELESSE	rue des Lilas	ECOLE PRIVEE MATERNELLE ET PRIMAIRE SAINT-FRANCOIS	R	Cat. 3
MELESSE	5 mail Champ Courtin	SALLE "CHAMP COURTIN"	L	Cat. 1
MELESSE	Le Champ Courtin	COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	R	Cat. 2
MELLE	204 lieu-dit Le Moulin Des Châteaux	GITE LE CLOS DU MEUNIER	PE	Cat. 5 - local à sommeil
MELLE	Le Bourg	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
MELLE	rue Villabonnais	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
MERNEL	2 rue du Querpon	MAGASIN INTERMARCHE	M	Cat. 3
MERNEL	6 rue des Mottes	SALLE ANOWARETH	L	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	Lieu-dit "Pelouine" Rue des Prés Vonaud	MAISON FAMILIALE RURALE INTERNAT	R	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	34 rue de la Resistance	SALLE POLYVALENTE « ESPACE CLAUDE MICHEL ».	L	Cat. 2
GUIPRY-MESSAC	118 avenue de la Gare	HOTEL RESTAURANT LE RELAIS DE LA GARE [EX CARRE D'AS]	O	Cat. 5 - local à sommeil
GUIPRY-MESSAC	Le Bourg	EGLISE SAINT ABDON	V	Cat. 3
GUIPRY-MESSAC	7 Bis rue Cawiezel	EHPAD LA CHARMILLE	J	Cat. 5 - local à sommeil
GUIPRY-MESSAC	1 impasse Saint Thomas	FOYER DE VIE DE L'HOSPITALITE ADULTES HANDICAPES	J	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	lieu-dit La Provostiere	DISCOTHEQUE LA SCALA (EX LE MAXIMUM)	P	Cat. 2
GUIPRY-MESSAC	rue de la Piscine	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	17 avenue du Port	ECOLE PUBLIQUE GEORGE SAND (MATER ET PRIMAIRE)	R	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	Lieu-dit La Crépinrière	EHPAD LA CREPINIERE	J	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	22 rue de Vannes	CINÉMA L'ALLIANCE	L	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	Le bourg	EGLISE SAINT-PIERRE	V	Cat. 3
GUIPRY-MESSAC	avenue du Port	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	35 avenue du Port	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
GUIPRY-MESSAC	rue de la crepiniere	CANTINE MUNICIPALE / GARDERIE	N	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

33/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
GUIPRY-MESSAC	lieu-dit La Roche Des Bouillons	COLLEGE GAEL TABURET BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
GUIPRY-MESSAC	lieu-dit La Roche Des Bouillons	COLLEGE GAEL TABURET BATIMENT INTERNAT	R	Cat. 4
GUIPRY-MESSAC	lieu-dit La Roche Des Bouillons	SALLE MULTISPORTS ET SALLE D'ARTS MARTIAUX	X	Cat. 3
GUIPRY-MESSAC	32 place de l'Eglise	HALLE DE MARCHÉ ET SALLE D'EXPOSITION	M	Cat. 4
LA MEZIERE	Lieu-dit Beauséjour- Rte de Saint-Malo	MAGASIN MONNIER	M	Cat. 3
LA MEZIERE	13 rue du Texue	SALLE MULTISPORTS (SIRIUS) SALLE D'ARTS MARTIAUX	X	Cat. 3
LA MEZIERE	place de l'Eglise	ENSEMBLE POLYVALENT	L	Cat. 3
LA MEZIERE	CAP MALO	TOP OFFICE	M	Cat. 3
LA MEZIERE	7 rue de la Flume	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE JAKEZ HELIAS	R	Cat. 4
LA MEZIERE	rue de Texue	SALLE CASSIOPEE	L	Cat. 3
LA MEZIERE	12 rue de la Flume	POLE ENFANCE	R	Cat. 4
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO La Queue du Loup	CAP MALO (BUFFALO GRILL)	N	Cat. 4
LA MEZIERE	Zone d'activité de Beaucé	ALCOPA AUCTION (EX BRETAGNE ENCHÈRES)	L	Cat. 3
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO	CAP MALO (BOWLING)	P	Cat. 2
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO - Avenue du phare du grand jardin	CAP MALO JARDILAND - LE MAGASIN	M	Cat. 3
LA MEZIERE	Avenue du Phare du grand jardin	CAP MALO CANADIAN STEAK HOUSE	N	Cat. 4
LA MEZIERE	2 allée Germaine Tillon	COLLEGE PUBLIC GERMAINE TILLION	R	Cat. 3
LA MEZIERE	8 avenue du Phare Du Grand Jardin Cap Malo	RESTAURANT WOK MALO (EX LES JARDINS DE CHINE)	N	Cat. 3
LA MEZIERE	ZAC de Beauséjour	INTERMARCHÉ	M	Cat. 2
LA MEZIERE	avenue du Phare du Grand Jardin	HOTEL ESCALE OCEANIA	O	Cat. 4
LA MEZIERE	rue de Texue	SALLE DE SPORTS ORION	X	Cat. 4
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO	CAP MALO (MAISON DU MONDE)	M	Cat. 3
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO	CAP MALO CHAUSSEA (EX AUBERT)	M	Cat. 3
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO	CAP MALO (MAXI TOY)	M	Cat. 3
LA MEZIERE	5 rue du chêne Hamon	ECOLE MATERNELLE JY COUSTEAU	R	Cat. 4
LA MEZIERE	avenue du Phare Du Grand Jardin ZAC CAP MALO	RESTAURANT MCDONALD'S	N	Cat. 3
LA MEZIERE	5 rue du Chêne Hamon	RESTAURANT MUNICIPAL	N	Cat. 3
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO	FETE CI FETE CA	M	Cat. 2
LA MEZIERE	ZAC CAP MALO - Zone de Millet	CAP MALO - CINEMA MEGA CGR	L	Cat. 1
LA MEZIERE	avenue du Phare Du Grand Jardin (ZAC Cap Malo)	TOTOCHÉ ETABLISSEMENT EPHEMERE (EX ALINEA)	M	Cat. 2
LA MEZIERE	14 avenue du Phare De La Balue	MAGASIN ACTION (EX TERRE ET EAUX) - CAP MALO	M	Cat. 3
LA MEZIERE	avenue du Phare De La Ballue - ZAC CAP MALO	TRAMPOLINE PARK NEW JUMP	X	Cat. 4
LA MEZIERE	avenue du Phare De La Ballue	CAP MALO - MUSIKAM - BAR MUSICAL	L	Cat. 3
LA MEZIERE	2 avenue du Phare d'Ar Men	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
MEZIERES SUR COUESNON	rue du Couesnon	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
MEZIERES SUR COUESNON	14 rue du Couesnon	CENTRE D'ACTIVITE DE PLEINE NATURE	R	Cat. 4
MEZIERES SUR COUESNON	lieu-dit La Giraudais	CHATEAU DE LA GIRAUDAIS	L	Cat. 3
MINIAC MORVAN	rue Henri Souques	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC LE DORIS - MATERNELLE	R	Cat. 4
MINIAC MORVAN	route du Stade	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
MINIAC MORVAN	rue du Général de Gaulle	SALLE MULTIFONCTIONS BEL AIR	X	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

34/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
MINIAC MORVAN	Le Bas Miniac	CHÂTEAU DE MINIAC - ORANGERIE	L	Cat. 3
MINIAC MORVAN	rue de la Liberation	MAGASIN CARREFOUR CONTACT	M	Cat. 4
MINIAC MORVAN	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
MINIAC MORVAN	La Costardais	HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE	O	Cat. 5 - local à sommeil
MINIAC MORVAN	2 rue des Ajoncs D'Or	ESPACE CULTUREL ACOUSTIK	L	Cat. 4
MINIAC MORVAN	2 rue Charles Cron	ECOLE SAINT-YVES	R	Cat. 4
MINIAC MORVAN	rue d'Armorique	BAR À BIERES HEIDRUN - SCI L'ETRIOT B2M	N	Cat. 4
MINIAC MORVAN	lieu-dit Bel-Air	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
LE MINIHC SUR RANCE	rue Angele Belair	EHPAD THOMAS BOURSIN	J	Cat. 4
LE MINIHC SUR RANCE	place Thomas Boursin	SALLE DES FETES PHILIPPE DE DIEULEVEULT	L	Cat. 3
MONDEVERT	17 rue de la foret	SALLE POLYVALENTE "DU TEMPS LIBRE"	L	Cat. 3
MONDEVERT	Aire de services Mondevert RN157	RELAIS MONDEVERT TOTAL-ENERGIES	M	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	La Moriniere	LE TREMPLIN (DISCOTHÈQUE)	P	Cat. 1
MONTAUBAN DE BRETAGNE	Stade Emmanuel Délisse	SALLE DE SPORT DELISSE	X	Cat. 2
MONTAUBAN DE BRETAGNE	avenue du Général de Gaulle	EGLISE SAINT ELOI	V	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	lieu-dit La Rouvraie	M.F.R. ROUVRAIE - CHÂTEAU	R	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	lieu-dit La Rouvraie	M.F.R ROUVRAIE - ENS/INTERNAT	R	Cat. 5 - local à sommeil
MONTAUBAN DE BRETAGNE	lieu-dit La Rouvraie	M.F.R. ROUVRAIE - 9 CHALETS 5 PERSONNES	R	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	lieu-dit La Rouvraie	M.F.R. ROUVRAIE - SALLE DE RESTAURATION	N	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	rue de Romille	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	La Metairie Neuve	COMPLEXE SPORTIF ANDRE ROBERT	X	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	20 rue du Perry	CINEMA "LE MONTAL"	L	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	rue Joseph Faramin	GROUPE SCOLAIRE J. FARAMIN BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	34 rue du Général De Gaulle	BAR RESTAURANT HOTEL DE FRANCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
MONTAUBAN DE BRETAGNE	avenue de la Gare	CENTRE VICTOR HUGO (BÂTIMENT NEUF)	L	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	40 rue de Romille	EHPAD RESIDENCE LES GRANDS JARDINS	J	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	rue de la Métairie Neuve	COLLEGE EVARISTE GALOIS - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
MONTAUBAN DE BRETAGNE	28 rue de Rennes	LYCEE PRIVE NICOLAS-LA PROVIDENCE BATIMENT A	R	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	28 rue de Rennes	LYCEE PRIVE NICOLAS-LA PROVIDENCE INTERNAT	R	Cat. 4
MONTAUBAN DE BRETAGNE	21 rue de Rennes	LYCEE LA PROVIDENCE RESTAURATION - BATIMENT D	N	Cat. 2
MONTAUBAN DE BRETAGNE	21 rue de Rennes	LYCEE LA PROVIDENCE- ENSEIGNEMENT GENERAL - BT E	R	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	21 rue de Rennes	LYCEE LA PROVIDENCE -TECHNIQUE ADMINISTRATIF - BT A	R	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	21 rue de Rennes - rue des Genêts	LYCEE LA PROVIDENCE - COLLÈGE « BÂTIMENT B »	R	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	58 rue de Rennes	INTERMARCHE	M	Cat. 2
MONTAUBAN DE BRETAGNE	57 rue de Rennes	CENTRAKOR	M	Cat. 3
MONTAUBAN DE BRETAGNE	2 rue de Dinan	ECOLE SAINT MAURICE DE LA PROVIDENCE	R	Cat. 3
MONTAUTOUR	rue de la Mairie	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
MONT DOL	3 place de l'Eglise	HÔTEL DU TERTRE	O	Cat. 5 - local à sommeil
MONT DOL	Lieu-dit La Salle	DOMAINE DE CHANTELOUP	L	Cat. 4
MONT DOL	6 lieu-dit La Bégaudière	MANOIR DE LA BEGAUDIÈRE	L	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
MONTERFIL	Lieu-dit La Bétangeais - allée du Closel	SALLE POLYVALENTE LA BETANGEAIS	L	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	2 rue de la Tannerie	MAGASIN UTILE	M	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	4 route DE SAINT-MEEN-LE-GRAND	SALLE DES SPORTS DES BATAILLES	X	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	2 boulevard Villebois Mareuil	CENTRE CULTUREL " L'AVANT SCENE"	L	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	13 boulevard Carnot	CINEMA LA CANE	L	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	place St-Louis Marie	EGLISE SAINT LOUIS MARIE GRIGNION	V	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	33 rue Saint Nicolas	CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE	U	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	33 rue Saint Nicolas	EHPAD EX " LE PATIO"	J	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	12 lieu-dit La Cotelais	SALLE LE MANUREVA	P	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	boulevard Pasteur	COLLEGE LOUIS GUILLOUX - BÂTIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
MONTFORT SUR MEU	boulevard Pasteur	COLLEGE LOUIS GUILLOUX - BÂTIMENT ANNEXE	R	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	3 route D'IFFENDIC	PISCINE OCELIA	X	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	11 boulevard Carnot	COLLEGE SAINT LOUIS MARIE - BÂTIMENT A-B-C-D-E	R	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	2 Les Batailles	LYCEE RENE CASSIN - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
MONTFORT SUR MEU	2 lieu-dit Les Batailles	LYCEE RENE CASSIN - AUDITORIUM	R	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	2 lieu-dit Les Batailles	LYCEE RENE CASSIN - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 2
MONTFORT SUR MEU	7 boulevard de l'Abbaye	CENTRE FORMATION TECHNIQUE AGRICOLE	R	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	13 boulevard Villebois Mareuil	GROUPE SCOLAIRE PRIVE NOTRE DAME	R	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	41 route de Talensac	SALLE "MARIE PIERRE"	L	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	20 lieu-dit La Cotelais	EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL LE CONFLUENT	L	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	1 route d'Ifendic	COSEC	X	Cat. 3
MONTFORT SUR MEU	allée Albert Camus	GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN A VENT	R	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	3 impasse de l'Ebranchoir	MAGASIN LIDL (L'ÉBRANCHOIR)	M	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	8 ruelle des Ecoles	GROUPE SCOLAIRE DU PAYS DE POURPRE - MATERNELLE	R	Cat. 4
MONTFORT SUR MEU	1 rue de Rennes	HOTEL RESTAURANT DE L'OUEST	O	Cat. 5 - local à sommeil
MONTGERMONT	rue Edison - ZAC de la Bécassière	IBIS BUDGET	O	Cat. 4
MONTGERMONT	19 rue Jean Jaures	CENTRE D'AUTODIALYSES AUB	U	Cat. 5 - local à sommeil
MONTGERMONT	2 rue des Courtines	GROUPE SCOLAIRE GERARD PHILIPPE - SALLE DE SPORT-RESTAURANT	X	Cat. 3
MONTGERMONT	2 rue des Courtines	GROUPE SCOLAIRE GERARD PHILIPPE - ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
MONTGERMONT	1 rue newton ZAC Bécassière	ECO PARK (EX HOTEL FORMULE 1)	O	Cat. 4
MONTGERMONT	2 rue de la Motte	CENTRE CULTUREL ESPACE EVASION	L	Cat. 3
MONTGERMONT	La Bécassière - rue Newton	SQUASH CLUB	X	Cat. 3
MONTGERMONT	rue Jean Jaures	COMPLEXE SPORTIF DE LA DUCHESSE ANNE	X	Cat. 3
MONTGERMONT	5 rue des Chênes	GPT D'ETABLISSEMENTS POLTRONESOFA/RESTAURANT LA VILLA D'OR/GIANT	N	Cat. 3
MONTGERMONT	15 rue Edison	ROYAL KIDS (ESPACE DE JEUX)	X	Cat. 3
MONTGERMONT	15/17 rue de la Marebaudière	CFA - BATIMENT 3 - RESTAURATION/VESTIAIRES/ADMINISTRATION	R	Cat. 4
MONTGERMONT	15/17 rue de la Marebaudière	CFA - BATIMENT 2 (ENSEIGNEMENT/INTERNAT)	R	Cat. 3
MONTGERMONT	15/17 rue de la Marebaudière	CFA - BATIMENT 1 (POLE METIERS)	R	Cat. 4
MONTHAULT	rue des écoles	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LES PORTES DU COGLAIS	rue du Sacre Coeur	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

36/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LES PORTES DU COGLAIS	rue Saint Melaine	CENTRE CULTUREL ET CIVIQUE	L	Cat. 3
LES PORTES DU COGLAIS	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
LES PORTES DU COGLAIS	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LES PORTES DU COGLAIS	rue du Clos Aux Moines	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
MONTREUIL LE GAST	rue Barbais	SALLE POLYVALENTE ET SALLE DES SPORTS	L	Cat. 2
MONTREUIL SOUS PEROUSE	rue de Ribert	ESPACE ALBERT SAUVEE	L	Cat. 3
MONTREUIL SUR ILLE	1A rue du Clos Gerard	MAGASIN CARREFOUR CONTACT (EX SHOPI)	M	Cat. 4
MONTREUIL SUR ILLE	12 rue du Clos Gérard	SALLE POLYVALENTE (SALLE DES FÊTES)	L	Cat. 3
MONTREUIL SUR ILLE	12 rue du Clos Gérard	SALLE DE SPORT	X	Cat. 3
MONTREUIL SUR ILLE	14 rue du Clos Gérard	EHPAD LES ROSEAUX - RESTAURANT SCOLAIRE	J	Cat. 4
MONTREUIL SUR ILLE	1 bis rue du Clos Gerard	ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
MORDELLES	1 avenue des Platanes	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
MORDELLES	6 avenue des Platanes	MAGASIN LIDL	M	Cat. 4
MORDELLES	10 rue des Deportes	EHPAD RESIDENCE DU PRESOIR	J	Cat. 4
MORDELLES	avenue des Platanes	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS ACTION/CHAUSSEXPO (EX NEWCO)	M	Cat. 3
MORDELLES	La Biardais	SALLE DE LA BIARDAIS	L	Cat. 3
MORDELLES	avenue du Gretay	GROUPE SCOLAIRE DU GRETAY- MATERNELLE	R	Cat. 4
MORDELLES	avenue du Gretay	GROUPE SCOLAIRE DE LA GRETAY - RESTAURANT	N	Cat. 4
MORDELLES	avenue de la Libération	GROUPE SCOLAIRE LA CHESNAYE- ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
MORDELLES	avenue de la Libération	GROUPE SCOLAIRE LA CHESNAYE- MATER/RESTO	R	Cat. 4
MORDELLES	rue du Docteur Dordain (C.D. 34)	SALLE DE SPORT BEAUSEJOUR	X	Cat. 2
MORDELLES	34 avenue Beauséjour	COLLEGE MORVAN LEBESQUE (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 2
MORDELLES	34 avenue Beauséjour	COLLEGE MORVAN LEBESQUE (RESTAURATION)	N	Cat. 4
MORDELLES	85 avenue du Maréchal Leclerc	CENTRE CULTUREL GUY DAVID	L	Cat. 3
MORDELLES	3 rue Jeanne d'Arc	COLLEGE PRIVE SAINT YVES - BÂT C	R	Cat. 4
MORDELLES	rue Jeanne d'Arc	COLLEGE PRIVE SAINT YVES - BÂTIMENT A	N	Cat. 4
MORDELLES	65 bis avenue du Général De Gaulle	GROUPE SCOLAIRE PRIVE L'IMMACULEE	R	Cat. 3
MORDELLES	place Saint Pierre	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 2
MORDELLES	parc d'activités des Fontenelles 2	FOIR'FOUILLE	M	Cat. 3
MOUAZE	rue Saint Melaine	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
MOUAZE	1 rue Jacques Prevert	ECOLE PUBLIQUE JACQUES PREVERT	R	Cat. 4
MOULINS	place de l'Eglise	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
MOUSSE	lieu-dit La Chesnais	SALLE POLYVALENTE COMMUNALE LA CHESNAIE (L1§2B)	L	Cat. 4
MUEL	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
LA NOE BLANCHE	Le bourg	SALLE DES SPORTS	X	Cat. 4
NOUVOITOU	Promenade Henri Verger	EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF LE BOCAGE	L	Cat. 3
NOUVOITOU	19 rue de Domloup	CRECHE BABILOU	R	Cat. 4
NOUVOITOU	11 rue de Domloup	EHPAD RESIDENCE DU PARMENIER	J	Cat. 5 - local à sommeil
NOUVOITOU	rue de Châteaugiron	ECOLE DU CHENE CENTENAIRE	R	Cat. 3
NOUVOITOU	14 rue de Châteaugiron	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

37/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
NOUVOITOU	parc d'activités de l'Ecotay	CABARET MOUSTACHE	L	Cat. 3
NOYAL SOUS BAZOUGES	rue du Maréchal Ferrant	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	2 avenue des Monts Gaultiers	JARDINERIE LYSADIS	M	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	5 Bis rue du Moulin	EHPAD LA BUDORAIS BATIMENT B VIGNE ET VERGER	J	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	5 Bis rue du Moulin	EHPAD LA BUDORAIS BATIMENT A LE MOULIN	J	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	4 rue de la Bintinais - ZA du Hil	CENTRE SOCIO-CULTUREL TURC	V	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	1 rue Mathurin Méheut	FAM CASTEL'HAND (APF) (EX FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE HANDAS)	J	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	rue Xavier Grall	MAISON DES JEUNES	L	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	1 Bis boulevard des 2 Rives	COMPLEXE SPORTIF SUD SEICHE - SALLE COLETTE BESSON	X	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	43 rue du Gué	RESTAURANT LE CASTEL	N	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	45 avenue de Bretagne	PÔLE ENFANCE - LA MARELLE	R	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	13 avenue Remondel	GROUPE SCOLAIRE LE CHAT PERCHE	R	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	10 rue de Vern	ESPACE LOUIS TEXIER (EX SALLE POLYVALENTE )	L	Cat. 2
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	3 rue François Chapin	SAINT AMAND (ÉCOLE PRIVÉE MIXTE)	R	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	avenue des Vignes	SALLE DES SPORTS RAYMOND PERRIN	X	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	54 avenue du Canada	MAGASIN TRUFFAUT	M	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	11 rue Mathurin Méheut	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	2 rue Lavoisier	MAGASIN LIDL (NOUVEAU)	M	Cat. 3
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	2 rue Mathurin Méheut	FOYER KERLORSON "FOYER DE VIE"	J	Cat. 5 - local à sommeil
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	2 rue Mathurin Méheut	FOYER KERLORSON "FOYER SOLEIL"	J	Cat. 4
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	5 place Antoine De Saint Exupéry	GROUPE SCOLAIRE LE PETIT PRINCE	R	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	10 rue Joseph Deshombres	ESPACE ECO-CHANVRE MAISON DES FAMILLES - SALLE TRÉMA	L	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	3 boulevard Barbot	CUISINE CENTRALE - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	1 rue de la Motte	CENTRE CULTUREL L'INTERVALLE	L	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	place de la Mairie	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	rue Charles Hardouin	SALLE DE SPORTS L'HERMINE	X	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	18 rue Charles Hardouin	ECOLE PRIMAIRE LA CARAVELLE	R	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	rue Auguste Leroux	ECOLE PRIVEE SAINT AUGUSTIN - OGE	R	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	22 avenue du Général De Gaulle	HOTEL RESTAURANT LES FORGES	O	Cat. 5 - local à sommeil
NOYAL SUR VILAINE	20 avenue du Général De Gaulle	HOTEL RESTAURANT LE RELAIS 35	O	Cat. 5 - local à sommeil
NOYAL SUR VILAINE	rue Alain Fournier	COLLEGE JACQUES BREL	R	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	rue Julien Neveu	SALLE DE SPORTS- ESPACE NOMINOE	X	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	rue du Pâtis Simon	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT ALEXIS	J	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	rue Pierre Bellamy	ECOLE MATERNELLE L'OPTIMIST	R	Cat. 4
NOYAL SUR VILAINE	ZA du Chêne Joli	LECLERC	M	Cat. 2
NOYAL SUR VILAINE	za DU CHENE JOLI	LAMAISON.FR (EX POINT VERT)	M	Cat. 3
NOYAL SUR VILAINE	64 avenue du Général De Gaulle	SALLE MULTISPORTS "VITALIA"	X	Cat. 2
ORGERES	rue des sports	HALLE DES SPORTS ARMAND CUPIF	X	Cat. 4
ORGERES	rue des Sports	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
ORGERES	5-7 place de l'Eglise	LE BELVEDERE	L	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

38/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
ORGERES	rue des Rosiers	GROUPE SCOLAIRE LES GRAINS D'ORGE - BT ELÉMENTAIRE	R	Cat. 3
ORGERES	rue des Rosiers	GROUPE SCOLAIRE LES GRAINS D'ORGE - BT MATERNELLE	R	Cat. 4
ORGERES	rue des Rosiers	GROUPE SCOLAIRE LES GRAINS D'ORGE (RESTAURANT SCOL)	N	Cat. 3
ORGERES	6 rue de Pont Péan	COLLEGE ANDREE RECIPON (BÂTIMENT PRINCIPAL)	R	Cat. 2
ORGERES	6 rue de Pont Péan	COLLEGE ANDREE RECIPON (RESTAURATION)	N	Cat. 3
ORGERES	La Retenue, rue des sports	SALLE DE SPORT RICHARD DACOURY	X	Cat. 3
ORGERES	13 rue des Jardins	EHPAD MAISONS DE LA PLUMELIERE	J	Cat. 4
ORGERES	50 lieu-dit Le Reuzel	HARAS DU REUZEL	PE	Cat. 5 - local à sommeil
ORGERES	9 impasse Louison Bobet	MICRO CRECHE PICCOLINO (EX TEE)	R	Cat. 4
ORGERES	6 avenue de l'Alliance	INTERMARCHE	M	Cat. 3
PACE	ZAC de La Giraudais	OPERA CORA (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
PACE	route de Saint Brieuc	MAGASIN GIFI	M	Cat. 2
PACE	lieu-dit La Giraudais	INTERSPORT	M	Cat. 2
PACE	4 boulevard de la giraudais	MAGASIN MAISONS DU MONDE	M	Cat. 3
PACE	boulevard de la giraudais	KING JOUET (EX MAXI TOYS)	M	Cat. 3
PACE	4 avenue des touches	JARDINERIE TRUFFAUT	M	Cat. 3
PACE	boulevard de la Giraudais	LA HALLE AUX VETEMENTS	M	Cat. 3
PACE	45 avenue de Champalaune	ECOLE SAINTE ANNE ET SAINT JOSEPH	R	Cat. 3
PACE	1 allée André Monnier	EHPAD RESIDENCE LES 3 CHENES	J	Cat. 4
PACE	36 avenue Paul Serusier	GROUPE SCOLAIRE DU HAUT CHEMIN	R	Cat. 3
PACE	avenue Paul Serusier	GROUPE SCOLAIRE DU HAUT CHEMIN-RESTAURANT	N	Cat. 4
PACE	Le Bas Verclé	PONEY CLUB- LE SHAMROCK	R	Cat. 5 - local à sommeil
PACE	Le bourg - Place Saint Melaine	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
PACE	14 avenue des Touches	IKEA	M	Cat. 1
PACE	22 place Saint Melaine	RELAIS DE PACE (EX HOTEL DU BOURG)	N	Cat. 4
PACE	2 rue de Louzillais	EHPAD RESIDENCE LES NYMPHEAS	J	Cat. 4
PACE	53 avenue le Brix	COLLEGE PUBLIC FRANÇOISE DOLTO BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
PACE	53 avenue le Brix	COLLEGE PUBLIC FRANCOISE DOLTO - RESTAURANT	N	Cat. 3
PACE	6 avenue Charles Le Goffic	SALLE LE GOFFIC	L	Cat. 3
PACE	20 place Saint Melaine	CENTRE COMMERCIAL SAINT MELAINE	M	Cat. 3
PACE	8 chemin de la Métairie	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	S	Cat. 4
PACE	59 avenue Le Brix	COLLEGE ST-GABRIEL/ST-JOSEPH - BÂTIMENT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 3
PACE	59 avenue Le Brix	COLLEGE ST-GABRIEL/ST JOSEPH (RESTAURANT)	N	Cat. 3
PACE	avenue Le Brix	COLLEGE ST-GABRIEL/ST-JOSEPH (AMPHI)	R	Cat. 3
PACE	chemin de la Métairie	GROUPE SCOLAIRE GUY GERARD - (MATERNELLE/PRIMAIRE)	R	Cat. 3
PACE	54 avenue le Brix	COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - SALLE EMERAUDE	X	Cat. 2
PACE	avenue le Brix	COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - SALLE IROISE	X	Cat. 2
PACE	54 avenue le Brix	COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - ENCEINTE SPORTIVE	PA	Cat. 1
PACE	54 avenue le Brix	COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - SALLE DE SPORT CORNOUAILLE	X	Cat. 4
PACE	2 boulevard Patrice Dumaine de la Jossierie	SALLE DU PONANT	L	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

39/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
PACE	7 avenue des Touches	BURGER KING	N	Cat. 4
PACE	boulevard de la Giraudais	RESTAURANT MAC DONALD'S GIRAUDAIS PACE	N	Cat. 4
PACE	11 avenue des Touches	HOTEL - GREET HOTEL - PACE (LA TEILLAIS)	O	Cat. 4
PACE	1 rue du Bois Chaucy	RESTAURANT IL RISTORANTE	N	Cat. 3
PAIMPONT	place du Roi Judicaël	EGLISE	V	Cat. 3
PAIMPONT	rue de l'Enchanteur Merlin	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
PAIMPONT	535 Lieu-dit "Telhouet"	SALLE DES FETES LE TELHOUE	L	Cat. 4
PAIMPONT	11 place du Roi Saint Judicael	FOYER ARGOAT	J	Cat. 5 - local à sommeil
PAIMPONT	7 rue des Forges	RELAIS DE BROCELIANDE - BATIMENT PRINCIPAL + ANNEXE	O	Cat. 4
PAIMPONT	Lieu-dit Beauvais	STATION BIO UR1 - BATIMENT 1-2 -3	R	Cat. 3
PAIMPONT	rue de l'Enchanteur Merlin	EHPAD RESIDENCE BROCELIANDE	J	Cat. 4
PAIMPONT	Les Forges	LES FORGES DE PAIMPONT - SALLE LE LAMINOIR	L	Cat. 2
PAIMPONT	Le Pont du Secret	AUBERGE DU PONT DU SECRET	L	Cat. 4
PAIMPONT	rue du Chevalier Lancelot du Lac	SALLE MULTIFONCTIONS	L	Cat. 3
PANCE	2 rue du bélier Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
PANCE	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
PARCE	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
PARCE	impasse Palmier	MARPA RESIDENCE LA CHARMILLE	J	Cat. 5 - local à sommeil
PARCE	1 place de la Mairie	MAISON DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 3
PARIGNE	Le bois Guy	CHATEAU DU BOIS GUY - BT 2 - GÎTE	O	Cat. 5 - local à sommeil
PARIGNE	Le bois Guy	CHATEAU DU BOIS GUY - BT 1 - CHÂTEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
PARIGNE	Le bois Guy	CHATEAU DU BOIS GUY - BT 3 - SALLE RECEPTIONS	L	Cat. 4
PARIGNE	1 rue des Tilleuls	EHPAD RESIDENCE LES TILLEULS	J	Cat. 4
PARIGNE	Le Bourg	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
PARIGNE	rue de Landean	EGLISE	V	Cat. 3
PARIGNE	4 rue de Landean	SALLE POLYVALENTE LA GRANGE	L	Cat. 4
LE PERTRE	6 rue de la Foret	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH	J	Cat. 4
LE PERTRE	place de l'église	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
LE PERTRE	place du Calvaire	SALLE FONTAINE GUY	X	Cat. 3
LE PERTRE	La Chaussee	CHAMP DE COURSES	PA	Cat. 1
LE PETIT FOUGERAY	23 rue du Moulin	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
PIPRIAC	34 rue de l'Avenir	EHPAD RESIDENCE KER JOSEPH	J	Cat. 4
PIPRIAC	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 2
PIPRIAC	rue du Stade	LES TERRES ROUGES (COMPLEXE SPORTIF)	X	Cat. 3
PIPRIAC	36 rue de l'avenir	SALLE POLYVALENTE-ESPACE ALBERT POULAIN	L	Cat. 2
PIPRIAC	47 rue de l'Avenir	SUPER U - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
PIPRIAC	7 rue de l'Avenir	HOTEL RESTAURANT LA BONNE PATE [EX LE SABOT GOURMAND]	O	Cat. 5 - local à sommeil
PIPRIAC	4 rue Jean de la Fontaine	ECOLE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE	R	Cat. 3
PIPRIAC	13 rue du Docteur Le Rouzic	FOYER DE VIE LES GLYCINES	J	Cat. 4
PIRE CHANCE	rue des Dames	EGLISE SAINT PIERRE ET PAUL	V	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

40/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
PIRE CHANCE	lieu-dit Le Pâtis De Piré, Route de Boistrudan	SALLE DES ETOILES-SALLE DE SPORT	L	Cat. 3
PIRE CHANCE	19 rue du Temple	HOTEL RESTAURANT LE TEMPS QU'IL FAUT (EX TRISKELL)	O	Cat. 5 - local à sommeil
PIRE CHANCE	place de la Porte	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
PIRE CHANCE	lieu-dit Château Des Pères	CHATEAU DES PERES HOTEL L'ESSENCIEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
PIRE CHANCE	lieu-dit Château Des Pères	CHATEAU DES PERES RESTAURANT LE RE-PERE	N	Cat. 3
PIRE CHANCE	lieu-dit Château Des Pères	CHATEAU DES PERES SALLE POLYVALENTE ORANGERIE	L	Cat. 2
PIRE CHANCE	lieu-dit Château Des Pères	CHATEAU DES PERES - RESTAURANT LA TABLE DES PERES	N	Cat. 3
PIRE CHANCE	lieu-dit Château Des Pères	CHATEAU DES PERES - HOTEL RESTAURANT ET SALLE DE SEMINAIRE	O	Cat. 3
PLECHATEL	allée Saint Michel	SALLE POLYVALENTE (BOURG)	L	Cat. 3
PLECHATEL	rue DES TROIS SOLEILS	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
PLECHATEL	rue du Parc	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 4
PLECHATEL	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
PLECHATEL	rue du Sapin	EHPAD DU PERE BROTTIER	J	Cat. 4
PLEINE FOUGERES	21 rue de Normandie	SALLE POLYVALENTE - FOYER SERGE GAS	L	Cat. 3
PLEINE FOUGERES	lieu-dit Ville Chérel	BRICOMARCHE (NOUVEAU)	M	Cat. 3
PLEINE FOUGERES	19 rue de Normandie	ESPACE BRUNE EON	PE	Cat. 5 - local à sommeil
PLEINE FOUGERES	place de l'Eglise	EGLISE SAINT-MARTIN	V	Cat. 3
PLEINE FOUGERES	rue Casimir Pigeon	SALLE DE SPORTS JEAN GALLON	X	Cat. 3
PLEINE FOUGERES	21 rue du Mont Saint Michel	COLLEGE FRANCOIS BRUNE - ENSEIGNEMENT	R	Cat. 3
PLEINE FOUGERES	La Ville Chérel	BRICOMARCHE	M	Cat. 4
PLEINE FOUGERES	rue Duguesclin	EHPAD LES MARAIS	J	Cat. 4
PLEINE FOUGERES	La ville chérel	INTERMARCHÉ (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 2
PLELAN LE GRAND	2 Bis rue de la forêt	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
PLELAN LE GRAND	place de l'Eglise	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
PLELAN LE GRAND	37 avenue de La Libération - rue de la Chêze	MAIRIE - SALLE DES FETES	L	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	12 rue Saint Joseph	EHPAD VILLA SAINT JOSEPH	J	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	14 rue de Montfort	ECOLE MATERNELLE LES MAINS VERTES	R	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	10 rue de Broceliande	HOTEL RESTAURANT LES BRUYERES	O	Cat. 5 - local à sommeil
PLELAN LE GRAND	33 rue de l'Hermine	CINEMA L'HERMINE	L	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	rue de l'Hermine	SALLE OMNISPORT - COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	22 rue de l'Hermine	COLLEGE PRIVE DE L'HERMINE	R	Cat. 3
PLELAN LE GRAND	14-19 Bis rue des Glyorels	ECOLE MATERNELLE PRIVEE "NORTE DAME"	R	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	Lieu-dit "Le Bodo"	DISCOTHEQUE "LE TEN CLUB"	P	Cat. 4
PLELAN LE GRAND	rue de la Vallée Du Cast	LE MARCHE AUX AFFAIRES	M	Cat. 3
PLELAN LE GRAND	12 rue de la Vallée du Cast	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
PLERGUER	2 bis rue du Champ Jouan	SALLE CHATEAUBRIAND	L	Cat. 3
PLERGUER	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
PLERGUER	Le Petit Saliou - RD n°75	MAGASIN U EXPRESS	M	Cat. 3
PLERGUER	rue du General de Gaulle	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC LES BADIOUS	R	Cat. 4
PLESDEB	Le Bourg	SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE	L	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

41/89



**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
PLEUGUENEUC	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
PLEUGUENEUC	Château de la Motte Beaumanoir	MOTTE BEAUMANOIR - CHATEAU SALLE RECEPTION	L	Cat. 4
PLEUGUENEUC	impasse Francois Phily	E.H.P.A.D. - LE BIGNON	J	Cat. 4
PLEUGUENEUC	rue du stade	SALLE MULTIFONCTIONS	P	Cat. 3
PLEUMELEUC	rue de Bédée RD N° 31	LE PETIT PRINCE (GROUPE SCOLAIRE)	R	Cat. 3
PLEUMELEUC	3 rue de Rennes	SALLE DES ASSOCIATIONS "L'ÉTINCELLE"	L	Cat. 4
PLEUMELEUC	zone artisanale du Bail	BRICOMARCHE	M	Cat. 3
PLEUMELEUC	rue des Petits Gourmands	RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	N	Cat. 3
PLEUMELEUC	lieu-dit La Besnerais	GITE RANDO PLUME	PE	Cat. 5 - local à sommeil
PLEUMELEUC	2 rue des Bas Houët	MAGASIN LA FOIR'FOUILLE	M	Cat. 3
PLEUMELEUC	rue Galilee	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
PLEUMELEUC	8 rue Galilee	RESTAURANT MCDONALD'S	N	Cat. 4
PLEUMELEUC	6 rue de l'Épinette	LECLERC	M	Cat. 1
PLEURTUIT	rue de la Sagesse	FOYER PIGNATEL	J	Cat. 5 - local à sommeil
PLEURTUIT	rue des Frères Lumières	CINEMA "ARMOR"	L	Cat. 4
PLEURTUIT	place de la Libération	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 3
PLEURTUIT	49 rue Saint Guillaume	ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE SAINT-PIERRE	R	Cat. 3
PLEURTUIT	rue Ransbach Baumach	ESPACE DELTA	L	Cat. 2
PLEURTUIT	rue Brindejonc des Moulinais	CENTRE KERGOAT	R	Cat. 5 - local à sommeil
PLEURTUIT	22 rue de l'Avenir	ECOLE MATERNELLE - GARDERIE J. LAUNAY	R	Cat. 4
PLEURTUIT	place du General de Gaulle	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
PLEURTUIT	Aérogare	AEROGARE DINARD - PLEURTUIT	GA	Cat. 3
PLEURTUIT	Z.A. La Ville Es Meniers	DECATHLON EASY	M	Cat. 3
PLEURTUIT	Le Pré de la Roche	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
PLEURTUIT	1 rue de La Sagesse	EHPAD LA SAGESSE	J	Cat. 4
PLEURTUIT	Z.A. La Ville Es Meniers	MAGASIN CASA	M	Cat. 3
PLEURTUIT	Pontbriand	MANOIR DE PONTBRIAND	L	Cat. 3
PLEURTUIT	lieu-dit La Ville Rocher	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
PLEURTUIT	Lieu-dit "Richebois"	DOMAINE DE RICHEBOIS	L	Cat. 3
PLEURTUIT	2 rue des Terres Neuvas	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
PLEURTUIT	ZAC de la ville es meniers	BUFFALO GRILL	N	Cat. 4
PLEURTUIT	zac Ville es Meniers	JOUETCLUB	M	Cat. 4
PLEURTUIT	La Ville Rocher	COMPLEXE MULTISPORTS	X	Cat. 4
PLEURTUIT	Zac du Tertre Esnault	LEROY MERLIN	M	Cat. 1
PLEURTUIT	ZAC du Tertre Esnault	CAP EMERAUDE L ESSENCIEL - INTERMARCHE	M	Cat. 1
PLEURTUIT	rue de l'Avenir	FOYER de FOOTBALL	PA	Cat. 4
PLEURTUIT	zone artisanale la Ville Es Meniers	LE GRAND BUFFET (EX NATUREO)	N	Cat. 4
PLEURTUIT	8 rue du Cap Breton	MAGASIN CCV - CAP EMERAUDE - D 4 - CELLULE O -	M	Cat. 3
PLEURTUIT	1 rue du Cap De Bonne Espérance	CC L'ESSENCIEL - MAGASIN GIFU - DISTRI-CENTER - CELLULES Q. R.	M	Cat. 2
PLEURTUIT	2 rue du Cap Breton	BOULANGERIE LOUISE - CAP EMERAUDE - D1 - CELLULE A	M	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

42/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
PLEURUIT	6 rue du Cap Breton	MAGASIN CHAUSSEA - CAP EMERAUDE - D3 - CELLULE N	M	Cat. 3
PLEURUIT	2 rue du Cap Breton	CAP EMERAUDE - D1 - D2 - D3 - D4	M	Cat. 3
PLEURUIT	rue du Cap Horn	MAGASIN ELECTRO-DEPOT - CAP EMERAUDE - LOT H. - CELLULE N° 2	M	Cat. 3
PLEURUIT	87 rue de Dinan	ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
PLEURUIT	1 rue du Cap De Bonne Espérance	MAGASIN LA HALLE - CAP EMERAUDE - CELLULE P	M	Cat. 3
PLEURUIT	rue du Cap Horn	MAGASIN SPORT 2000 - CAP EMERAUDE - LOT H. CELLULE 4	M	Cat. 3
PLEURUIT	zone d'aménagement concerté du Tertre Esnault	MAGASIN ALDI - CAP EMERAUDE- LOT H - CELLULE N° 7	M	Cat. 3
POCE LES BOIS	place de l'église	EGLISE NOTRE DAME	V	Cat. 3
POCE LES BOIS	Lieu-dit "Les Piles"	SALLE MULTIFONCTIONS	L	Cat. 3
POILLEY	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
POILLEY	rue du Mont Saint Michel	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
POILLEY	36 rue du Mont Saint Michel	ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH	R	Cat. 4
POLIGNE	chemin de la Saudrais	INSTITUT MEDICO-EDUCATIF BAT. B	J	Cat. 5 - local à sommeil
QUEDILLAC	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
QUEDILLAC	6-8 rue de Rennes	HOTEL RESTAURANT LE RELAIS DE LA RANCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RANNEE	Complexe de Brétigné	SALLE DU TEMPS LIBRE	L	Cat. 4
RANNEE	place de l'Eglise	EGLISE SAINT-CRÉPIN/SAINT-CRÉPINIEN	V	Cat. 3
REDON	6 rue Louis Guillou	CAP NORD (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
REDON	rue Saint Sauveur	LYCEE PRIVE ST SAUVEUR - BT A/B/C/D/E/F/G	R	Cat. 2
REDON	rue Saint Sauveur	LYCEE PRIVE SAINT SAUVEUR - BATIMENT H	R	Cat. 3
REDON	24-26 rue Saint Michel	LYCEE SAINT SAUVEUR - INTERNAT FILLES	R	Cat. 4
REDON	26 rue Saint Michel	LYCEE PRIVE ST SAUVEUR - SALLE OMNISPORT	X	Cat. 3
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT C	R	Cat. 2
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT D	R	Cat. 3
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT E	R	Cat. 3
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT F	R	Cat. 2
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT G (INTERNAT)	R	Cat. 3
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT I	N	Cat. 2
REDON	rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT - BÂTIMENT KL (GYMNASE)	X	Cat. 3
REDON	10 rue du Lycee	LYCEE BEAUMONT COLLEGE - BT H	R	Cat. 3
REDON	2 rue de Bellevue	COLLEGE BELLEVUE - BATIMENTS A - B - D	R	Cat. 3
REDON	2 rue de Bellevue	COLLEGE BELLEVUE - GYMNASE	X	Cat. 3
REDON	10 avenue Gaston Sebilleau	MAISON DES ASSOCIATIONS BÂTIMENT A	L	Cat. 4
REDON	place du Parc Anger	SUPER U	M	Cat. 3
REDON	Z.I. de Briangaud	MAGASIN NOZ	M	Cat. 3
REDON	21 avenue Etienne Gascon	LYCEE TECHNIQUE MARCEL CALLO	R	Cat. 2
REDON	22 rue Saint Michel	LE CLEU ST JOSEPH [COLLÈGE] - BT B LABO/CDI	R	Cat. 3
REDON	22 rue Saint Michel	LE CLEU ST JOSEPH [RESTAURANT] BT C	N	Cat. 3
REDON	22-24 rue Saint Michel	LE CLEU ST JOSEPH (COLLÈGE/MATER.) BT G	R	Cat. 3
REDON	route de Rennes - ZA de la Porte	BRICOMARCHE	M	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

43/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
REDON	avenue Joseph Ricordel	SALLE OMNISPORTS JOSEPH RICORDEL	X	Cat. 2
REDON	Angle avenue JB Lelièvre - rue Vieille V	MAGASIN DISTRI CENTER	M	Cat. 3
REDON	route de Rennes Rue Marcel Quercia	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
REDON	place du Parlement et des Marrons	HALLES DU MARCHÉ COUVERT	M	Cat. 3
REDON	rue Saint Michel	ECOLE PRIMAIRE SAINT MICHEL	R	Cat. 4
REDON	rue Jean Monnet ZA Briangaud	DISCOTHEQUE L'ECLIPSE	P	Cat. 4
REDON	8 avenue Etienne Gascon	CENTRE HOSPITALIER (BLOC CENTRAL)	U	Cat. 2
REDON	8 avenue Etienne Gascon	CENTRE HOSPITALIER (LES MARINIERES)	U	Cat. 4
REDON	place du Parlement - Rue des Etats	THEATRE DU PAYS DE REDON	L	Cat. 2
REDON	26 Bis rue Saint Michel	INSTITUT LA CLARTE	J	Cat. 4
REDON	rue de Normandie	MAGASIN MAT'LOTS	M	Cat. 3
REDON	14 bis rue des Douves	HOTEL SEDREZ (EX ASTHER)	O	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	6 rue de la Maillardais	ISSAT - INTERNAT - BÂTIMENT C	R	Cat. 4
REDON	6 rue DE LA MAILLARDAIE	ISSAT - BÂTIMENTS I ET J	R	Cat. 3
REDON	6 rue DE LA MAILLARDAIE	ISSAT - RESTAURANT SCOLAIRE (ISSAT ET LYCEE NOTRE DAME)	N	Cat. 3
REDON	6 rue DE LA MAILLARDAIE	ISSAT - BÂTIMENT LABORATOIRE	R	Cat. 4
REDON	rue du Tertre	ADAPEI (MAPAH FOYER DU TERTRE)	J	Cat. 4
REDON	9 rue de Galerne	MAISON DES FETES - LE CARRÉ 9	L	Cat. 1
REDON	rue Joseph Ricordel	STADE MUNICIPAL	PA	Cat. 2
REDON	place Saint Sauveur	EGLISE SAINT-SAUVEUR	V	Cat. 3
REDON	10 avenue Gaston Sebilléau	EGLISE SAINT-CHARLES	V	Cat. 3
REDON	16-18 avenue de la Gare	HOTEL QUEEN SERENITY	O	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	10 avenue de la Gare	HOTEL RESTAURANT CHANDOUINEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	2 rue Chantebel	MAISON D'ACCUEIL DU PAYS DE REDON (MAPAR)	R	Cat. 4
REDON	30 rue Duguesclin	HOTEL LE FRANCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	lieu-dit Courée	AUBERGE DE COUREE	O	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	20 rue Marcel Quercia Z.A. de Sous Cotard	STOKOMANI (EX LA HALLE MODE ET CHAUSSURES)	M	Cat. 3
REDON	rue Etienne Gascon	LYCEE PRIVE MARCEL CALLO - INTERNAT LES BRUYÈRES	R	Cat. 4
REDON	rue de Vannes	LYCEE PROF NOTRE-DAME - BT B-C - PRIMAIRE & COLLEGE	R	Cat. 3
REDON	rue de Vannes	LYCEE PROF NOTRE-DAME - BT D - ENSEIGNEMENT & SALLE DE SPORT	R	Cat. 4
REDON	5 rue Guy Pabois	MAISON DE L'ENFANCE	X	Cat. 4
REDON	Z.A. de la porte	IBIS BUDGET (EX ETAP HOTEL)	O	Cat. 4
REDON	12 rue de Briangaud	MAGASIN GEMO	M	Cat. 3
REDON	7 boulevard Bonne Nouvelle	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	R	Cat. 3
REDON	13 rue du Docteur Le Calve	C.H. FOYER DE VIE CAMILLE CLAUDEL	J	Cat. 4
REDON	rue L. Poulard - Rue Joseph de Caslou	EHPAD LES CHARMILLES	J	Cat. 4
REDON	26 quai Surcouf	ECOLE SUPERIEURE DE LOGISTIQUE ESLI	R	Cat. 4
REDON	59 rue de Cotard	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
REDON	16 rue de Normandie	ADAPEI 35 (FOYER HEBERGEMENT DU GRAND CHATEL)	J	Cat. 4
REDON	12 quai Jean Bart	MANIVEL' CINEMA	L	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

44/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
REDON	3 quai Jean Bart	EREA	R	Cat. 4
REDON	rue Jean Monnet	ODI MAGASIN GIFI	M	Cat. 3
REDON	6 rue Jean Monnet	MAGASIN MODALIZE (EX MOD FOR U)	M	Cat. 3
REDON	place du Parc Anger	PISCINE SPORT - LOISIRS	X	Cat. 2
REDON	4 rue des frères mottais Z.A. de Sous-Cotard	MAGASIN KIABI	M	Cat. 3
REDON	rue Lucien Poulard	SALLE LUCIEN POULARD	X	Cat. 4
REDON	44 rue de Rennes	ADAPEI (FOYER DE BEAULIEU)	J	Cat. 5 - local à sommeil
REDON	ZA Sous-Côtard - Rue Marcel Quercia	LA GRANDE RECRE	M	Cat. 3
REDON	28 rue de Rennes	MAGASIN EUREKA	M	Cat. 3
REDON	7 avenue J-B Lelièvre Zone de Briaugaud	DARTY	M	Cat. 3
REDON	boulevard Jean Baptiste Lelièvre	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS SUPERSTORE + SHOP COIFFURE	M	Cat. 3
REDON	2 rue de la Vieille Ville	MAGASIN KING JOUET	M	Cat. 4
REDON	1 rue Jean Baptiste Lelievre	TOP OFFICE	M	Cat. 3
REDON	rue des Marais	HIPPODROME	PA	Cat. 3
REDON	zone d'aménagement concerté du Chatel Haut Patis	LA BARGE ROUSSE - CELLULE 6 "OPTIC 2000" - CELLULE 7 "MAGASIN ACTION" (SNC PENN	M	Cat. 3
REDON	zac CHATEL DU HAUT PATIS	LA BARGE ROUSSE - CELLULE 5 - RESTAURANT DEL ARTE (EX POIVRE ROUGE)	N	Cat. 4
REDON	z.a.c. du Chatel - Haut Patis	LA BARGE ROUSSE - MAGASIN CHAUSSEA - C4	M	Cat. 3
REDON	50 rue DE RENNES	LA BARGE ROUSSE - INTERSPORT - C1	M	Cat. 2
REDON	zone d'aménagement concerté du Chatel Haut Patis	LA BARGE ROUSSE - VIB'S - CELIO - C2 ET C3	M	Cat. 3
REDON	8 rue de Briaugaud	LA HALLE MODE ET CHAUSSURES- CELLULE N°2	M	Cat. 3
REDON	5 rue Louis Guilloux	CELLULES COMMERCIALES (BICOOP - MARIE BLACHERE - MANGEONS FRAIS)	M	Cat. 3
REDON	12 rue Marcel Quercia	CAVE-BAR PAUL & JOSEPH	M	Cat. 4
REDON	8 rue de Briaugaud/J.B. Lelièvre	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
REDON	4 rue Jean Monnet	ZONE COMMERCIALE NORD-RED'SOCCER (CELLULES 1A-1B)	X	Cat. 4
REDON	81 rue de la Chataigneraie	STADE MUNICIPAL DU PATIS	PA	Cat. 3
REDON	4 rue de la Riaudaie	CENTRE HOSPITALIER LANRUA - UNITÉ PSY	U	Cat. 4
RENAC	rue du colonel du halgouët - Le Bourg	EGLISE DE RENAC	V	Cat. 3
RENAC	route de Langon	SALLE DE SPORTS - STADE ABBE GUERIN	X	Cat. 4
RENAC	rue colonel du halgouët Le Bourg	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
RENNES	rue du Bosphore	ALMA - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
RENNES	1 rue Saint Hélier	THEATRE NATIONAL DE BRETAGNE	L	Cat. 1
RENNES	boulevard de Yougoslavie	LE TRIANGLE (CENTRE CULTUREL)	L	Cat. 1
RENNES	40 place du Colombier	COLOMBIA CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
RENNES	46 allée Morvan Lebesque	LES LONGS CHAMPS - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
RENNES	18-20 rue d'Isly	LES 3 SOLEILS (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
RENNES	quai Duguay Trouin	GALERIES LAFAYETTE	M	Cat. 1
RENNES	37 avenue Professeur Charles Foulon	CROUS (RESTAURANT UNIVERSITAIRE ETOILE)	N	Cat. 1
RENNES	avenue de la Bataille Flandres Dunkerque Mai 1940	CROUS (RESTAURANT UNIVERSITAIRE LE METRONOME)	N	Cat. 1
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 (UFR SCIENCES HUMAINES) BAT S	R	Cat. 2
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 - BÂTIMENT A (UFR SCIENCES SOCIALES)	R	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

45/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 - BÂTIMENT B	R	Cat. 1
RENNES	avenue de la Bataille Flandres Dunkerque Mai 1940	UR2 (ENSEIGNEMENT) BÂT D	R	Cat. 3
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 (UFR LANGUES) BÂTIMENT E	R	Cat. 1
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	UR2 (ENSEIGNEMENT) BT F15 À F19	R	Cat. 3
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 (BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE) BÂT. H	S	Cat. 2
RENNES	place Recteur Henri le Moal	UR2 (ENSEIGNEMENT-POLE LANGUES) BÂTIMENT L	R	Cat. 1
RENNES	place Recteur Henri le Moal	UR2 (PRÉSIDENTE MUSIQUE) BÂTIMENT O-P	R	Cat. 2
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	UR2 AMPHIS SUD (A1, A2, A3, A4)	R	Cat. 2
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 BÂTIMENT M - ANDRÉ MUSSAT	R	Cat. 3
RENNES	2 rue Doyen Denis Leroy	UR2 (BÂT. APST) SITE DE LA HARPE	R	Cat. 2
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 EREVE (BÂT. R)	L	Cat. 2
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 - ENSEMBLE MODULAIRE SUPERPOSE BAT G	R	Cat. 3
RENNES	place Recteur Henri Le Moal	UR2 - PÔLE NUMÉRIQUE ESPACE CHATEAUBRIANT	R	Cat. 2
RENNES	12, boulevard Albert 1er	GYMNASE COLETTE BESSON	X	Cat. 1
RENNES	12 boulevard Albert 1er	PISCINE BREQUIGNY	X	Cat. 1
RENNES	avenue Jean Janvier	EMILE ZOLA (CITÉ SCOLAIRE COLLÈGE/LYCÉE)	R	Cat. 1
RENNES	2 rue Henri Le Guilloux	CHU - IMMEUBLE GHU BLOC HOPITAL - BÂT 11	GHU	Sans catégorie
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (SMPRA) BÂTIMENT 14	U	Cat. 4
RENNES	2 rue Henri Le Guilloux	CHU (LANTERI-LAURA) BÂT 26 (EX DUHAMEL)	U	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	rue Henri le Guilloux	CHU (CENTRE HÉPATO MÉD. DIGEST) 30-31-32	U	Cat. 3
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (CENTRE CARDIO-PNEUMOLOGIE) BÂT 50	U	Cat. 2
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (VILLAGE MÉDICAL) BÂTS 33 À 36	U	Cat. 4
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (ECOLE PARAMÉDICALES) BÂT 60 AB	R	Cat. 2
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (ECOLE PARAMÉDICALES) BÂT 60 D	L	Cat. 3
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (ECOLE PARAMÉDICALES) BÂT 60 E	L	Cat. 3
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (UNITÉ CENTRALE DE PRODUCTION)BÂT 61	R	Cat. 2
RENNES	2 rue Henri le Guilloux	CHU (SMPRE) BÂT 82	U	Cat. 4
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU (CUR) BÂTIMENT 22	U	Cat. 2
RENNES	2 rue Henri Le Guilloux	CHU (BMT-HCA - JEAN DAUSSET) BAT 8	U	Cat. 3
RENNES	rue Henri Le Guilloux	CHU HÔPITAL PONTCHAILLOU - CENTRE DE SOINS DENTAIRES/TRESORERIE - BAT 7	U	Cat. 3
RENNES	avenue de la Bataille Flandres Dunkerque Mai 1940	EUGENE MARQUIS (BÂT HÉBERGEMENT)	U	Cat. 3
RENNES	avenue Henri Fréville	LIGNE A METRO - STATION HENRI FREVILLE	GA	Cat. 3
RENNES	rue Abbé Huet	LIGNE A METRO - STATION CHR/PONTCHAILLOU	GA	Cat. 3
RENNES	place Sainte Anne	LIGNE A METRO - STATION SAINTE-ANNE	GA	Cat. 3
RENNES	avenue d'Italie	LIGNE A METRO - STATION ITALIE	GA	Cat. 3
RENNES	rue de Suisse	LIGNE A METRO - STATION TRIANGLE	GA	Cat. 3
RENNES	boulevard Georges Clémenceau	LIGNE A METRO - STATION CLEMENCEAU	GA	Cat. 3
RENNES	boulevard des Hautes Ourmes	LIGNE A METRO - STATION LA POTERIE	GA	Cat. 3
RENNES	place de Zagreb	LIGNE A METRO - STATION LE BLOSNE	GA	Cat. 3
RENNES	place de la Republique	LIGNE A METRO - STATION REPUBLIQUE	GA	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

46/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	avenue du 41ème Régiment D'Infanterie	LIGNE A METRO - STATION ANATOLE FRANCE	GA	Cat. 3
RENNES	place de la Gare	LIGNE A METRO - STATION GARE	GA	Cat. 2
RENNES	cours John Fitzgerald Kennedy	LIGNE A METRO - STATION J.F. KENNEDY	GA	Cat. 3
RENNES	avenue de la Bataille Flandres Dunkerque Mai 1940	LIGNE A METRO - STATION VILLEJEAN/UNIVERSITÉ	GA	Cat. 3
RENNES	rue de l'Alma	LIGNE A METRO - STATION JACQUES CARTIER	GA	Cat. 3
RENNES	esplanade Général De Gaulle	LIGNE A METRO - STATION CHARLES DE GAULLE	GA	Cat. 3
RENNES	square des Oliviers	LIGNE B METRO - STATION CLEUNAY	GA	Cat. 2
RENNES	place Sainte Anne	LIGNE B METRO - STATION SAINTE ANNE	GA	Cat. 2
RENNES	place Saint Germain	LIGNE B METRO - STATION SAINT GERMAIN	GA	Cat. 2
RENNES	place de la Gare	LIGNE B METRO - STATION GARE	GA	Cat. 2
RENNES	rue de Redon	LIGNE B METRO - STATION MABILAIS	GA	Cat. 2
RENNES	boulevard de Vitré	LIGNE B METRO - STATION JOLIOT CURIE - CHATEAUBRIAND	GA	Cat. 2
RENNES	avenue Jules Ferry	LIGNE B METRO - STATION JULES FERRY	GA	Cat. 2
RENNES	rue du Puits Mauger	LIGNE B METRO - STATION COLOMBIER	GA	Cat. 2
RENNES	boulevard Emmanuel Mounier	LIGNE B METRO - STATION GROS CHÊNE	GA	Cat. 2
RENNES	11-13 rue Guy Ropartz	LIGNE B METRO - STATION LES GAYEULLES	GA	Cat. 2
RENNES	avenue Professeur Charles Foulon	LIGNE B METRO - STATION BEAULIEU UNIVERSITE	GA	Cat. 2
RENNES	17-18 place du Marechal Juin	IMMEUBLE GHA L'EPERON	GHA	Sans catégorie
RENNES	2 villa du Bourg L'Evesque	IMMEUBLE GHA LE PENTHIEVRE	GHA	Sans catégorie
RENNES	18-20 rue de Brest	IMMEUBLE GHA LES HORIZONS	GHA	Sans catégorie
RENNES	26 boulevard Oscar Leroux	IMMEUBLE GHA LA BINQUENAI	GHA	Sans catégorie
RENNES	1 square Sarah Bernhardt	IMMEUBLE GHA SARAH BERNHARDT	GHA	Sans catégorie
RENNES	cours des Alliés	IMMEUBLE GHW2 SECURITE SOCIALE UIOSS - CAF - CPAM	GHW2	Sans catégorie
RENNES	18 rue de Châtillon	CENTRE PENITENTIAIRE FEMMES	EP	Cat. 4
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 2A (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 1
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT 2B (TP INFORMATIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 3-4 (ZOOLOGIE BOTANIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT 5 (TP GÉOLOGIE)	R	Cat. 3
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 6 (TP PHYSIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 7 (TP CHIMIE)	R	Cat. 3
RENNES	allée Henri Poincaré	UR BÂT 8 (IUT - SMUT - CAFÉTÉRIA)	R	Cat. 2
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT 10B (RECHERCHE CHIMIE)	R	Cat. 4
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂTS 41-41B-42 (ECOLE D'INGÉNIEURS)	R	Cat. 2
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 12D/12A	R	Cat. 2
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT 26 ET 27 (ENSEIGNEMENT+CAFETERIA)	R	Cat. 2
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 28 (AMPHIS)	R	Cat. 1
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 29 (TP BIOLOGIE)	R	Cat. 3
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 30 (TP PHYSIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	avenue Général Leclerc	UR (TP CHIMIE) BÂT 31	R	Cat. 4
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 32 A (COURS ET TP BIOCHIMIE)	R	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

47/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 32 B (PHILOSOPHIE)	R	Cat. 4
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 35 (SPORT - SIUAPS)	X	Cat. 2
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR BÂT 40 (BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE)	S	Cat. 2
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT 43 (MAISON DE L'ÉTUDIANT)	N	Cat. 3
RENNES	7 place Hoche	UR (SCIENCES ÉCONOMIQUES) BÂT 1	R	Cat. 1
RENNES	place Hoche	UR (SCIENCES ÉCONOMIQUES) BÂT 2	R	Cat. 1
RENNES	4 rue Lesage	UR BÂT 3 ET 4 (BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DROIT ECONOMIE GESTION)	S	Cat. 2
RENNES	9 rue Jean Macé	UR (UFR SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES)	R	Cat. 1
RENNES	2 avenue du Professeur Leon Bernard	UR (CAMPUS SANTÉ VILLEJEAN) BÂT 1Â7 (UFR MEDECINE-PHARMACIE)	R	Cat. 1
RENNES	2 avenue du Professeur Leon Bernard	UR (CAMPUS SANTÉ VILLEJEAN) BÂT 13 (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 2
RENNES	2 avenue du Professeur Leon Bernard	UR (CAMPUS SANTÉ VILLEJEAN) BÂT 14 (BIBLIOTHEQUE MEDECINE-PHARMACIE)	S	Cat. 3
RENNES	2 avenue du Professeur Leon Bernard	UR BÂTIMENT 16- SALLE DE SPORTS - COSEC	X	Cat. 3
RENNES	2 avenue du Professeur Leon Bernard	UR (CAMPUS SANTÉ VILLEJEAN) BÂT.15 (UFR ODONTOLOGIE)	R	Cat. 3
RENNES	263 avenue General Leclerc	UR - BÂT 36 (LE DIAPASON)	L	Cat. 2
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂTIMENT 22-23 (GHW TOUR DE MATH)	GHW	Sans catégorie
RENNES	avenue Général Leclerc	UR BÂT. 12B-12C-12F - INRIA	L	Cat. 2
RENNES	16 boulevard de Bulgarie	CHU - HOPITAL SUD	U	Cat. 1
RENNES	boulevard de Bulgarie	CHU - HOPITAL SUD (BÂTIMENT MODULAIRE)	U	Cat. 4
RENNES	rue Jules Vallès	LECLERC CLEUNAY (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
RENNES	boulevard Paul Hutin Desgrées	CARREFOUR MARKET (LA POTERIE)	M	Cat. 2
RENNES	7 boulevard de l'Yser	SUPER U DE L'YSER CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
RENNES	12 rue Yvonne Jean Haffen	MULTIPLEXE GAUMONT	L	Cat. 1
RENNES	4 rue d'Echange	CENTRE DES CONGRES DE RENNES METROPOLE	L	Cat. 1
RENNES	10 rue Alphonse Guérin	COMMANDANT BOUGOUIN (GYMNASSE COMPLEXE SPORTIF)	X	Cat. 4
RENNES	rue Alphonse Guérin	COMMANDANT BOUGOUIN (GRADINS ET PISTES)	PA	Cat. 1
RENNES	10 rue Alphonse Guérin	COMMANDANT BOUGOUIN - LOCAUX ASSOCIATIFS ( EX OFFICE DES SPORTS )	N	Cat. 4
RENNES	8 avenue des Gayeulles	LE BLIZZ (PATINOIRE)	X	Cat. 1
RENNES	10 cours des Alliés	LES CHAMPS LIBRES	S	Cat. 1
RENNES	11 rue de la Visitation	LA VISITATION (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
RENNES	esplanade Général De Gaulle	PARKING CHARLES DE GAULLE EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	place des Lices	PARKING SAINT-MICHEL-LICES EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	rue Kléber	PARKING KLEBER	PS	Sans catégorie
RENNES	boulevard de la Tour D'Auvergne	PARKING ARSENAL EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	rue du Louis D'Or	PARKING CHEZY-DINAN EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	10 place du Colombier	PARKING INFRASTRUCTURE DU COLOMBIER	PS	Sans catégorie
RENNES	boulevard d'Anjou	PARKING JOHN F.KENNEDY EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	rue d'Alsace	PARKING VILLEJEAN EN INFRASTRUCTURE	PS	Sans catégorie
RENNES	rue de Châtilon	PARKING GARE SUD	PS	Sans catégorie
RENNES	avenue Henri Fréville	PARKING RELAIS HENRI FREVILLE	PS	Sans catégorie
RENNES	6 boulevard Solférino	PARKING GARE NORD EFFIA	PS	Sans catégorie

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

48/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	45 rue Papu	ADEC - MAISON DU THEATRE AMATEUR	L	Cat. 4
RENNES	65 rue de Saint Brieuc	AGROCAMPUS - BÂT LA MAZURE (N° 11)	R	Cat. 3
RENNES	65 rue de Saint Brieuc	AGROCAMPUS - CITE RIFFAULT (N° 1)	L	Cat. 3
RENNES	65 rue de Saint Brieuc	AGROCAMPUS - BÂT LINNÉ + AMPHI MATAGRIN (N°4-5)	R	Cat. 2
RENNES	65 rue de Saint Brieuc	AGROCAMPUS - INSFA (N° 24)	R	Cat. 3
RENNES	rue de Saint Brieuc	AGROCAMPUS - GYMNASE BAT 3	X	Cat. 4
RENNES	allée Morvan Lebesque	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS - ALEXIBAT - FITNESS PARK	M	Cat. 2
RENNES	1 rue Jacques Léonard	ARCHIVES DEPARTEMENTALES	S	Cat. 3
RENNES	31 boulevard de Beaumont	ATLANTIC HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	rue Maurice Fabre	RESTAURANT AU COMPTOIR VENITIEN	N	Cat. 3
RENNES	10-12 pont Saint Martin	AUBERGE DE JEUNESSE SAINT MARTIN	O	Cat. 4
RENNES	15 rue Louis et René Moine	ESPACE SOCIAL & CULTUREL AIMÉ CESAIRE	L	Cat. 2
RENNES	1 rue Xavier Grall	ESRA (E.SUPÉRIEURE DE RÉALISATION AUDIO)	R	Cat. 4
RENNES	2 rue Jules Verne	LES COMPAGNONS DU DEVOIR - BÂTIMENT 1 ET 2	R	Cat. 4
RENNES	2 rue Jules Verne	LES COMPAGNONS DU DEVOIR - BÂTIMENT 3	R	Cat. 4
RENNES	36 rue Michel Gerard	EHPAD RESIDENCE MUTUALISTE LA NOE	J	Cat. 4
RENNES	3 rue Saint Yves	GROUPE SCOLAIRE SAINT YVES	R	Cat. 4
RENNES	31 rue Monseigneur Duchesne	L'ECONOMIQUE (EX ESUP)	R	Cat. 3
RENNES	48 rue Papu	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE (ELÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	82 boulevard Georges Clémenceau	G.S. CLEMENCEAU - BT A	R	Cat. 4
RENNES	boulevard Georges Clémenceau	G.S. CLEMENCEAU - BT B	R	Cat. 4
RENNES	101-103 rue de Lorient	G.S. MOULIN DU COMTE - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	101-103 rue de Lorient	G.S. MOULIN DU COMTE - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	1 rue du Morbihan	GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	R	Cat. 3
RENNES	rue Joseph Lotte	GROUPE SCOLAIRE JOSEPH LOTTE	R	Cat. 4
RENNES	19 avenue André Mussat	FRAC DE BRETAGNE	Y	Cat. 3
RENNES	15 galerie du Théâtre	BAR BRASSERIE LE PICCADILLY	N	Cat. 4
RENNES	148 bis rue de Lorient	BAR ROAZHON PUB (EX LE VALY)	N	Cat. 4
RENNES	15 place des Lices	LE DELIRIUM CAFE (EX BAR LE KENLAND)	N	Cat. 3
RENNES	13 place de la Gare	HOTEL LE FLORIN (EX LE SURCOUF)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	2 rue Saint Sauveur	BASILIQUE ST SAUVEUR	V	Cat. 3
RENNES	2 rue du Bosphore	BATIMENT SOLO - BOWLING	P	Cat. 3
RENNES	2 rue du Bosphore	BATIMENT SOLO - KIABI	M	Cat. 3
RENNES	rue du Bosphore	KING JOUET/SALON ST ALGUE	M	Cat. 3
RENNES	167 rue de Lorient	BRIT HOTEL DU STADE	O	Cat. 4
RENNES	260 rue de Chateaugiron	BRIT HOTEL LE CASTEL	O	Cat. 4
RENNES	18 rue Papu	SCARABEE BIOCOOP	M	Cat. 3
RENNES	10 boulevard du Portugal	BUREAUX CFDT	W	Cat. 4
RENNES	31 boulevard du Portugal	BUREAUX SYNDICAUX ET ASSOCIATIFS GACET	W	Cat. 3
RENNES	rue François Bizette	CERCLE PAUL BERT - GYMNASE	X	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

49/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	lieu-dit La Prévalaye	CENTRE DE LOISIRS DE LA PREVALAYE - RESTAURANT	R	Cat. 4
RENNES	lieu-dit La Prévalaye	C. DE LOISIRS LA PREVALAYE - LA GRANGE	R	Cat. 4
RENNES	11 rue Zacharie Roussin	C. S. COURTEMANCHE GYMNASÉ	X	Cat. 2
RENNES	11 rue Zacharie Roussin	C. S. COURTEMANCHE GRADINS ET TERRAINS	PA	Cat. 1
RENNES	38 rue Saint Melaine	C.C.N.R.B.	L	Cat. 4
RENNES	10 rue du Bois Perrin	C.H. DU BOIS PERRIN - INFANTO JUVENILE	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE A	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE B	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE C	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE D	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE E	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE F	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE G	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE I - USN 150	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE J - USN 100	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE K	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE M - USLD	U	Cat. 4
RENNES	avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER HORS ZONE (UHSA)	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue Général Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - ZONE V	U	Cat. 4
RENNES	108 avenue General Leclerc	C.H. GUILLAUME REGNIER - RESTAURANT	N	Cat. 4
RENNES	5 rue Léon Berthault	CLPS-L'ENJEU COMPÉTENCE-SCOP SA	R	Cat. 3
RENNES	4 rue de Brest	CARREFOUR MARKET (BREST)	M	Cat. 3
RENNES	50 cours John Fitzgerald Kennedy	CARREFOUR MARKET (KENNEDY)	M	Cat. 3
RENNES	2 rue Saint Guillaume	CATHEDRALE SAINT PIERRE	V	Cat. 2
RENNES	31 rue Xavier Grall	COMÉDIE RENNES - C6B	L	Cat. 4
RENNES	route de Saint Sulpice	CENTRE AERE D. SAVIO - BT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RENNES	3-6 avenue du Haut Sancé	CENTRE AFPA - BAT PRINCIPAL - 23	R	Cat. 3
RENNES	3-6 avenue du Haut Sancé	CENTRE AFPA - BATIMENT 1	R	Cat. 3
RENNES	rue du Recteur Paul Henry	CENTRE CULTUREL AVICENNE ABNOU SINA	V	Cat. 3
RENNES	2 rue des Veyettes	CENTRE CULTUREL BOUDDHIQUE	V	Cat. 3
RENNES	15 rue Ginguéné	CENTRE CULTUREL CPB GINGUENE	L	Cat. 3
RENNES	17 boulevard du Portugal	CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE	V	Cat. 2
RENNES	16 square Louis et Maurice De Broglie	CENTRE D'ACTIONS EDUCATIVES DE BROGLIE	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	23 rue Louis Kerautret Botmel	CENTRE DE FORMATION AFTEC	R	Cat. 2
RENNES	49 boulevard Oscar Leroux	CENTRE DE POST CURE LA THEBAUDAIS	U	Cat. 4
RENNES	7 rue Alexandre Duval	ESSOR, POLE PARENTALITE FORMATION INTERNAT BAT 7	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	7 quai Chateaubriand	MAISON INTERNATIONALE DE RE - BÂT ANCIEN	L	Cat. 4
RENNES	7 quai Chateaubriand	MAISON INTERNATIONALE DE RENNES- AUDITORIUM	L	Cat. 4
RENNES	avenue Charles Tillon	CENTRE LEO LAGRANGE (LA HARPE) - BT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RENNES	41 avenue des Buttes De Coësmes	CLINIQUE FSEF RENNES BEAULIEU (EX CENTRE MEDICAL ET PEDAGOGIQUE RENNES BEAULIEU)	U	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

50/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	7 rue d'Espagne	CENTRE SOCIAL CARREFOUR 18	S	Cat. 2
RENNES	rue des Longs Prés	CENTRE SOCIO-CULTUREL DES LONGS PRES	L	Cat. 4
RENNES	60 rue Doyen Albert et Pierre Bouzat	CERCLE PAUL BERT - EPI DES LONGS CHAMPS	R	Cat. 2
RENNES	30 Bis rue de Paris	GPT CERCLE PAUL BERT/ECOLE DUCHESSE ANNE	R	Cat. 3
RENNES	190 avenue Général Georges Patton	GROUPEMENT ISFEC-WE KER-DDEC-CAEC (BAT A CENTRE ST MELAINE)	R	Cat. 4
RENNES	rue Maurice Le Lannou	CHAMBRE D'AGRICULTURE	L	Cat. 2
RENNES	2 avenue de la Préfecture	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	L	Cat. 3
RENNES	2 cours des Alliés	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	L	Cat. 2
RENNES	3 rue Alexandre Lefas	INTERMARCHÉ DU GAST (EX CARREFOUR MARKET)	M	Cat. 3
RENNES	rue de la Sauvrais	CHU - LA TAUVRAS USLD	U	Cat. 3
RENNES	7 rue Pierre Abelard	CITE JUDICIAIRE	W	Cat. 3
RENNES	2 mail Anne Catherine	CHAMBRE DES NOTAIRES D'ILLE ET VILAINE	R	Cat. 3
RENNES	6 rue de la Borderie	CLINIQUE DE L'ESPERANCE	U	Cat. 4
RENNES	7-9 rue Jean Louis Bertrand	CLINIQUE LABORATOIRE BIOTRIAL	U	Cat. 3
RENNES	4 place Saint Guénolé	CLINIQUE MUTUALISTE LA SAGESSE	U	Cat. 2
RENNES	4 rue Adolphe Leray	CLINIQUE SAINT-YVES	U	Cat. 3
RENNES	27 rue Sully Prudhomme	COLLEGE JOSEPHINE BAKHITA (EX LYCEE SAINTE THERESE)	R	Cat. 4
RENNES	11 rue de Plélo	G.S. DU VIEUX COURS (PRIMAIRE ET COLLEGE)	R	Cat. 2
RENNES	15 rue Martenot	COLLEGE ANNE DE BRETAGNE - BT A-B	R	Cat. 2
RENNES	13 rue Martenot	COLLEGE ANNE DE BRETAGNE - BT C-D-E-E2	R	Cat. 2
RENNES	15 rue Martenot	COLLEGE ANNE DE BRETAGNE - BÂTIMENT J	R	Cat. 4
RENNES	13 rue Martenot	COLLEGE ANNE DE BRETAGNE - BT G	X	Cat. 4
RENNES	40 boulevard Oscar Leroux	COLLEGE DE LA BINQUENNAIS	R	Cat. 3
RENNES	6 rue de la Santé	COLLEGE DE LA TOUR D'AUVERGNE	R	Cat. 3
RENNES	63 rue d'Antrain	GROUPE SCOLAIRE DE L'ADORATION (ELEMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	63 rue d'Antrain	GROUPE SCOLAIRE DE L'ADORATION (MATERNELLE)	R	Cat. 4
RENNES	30 rue de Dinan	COLLEGE ECHANGE	R	Cat. 3
RENNES	140 boulevard de Vitré	COLLEGE DES GAYEULLES - BT A	R	Cat. 4
RENNES	140 boulevard de Vitré	COLLEGE DES GAYEULLES - BT B	R	Cat. 3
RENNES	25 avenue du Canada	COLLEGE LES CHALAI - BÂTIMENT A (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 4
RENNES	25 avenue du Canada	COLLEGE LES CHALAI - BÂTIMENT B (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 4
RENNES	25 avenue du Canada	COLLEGE LES CHALAI - BÂTIMENT C RESTAURATION	N	Cat. 4
RENNES	5-7 avenue de Pologne	COLLEGE LES HAUTES OURMES	R	Cat. 3
RENNES	30 rue des Ormeaux	COLLEGE LES ORMEAUX - EXT/REST	R	Cat. 3
RENNES	11 rue du Bourbonnais	ECOLE MATERNELLE GUYENNE PROVISoire (EX COLLEGE ROSA PARKS (MALIFEU) BT ENSEIGNE)	R	Cat. 4
RENNES	10 rue de Gascogne	COLLEGE ROSA PARKS (MONTBARROT) ENSEIGNEMENT - BÂTIMENT B	R	Cat. 3
RENNES	10 rue de Gascogne	COLLEGE ROSA PARKS (MONTBARROT) RESTAURA	N	Cat. 4
RENNES	10 rue de Gascogne	COLLEGE ROSA PARKS (MONTBARROT) - ENSEIGNEMENT - BÂTIMENT C	R	Cat. 3
RENNES	29 avenue de Cork	COLLEGE PUBLIC LE LANDRY - BT A	R	Cat. 3
RENNES	29 avenue de Cork	COLLEGE PUBLIC LE LANDRY - BT B	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

51/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	7 rue Frere Salomon	COLLEGE SAINT-HELIER - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RENNES	7 rue Frère Salomon	COLLEGE SAINT-HELIER - POLE RESTAURATION	N	Cat. 3
RENNES	30 rue Charles Geniaux	COMPLEXE SPORTIF CHARLES GENIAUX	X	Cat. 3
RENNES	avenue Charles Tillon	COMPLEXE SPORTIF LA HARPE - HALLE SPORTS	X	Cat. 3
RENNES	avenue Charles Tillon	COMPLEXE SPORTIF LA HARPE - GYMNASÉ	X	Cat. 3
RENNES	3 rue Rapatel	COMPLEXE SPORTIF RAPATEL (LOCAUX SOCIO-)	L	Cat. 3
RENNES	12 rue du Bosphore	CONFORAMA	M	Cat. 2
RENNES	26 rue Hoche	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	R	Cat. 3
RENNES	9 rue d'Antrain	CRAZY REPUBLIC	M	Cat. 3
RENNES	96 rue d'Antrain	RECTORAT - BATIMENT 92	W	Cat. 3
RENNES	5 rue Colette	CRECHE COLETTE	R	Cat. 4
RENNES	101 rue de l'Alma	CRECHE MALAGUZZI (LES MARELLES D'ALMA)	R	Cat. 4
RENNES	5 rue de Coetlogon	CRECHE MELBA	R	Cat. 4
RENNES	4 rue Jean Turmeau	CRECHE PAPU	R	Cat. 4
RENNES	7 rue du Scorff	CRECHE POUPENN	R	Cat. 4
RENNES	2 rue Lesage	CROUS (RESTAURANT UNIVERSITAIRE HOCHE)	N	Cat. 4
RENNES	20 boulevard de la Liberté	DISCOTHEQUE LA SUITE	P	Cat. 3
RENNES	27 place du Colombier	DISCOTHEQUE 1988 LIVE CLUB (EX LE PYM'S)	P	Cat. 2
RENNES	25 rue du Noyer	DISCOTHEQUE LE MANGO	P	Cat. 3
RENNES	55 avenue du Haut Sancé	EHPAD LES JARDINS D'HERMINE	J	Cat. 4
RENNES	1 place Paul Ricoeur	CITE INTERNATIONALE - UR1 - CENTRE PAUL RICOEUR	L	Cat. 4
RENNES	1 place Paul Ricoeur	CITE INTERNATIONALE - CROUS (CAFETERIA UNIVERSITAIRE)	N	Cat. 4
RENNES	1 place Paul Ricoeur	CITE INTERNATIONALE - CENTRE SPORTIF JEAN PROUFF	X	Cat. 4
RENNES	11 rue Edouard Vaillant	ECOLE DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE EPNAK RENNES (EX ERP JEAN JANVIER)	R	Cat. 4
RENNES	44 boulevard de Chézy	ENSAB - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RENNES	8 à 10 boulevard de la Liberté	ECOLE ELEMENTAIRE LIBERTE	R	Cat. 4
RENNES	102 boulevard de la Duchesse Anne	ECOLE MATERNELLE CAMILLE CLAUDEL	R	Cat. 4
RENNES	81 boulevard Albert 1er	ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT (EX HAUTES CHALAIS)	R	Cat. 3
RENNES	1 rue de Hongrie	ECOLE MATERNELLE HENRI WALLON	R	Cat. 4
RENNES	rue Marc Sangnier	ECOLE MATERNELLE MARC SANGNIER	R	Cat. 4
RENNES	19 rue Jeanne Jugan	GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	7 rue de Saint Malo	ECOLE MATERNELLE SAINT MALO	R	Cat. 4
RENNES	11 allée de Beaulieu	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE	R	Cat. 3
RENNES	14 rue de la Motte Picquet	ECOLE NOTRE DAME DES MIRACLES	R	Cat. 4
RENNES	48 bis rue Ginguené	ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH - INTERNAT	R	Cat. 4
RENNES	34 rue Hoche	ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE D'ART DE BRETAGNE	R	Cat. 3
RENNES	rue de Suisse	ECOLE SAINT ARMEL - PRIMAIRE	R	Cat. 4
RENNES	rue de Suisse	ECOLE SAINT ARMEL - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	92 rue Eugène Pottier	ECOLE SAINT CLEMENT	R	Cat. 4
RENNES	20 rue Sully Prudhomme	ECOLE SAINT JEAN/SAINTE THERESE - MATERNELLE	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

52/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	20 rue Sully Prudhomme	ECOLE SAINT JEAN/SAINTE THERESE - ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	rue de Chateaugiron	ECOLE SAINT MICHEL - PRIMAIRE	R	Cat. 3
RENNES	3 rue Victor Rault	OGEC - ECOLE SAINTE BERNADETTE - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	3 rue Victor Rault	OGEC - ECOLE SAINTE BERNADETTE - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	4 rue Abbé Huet	ECOLE ST JEAN BOSCO	R	Cat. 4
RENNES	2 rue Robert D'Arbrissel	ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE BAT 1 RENNES SCHOOL OF BUSINESS (EX CAMPUS 1)	R	Cat. 2
RENNES	4 rue Robert D'Arbrissel	ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE BAT 2 (EX CAMPUS 2)	R	Cat. 2
RENNES	15 rue Professeur Jean Pecker	ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE BAT 4 (EX CAMPUS 3)	R	Cat. 3
RENNES	6 avenue Charles Tillon	ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE - RENNES SCHOOL OF BUSINESS BAT 3 (EX CAMPUS 4 )	R	Cat. 2
RENNES	27 rue Poullain Duparc	U EXPRESS (EX LEADER PRICE)	M	Cat. 4
RENNES	lieu-dit La Bintinais	ECOMUSEE DE LA BINTINAIS	Y	Cat. 4
RENNES	15 avenue Charles Tillon	LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH (BT C ET D)	R	Cat. 2
RENNES	15 avenue Charles Tillon	LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH (BÂT B ET AMPHI)	R	Cat. 2
RENNES	15 avenue Charles Tillon	LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH (BÂT A)	R	Cat. 3
RENNES	30 quai Saint Cyr	PENICHE "LA DAME BLANCHE"	EF	Cat. 4
RENNES	30 quai Saint Cyr	PENICHE "L'ARBRE D'EAU"	EF	Cat. 4
RENNES	avenue Henri Fréville	HOTEL DE RENNES METROPOLE	L	Cat. 2
RENNES	11 rue du Manoir De Servigné	LE JARDIN MODERNE	L	Cat. 3
RENNES	6 rue Marie Dorval	GROUPE SCOLAIRE SONIA DELAUNAY	R	Cat. 3
RENNES	276 rue de Chateaugiron	HOTEL B & B (RUE DE CHATEAUGIRON)	O	Cat. 4
RENNES	17 rue des Tanneurs	EHPAD LE CLOS ST MARTIN	J	Cat. 4
RENNES	1 chemin de Torigne	GROUPE SCOLAIRE TORIGNE - ELEMENTAIRE MATERNELLE RESTAURANT	R	Cat. 3
RENNES	1 chemin de Torigne	GROUPE SCOLAIRE TORIGNE - GYMNASIUM	X	Cat. 3
RENNES	rue Ginguené	G.S. VILLENEUVE-MATERNELLE-RESTAURATION	R	Cat. 4
RENNES	1 boulevard Laënnec	LYCEE CHARLES TILLON - (SITE LAËNNEC)	R	Cat. 3
RENNES	1 rue d'Erlangen	GROUPE SCOLAIRE LES GANTELLES - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 3
RENNES	1 rue d'Erlangen	GROUPE SCOLAIRE LES GANTELLES - MATERNELLE/RESTAURATION	R	Cat. 3
RENNES	8 rue Jean Moulin	G.S. JEAN MOULIN - ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	8 rue de Bourgogne	G.S. JEAN MOULIN - MATERNELLE/RESTAURATION	R	Cat. 3
RENNES	26 avenue du Canada	EREA - BÂTIMENT B (EXTERNAT R-1+2) (EX C1)	R	Cat. 4
RENNES	26 avenue du Canada	EREA - BÂTIMENT C (INTERNAT) (EX F1)	R	Cat. 4
RENNES	56 avenue de Bréquigny	G.S. DES CLOTEAUX - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	56 avenue de Bréquigny	G.S. DES CLOTEAUX - MATERNELLE/RESTAURATION	R	Cat. 4
RENNES	13 boulevard du Portugal	G.S. PASCAL LAFAYE - ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	13 boulevard du Portugal	G.S. PASCAL LAFAYE - MATERNELLE A	R	Cat. 4
RENNES	13 boulevard du Portugal	G.S. PASCAL LAFAYE - MATERNELLE B	R	Cat. 4
RENNES	13 boulevard du Portugal	G.S. GACET-LAFAYE - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
RENNES	40 boulevard Albert 1er	G.S. JACQUES PREVERT BATIMENT B (ELÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	40 boulevard Albert 1er	G.S. JACQUES PREVERT BATIMENT A (ELEMENTAIRE-RESTAURATION)	R	Cat. 4
RENNES	23 avenue de Guyenne	G.S. GUYENNE - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

53/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	23 avenue de Guyenne	G.S. GUYENNE - MATERNELLE + RESTAURATION	R	Cat. 4
RENNES	place Saint Melaine	GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - MATERNELLE ET RESTAURATION	R	Cat. 3
RENNES	place Saint Melaine	GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY-ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	rue de Picardie	GS ANDREE CHEDID (ELÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	rue de Picardie	GS ANDREE CHEDID (EX PICARDIE) MAT. REST	R	Cat. 4
RENNES	9 rue du Docteur Francis Joly	GROUPE SCOLAIRE DU COLOMBIER	R	Cat. 4
RENNES	7 rue Kléber	ESPACE SOCIAL RENNES CENTRE (CDAS KLEBER)	W	Cat. 4
RENNES	21 rue de Brest	U EXPRESS	M	Cat. 3
RENNES	34 rue Bahon Rault	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE (BAT B-D) EXTERNAT	R	Cat. 3
RENNES	35 rue Bahon Rault	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE (GH)	R	Cat. 4
RENNES	34 rue Bahon Rault	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE (F)	N	Cat. 3
RENNES	34 rue Bahon Rault	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE (A)	R	Cat. 3
RENNES	205 rue de Fougères	SUPER U RUE DE FOUGÈRES	M	Cat. 3
RENNES	place Saint Melaine	EGLISE NOTRE DAME EN SAINT MELAINE	V	Cat. 2
RENNES	contour Saint Aubin	EGLISE SAINT AUBIN-BONNE NOUVELLE	V	Cat. 2
RENNES	place Saint Germain	EGLISE SAINT GERMAIN	V	Cat. 2
RENNES	7 rue de la Marbaudais	EGLISE SAINT-LAURENT	V	Cat. 2
RENNES	35 rue de Brest	EGLISE SAINT PAUL	V	Cat. 3
RENNES	18 B rue Sully Prudhomme	EGLISE SAINTE THERESE	V	Cat. 3
RENNES	1 rue Victor Rault	EGLISE SAINT YVES	V	Cat. 2
RENNES	2 rue Toullier	EGLISE TOUSSAINTS	V	Cat. 2
RENNES	carrefour Jouaust	EGLISE SAINT ETIENNE	V	Cat. 2
RENNES	12 boulevard Louis Volclair	EGLISE SAINT BENOIT	V	Cat. 3
RENNES	rue Danton	EGLISE JEANNE D'ARC	V	Cat. 3
RENNES	29 rue Monsieur Vincent	EGLISE SAINT JOSEPH	V	Cat. 3
RENNES	20 avenue du Canada	EGLISE SAINT MARCEL	V	Cat. 3
RENNES	2 rue de la Pompe	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
RENNES	rue Saint Hélier	EGLISE SAINT HELIER	V	Cat. 3
RENNES	283 avenue Général Georges Patton	IMMEUBLE REGION BRETAGNE SALLE ANNE DE BRETAGNE	L	Cat. 4
RENNES	9 rue Martenot	SALLE DES ASSEMBLEES REGIONALES	L	Cat. 4
RENNES	rue d'Alsace	PISCINE VILLEJEAN	X	Cat. 3
RENNES	avenue des Gayeulles	PISCINE DES GAYEULLES	X	Cat. 3
RENNES	20 quai Emile Zola	MUSEE DES BEAUX ARTS	Y	Cat. 3
RENNES	32 rue de la Marbaudais	PÔLE ASSOCIATIF MARBAUDAIS (PAM)	L	Cat. 3
RENNES	5 rue du Morbihan	MAISON DE QUARTIER DE LA BELLANGERAIS	L	Cat. 3
RENNES	40 rue Montaigne	MAISON DE QUARTIER FRANCISCO FERRER	L	Cat. 3
RENNES	15 avenue Georges Graff	MJC BREQUIGNY	L	Cat. 3
RENNES	8/14 rue Saint Georges	LIBRAIRIE LE FAILLER	M	Cat. 4
RENNES	rue Paul Louis Courier	HOTEL MERCURE	O	Cat. 4
RENNES	48 avenue du Canada	HOTEL NOVOTEL	O	Cat. 3

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	9 allée Georges Palante	LYCEE CHARLES TILLON - (SITE ROBIDOU - INTERNAT - EXTERNAT)	R	Cat. 3
RENNES	9 allée Georges Palante	LYCEE CHARLES TILLON -SITE ROBIDOU (RESTAURANT-ADMINISTRATION)	N	Cat. 3
RENNES	61 rue la Fontaine	LYCEE JEANNE D'ARC - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
RENNES	61 rue la Fontaine	LYCEE JEANNE D'ARC - BT CDT ANJOT	R	Cat. 2
RENNES	3 rue du Clos Courtel	IUT (DÉPARTEMENT CHIMIE)	R	Cat. 4
RENNES	3 rue du Clos Courtel	IUT (GÉNIE CIVIL - CAFÉTERIA)	R	Cat. 3
RENNES	3 rue du Clos Courtel	IUT (GÉNIE ÉLECTRIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	3 rue du Clos Courtel	IUT (GÉNIE MÉCANIQUE)	R	Cat. 4
RENNES	5 rue Rabelais	EHPAD LA MAISON DES ATELIERS - ISATIS ASSOCIATION	J	Cat. 4
RENNES	5 boulevard Laënnec	ESGC&F ÉCOLE SUP GESTION COMMERCE FINANC	R	Cat. 3
RENNES	rue Jules Valles	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS MAC DONALD'S/EX PIZZERIA PEPONE	N	Cat. 4
RENNES	2 rue du Pré De Bris	SALLE DE SPECTACLES LA PAILLETTE	L	Cat. 3
RENNES	12 rue Jean Louis Bertrand	IFPEK (INSTITUT DE FORMATION PODOLOGIE)	R	Cat. 3
RENNES	10 avenue Sir Winston Churchill	EHPAD MAISON DE RETRAITE RAYMOND THOMAS	J	Cat. 4
RENNES	44 rue Michel Gerard	FOYER LE LOGIS DE LA POTERIE	J	Cat. 4
RENNES	167 zone industrielle de Lorient	RESTAURANT LA TRIBUNE	N	Cat. 3
RENNES	2-4 rue de l'Alma	LA TAVERNE (EX TERRASSE)	N	Cat. 3
RENNES	70 rue Ferdinand de Lesseps	EHPAD MAISON DE RETRAITE DE CLEUNAY	J	Cat. 4
RENNES	12 place du Gros Chêne	ALDI (EX U EXPRESS)	M	Cat. 3
RENNES	6-8 rue Adolphe Touffait	EHPAD RESIDENCE EDILYS	J	Cat. 4
RENNES	104 boulevard de la Duchesse Anne	IEP-IPAG - ECOLE ÉLÉMENTAIRE CAMILLE CLAUDEL	R	Cat. 2
RENNES	place Honore Commeurec	CRIEE-MARCHE CENTRAL (EX HALLES CENTRALES)	M	Cat. 2
RENNES	5 quai Lamartine	MAGASIN ZARA	M	Cat. 3
RENNES	place du Parlement De Bretagne	PARLEMENT DE BRETAGNE	W	Cat. 3
RENNES	5 allée Rallier Du Baty	GROUPEMENT AVENTURE-DELICATESSEN-BANQUE	P	Cat. 3
RENNES	3 avenue de la Préfecture	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS PREFECTURE D'ILLE & VILAINE ET CONSEIL DEPARTEMENTAL	W	Cat. 2
RENNES	11 avenue de Cucillé	RESTAURANT INTERADMINISTRATIF (LE BEAUREGARD)	N	Cat. 2
RENNES	rue Xavier Grall	MAGASIN ALDI (EX LEADER PRICE)	M	Cat. 4
RENNES	rue du Pré De Bris	MJC LA PAILLETTE	L	Cat. 3
RENNES	320 avenue Général Georges Patton	POLYCLINIQUE ST LAURENT - ENSEMBLE BATIMENTS A-B-C-E	U	Cat. 2
RENNES	320 avenue Général Georges Patton	POLYCLINIQUE ST LAURENT - BATIMENT D	U	Cat. 3
RENNES	2 rue de Suisse	INTERMARCHE - CENTRE COMMERCIAL ITALIE	M	Cat. 3
RENNES	rue Jean Coquelin	EHPAD MAISON DE RETRAITE CHAMPS MANCEAUX	J	Cat. 4
RENNES	2 place Marie Pape-Carpantier	GROUPE SCOLAIRE MARIE PAPE-CARPANTIER	R	Cat. 3
RENNES	36 rue de la Doneliere	MAGASIN LIDL (RUE DE LA DONELIERE)	M	Cat. 3
RENNES	place des Lices	HALLE MARTENOT (PAVILLON DES LICES)	L	Cat. 2
RENNES	14 rue Ginguené	LYCEE-COLLEGE ST MARTIN STE-GENEVIEVE 4 (S-R-D-T)	R	Cat. 2
RENNES	14 rue Ginguené	LYCEE-COLLEGE ST-MARTIN STE-GENEVIEVE 6 - (N-CP)	R	Cat. 2
RENNES	14 rue Ginguené	LYCEE-COLLEGE ST MARTIN STE-GENEVIEVE 7 - (B ET GYMNASE)	R	Cat. 3
RENNES	14 rue Ginguené	LYCEE-COLLEGE ST MARTIN STE-GENEVIEVE 2 - (BATIMENT L)	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

55/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	14 rue Ginguené	LYCEE-COLLEGE ST MARTIN STE-GENEVIEVE 3 - BATIMENT I	R	Cat. 4
RENNES	rue du Capitaine Maignan	HOTEL MERCURE (RUE DU CNE MAIGNAN)	O	Cat. 2
RENNES	45 boulevard de la Tour D'Auvergne	L'ESPACE (DISCOTHÈQUE)	P	Cat. 2
RENNES	3 rue Francisco Ferrer	G.S. CARLE BAHON - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	3 rue Francisco Ferrer	G.S. CARLE BAHON - KERWEIZA	R	Cat. 4
RENNES	137 rue Saint Hélier	EHPAD MAISON DE RETRAITE LES ROSERAIES	J	Cat. 4
RENNES	40 boulevard Charles Péguy	FOYER GUILLAUME D'ACHON (HÉBERGEMENT)	J	Cat. 4
RENNES	avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - A-B-B'-C (EXTERNAT)	R	Cat. 2
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BT E (EXTERNAT-CDI)	R	Cat. 2
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BT R-T (CDI-FOYER-INFIRMERIE)	R	Cat. 2
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY (BT I - INTER/EXTER)	R	Cat. 3
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BT F' (EX F'1)	R	Cat. 3
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BT G (GYMNASE)	X	Cat. 4
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY -BT L (EXTERNAT)	R	Cat. 3
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY- BÂTIMENT D	R	Cat. 3
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BT F (EX F2)	R	Cat. 4
RENNES	7 avenue Georges Graff	LYCEE-LEP BREQUIGNY - BATIMENT R2 (RESTAURATION)	N	Cat. 2
RENNES	6-10 rue le Bastard	MAGASIN BOUCHARA (EX EURODIF)	M	Cat. 3
RENNES	rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) (BÂT. 3)	R	Cat. 3
RENNES	rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) (BÂT. 1)	X	Cat. 3
RENNES	rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) (BÂT. 2)	R	Cat. 4
RENNES	rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) (BÂT 7 INTERNAT)	R	Cat. 4
RENNES	rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) (BÂT. 8)	R	Cat. 3
RENNES	39 rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) BAT 10 SITE PIER GIORGIO FRASSA	R	Cat. 2
RENNES	39 rue Fernand Robert	GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY (EX LANDE DU BREIL) - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	R	Cat. 3
RENNES	6 rue Cardinal Paul Gouyon	MAISON DE QUARTIER LA TOUCHE	R	Cat. 3
RENNES	31 rue d'Antrain	LYCEE SAINT MARTIN - BATIMENT A - QUARTIER SAINTE ANNE	R	Cat. 2
RENNES	rue d'Antrain	LYCEE SAINT MARTIN INTERNAT - BAT. C - QUARTIER STE ANNE	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	31 rue d'Antrain	LYCEE SAINT MARTIN - BAT B - QUARTIER STE ANNE	R	Cat. 3
RENNES	5 rue de la Motte Brûlon	LYCEE TECHNIQUE DE LA SALLE - BATIMENTS BCDE ( EX ENSEIGNEMENT + POLE ÉTUDIANT)	R	Cat. 2
RENNES	5 rue de la Motte Brûlon	LYCEE TECHNIQUE DE LA SALLE - RESTAURANT	N	Cat. 4
RENNES	5 rue de la Motte Brûlon	LYCEE TECHNIQUE DE LA SALLE - SALLE DE SPORT ET CONFERENCE (EX SALLE POLYVALEN	X	Cat. 3
RENNES	5 rue de la Motte Brûlon	LYCEE TECHNIQUE DE LA SALLE - BATIMENT A (EX FOYER/INTERNAT)	R	Cat. 3
RENNES	11 rue Jean Macé	UR1 - INSTITUT DE GESTION DE RENNES (IGR) - CENTRE FRANCO-JAPONAIS	R	Cat. 2
RENNES	30 lieu-dit Canal Saint Martin	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT FRANCOIS	J	Cat. 4
RENNES	122 avenue Général Leclerc	EHPAD MA MAISON	J	Cat. 3
RENNES	10 rue Saint Louis	SALLE DE LA CITE	L	Cat. 2
RENNES	2 rue Andre Trasbot	LE BÂTIMENT A MODELER (BAM) (EX MJC CLEUNAY)	L	Cat. 3
RENNES	route ZAC de l'Auge - Rte de St Malo	MAGASIN ELECTRO DEPOT	M	Cat. 3
RENNES	123 boulevard de Verdun	MAISON DE QUARTIER NORD-SAINT-MARTIN	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

56/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	10 rue de Dinan	EHPAD ST THOMAS DE VILLENEUVE - BAT EHPAD	J	Cat. 4
RENNES	10 rue de Dinan	EHPAD ST THOMAS VILLENEUVE - BT COMMUNAUTE	J	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	6 rue Pierre Nougaro	ACCUEIL DE LOISIRS DES GAYEULLES	R	Cat. 3
RENNES	156 rue d'Antrain	HOTEL (ANCIEN LE COQ GADBY)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	passage du Couëdic	HALLE DE SPORTS DE LA T.A. (PRINCIPAL)	X	Cat. 3
RENNES	passage du Couëdic	HALLE DE SPORTS DE LA T.A. (BT SPORT)	X	Cat. 3
RENNES	rue Gambetta	PISCINE SAINT GEORGES	X	Cat. 4
RENNES	21 rue Franz Heller	FOYER JEUNES TRAVAILLEURS LES GANTELLES	L	Cat. 4
RENNES	9 Bis square Louis Armand	STADE JEAN COQUELIN - SALLE DE SPORT	X	Cat. 3
RENNES	46 rue Jean Guéhenno	RESTAURANT UNIVERSITAIRE LE FOUGERES	N	Cat. 2
RENNES	6 rue Pierre Abelard	RESTAURANT ADMINISTRATIF (P. ABELARD)	N	Cat. 3
RENNES	13 Bis avenue de Cucillé	MAISON DES SPORTS	L	Cat. 3
RENNES	318 rue de Saint Malo	MAC DONALD'S (RUE DE ST MALO)	N	Cat. 3
RENNES	18 rue des Plantes	MJC DU GRAND CORDEL	L	Cat. 3
RENNES	12 rue de Bourgogne	MAISON DE QUARTIER VILLEJEAN	L	Cat. 2
RENNES	14 rue Jean Boucher	MAISON DE QUARTIER SAINTE THERESE	L	Cat. 3
RENNES	5 place de la Mairie	OPERA DE RENNES	L	Cat. 2
RENNES	110 boulevard de la Duchesse Anne	CROUS (RESTAURANT UNIVERSITAIRE DUCHESSE ANNE)	N	Cat. 3
RENNES	6 cours des Alliés	MAISON DES ASSOCIATIONS - ESPACE JEUNES	L	Cat. 2
RENNES	21 rue Louis Kerautret Botmel	METRO	M	Cat. 3
RENNES	rue du Morbihan	CARREFOUR CITY (RUE DU MORBIHAN)	M	Cat. 4
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	EHESP -BÂTIMENT PRINCIPAL "ROBERT DEBRÉ"	R	Cat. 2
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	EHESP (BÂTIMENT RESTAURATION)	N	Cat. 2
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	EHESP (BÂTIMENT SEQUOIA)	R	Cat. 4
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	EHESP (BÂTIMENT CONDORCET) (EX MARBOEUF)	R	Cat. 3
RENNES	avenue du Professeur Leon Bernard	EHESP - BATIMENT G. TILLON (EX MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME EN BRETAGNE)	R	Cat. 2
RENNES	4 rue Alexandre Lefas	EHPAD RESIDENCE DU GAST	J	Cat. 4
RENNES	18 boulevard Paul Painlevé	LYCEE COLLEGE ASSOMPTION - BT LAMENNAIS	R	Cat. 2
RENNES	18 boulevard Paul Painlevé	LYCEE COLLEGE ASSOMPTION - BATIMENT BRUNET & BEASSE	R	Cat. 2
RENNES	18 boulevard Paul Painlevé	LYCEE COLLEGE ASSOMPTION - AUDITORIUM	L	Cat. 3
RENNES	18 boulevard Paul Painlevé	LYCEE COLLEGE ASSOMPTION - GYMNASE	X	Cat. 4
RENNES	18 boulevard Paul Painlevé	LYCEE COLLEGE ASSOMPTION - C.P.G.E.	R	Cat. 4
RENNES	rue de Coëtlogon	LEP COETLOGON - BT M-N-P (T)	R	Cat. 2
RENNES	rue de Coëtlogon	LEP COETLOGON - BT R (PÔLE GRAPHIQUE)	R	Cat. 3
RENNES	53 rue Antoine Joly	LEP COETLOGON (INTERNAT GARÇONS) BÂT E	R	Cat. 4
RENNES	53 rue Antoine Joly	LEP COETLOGON - BT J (RESTAURATION)	N	Cat. 3
RENNES	53 rue Antoine Joly	LEP COETLOGON BT C (ADMIN - ATELIER - CDI -AMPHI ET INTERNAT)	R	Cat. 4
RENNES	53 rue Antoine Joly	LEP COETLOGON - BT I (AMPHI)	R	Cat. 4
RENNES	rue de Coëtlogon	LEP COETLOGON - BT F ( INTERNAT)	R	Cat. 4
RENNES	7 à 13 rue Philippe Nordmann	GRUPE SCOLAIRE PABLO PICASSO	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

57/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	111 Bis rue de Chateaugiron	G.S. CHATEAUGIRON - LANDRY - ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
RENNES	111 Bis rue de Chateaugiron	G.S. CHATEAUGIRON - LANDRY - MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	13 rue de Trégain	GROUPE SCOLAIRE TREGAIN - BT MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	13 rue de Trégain	GROUPE SCOLAIRE TREGAIN - BT B (MATERNELLE/ELÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	13 rue de Trégain	GROUPE SCOLAIRE TREGAIN - BT A (ELÉMENTAIRE/KERVEIZA)	R	Cat. 4
RENNES	13 rue de Trégain	GROUPE SCOLAIRE TREGAIN - GYMNASE	X	Cat. 4
RENNES	10-14bis rue Jean Macé	LYCEE JEAN MACE - BAT.PRINCIPAL (A-B-C-D-E)	R	Cat. 2
RENNES	14 rue Jean Mace	LYCEE JEAN MACE (INTERNAT) BÂT G	R	Cat. 4
RENNES	10 rue Jean Mace	LYCEE JEAN MACE - RESTAURATION	N	Cat. 3
RENNES	3 et 5 rue de Lorraine	LOCAUX ASSOCIATIFS KENNEDY - BÂTIMENT B - R+2 (ECOLE JOHN KENNEDY)	R	Cat. 4
RENNES	167 rue de Vern	G.S. LA POTERIE (ELEMENTAIRE)	R	Cat. 4
RENNES	167 rue de Vern	G.S. LA POTERIE -MATERNELLE-RESTAURATION	R	Cat. 4
RENNES	167 rue de Vern	G.S. LA POTERIE - GYMNASE	X	Cat. 4
RENNES	163 rue de Châtillon	GROUPE SCOLAIRE OSCAR LEROUX (MATERNELLE)	R	Cat. 4
RENNES	54 rue Saint Hélier	POLE MPR SAINT HELIER	U	Cat. 3
RENNES	76 avenue des Buttes De Coësmes	LYCEE LOUIS GUILLOUX - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
RENNES	76 avenue des Buttes De Coësmes	LYCEE LOUIS GUILLOUX - INTERNAT	R	Cat. 4
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (B) - TECHN.INDUST.	R	Cat. 4
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (C) - SCIENTIFIQUE	R	Cat. 4
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (D) - EXTERNAT	R	Cat. 3
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (E) - CDI	S	Cat. 4
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (G) - INTERNAT	R	Cat. 3
RENNES	144 boulevard de Vitré	LYCEE JOLIOT-CURIE (J) - RESTAURANT	N	Cat. 2
RENNES	2 avenue du Bois Labbé	ASKORIA (EX IRTS)	R	Cat. 2
RENNES	21 rue Emile Bernard	GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY - PRIMAIRE - MATERNELLE - CANTINE - GYMNASE	R	Cat. 4
RENNES	14 square Sarah Bernhardt	MAGASIN ALDI (EX NETTO)	M	Cat. 4
RENNES	14 chemin de Ronde	LYCEE RENE DESCARTES	R	Cat. 2
RENNES	2 chemin du Landrel	G.S. E. GUILLEVIC (MATERNELLE)	R	Cat. 4
RENNES	90 rue Eugène Pottier	EGLISE SAINT CLEMENT	V	Cat. 3
RENNES	7 rue Thiers	GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	R	Cat. 4
RENNES	59 rue Papu	EHPAD MAISON DE RETRAITE SAINT CYR	J	Cat. 3
RENNES	14 rue d'Echange	THEATRE DU VIEUX ST-ETIENNE	L	Cat. 3
RENNES	23 rue de la Parcheminerie	THEATRE DE LA PARCHEMINERIE	L	Cat. 4
RENNES	18-22 boulevard Léon Grimault	G.S. LEON GRIMAULT	R	Cat. 3
RENNES	5 rue Albert de Mun	G.S. ALBERT DE MUN - BT SCOLAIRE	R	Cat. 4
RENNES	8 bis rue de la Motte Brulon	COLLEGE CLOTILDE VAUTIER (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 3
RENNES	8 bis rue de la Motte Brulon	COLLEGE CLOTILDE VAUTIER (RESTAURATION)	N	Cat. 4
RENNES	136 boulevard de Vitré	LYCEE CHATEAUBRIAND - EXTERNAT (BÂTIMENT B1)	R	Cat. 2
RENNES	136 boulevard de Vitré	LYCEE CHATEAUBRIAND - INTERNAT (BÂTIMENTS MI-E-F)	R	Cat. 3
RENNES	136 boulevard de Vitré	LYCEE CHATEAUBRIAND - CDI + INFORMATIQUE	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

58/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	136 boulevard de Vitré	LYCEE CHATEAUBRIAND - INTERNAT (BÂTIMENT D)	R	Cat. 3
RENNES	136 boulevard de Vitré	LYCEE CHATEAUBRIAND - EXTERNAT (BÂTIMENTS B2-B3)	R	Cat. 3
RENNES	1 rue Ginguéné	EGLISE DES SACRES COEURS	V	Cat. 3
RENNES	65 rue Bigot de Preameneu	SALLES PAROISSIALES	L	Cat. 3
RENNES	12 rue Jean-Marie Duhamel	GATSBY CLUB (EX MUSEUM - LE BARON CLUB)	P	Cat. 3
RENNES	rue Antoine Becquerel	HOTEL RESTAURANT CAMPANILE - BÂTIMENT HÔTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	9 rue Emile Souvestre	HOTEL DU COLOMBIER	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	20 boulevard de la Tour D'Auvergne	HOTEL DE LA TOUR D'AUVERGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	120 rue Eugène Pottier	CAMPANILE EUGENE POTTIER - HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	45 boulevard Solférino	HISSEO	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	46 rue de Lorient	HOTEL LE LORIENT HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	rue Rene Yves Creston	GROUPE SCOLAIRE ROBERT DOISNEAU	R	Cat. 4
RENNES	rue Andre et Yvonne Meynier	HOTEL RESTAURANT KYRIAD	O	Cat. 3
RENNES	10 rue de Guébriant	HOTEL ARCANTIS (EX LE VOLTAIRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	6 place de la Gare	HOTEL KYRIAD GARE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	3 rue Jean-Marie Duhamel	HOTEL LE GARDEN	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	32 avenue Louis Barthou	HOTEL ASTRID	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	35 avenue Jean Janvier	HOTEL LE VICTORIA	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	7 Bis place de la Gare	HOTEL LE BRETAGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	28 avenue Jean Janvier	HOTEL CAMPANILE	O	Cat. 4
RENNES	12 rue Tronjolly	HOTEL ANNE DE BRETAGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	6 rue Jean Denis Lanjuinais	HOTEL MERCURE (RUE LANJUINAIS)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	5 rue de Nemours	HOTEL DE NEMOURS	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	27 rue Dupont Des Loges	LES CHOUETTES HOSTEL (EX HOTEL VENEZIA)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	19 rue du Maréchal Joffre	HOTEL BALTHAZAR (EX ANGLETERRE)	O	Cat. 4
RENNES	7 place des Lices	HOTEL DES LICES	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	5 rue du Bois Rondel	FOYER ST BENOIT-LABRE - BATIMENTS A ET B	U	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	11 rue Jean Denis Lanjuinais	HOTEL LANJUINAIS	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	3 rue de la Volga	G.S. VOLGA - ELÉMENTAIRE B	R	Cat. 4
RENNES	3 rue de la Volga	G.S. VOLGA - MATERNELLE/RESTAURATION	R	Cat. 4
RENNES	14 rue Guy Ropartz	SALLE DE SPECTACLE GUY ROPARTZ	L	Cat. 3
RENNES	47 avenue Jean Janvier	HOTEL LE SEVIGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	3-5 rue d'Estrées	ETAM	M	Cat. 4
RENNES	44 rue Champion De Ciccé	G.S. CHAMPION DE CICE - ECOLE ELEMENTAIRE (EX BATIMENTS A ET B)	R	Cat. 3
RENNES	44 rue Champion De Ciccé	G.S. CHAMPION DE CICE - BATIMENT RESTAURATION	N	Cat. 4
RENNES	44 rue Champion De Ciccé	G.S. CHAMPION DE CICE - ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
RENNES	1 rue Saint Hélier	SALLE UBU	L	Cat. 3
RENNES	24 rue Victor Rault	LYCEE JEAN JAURES - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RENNES	24 rue Victor Rault	LYCEE JEAN JAURES - BÂTIMENT ATELIERS	R	Cat. 4
RENNES	place de la Mairie	HOTEL DE VILLE	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

59/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	3 rue Martenot	PREFECTURE DE REGION BATIMENT A	L	Cat. 3
RENNES	1 qual Dujardin	INSPECTION ACADEMIQUE D'ILLE-ET-VILAINE	W	Cat. 2
RENNES	38 rue du Pré Botté	OUEST-FRANCE	T	Cat. 4
RENNES	1 allée Pierre De Coubertin	SALLE DES SPORTS ACROBATIQUES	X	Cat. 3
RENNES	39bis rue Alain Bouchart	CRECHE ALAIN BOUCHART	R	Cat. 4
RENNES	288 rue de Fougères	MAC DONALD'S (RUE DE FOUGÈRES)	N	Cat. 4
RENNES	10 rue Elise Deroche - ZAC Courrouze	POLE EDUCATIF SIMONE VEIL	R	Cat. 3
RENNES	27 avenue Jean Janvier	HOTEL SAINT ANTOINE	O	Cat. 4
RENNES	6 boulevard Emmanuel Mounier	ISFEC (BAT B CENTRE ST MELAINE)	R	Cat. 3
RENNES	12 avenue de Pologne	POLE SANTE LE SAMARA - CRECHE MERLINPINPIN	R	Cat. 4
RENNES	12 avenue de Pologne	POLE SANTE LE SAMARA - ESSOR FOYER D'ACCUEIL	PE	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	6 avenue du Professeur Léon Bernard	STADE D'ATHLETISME COUVERT ROBERT POIRIER (CONSEIL DEPARTEMENTAL)	X	Cat. 2
RENNES	zone artisanale de l'Auge De Pierre	MAGASIN LE GRAND COMPTOIR	M	Cat. 4
RENNES	3 place de la Communauté	BUREAUX IMMEUBLE CLEMENCEAU (ARCHIPEL HABITAT/VILLE DE RENNES )	W	Cat. 3
RENNES	6 rue René Collin	DECATHLON EASY (EX KOODZA)	M	Cat. 3
RENNES	2 allée Marthe Niel	CENTRE ALAPH	J	Cat. 4
RENNES	59 rue Alexandre Duval	LES ATELIERS DU VENT	L	Cat. 3
RENNES	11 rue de la Fonderie	FOYER D'ACCUEIL ASSOCIATION ESSOR	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT - BT A (A À K)	R	Cat. 2
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT - BT A (EX BÂT E)	R	Cat. 4
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT-BT B(M),C(M),H(CHAP)	R	Cat. 2
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT (BÂT D)	R	Cat. 3
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT (BÂT E)	R	Cat. 3
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT (BT F)	R	Cat. 4
RENNES	57-75 rue de Paris	LYCEE COLLEGE SAINT VINCENT(BÂT I)	R	Cat. 3
RENNES	boulevard Albert 1er	DOJO REGIONAL BREQUIGNY	X	Cat. 3
RENNES	2 allée Marcel Viaud	RESTAURANT DU LOGEMENT FOYER P.A. COLOMB	N	Cat. 4
RENNES	13-15 rue de Châtillon	HOTEL IBIS ET CENTRE D'AFFAIRES GARE SUD	O	Cat. 3
RENNES	1 avenue Sir Winston Churchill	SALLE DE REUNIONS LANGUEDOC	L	Cat. 3
RENNES	1 mail Robert Merle	PIZZERIA DEL ARTE	N	Cat. 3
RENNES	263 avenue Général Leclerc	UR1 - POLE NUMERIQUE RENNES BEAULIEU - BATIMENT 9B	R	Cat. 3
RENNES	39 bis boulevard de Verdun	EHPAD LES MAISONS DE LA TOUCHE	J	Cat. 4
RENNES	15 allée des Iles Chausey	FOYER RESIDENCE DU PARC DES BOIS	J	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	8 rue André et Yvonne Meynier	ESPACE DANSE LE GARAGE	L	Cat. 3
RENNES	2 BIS place de Bretagne	LA TAVERNE DE LA MARINE	N	Cat. 4
RENNES	61 rue Papu	HEBERGEMENT D'URGENCE L'ABRI (EX ST CYR)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	3 mail Robert Merle	RESTAURANT MCDONALD'S ALMA	N	Cat. 4
RENNES	15 rue du Bois Perrin	IFSI INSTITUT FORMATION SOINS INFIRMIERS	R	Cat. 3
RENNES	1 rue de la Chaussée	MAGASIN GIFI	M	Cat. 3
RENNES	7 boulevard de Yougoslavie	POLE SOCIAL DU BLOSNE	W	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

60/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	15 place de la Gare	HOTEL IBIS STYLES	O	Cat. 4
RENNES	9 avenue du Doyen Collas	ESPACE SOCIAL DE VILLEJEAN	R	Cat. 4
RENNES	place Bir Hakeim	MAISON DE QUARTIER DE LA BINQUENNAIS	L	Cat. 3
RENNES	5 rue Poullart des Places	EGLISE ST JEAN-MARIE VIANNEY	V	Cat. 2
RENNES	38 boulevard Oscar Leroux	EHPAD RESIDENCE GAETAN HERVE	J	Cat. 4
RENNES	13 rue Armand Rebillon	FOYER DU CANAL (BÂTIMENT PRINCIPAL) TI DEGEMER	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	15 rue Armand Rebillon	FOYER DU CANAL (PAVILLON)	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	8 avenue Sir Winston Churchill	EGLISE SAINT LUC	V	Cat. 2
RENNES	110 rue De La Poterie	LA MAISON DU RONCERAY	L	Cat. 4
RENNES	4 allée Georges Palante	ESPACE DES DEUX RIVES	X	Cat. 2
RENNES	10 rue Gaston Tardif	MAISON RELAIS DES AJONCS	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	36 rue Poullain Duparc	L'ESSOR (PÔLE HÉBERGEMENT TREMPAIN)	PE	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	48 rue du Manoir De Servigne	LES AUBAINES DE LA REDOUTE	M	Cat. 3
RENNES	10 rue Mirabeau	CENTRE PAROISSIAL SAINT AUGUSTIN EGLISE	V	Cat. 2
RENNES	10 rue Mirabeau	CENTRE PAROISSIAL SAINT AUGUSTIN - LES SALLES	L	Cat. 3
RENNES	boulevard du Portugal	STADE ROGER SALENGRO TRIBUNES	PA	Cat. 1
RENNES	6/10 place Hoche	U EXPRESS HOCHE (EX-MARCHÉ PLUS)	M	Cat. 4
RENNES	avenue de Cucillé	U EXPRESS	M	Cat. 4
RENNES	15 avenue des Français Libres	EHPAD RESIDENCE SAINT-HELIER/CRECHE ( EX NOTRE DAME DE LOURDES/CRECHE)	J	Cat. 4
RENNES	30 rue Charles Geniaux	LOCAUX ASSOCIATIFS "LE NOROIT" (GÉNIAUX)	L	Cat. 3
RENNES	6 rue Maurice Fabre	HOTEL B&B	O	Cat. 4
RENNES	21 Bis rue de Vouziers	FOYER POUR MINEURS EVOLIS	R	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	1 rue du Pré De Bris	EHPAD LEON GRIMAULT	J	Cat. 4
RENNES	119 avenue Gros Malhon	GROUPEMENT - RESTAURANT DELICES D'ASIE	N	Cat. 3
RENNES	22 avenue Jean Janvier	NOVOTEL	O	Cat. 3
RENNES	25 rue Monsieur Vincent	HEBERGEMENT D'URGENCE (ST BENOÎT LABRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	rue Jean-Marie Huchet	SALLE DIDIER-GEORGES GABILY (RÉPÉTITION TNB)	L	Cat. 4
RENNES	boulevard Albert 1er	PLAINE DE JEUX BREQUIGNY - GYMNASES B1 B2	X	Cat. 3
RENNES	10 rue Andre et Yvonne Meynier	CENTRE DE FORMATION IRFSS	R	Cat. 4
RENNES	2 rue de Quineleu	RESIDENCE ORFEA - RESIDENCE HOTELIERE DU RAIL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	place Honoré Commeurec	LA CRIEE	L	Cat. 4
RENNES	17 rue Jules Lebrun	FOYER PRE-PROFESSIONNEL MIXTE "LA MAISON"	PE	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	10 avenue de Bréquigny	MAISON DES ENFANTS DE BREQUIGNY	PE	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	allée de Beaulieu	CROUS (RESTAUR.UNIVERSITAIRE ASTROLABE)	N	Cat. 2
RENNES	28 rue de Redon	EHPAD RESIDENCE LUCIEN SCHROEDER	J	Cat. 4
RENNES	132 rue Eugène Pottier	SCARABEE BIOCOOP CLEUNAY - RESTAURANT PIQUE PRUNE	M	Cat. 3
RENNES	17 rue de la Quintaine	HOTEL LE MAGIC HALL	O	Cat. 5 - local à sommeil
RENNES	5 place du Champ Jacquet	LA CONTRESCARPE (BAR)	N	Cat. 4
RENNES	rue Jules Maillard de la Gournerie	CENTRE CULINAIRE	L	Cat. 3
RENNES	1 rue Christine De Pisan	GROUPE SCOLAIRE NELSON MANDELA	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

61/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	rue Francois Tanguy Prigent	EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL BEAUREGARD "LE CADRAN"	L	Cat. 3
RENNES	11 rue de Mauconseil	CRECHE TY-BUGALE	R	Cat. 4
RENNES	17 boulevard du Portugal	GYMNASE DU PORTUGAL	V	Cat. 3
RENNES	10 rue Louis Kerautret Botmel	AFTEC (EX SCI AVENIR POTERIE)	R	Cat. 4
RENNES	12 boulevard Albert 1er	FOYER SPORTIF BREQUIGNY	L	Cat. 3
RENNES	57-75 rue de Paris	GROUPE SCOLAIRE SAINT VINCENT (BATIMENT G)	R	Cat. 3
RENNES	2 place Pasteur	ENSEMBLE ECOLE-HOTEL A PROJET (EX FACULTE DENTAIRE)	L	Cat. 3
RENNES	6-8 rue le Bastard	MAGASIN GIFU (EX TATI)	M	Cat. 3
RENNES	2 rue Antoine Becquerel	INSTITUT REGIONAL SPORT ET SANTE (IRSS)	R	Cat. 3
RENNES	rue Pierre Nougaro	SALLE DE SPORT STADE ROBERT LAUNAY	V	Cat. 3
RENNES	26 rue Andrée Récipon	COLLEGE DE CLEUNAY - BÂTIMENT 1	R	Cat. 4
RENNES	26 rue Andrée Récipon	COLLEGE DE CLEUNAY - BÂTIMENT 2	R	Cat. 4
RENNES	26 rue Andrée Récipon	COLLEGE DE CLEUNAY - BÂTIMENT 3	R	Cat. 4
RENNES	26 rue Andrée Récipon	COLLEGE DE CLEUNAY - BÂTIMENT 4	R	Cat. 4
RENNES	14 rue LE BASTARD	ROUGIER & PLE	M	Cat. 4
RENNES	4 rue de juillet	HALLES DES BOUCHERS (HALLES DES LICES OUEST)	M	Cat. 3
RENNES	avenue Jules Maniez	EQUIPEMENT ANTIPODE MJC BIBLIOTHEQUE	L	Cat. 2
RENNES	19 place de la Gare	NOUVELLE GARE SNCF - POLE D'ECHANGE MULTIMODAL	GA	Cat. 1
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BATIMENTS 1-2 (PRINCIPAL) - ENSEMBLE A	R	Cat. 2
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BATIMENT 6 (TP PHYSIQUES) - ENSEMBLE A	R	Cat. 3
RENNES	avenue des Buttes De Coësmes	INSA BATIMENT 7 - ENSEMBLE A	R	Cat. 4
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 4 (AMPHI/CAFÉTÉRIA) ENSEMBLE B	R	Cat. 3
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 18-19 (BIBLIOTHÈQUE-INFORM) - ENSEMBLE B	R	Cat. 3
RENNES	avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 23 - MAISON ÉTUDIANTS - ENSEMBLE B	R	Cat. 2
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 3 (AMPHI)	R	Cat. 3
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 5 (TP CHIMIE/CENTRE MULTIMÉDIA)	R	Cat. 3
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 12 (RESTAURANT)	N	Cat. 2
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 16(1) - RESIDENCE LES GLÉNANS - ENSEMBLE D	X	Cat. 4
RENNES	20 avenue des Buttes De Coësmes	INSA BT 17 HALLE À DOMINANTE SPORTIVE	X	Cat. 2
RENNES	11 rue de Châtillon	CINEMA L'ARVOR - IDENTITY ONE - ZAC EURORENNES - ILOT FEVAL	L	Cat. 2
RENNES	4 rue des Chevrons	HOTEL IBIS BUDGET "LES CHEVRONS"- LOT N° 1B	O	Cat. 4
RENNES	1 BIS square du Général Guy Delfosse	ESPACE DIBAOT VILLEJEAN (ADAPEI35)	J	Cat. 4
RENNES	12 rue Saint Louis	EQUIPEMENT DE QUARTIER CENTRE NORD JEU DE PAUME	L	Cat. 3
RENNES	1 place de la Trinité	HOTEL LICES MONNAIE	O	Cat. 3
RENNES	1 place de la Trinité	HOTEL TRINITE	O	Cat. 4
RENNES	148 boulevard de Verdun	RESTAURANT UNIVERSITAIRE LE MELENIK	N	Cat. 4
RENNES	153 rue de Saint-Malo	INSPE BRETAGNE (BÂTIMENTS A-F-J)	R	Cat. 2
RENNES	181 rue de Châtillon	MAGASIN LIDL (CHATILLON NOUVEAU) + PS	M	Cat. 3
RENNES	50 rue Jules Andrade (plaine de Baud Chardonnet)	IFFDEC (ECOLE D'ART ET RESIDENCE ETUDIANTE)	R	Cat. 3
RENNES	23-25 rue du Champ Jacquet	UNIQLQ	M	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

62/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	3 rue Rapatel	GYMNASE RAPATEL	X	Cat. 3
RENNES	1 esplanade Général De Gaulle	LE LIBERTE	L	Cat. 1
RENNES	2 rue du Lieutenant Colonel Dubois	MAGASIN RETIF	M	Cat. 3
RENNES	316 rue de Saint Malo	RESTAURANT LES 3 BRASSEURS	N	Cat. 3
RENNES	3 rue de Lorient	CAFE THEATRE LE BACCHUS	L	Cat. 4
RENNES	11 rue Marcel Brossier	PARC RELAIS LES GAYEULLES	PS	Sans catégorie
RENNES	16 rue Jean Le Ho	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
RENNES	16 place Lucie et Raymond Aubrac	LOT 04 ATARAXIA - INTERMARCHÉ LE GAST - ESPACE PARTAGE MAUREPAS-GAYEULLES	M	Cat. 3
RENNES	2 place Jean Normand	CONSERVATOIRE DE REGION - PÔLE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE	L	Cat. 2
RENNES	1 rue de la Barre Thomas	B&M	M	Cat. 2
RENNES	rue rue de la Barre Thomas	L'INCROYABLE	M	Cat. 3
RENNES	5 place des Lices	BAR LE ZING	N	Cat. 3
RENNES	1 rue du Breil	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS "AVEC"	N	Cat. 3
RENNES	139 rue d'Antrain	CADETS DE BRETAGNE (NOUVEAU)	X	Cat. 1
RENNES	28 rue des Munitionnettes	U EXPRESS	M	Cat. 4
RENNES	12 boulevard de Verdun	GROUPE SCOLAIRE DE L'ILLE (MATERNELLE)	R	Cat. 4
RENNES	24 boulevard de Verdun	GROUPE SCOLAIRE DE L'ILLE (ÉLÉMENTAIRE)	R	Cat. 3
RENNES	12 à 24 boulevard de Verdun	GROUPE SCOLAIRE DE L'ILLE (RESTAURATION)	N	Cat. 3
RENNES	lieu-dit La Piverdière	CENTRE PRODUCTION PAROLES CONTEMPORAINES - SPECTACLES (MAGIC MIRROR)	CTS	Cat. 2
RENNES	316 rue de Saint Malo	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS MAGASIN GRAND FRAIS & BOULANGERIE MARIE BLACHERÉ	M	Cat. 3
RENNES	22-24 rue Raoul Dautry	ILOT BEAUMONT - BAT B	W	Cat. 2
RENNES	rue de Vern	POLE D'ECHANGES MULTIMODAL LA POTERIE	PS	Sans catégorie
RENNES	9 mail Louise Bourgeois	LA HALLE SAINT HELIER	L	Cat. 3
RENNES	111 rue de Lorient	STADE RENNAIS LE ROAZHON PARK (GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS)	PA	Cat. 1
RENNES	17 rue du Bignon	AFOREM	R	Cat. 3
RENNES	rue Nicolas-Joseph Cugnot	LES CHEVRONS - RESTAURANT LEGEND FACTORY	N	Cat. 4
RENNES	rue Nicolas-Joseph Cugnot	LES CHEVRONS CLUB CITRON (4 RNJC)	N	Cat. 3
RENNES	avenue André Malraux	GYMNASE DE BEAUREGARD - SALLE OMNISPORT ET POLYVALENTE	X	Cat. 3
RENNES	6 rue du Moulin Du Comte	STADE LE ROAZHON PARK FOYER ODORICO	R	Cat. 4
RENNES	26 avenue Pierre Donzelot	FERME DES GALLETES	L	Cat. 4
RENNES	26 avenue Charles Tillon	CTS LA BARAQUE FERME DE LA HARPE	CTS	Cat. 3
RENNES	1 boulevard de Yougoslavie	POLE ASSOCIATIF DU BLOSNE - POLYBLOSNE	L	Cat. 3
RENNES	1 place de l'Europe	GROUPE SCOLAIRE TONI MORRISON	R	Cat. 3
RENNES	2A allée Jacques Frimot	BUROSCOPE - IMMEUBLE LES TRIGONES	R	Cat. 4
RENNES	16 rue Jean Le Ho	MAGASIN V AND B	N	Cat. 4
RENNES	36 mail François Mitterrand	LE SKETCH (EX EPICERIE DU MAIL)	N	Cat. 4
RENNES	quai d'Ille et Rance	PENICHE "LA NOUVELLE LUNE" - BATEAU YOGA	EF	Cat. 4
RENNES	16 avenue Henri Fréville	AFTEC (FREVILLE)	R	Cat. 3
RENNES	quai Saint Cast	PENICHE CREPERIE ET SALON DE THE MARIA	EF	Cat. 4
RENNES	14 rue du Bourg Nouveau	ECOLE SUPERIEURE PRIVEE EDUCATIVE	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

63/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
RENNES	66 rue de Saint Malo	CHU - EHPAD - PAVILLON DAMIEN DELAMAIRE	U	Cat. 4
RENNES	2 rue de l'Hôtel Dieu	HOTEL DIEU	X	Cat. 3
RENNES	62 rue de Saint Malo	MAISON DE SANTE	U	Cat. 4
RENNES	62 rue de Saint Malo	PARC DE STATIONNEMENT HOTEL DIEU	PS	Sans catégorie
RETIERS	place Saint Pierre	EGLISE SAINT PIERRE	V	Cat. 3
RETIERS	10 rue Jean de la Mennais	EHPAD PIERRE ET MARIE CURIE	J	Cat. 4
RETIERS	43 rue Auguste Pavie	SUPER U	M	Cat. 3
RETIERS	rue Anatole Le Braz	COLLEGE LA ROCHE-AUX-FEES - BT PRINCIPAL	R	Cat. 3
RETIERS	rue Victor Hugo	CENTRE POLYVALENT	L	Cat. 3
RETIERS	rue Anatole Le Braz	ESPACE PIERRE DE COUBERTIN (EX COSEC) POLE JEUNESSE EN ATTENTE DE VISR	X	Cat. 3
RETIERS	8 rue du Chanoine Tanvet	ECOLES PUBLIQUES ELEMENTAIRE RENE GUY CADOU ET MATERNELLE EDOUARD MAHE	R	Cat. 3
RETIERS	rue G. Guynemer	SALLE OMNISPORT BERNARD PAPIN	X	Cat. 2
RETIERS	2 bis rue Jean De Lamennais	CINEMA LE RESTERIA	L	Cat. 4
RETIERS	20 square Charles de Gaulle	LYCEE J.M. DE LA MENNAIS	R	Cat. 3
RETIERS	9 rue Emile Lecrec	ASSOCIATION SEVIGNE FOYER DU "BOIS MACE"	J	Cat. 5 - local à sommeil
RETIERS	2 rue Jean Marie Lamennais	ECOLE MATERNELLE ST JOSEPH-SAINTE CROIX	R	Cat. 4
LE RHEU	3 rue du Maquis Saint Marcel	RESIDENCE DE LA COLLINE (GWALARN)	J	Cat. 4
LE RHEU	26 avenue des Bruyeres	FOYER DU CANAL	R	Cat. 5 - local à sommeil
LE RHEU	5 avenue du Clos Joury	ECOLE MATERNELLE DU CLOS JOURY	R	Cat. 4
LE RHEU	4 avenue de la Bouvardiere	ECOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME	R	Cat. 4
LE RHEU	11 rue du Docteur Wagner	LE QUAI (ESPACE JEUNESSE)	L	Cat. 3
LE RHEU	2 rue Jean CHATEL	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE - ECOLE MATERNELLE	R	Cat. 4
LE RHEU	8 rue du Docteur Wagner	L'AUTRE LIEU MEDIATHEQUE (POLE CULTUREL)	S	Cat. 3
LE RHEU	place de la Gabillais	LA GABILLAIS (ÉCOLE MATERNELLE)	R	Cat. 4
LE RHEU	place de la Gabillais	LA GABILLAIS (ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)	R	Cat. 4
LE RHEU	avenue Georges Brassens	COLLEGE GEORGES BRASSENS	R	Cat. 2
LE RHEU	avenue Georges Brassens	COLLEGE PUBLIC GEORGES BRASSENS - MODULAIRE RESTAURATION	N	Cat. 4
LE RHEU	rue de Cintré	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
LE RHEU	Centre bourg	SUPERMARCHE UTILE (EX U EXPRESS)	M	Cat. 3
LE RHEU	2 rue Nationale	HOTEL-RESTAURANT LE PONT D'AVOINE	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE RHEU	13 avenue des Perrieres	FERME DES PERRIERES	L	Cat. 4
LE RHEU	2 allée des Saules	HOTEL PREMIERE CLASSE (EX FASTHOTEL)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE RHEU	2 avenue de la Bouvardière	COMPLEXE SPORTIF DE LA BOUVARDIERE - COSEC	X	Cat. 2
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD - BAT 1 (EXTERNAT)	R	Cat. 2
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD - BAT 8 BIS -(AMPHITHÉÂTRE)	R	Cat. 3
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD-BAT 7 (INTERNAT POUR MINEURS)	R	Cat. 4
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD -BAT 4 - (RESTAURATION)	N	Cat. 2
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD BÂT 8 (FOYER SOCIO-CULTUREL)	L	Cat. 4
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD - BAT 3 - (C.F.P.P.A.) (INTERNAT POUR MAJEURS)	R	Cat. 4
LE RHEU	55 avenue de la Bouvardiere	LYCEE T.MONOD - ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

64/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
LE RHEU	rue du Docteur Wagner	SALLE POLYVALENTE LES BRUYERES	L	Cat. 4
LE RHEU	ZAC du Chêne Vert	MAGASIN CASINO	M	Cat. 3
LE RHEU	lieu-dit Château D'Apigné	CHATEAU D'APIGNE (SALLE POLYVALENTE)	N	Cat. 3
LE RHEU	lieu-dit Château D'Apigné	CHATEAU D'APIGNE (PARTIE CHÂTEAU)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE RHEU	lieu-dit Château D'Apigné	CHATEAU D'APIGNE (PAVILLON ELISABETH)	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE RHEU	rue Rosa Park	SUPER U	M	Cat. 3
LA RICHARDAIS	rue des Etangs	SALLE POLYVALENTE ET DES SPORTS	L	Cat. 3
LA RICHARDAIS	1 place de la Republique	MAIRIE - SALLE DES FETES	W	Cat. 3
LA RICHARDAIS	2 place de la Republique	CAFE RIVE GAUCHE	O	Cat. 5 - local à sommeil
LA RICHARDAIS	z.a. La Marre	DISCOTHÈQUE LA SUITE	P	Cat. 3
LA RICHARDAIS	ZAC de La Jannaie	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
LA RICHARDAIS	2 impasse de la Butte	CRECHE PARENTALE LA COURTE ECHELLE	R	Cat. 4
LA RICHARDAIS	14 rue des Genets	HÔTEL-RESTAURANT KYRIAD	O	Cat. 4
LA RICHARDAIS	24 rue de la Ville Biais	MAGASIN CENTRAKOR	M	Cat. 3
LA RICHARDAIS	17 rue du General de Gaulle	MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4
LA RICHARDAIS	17 rue de la Ville Biais	BÂTIMENT COMMERCIAL ARMOR LUX	M	Cat. 3
LA RICHARDAIS	22 chemin de la Ville Biais	MAGASINS GRAND FRAIS - BOULANGERIE MARIE BLACHERE - TEDI (EX MAX PLUS)	M	Cat. 2
LA RICHARDAIS	1 rue Les Villes Billy	WEST PARC	X	Cat. 3
LA RICHARDAIS	37 rue de la Ville Biais	CELLULES COMMERCIALES NOUS ANTI-GASPI & ECOMIAM (EX GIF)	M	Cat. 4
LA RICHARDAIS	rue de l'Hermitage	COLLEGE SAINTE-MARIE - BATIMENT A (VIE SCOLAIRE)	R	Cat. 3
LA RICHARDAIS	rue des Villes Billy	COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	L	Cat. 2
RIMOU	10 rue du bas mena	SALLE POLYVALENTE PIERRE LEGRAND	L	Cat. 4
RIMOU	lieu-dit Le Bas Mena	GITE DE GROUPE DU BAS MENA	PE	Cat. 5 - local à sommeil
ROMAGNE	17 rue Nationale	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 3
ROMAGNE	rue de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
ROMAGNE	10 rue de l'Atrium	SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM	L	Cat. 3
ROMAGNE	1 rue de la Chasse Beauvais	ECOLE PRIVEE SAINTE ANNE	R	Cat. 4
ROMILLE	3 rue de la Vaunoise	CINEMA LE KORRIGAN (EX SALLE STELLA)	L	Cat. 4
ROMILLE	2 rue Jean Guehenno	EHPAD RESIDENCE DES CHARMILLES	J	Cat. 4
ROMILLE	Le bourg	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 3
ROMILLE	3 rue Rene Cutte	COLLEGE JACQUES PREVERT	R	Cat. 2
ROMILLE	16 rue de la Mettrie	ECOLE MATERNELLE ANNE SYLVESTRE ET RESTAURANT	R	Cat. 4
ROMILLE	12 rue de la Mettrie	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC - ECOLE PRIMAIRE JEAN DE LA FONTAINE	R	Cat. 4
ROMILLE	rue René Cutté	SALLE CULTURELLE LE PRE VERT	L	Cat. 3
ROMILLE	2 rue de Brocéliande	CENTRE COMMERCIAL SUPER U	M	Cat. 2
ROZ LANDRIEUX	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
ROZ SUR COUESNON	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
ROZ SUR COUESNON	5 rue du Belvedere	SALLE POLYVALENTE PAROISSIALE	L	Cat. 4
ROZ SUR COUESNON	18 rue de la Fee des Greves	SALLE POLYVALENTE COMMUNALE	L	Cat. 3
ROZ SUR COUESNON	La Croix Morel	GÎTE D'ÉTAPES LA CROIX MOREL	PE	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

65/89



**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
ROZ SUR COUESNON	3 rue des Quatre Salines	HÔTEL-RESTAURANT LES QUATRE SALINES	O	Cat. 4
ROZ SUR COUESNON	rue de la Bossette (VC N° 4)	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
ROZ SUR COUESNON	Lieu-dit L'Hôpital	RESTAURANT - CABARET SAINT-MICHEL	N	Cat. 3
ROZ SUR COUESNON	lieu-dit L'Hôpital	HÔTEL LE DOMAINE DU MONT	O	Cat. 5 - local à sommeil
ROZ SUR COUESNON	lieu-dit L'Hôpital	RESIDENCE HOTELIERE LE DOMAINE DU MONT - ANNEXE	L	Cat. 3
ROZ SUR COUESNON	lieu-dit Saint Louis	GITE LE POLDER SAINT-LOUIS	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINS	rue du Haut Fresne	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
SAINTE ANNE SUR VILAINE	rue de la Chapelle	SALLE POLYVALENTE-CANTINE MUNICIPALE	L	Cat. 4
SAINTE ANNE SUR VILAINE	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT ARMEL	rue de la Mairie	GROUPE SCOLAIRE DES BOCHAUX	R	Cat. 4
SAINT ARMEL	2 rue Camille Claudel	SALLE DU CLOS MURET (CENTRE DE LOISIRS)	R	Cat. 4
SAINT ARMEL	10 route de Rennes	SALLE DE SPORT ET SALLE MULTICULTURELLE	X	Cat. 3
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	2 allée de la Piloïnais	SUPER U - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	27 rue de Rennes	COLLEGE AMAND BRIONNE - BT ABCD- ADMINI.	R	Cat. 2
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	lieu-dit Le Rocher Breton	SALLE/HEBERGEMENT LE ROCHER BRETON	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	4 allée du Clos Sireuil	MAISON FAMILIALE RURALE (BÂT INTERNAT)	R	Cat. 4
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	6 rue de Saint Medard	COLLEGE PRIVE SAINT MICHEL- BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	rue des Ecoles	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC PAUL GAUGUIN MATERNELLE - ALSH	R	Cat. 4
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	rue des ecoles	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC PAUL GAUGUIN ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	7 rue du Champéroux	EHPAD MAPA L'AUBINAGE	J	Cat. 4
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	boulevard du Stade	SALLE OMNISPORTS/SALLE POLYVALENTE JEAN-PAUL RIDARD	L	Cat. 3
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	place de l'église	EGLISE SAINT AUBIN	V	Cat. 3
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	boulevard du Stade - lieu-dit la Hémetière	SALLE OMNISPORTS ERMINIG	X	Cat. 3
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	rue des Ecoles	OGEC ECOLE NOTRE DAME DE BON SECOURS	R	Cat. 4
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	1 boulevard Martin Luther King	MAGASIN ALIMENTAIRE -BIOCOOP PAYS D'AUBIGNE	M	Cat. 4
SAINT AUBIN DES LANDES	Pré de la Soule	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	1 rue de la Bouexiere	COLLEGE SAINTE ANNE	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	15 rue du Bourg Au Loup	LYCEE JEAN-BAPTISTE LE TAILLANDIER	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	rue Anne de Bretagne	CINEMA LE MAUCLERC	L	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	29 rue du stade	MAISON SAINT JOSEPH EHPAD	J	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	place Veillard	EGLISE SAINT AUBIN	V	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	rue du stade	COMPLEXE SPORTIF EVOLUTIF	X	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	lieu-dit La Lande De La Rencontre	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE - AB-EXTERNAT	R	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	La Lande de la Rencontre	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE - J-INTERNAT	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	La Lande de la Rencontre	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE - I-INTERNAT	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	3 rue de la Bouexiere	ECOLE PRIVEE STE THERESE - ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	3 rue de la Bouexiere	ECOLE PRIVEE STE THERESE - MATERNELLE	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	28 rue du stade	COLLEGE PIERRE DE DREUX - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	1 chemin des Haras	GROUPE SCOLAIRE ALIX DE BRETAGNE	R	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	18 rue du Stade	CENTRE ANIM'LOISIRS	N	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

66/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT AUBIN DU CORMIER	2 rue du Bourg Au Loup/rue de la Bouëxière	CANTINE SCOLAIRE PRIVEE	N	Cat. 4
SAINT AUBIN DU CORMIER	rue des Rochers	CENTRE CULTUREL ESPACE BEL AIR	L	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	28 rue de Rennes	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 2
SAINT AUBIN DU CORMIER	rue de la Bellangerie	SALLE MULTISPORTS DE LA JOUSERIE	X	Cat. 3
SAINT AUBIN DU CORMIER	rue Leclerc	SALLE DU PARC (NOUVELLE)	L	Cat. 4
SAINT BENOIT DES ONDES	rue des Bas Champs	ECOLE COMMUNALE	R	Cat. 4
SAINT BENOIT DES ONDES	lieu-dit Les Mielles de Maure	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
SAINT BRIAC SUR MER	46 rue de la Salinette	SAINT JEAN DE DREUX - BÂTIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 4
SAINT BRIAC SUR MER	La Vallée Gatorge	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
SAINT BRIAC SUR MER	boulevard du Bechet	HOTEL DU NESSAY - CHATEAU	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT BRIAC SUR MER	901 b boulevard du Bechet	HOTEL DU NESSAY - LE PORCHE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT BRIAC SUR MER	901 boulevard du Bechet	HOTEL DU NESSAY - ANNEXE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT BRIAC SUR MER	Le bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SAINT BRIAC SUR MER	lieu-dit La Ville Au Coq	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
SAINT BRIAC SUR MER	14 boulevard de la Houle	HÔTEL- LA HOULE - BÂTIMENT PRINCIPAL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT BRIAC SUR MER	rue des Preaux	EHPAD LA SAGESSE	J	Cat. 4
MAEN ROCH	26 rue de Fougères	COLLEGE PRIVE JEANNE D'ARC - BATIMENT PRINCIPAL (AILES A,C,D)	R	Cat. 3
MAEN ROCH	26 rue de Fougères	COLLEGE PRIVE JEANNE D'ARC - BT RESTAURATION (AILES G,E,F)	R	Cat. 3
MAEN ROCH	1 bis boulevard du Collège	COLLEGE ANGELE VANNIER - EXTERNAT [BT B]	R	Cat. 3
MAEN ROCH	5 rue Victor Roussin	EHPAD LES HAMEAUX DE COGLAIS (CENTRE HOSPITALIER MARCHES DE BGNE)	J	Cat. 3
MAEN ROCH	Zac de la Croix Rouge	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
MAEN ROCH	1 rue Maurice Careme	ECOLE ANNE BOIVENT GROUPE SCOLAIRE PRIVE (MAT. & PRIM.)	R	Cat. 4
MAEN ROCH	28 rue d'Antrain	SALLE OMNISPORTS SAINT BRICE RAOUL MAIGNE	X	Cat. 3
MAEN ROCH	La Brionniere	SALLE DES FETES ESPACE ADONIS	L	Cat. 3
MAEN ROCH	rue de la Voie Ferree	CENTRE AQUATIQUE COGLEO	X	Cat. 3
MAEN ROCH	6-8 rue Chateaubriand	HOTEL RESTAURANT LE LION D'OR - BAT. PRINCIPAL (CHAMBRES 1 À 9 ; 14 À 23 ; 34 À	O	Cat. 3
MAEN ROCH	6-8 rue Chateaubriand	LE LION D'OR - BATIMENT 50 ( 6 CHAMBRES 50 À 55)	O	Cat. 5 - local à sommeil
MAEN ROCH	place du Général de Gaulle	EGLISE - QUARTIER ST BRICE EN COGLES	V	Cat. 3
MAEN ROCH	La Brionniere	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
MAEN ROCH	zone artisanale de la Croix Rouge	MARCHE AUX AFFAIRES EX- BRICOT HABITAT – CENTRAKOR	M	Cat. 3
MAEN ROCH	5 rue Victor Roussin	MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE	U	Cat. 4
MAEN ROCH	place Général De Gaulle	ANCIEN HOTEL DE VILLE SALLE DE REUNIONS	L	Cat. 4
MAEN ROCH	rue Charles de Gaulle	EGLISE - QUARTIER ST ETIENNE EN COGLES	V	Cat. 3
MAEN ROCH	33 Bis rue Charles De Gaulle	COMPLEXE SPORTIF JOUDET [QUARTIER ST ETIENNE]	X	Cat. 4
MAEN ROCH	1 rue Albert Camus	ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ESCC EUGENIE DUVAL	R	Cat. 3
SAINT BROLADRE	rue de la Boussaquiere	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT BROLADRE	rue de la Boussaquiere	RESIDENCE AUTONOMIE LES HERMELLES	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT BROLADRE	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT BROLADRE	rue de la Boussaquiere	SALLE INTERGENERATIONNELLE	L	Cat. 4
SAINTE COLOMBE	impasse de la mairie	MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE	PE	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

67/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT COULOMB	rue du Lac	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
SAINT COULOMB	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT COULOMB	rue du Lac	POLE SOCIO CULTUREL ET FESTIF LE PHARE	L	Cat. 1
SAINT COULOMB	30 rue de Bel Air	THÉÂTRE DE BEL-AIR	L	Cat. 4
SAINT COULOMB	lieu-dit La Guimorais	COLETTE (EX RESTAURANT LA PERLE NOIRE)	N	Cat. 4
SAINT DIDIER	La Peiniere	HOTEL RESTAURANT LE PRIVILEGE (EX LE BON ACCUEIL)	O	Cat. 3
SAINT DIDIER	lieu-dit La Peiniere	CENTRE CANA NOTRE DAME [EX HOTEL RESTAURANT PEN ROC]	L	Cat. 3
SAINT DIDIER	Sanctuaire de La Peinière	ABRI DU PELERIN	V	Cat. 2
SAINT DIDIER	17 rue de la Vallée	ECOLE PUBLIQUE ET RESTAURANT SCOLAIRE	R	Cat. 4
SAINT DIDIER	LA PEINIÈRE	HOTEL LE PRIVILEGE " LES AGAPANTHES"	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT DIDIER	lieu-dit La Peinière	STUDIO CHAMBRE MOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT DIDIER	17bis rue de la Vallée	SALLE POLYVALENTE EVASION	L	Cat. 4
SAINT DOMINEUC	rue Chateaubriand	CENTRE CULTUREL LE GRAND CLOS	L	Cat. 3
SAINT DOMINEUC	Le bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SAINT DOMINEUC	23 rue Nationale	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LUCIE AUBRAC	R	Cat. 4
SAINT DOMINEUC	route de Tréverien	E.H.P.A.D. DOCMAEL	J	Cat. 4
SAINT DOMINEUC	3 rue du Rocher	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
SAINT ERBLON	22 avenue la Mare Guesclin	ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE SAINT JEAN/SAINT PAUL	R	Cat. 3
SAINT ERBLON	place du Verger	SALLE ASSOCIATIVE (EX RESTAURANT MUNICIPAL)	L	Cat. 3
SAINT ERBLON	3 rue de la Mare Guesclin	SALLE DE SPORT ET POLYVALENTE ESPACE DUGUESCLIN	X	Cat. 3
SAINT ERBLON	Centre bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SAINT ERBLON	3 avenue de la Mare Guesclin	GROUPE SCOLAIRE PUBLIC LOUISE MICHEL ( EX LES COLOMBES)	R	Cat. 3
SAINT ERBLON	1 rue Frederic Deschamps /avenue de la fontaine	LOCAUX CULTURELS LA CASBA (EX ARMADA)	L	Cat. 3
SAINT GEORGES DE GREHAIGNE	Le Bourg	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
SAINT GEORGES DE GREHAIGNE	lieu-dit Les Essais	HÔTEL IBIS - RESTAURANT COURTEPAILLE - BATIMENT 1	O	Cat. 3
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	Les Ajoncs d'Or	SALLE POLYVALENTE LES AJONCS D'OR L1 § 1F	L	Cat. 3
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	rue Julien Maunoir	CINEMA JULIEN MAUNOIR	L	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	avenue des Acacias	SALLE OMNISPORTS ET SALLE PLURIACTIVITES	X	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	14 rue Jean Janvier	INSTITUT GAIFLEURY-BÂTIMENT POULARD - CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MINEURS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	2 rue de l'Église	I.M.E - M.A.S GAIFLEURY - PAVILLON TY AVEL	J	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	2 rue de l'Église	I.M.E-M.A.S GAIFLEURY - PAVILLON TY DOUAR	J	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	2 rue de l'Église	I.M.E. - M.A.S GAIFLEURY - PAVILLON TY HEOL	J	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	32 rue Jean Janvier	COLLEGE DE ROQUEBLEUE	R	Cat. 4
SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT	13, avenue des Acacias	EHPAD RESIDENCE LES ACACIAS	J	Cat. 4
SAINT GERMAIN DU PINEL	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT GERMAIN DU PINEL	1 rue de la mairie	MAIRIE & SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT GERMAIN EN COGLES	Le Bourg	EGLISE SAINT-GERMAIN-D'AUXERRE	V	Cat. 3
SAINT GERMAIN EN COGLES	rue des Maronniers	SALLE POLYVALENTE ET SALLE OMNISPORTS	L	Cat. 3
SAINT GERMAIN EN COGLES	1 rue de Villeneuve	ECOLE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE	R	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

68/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT GILLES	8 rue de la Prouverie	EHPAD LE PONT AUX MOINES	J	Cat. 4
SAINT GILLES	5 Bis rue du Parc	GROUPE SCOLAIRE J. PREVERT	R	Cat. 3
SAINT GILLES	rue de Saint Briec	CARREFOUR CONTACT	M	Cat. 4
SAINT GILLES	5 rue de la pouverie	RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE	N	Cat. 4
SAINT GILLES	Le Pont Hazard	SALLE MULTIFONCTIONS LE SABOT D'OR	L	Cat. 2
SAINT GILLES	13 rue DE LA PROUVERIE	ECOLE DU SACRE COEUR (OGE)	R	Cat. 3
SAINT GILLES	rue des Sports	COMPLEXE DU TRISKELL - SALLE DES SPORTS	X	Cat. 2
SAINT GILLES	8 rue de la Prouverie	MAISON DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 3
SAINT GILLES	1 rue des Ecoles	BATIMENT MUTUALISE LA CABANE	R	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	route Saint Malo	GRAND QUARTIER - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT GREGOIRE	zi de l'étang	LECLERC - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT GREGOIRE	rue de l'Abbé Pierre	COMPLEXE AQUATIQUE LE SPADIUM	X	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	12 rue Abbé Pierre	GROUPE SCOLAIRE NOTRE DAME (OGE)	R	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	8 allée de la Cerisaie	SCARABEE BIOCOOP	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	CD 29 - Centre Espace Performance	HOTEL RESTAURANT OCEANIA	O	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	boulevard de la Robiquette	HOTEL BRITANNIA IBIS-STYLE	O	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	2 rue du Chesnay Beauregard	MAGASIN BAZAR AVENUE	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	2 rue du Chesnay Beauregard	KING JOUET/ORCHESTRA	M	Cat. 2
SAINT GREGOIRE	8 rue du Chesnay beauregard	CHAUSSÉE (EX MAGASIN KERIA)	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	zac de l' Auge De Pierre	GROUPEMENT ETABLISSEMENTS AUTOUR DE BEBE/BLUE BOX	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	2 rue du Chesnay Beauregard	BESSON CHAUSSURES	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	8 rue de la Cerisaie	STOKOMANI	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	ZAC de l'auge de pierre	GROUPEMENT RESTAURANT EATPOINT/CASH EXPRESS	M	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	9 route du Bout Du Monde - Secteur Mongizon	MAISON TUBA - FOYER DE VIE	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT GREGOIRE	rue Abbé Filaux	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	2 lieu-dit Le Haut Val	SHOGUN	M	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	3 rue Paul Émile Victor	COSEC	X	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	rue des Iles Kerguelen	LA TAVERNE ( EX LES RELAIS D'ALSACE)	N	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	ZAC de l'Auge de Pierre	MAGASIN DARTY	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	3 rue du chesnay Beauregard	GEMO (EX LA HALLE AUX CHAUSSURES)	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	ZAC de l'Auge de Pierre	MAGASIN DEVIANNE	M	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	rue de la Duchesse Anne	CENTRE D'ANIMATION DE LA FORGE	L	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	rue de l'Abbé Filaux	LES JARDINS DE L'ILLE	R	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	Les Rabinardieres	SITE MFR LES RABINARDIERES (ABUTILONS)	R	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	Les Rabinardieres	SITE MFR LES RABINARDIERES (POTENTILLES ET PEUPLIERS)	R	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	Les Rabinardieres	SITE MFR LES RABINARDIERES - CAMÉLIAS	L	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	rue du Chesnay Beauregard	BURGER KING (EX RESTAURANT QUICK)	N	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	6 avenue St-Vincent - La Brétèche	BRIT HOTEL	O	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	3 rue de Brocéliande	ESPACE DU ROI ARTHUR	L	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	6 boulevard de la Robiquette	RESTAURANT LES HALLES DE ST GREGOIRE	N	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

69/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT GREGOIRE	8 rue Paul Emile Victor	GROUPE SCOLAIRE PAUL EMILE VICTOR- ECOLE	R	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	CD 29 - Centre Espace Performance	AQUATONIC	X	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	1 rue du Chesnay Beauregard	MAGASIN LA HALLE AUX VETEMENTS (EX SUPER SPORT)	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	lieu dit la Ricoquais	COMPLEXE SPORTIF DE LA RICOQUAIS	X	Cat. 2
SAINT GREGOIRE	6 boulevard de la Boutière	CENTRE HOSPITALIER PRIVE- CONSULTATIONS 1	U	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	6 boulevard de la Boutiere	CENTRE HOSPITALIER PRIVE (HEBERGEMENT)	U	Cat. 2
SAINT GREGOIRE	15 rue Chesnay Beauregard	RESTAURANT KFC	N	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	rue Paul Henri Spaak	HOTEL B & B	O	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	rue du Champ Marque	MEDIATHEQUE	S	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	2 rue de la Chapellerie	EHPAD RESIDENCE BELLEVUE	J	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	Alphasis - bâtiment Jard	RESTAURANT LA SMALA (EX LES JARDINS DE GREGOIRE)	N	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	8 rue Chesnay Beauregard	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS IOBURO (EX OFFICE DEPOT)/TAPE A L'OEIL	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	allee du stade	POLE ESPOIR TENNIS	X	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	2 rue Chesnay Beauregard	MAXI ZOO (EX GEMO VETEMENTS)	M	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	rue Paul Emile Victor	ALSH - GARDERIE - SALLE MULTIFONCTIONS	R	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	lieu-dit Les Onze Journaux	POLE LOCOMOTEUR (SCAN/IRM- RADIOLOGIE ET ORTHOPEDIE)	U	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	26 boulevard de la Belle Epine	RESTAURANT SCOLAIRE LE BOREAL	N	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	parc d'activité la Brosse	CONCESSION BMW MINI	T	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	1 avenue d'Alphasis	SALLE MULTIMODALE EMC2	L	Cat. 1
SAINT GREGOIRE	route Saint Malo	C CIAL GRAND QUARTIER BRICO DEPOT (NOUVEAU) - COUR DES MATERIAUX	M	Cat. 3
SAINT GREGOIRE	lieu-dit La Boutière	POLE VIVALTO SPORT ( LISSAC OPTICIEN/CONSULTATIONS/EPILATION/RESTAURANT/COMMERCE	X	Cat. 4
SAINT GREGOIRE	2 rue Antoine de St Exupéry	LYCEE JEAN PAUL II - BATIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
SAINT GREGOIRE	2 boulevard de Saint Exupery	COLLEGE IMMACULEE - GROUPE SAINT JEAN	R	Cat. 2
SAINT GREGOIRE	10 boulevard de la Boutière	FERME DES 11 JOURNAUX - MAISON DES CONSULTATIONS EXTERNES - CHP ST GRÉGOIRE	U	Cat. 3
SAINT GUINOUX	Le Pont du Bulot	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT HILAIRE DES LANDES	rue des Estuaires	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1 rue Nicéphore Niepce	HOTEL ISIDORE ET RESTAURANT LA COCOTTE D'ISIDORE	O	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	14 cours Camille Claudel	CARREFOUR MARKET - SUPERMARCHÉ	M	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	140 rue du Temple De Blosne	CASTORAMA	M	Cat. 1
SAINT JACQUES DE LA LANDE	place Léopold Sédar-Senghor	COLLEGE JEAN MOULIN	R	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1 place Salvador Allende	EHPAD RESIDENCE LA RABLAIS - BÂTIMENT TY BRAZ	J	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1 place Salvador Allende	RESIDENCE LA RABLAIS - BÂTIMENT TY BIHAN	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JACQUES DE LA LANDE	place Salvador Allende	RESIDENCE LA RABLAIS - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	4 rue Lucie et Raymond Aubrac	HALLE DE LA COURROUZE MDB4 (MAISON DANS LES BOIS)	L	Cat. 1
SAINT JACQUES DE LA LANDE	56 boulevard Jean Mermoz	COMPLEXE SPORTIF MILITAIRE LYAUTEY	X	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	rue du Haut Bois	FERME DU HAUT BOIS - DROMESKO - LA GRANDE BARAQUE - CTS IMPLANTATION PROLONGEE	CTS	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	5 rue Frederic Benoist - Immeuble ANTARES	GROUPEMENT D'ETABLISSEMENT HÔTEL CAMPANILE - MAKADAM FITNESS	O	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	36 résidence du Temple De Blosne	FOYER DU BLOSNE	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JACQUES DE LA LANDE	3 rue Nicéphore Niepce	LE SAINT-JACQUES CAFE (EX LE CARROUSEL)	N	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	36 boulevard Eugène Pottier	GROUPE SCOLAIRE EUGENE POTTIER	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

70/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT JACQUES DE LA LANDE	52 rue du Temple De Blossne	ECOLE OLYMPE DE GOUGES	R	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	Le Temple du Cerisier	CLUB HOUSE GOLF PUBLIC	L	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	place Jeanne Laurent/rue des Munitionnet	LIGNE B METRO - SAINT JACQUES - STATION LA COURROUZE	GA	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	boulevard Jean Mermoz	LIGNE B METRO - STATION SAINT JACQUES - GAITÉ	GA	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	rue de la Rablais	STADE SALVADOR ALLENDE - SALLE OMNISPORT	X	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	rue de la Rablais	STADE SALVADOR ALLENDE - TENNIS COUVERTS	X	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	256 route de Nantes	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT JACQUES DE LA LANDE	2 place Jules Vallès	CENTRE CULTUREL L'AIRE LIBRE	L	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	avenue Joseph Le Brix	AEROPORT INTERNATIONAL - AEROGARE	L	Cat. 1
SAINT JACQUES DE LA LANDE	9 rue André Malraux	ECOLE SUZANNE LACORE (EPI 1)	R	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1 avenue Roger Dodin	HOTEL L'ORTEGA (EX HOTEL RESTAURANT LA VILLE EN PIERRE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JACQUES DE LA LANDE	18 cours Camille Claudel	MEDIATHEQUE LUCIEN HERR	S	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	10 rue Francois Mitterrand	EPI CONDORCET (2 FORUM)	L	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	place Léopold Sedar Senghor	GYMNASE ALICE MILLIAT	X	Cat. 2
SAINT JACQUES DE LA LANDE	96 rue de la Pilate	ECOLE MATERNELLE GABRIEL PERI - BÂTIMENT ENSEIGNEMENT	R	Cat. 4
SAINT JACQUES DE LA LANDE	1 C rue Louis Braille ZAC de la Courrouze	ESUP	R	Cat. 3
SAINT JACQUES DE LA LANDE	boulevard Jean Mermoz	PARC RELAIS SAINT JACQUES GAITE	PS	Sans catégorie
SAINT JACQUES DE LA LANDE	lieu-dit La Calvenais	COMPLEXE DE LA CALVENAIS (DOSSIER GERE PAR COMMUNE DE CHARTRES DE BRETAGNE)	L	Cat. 2
RIVES DU COUESNON	rue Nationale	SALLE MULTISPORTS	X	Cat. 3
RIVES DU COUESNON	Le Bourg (Quartier Saint-Jean)	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
RIVES DU COUESNON	rue de l'église	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
RIVES DU COUESNON	3 rue du Stade	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 4
SAINT JEAN SUR VILAINE	rue de la Porterie	SALLES MULTISPORTS	X	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	rue de la croix aux Merles	COMPLEXE SPORTIF	X	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	zone industrielle Moulin Du Domaine	MAGASIN KLO	M	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	Le Domaine du Moulin	MAGASIN TRUFFAUT	M	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	place de la Mairie	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	Le Moulin du Domaine	CORA - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT JOUAN DES GUERETS	avenue du Commerce	HÔTEL CAMPANILE	O	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	Z.A. de la Chesnais	HÔTEL 1ERE CLASSE	O	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	lieu-dit Les Longs Champs	HÔTEL LA MALOUINIERE DES LONGCHAMPS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JOUAN DES GUERETS	La Lande Chalandouze	CAMPING LE PETIT BOIS - SALLE DE LOISIRS	L	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	allée de l'Île Chevret	RESTAURANT SCOLAIRE - HALTE GARDERIE	R	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	avenue de la Brehaudais	ROBERT LOSOIS (ECOLE MATERNELLE)	R	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	ZA la Chesnais	MONSIEUR BRICOLAGE	M	Cat. 2
SAINT JOUAN DES GUERETS	rue de Fougeray	SALLE POLYVALENTE-SOCIO-CULTURELLE	L	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	avenue du Commerce	RESTAURANT LE GOURMET WOK	N	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	rue de Siochan	MAGASIN ALDI (EX LEADER PRICE)	M	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	avenue du Commerce	HÔTEL BED & BREAKFAST	O	Cat. 4
SAINT JOUAN DES GUERETS	LA GRANDE BLANCHE ROCHE	DECATHLON	M	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

71/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT JOUAN DES GUERETS	zone industrielle Moulin Du Domaine	FACULTE DES METIERS	R	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	rue de l'Ile Harteau	MAGASIN GIFY - LE MOULIN DU DOMAINE - CELLULE N° 4	M	Cat. 2
SAINT JOUAN DES GUERETS	rue de Siochan	MAGASIN ACTION - LE MOULIN DU DOMAINE - CELLULE N° 5	M	Cat. 3
SAINT JOUAN DES GUERETS	lieu-dit Blanche Roche	PISCINE AQUAMALO	X	Cat. 1
SAINT JOUAN DES GUERETS	avenue des Francais Libres	MC DONALD'S	N	Cat. 4
SAINT JUST	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SAINT JUST	rue de l'Abbé Corbe	GITE D'ETAPE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JUST	rue de l'Abbé Corbe	CHAMBRES D'ETAPE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT JUST	Voie communale 9	SALLE POLLYVALENTE DE COJOUX	L	Cat. 3
SAINT LEGER DES PRES	Le bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT LUNAIRE	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT LUNAIRE	36 rue des Cap-Horniers	CENTRE CCAS DE SAINT-LUNAIRE - LE GOULET	R	Cat. 4
SAINT LUNAIRE	boulevard de la Plage	CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN ROCHEFORT	L	Cat. 3
SAINT LUNAIRE	rue de la Saudraie	ESPACE MULTIFONCTION	X	Cat. 2
SAINT LUNAIRE	rue de l'Eglise	HÔTEL KAN-AVEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	20 avenue du Général De Gaulle	LA DECOUVERTE CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT MALO	avenue de la Flaudaie	LA MADELEINE - CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
SAINT MALO	55 boulevard des Deportes	LECLERC (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
SAINT MALO	rue de la Balue	LYCEE JACQUES CARTIER (BÂTS B1-B2-B3-B4)	R	Cat. 1
SAINT MALO	31 rue de la Balue	LYCEE JACQUES CARTIER (BÂT H) RESTAURANT	N	Cat. 2
SAINT MALO	31 rue de la Balue BP 115	LYCEE JACQUES CARTIER (B6) PÔLE SCIENCES	R	Cat. 3
SAINT MALO	rue de la Balue	LYCEE JACQUES CARTIER (BÂT B5) INTERNAT	R	Cat. 3
SAINT MALO	chemin des Rochers Sculptes	RESTAURANT LE BENETIN	N	Cat. 4
SAINT MALO	La Grassinai	MAGASIN LA COOP BIO	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue David Mac Donald Stewart	MAISON DE QUARTIER ROTHENEUF	L	Cat. 4
SAINT MALO	51 53 55 avenue des Portes Cartier	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE CONFÉRENCE LE CASTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	11 rue du Clos du Noyer	RESTAURANT LE RETRO	N	Cat. 4
SAINT MALO	20 boulevard des Deportes	ASSOCIATION DIOCESAINE DE RENNES - CHAPITEAU SEMI RIGIDE DEMONTABLE - SITE KERIA	CTS	Cat. 2
SAINT MALO	20 boulevard des Deportes	ASSOCIATION DIOCESAINE DE RENNES - SITE KERIADENN - CHAPITEAU CIRCULAIRE	CTS	Cat. 4
SAINT MALO	5 rue d'Asfeld	HÔTEL MAGON DIT D'ASFELD	O	Cat. 3
SAINT MALO	impasse de la Haute Futaie	RESTAURANT BURGER KING	N	Cat. 4
SAINT MALO	39-41 rue de la Tannerie	EHPAD LE PLESSIS PONT-PINEL	J	Cat. 4
SAINT MALO	20 rue des Tintiaux	E.H.P.A.D. LA HAIZE	J	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Mare Litre	CREMATORIUM	L	Cat. 4
SAINT MALO	square Jean Coquelin	POLE CULTUREL LA GRANDE PASSERELLE	S	Cat. 2
SAINT MALO	quai du Val	HÔTEL IBIS STYLE	O	Cat. 4
SAINT MALO	2 allée de la Goélette	EHPAD LA VALLEE	J	Cat. 4
SAINT MALO	rue des Mauriers	RÉSIDENCE LES MAURIERS	O	Cat. 4
SAINT MALO	4 rue de la Guymauviere	HÔTEL KYRIAD PRESTIGE	O	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Croix Desilles	LYCEE MARITIME FLORENCE ARTHAUD - EXTERNAT	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

72/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	rue de la Croix Desilles	LYCEE MARITIME FLORENCE ARTHAUD - INTERNAT	R	Cat. 4
SAINT MALO	43 - 45 avenue Aristide Briand	PALAIS DE JUSTICE	W	Cat. 4
SAINT MALO	ZAC des Sept Pertuis	MAX AVENTURES	X	Cat. 4
SAINT MALO	41 quai Duguay Trouin	BAR-PUB-RESTAURANT LE DOCK	N	Cat. 4
SAINT MALO	52 rue Monsieur Vincent	FOYER D'ACCUEIL - MONSIEUR VINCENT	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	impasse de la Peuplerie	RESTAURANT BUFFALO GRILL	N	Cat. 3
SAINT MALO	place du Prieure	HALLES DE PARAMÉ	M	Cat. 3
SAINT MALO	place du Prieure	MAIRIE ANNEXE DE PARAMÉ	L	Cat. 3
SAINT MALO	place Bouvet	THEATRE L'HERMINE	L	Cat. 2
SAINT MALO	1 rue du Groult Saint Georges	THÉÂTRE LE CHATEAUBRIAND	L	Cat. 3
SAINT MALO	rue Henri Lemarie	STADE HENRI LEMARIE - SALLE DE SPORTS DUGUAY TROUIN	X	Cat. 4
SAINT MALO	boulevard Theodore Botrel	SALLE DE SPORTS DE ROCABEY	X	Cat. 3
SAINT MALO	17 boulevard Gouazon	COMPLEXE SPORTIF JEANNE D'ARC	X	Cat. 2
SAINT MALO	avenue de Marville	STADE DE MARVILLE - TRIBUNE D'HONNEUR TERRAIN FOOTBALL	X	Cat. 1
SAINT MALO	avenue de Marville	STADE DE MARVILLE - SALLE DE TENNIS COUVERTE	X	Cat. 3
SAINT MALO	avenue de Marville	SALLE DE MARVILLE - SALLE DE SPORTS	X	Cat. 2
SAINT MALO	avenue de Marville	STADE DE MARVILLE - SALLE D'ATHLÉTISME ET TRIBUNE	X	Cat. 2
SAINT MALO	boulevard des Talards	SALLE HENRI GUERIN - U.S.S.M. - MARVILLE	L	Cat. 3
SAINT MALO	rue Descartes	SALLE OMNISPORTS DE BELLEVUE	X	Cat. 3
SAINT MALO	rue Descartes	STADE DE RUGBY DE BELLEVUE	PA	Cat. 2
SAINT MALO	boulevard des Deportes	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue André Foligné	BRICOMARCHE	M	Cat. 2
SAINT MALO	3 avenue Théodore Botrel	MAGASIN INTERMARCHE	M	Cat. 3
SAINT MALO	104 avenue Pasteur	CARREFOUR MARKET	M	Cat. 4
SAINT MALO	6 avenue Docteur Anne Noury	RÉSIDENCE LE MARAIS	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue de la Saulaie - ZAC de la Madelaine	MAGASIN CONFORAMA	M	Cat. 3
SAINT MALO	17 rue des Dunes	HÔTEL ALBA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	138 boulevard Hebert	HÔTEL ALEXANDRA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	11 chaussee du Sillon	HÔTEL LES AMBASSADEURS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	4 place de la Poissonnerie	HÔTEL BRISTOL-UNION	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	55 Chaussee du Sillon	HÔTEL ANTINEA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	49 chaussée du Sillon	HÔTEL KYRIAD PLAGE	O	Cat. 4
SAINT MALO	2 rue des Cordiers	HÔTEL ELIZABETH	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	6 passage du Cap Horn	HÔTEL ELIZABETH - ANNEXE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	place du Guesclin	HÔTEL AUBADE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 & 4 rue des Marins	HÔTEL DES MARINS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 rue Joseph Loth	HOTEL OCEANIA	O	Cat. 4
SAINT MALO	8 rue Godard	HÔTEL AR TERRA NOVA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	10 place Chateaubriand	HÔTEL-BAR DE L'UNIVERS	O	Cat. 3
SAINT MALO	7 rue Jean XXIII	HÔTEL LE VALMARIN	O	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

73/89



LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	76 chaussée du Sillon	HÔTEL ESCALE OCEANIA	O	Cat. 4
SAINT MALO	7 rue des Forgeurs	HÔTEL LES AJONCS D'OR	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	12 rue de Chartres	HOTEL IBIS STYLE - BÂTIMENT 2	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	4 place du poids du Roi	HOTEL IBIS STYLE - BÂTIMENT 1	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	58 chaussée du Sillon	HÔTEL IBIS PLAGE	O	Cat. 4
SAINT MALO	6 grande rue	HÔTEL LA MAISON DES ARMATEURS	O	Cat. 4
SAINT MALO	28 avenue Pasteur	HOTEL DE LA MER (EX HÔTEL DE LA COTE D'EMERAUDE - BAR PMU LE DERBY)	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	44 boulevard de la Republique	HÔTEL DE L'EUROPE (44)	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	42 boulevard de la Republique	HÔTEL DE L'EUROPE (42)	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	68 boulevard Hebert	GRAND HOTEL DE COURTOISVILLE	O	Cat. 4
SAINT MALO	36 chaussée du Sillon	HÔTEL MERCURE	O	Cat. 4
SAINT MALO	53 chaussée du Sillon	HÔTEL LE JERSEY	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 place du Guet	HÔTEL DE LA PORTE SAINT PIERRE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 boulevard des Talards	LA MARINIÈRE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	avenue du General de Gaulle	RESTAURANT MAC DONALD'S	N	Cat. 4
SAINT MALO	2 rue des Hauts Sablons	HÔTEL-BAR LE CUNNINGHAM'S	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 rue de l'Etang	HÔTEL EDEN	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	8 rue d'Estrées	HÔTEL QUIC EN GROIGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	8 boulevard des Talards	RESTAURANT LES RELAIS D'ALSACE	N	Cat. 4
SAINT MALO	1 avenue Louis Martin	HOTEL LE BRITANNIC RESTAURANT LE PITAYA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	6 rue du Boyer	HÔTEL-RESTAURANT L'ARMORICAINE	O	Cat. 4
SAINT MALO	17 avenue du Reverend Pere Umbricht	HÔTEL SURCOUF BRIT'HOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	12 place Chateaubriand	HÔTEL DE FRANCE ET CHATEAUBRIAND	O	Cat. 3
SAINT MALO	40 boulevard Gambetta	HÔTEL GAMBETTA	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	27 rue JEAN XXIII	FOYER D'ACCUEIL DU SOLIDOR	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	La Buzardiere	DISCOTHÈQUE L'ESCALIER	P	Cat. 3
SAINT MALO	138-140 boulevard des Talards	HÔTEL IBIS BUDGET	O	Cat. 4
SAINT MALO	allée de la Goelette	ECOLE DE LA BOULNAYE - SALLE DE QUARTIER THEOPHILE BRIAND	R	Cat. 4
SAINT MALO	avenue du 47e Regiment Infanterie	ECOLE PRIMAIRE DE COURTOISVILLE	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue Marie Laurent Barrault	CRÈCHE PAUL TURPIN	R	Cat. 4
SAINT MALO	3 avenue Villebois Mareuil	ECOLE PRÉ-ÉLÉMENTAIRE DANIEL GELIN	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue Descartes	ECOLE MATERNELLE DE BELLEVUE	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue le Gentil	ECOLE MATERNELLE DE LA DECOUVERTE - A.	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue le Gentil, rue des Mers du Sud	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA DECOUVERTE - BÂTIMENT B.	R	Cat. 4
SAINT MALO	5 rue des Six Frères Ruellan	GROUPE SCOLAIRE AMELIE FRISTEL - ECOLE	R	Cat. 4
SAINT MALO	5 rue des Six Frères Ruellan	GROUPE SCOLAIRE AMELIE FRISTEL - PETIT BÂTIMENT	R	Cat. 4
SAINT MALO	23-24 rue du Général De Castelnaud	ECOLE PRIMAIRE & MATERNELLE LEGATELOIS	R	Cat. 4
SAINT MALO	125 boulevard du Rosais	GROUPE SCOLAIRE DE LA GENTILLERIE	R	Cat. 4
SAINT MALO	81 rue de Riancourt	MONTJOIE (ECOLE )	R	Cat. 4
SAINT MALO	11 rue des Ecoles	FOYER LA GRANDE MAISON - JONQUE-GALION	J	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

74/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	11 rue des Ecoles	FOYER LA GRANDE MAISON - LA GOELETTE, LE COTRE	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	28 avenue Villebois Mareuil	ECOLE PRIMAIRE DE ROCABEY	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Monneraie	MAGASIN METRO	M	Cat. 3
SAINT MALO	3 avenue de la Borderie	COLLÈGE CHOISY - BÂTIMENT PRINCIPAL	R	Cat. 2
SAINT MALO	5 rue Henri Lemarie	COLLÈGE DUGUAY TROUIN	R	Cat. 3
SAINT MALO	28 rue le Pomellec	COLLÈGE CHARCOT	R	Cat. 3
SAINT MALO	2 rue du College	LYCEE L'INSTITUTION	R	Cat. 2
SAINT MALO	2 avenue Aristide Briand	COLLÈGE MOKA	R	Cat. 3
SAINT MALO	26 boulevard Villebois Mareuil	COLLÈGE CHATEAUBRIAND (ENSEIGNEMENT)	R	Cat. 3
SAINT MALO	26 boulevard Villebois Mareuil	COLLÈGE CHATEAUBRIAND (RESTAURATION)	N	Cat. 4
SAINT MALO	16 rue Jeanne Jugan	COLLÈGE DU SACRE COEUR (OGEC)	R	Cat. 3
SAINT MALO	16-18 rue de Bel Air	ECOLE MATERNELLE BEL AIR	R	Cat. 4
SAINT MALO	1 avenue Pierre de Coubertin	LYCÉE TECHNIQUE MAUPERTUIS - BÂTIMENT A	R	Cat. 3
SAINT MALO	1 avenue Pierre de Coubertin	LYCÉE TECHNIQUE MAUPERTUIS -BÂTIMENT B	R	Cat. 3
SAINT MALO	1 avenue Pierre de Coubertin	LYCÉE TECHNIQUE MAUPERTUIS - BÂTIMENT FGH	R	Cat. 3
SAINT MALO	68 avenue de Marville	FACULTE DES METIERS	R	Cat. 4
SAINT MALO	14 rue des Chênes	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE CLAUDE DEBUSSY - AUDITORIUM	R	Cat. 3
SAINT MALO	23 rue Paul Turpin	LES ENFANTS DE ROCHEBONNE	R	Cat. 4
SAINT MALO	Les Mauriers	RESTAURANT LES MAURIERS	L	Cat. 3
SAINT MALO	10 - 12 rue de la Goëletterie	MANOIR DE LA GOELETERIE - HEBERGEMENT	R	Cat. 4
SAINT MALO	10-12 rue de la Goëletterie	MANOIR DE LA GOELETRIE - RESTAURATION	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue de l'Abbé Lorin	STADE FRANCIS LEMARIE - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT MALO	rue des Acadiens	CENTRE D'ANIMATION ALLENDE	L	Cat. 2
SAINT MALO	lieu-dit La Ville Huchet	SALLE POLYVALENTE - CAMPING VILLE HUCHET	L	Cat. 4
SAINT MALO	48-50 rue Jean XXIII	FOYER JEAN XXIII	J	Cat. 4
SAINT MALO	10 rue Jacques II	FOYER LA PASSERELLE - BATIMENT C HEBERGEMENT	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	37 rue du Révérend Père Umbricht	AUBERGE DE JEUNESSE - MACLAW - CHATEAUBRIAND	R	Cat. 4
SAINT MALO	37 rue du Révérend Père Umbricht	AUBERGE DE JEUNESSE - CENTRE PATRICK VARANGOT	N	Cat. 4
SAINT MALO	37 rue du Révérend Père Umbricht	AUBERGE DE JEUNESSE - SURCOUF - JACQUES CARTIER	R	Cat. 4
SAINT MALO	32 rue Jeanne Jugan	EHPAD MA MAISON	J	Cat. 4
SAINT MALO	2 allée des Dames de Porcaro	EHPAD LA SAINTE FAMILLE - ROTHENEUF	U	Cat. 4
SAINT MALO	10 rue de la Fontaine	RÉSIDENCE LES CORBIERES	U	Cat. 4
SAINT MALO	2 allée des jardins de Sainte-Anne	EHPAD KORIAN SOLIDOR	J	Cat. 4
SAINT MALO	100 boulevard Hebert	HÔTEL LES THERMES MARINS	O	Cat. 2
SAINT MALO	rue Jean Pierre De Triqueriville	HIPPODROME DE MARVILLE	PA	Cat. 1
SAINT MALO	rue Jean Pierre de Triqueriville	HIPPODROME DE MARVILLE - TRIBUNE OUEST - RESTAURANT - SALLE ASSOCIATIONS	N	Cat. 3
SAINT MALO	rue Jean Pierre de Triqueriville	HIPPODROME DE MARVILLE - TRIBUNE CENTRALE	PA	Cat. 2
SAINT MALO	92 boulevard du Rosais	HOPITAL ROSAIS - BT 6	U	Cat. 4
SAINT MALO	10 rue de la Corne de cerf	HÔTEL LES ABERS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	place de Rocabey	EGLISE NOTRE DAME DES GREVES	V	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

75/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	1 place St François Xavier	EGLISE SAINT FRANCOIS XAVIER	V	Cat. 3
SAINT MALO	place de la Hure	EGLISE SAINT JEAN L'EVANGELISTE	V	Cat. 3
SAINT MALO	26 rue Ange Fontan	RÉSIDENCE LA VILL'ARC EN CIEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	10 rue Emile Brindjoc	MAISON D'ARRET	EP	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	ZAC de la Maison Neuve	INTERSPORT	M	Cat. 2
SAINT MALO	avenue Louis Martin	LE CARRE - C.C.I. ST MALO	W	Cat. 3
SAINT MALO	Terre plein du Naye	LOCAUX DE LA GARE MARITIME DU NAYE	W	Cat. 2
SAINT MALO	4 place du Guet	HÔTEL-RESTAURANT LES CHIENS DU GUET	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	4 rue de la Victoire	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME - BÂTIMENTS A ET B	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Victoire	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME - BÂTIMENTS C ET D - CHAPELLE	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Victoire	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME - BÂTIMENT F	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue du grand passage	ESPACE BOUGAINVILLE	L	Cat. 4
SAINT MALO	9 place Bouvet	MAISON DES BAS-SABLONS (EX KERGOAT)	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	13 rue du Boyer	HÔTEL LE SAN PEDRO	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	111 avenue Aristide Briand	HOTEL-BAR LA CROIX DE L'ESPERANCE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	place Bouvet	HALLES DE SAINT SERVAN	M	Cat. 3
SAINT MALO	16 rue de la Grassinais	RESTAURANT PANDA WOK	N	Cat. 3
SAINT MALO	impasse de la Peupleraie	HÔTEL IBIS	O	Cat. 3
SAINT MALO	34 boulevard Chateaubriand	HÔTEL LA VILLEFROMOY	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	24 rue d'Alsace & rue de Tunis	MAGASIN LIDL	M	Cat. 4
SAINT MALO	1 rue de la corne de cerf	HÔTEL CARTIER	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	3 rue Alphonse Thebault	HÔTEL-BAR KER ANNICK	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	zac de la Grassinais	MAGASIN KIABI	M	Cat. 3
SAINT MALO	9 rue de la pie qui boit	HÔTEL-BAR LA PIE QUI BOIT	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	6-22 rue Jacques Hesry	CENTRE DE VACANCES AIR FRANCE	L	Cat. 3
SAINT MALO	8 rue Helene Boucher	HOSTELLERIE DU MALOUIN	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	31 boulevard de la Tour D'Auvergne	HÔTEL DE L'AVENIR	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	34 boulevard Hebert	HÔTEL-BAR LES CHARMETTES	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	34 boulevard Hebert	HÔTEL LES CHARMETTES - ANNEXE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 place de la poissonnerie	HÔTEL LE CROISEUR	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	93 boulevard de Rochebonne	HÔTEL-RESTAURANT ALPHA OCEAN	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	terre-plein du Naye	SALLE OMNISPORTS DU NAYE	X	Cat. 2
SAINT MALO	1 rue de la Marne	BROUSSAIS (CENTRE HOSPITALIER)	U	Cat. 1
SAINT MALO	1 avenue de la Marne	CENTRE HOSPITALIER BROUSSAIS - UNITÉ PSYCHIATRIQUE - BÂT. C	U	Cat. 4
SAINT MALO	1 rue de la Marne	CH BROUSSAIS - I.F.S.I. - BÂT H	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 rue de la Marne	CENTRE HOSPITALIER BROUSSAIS - MÉDICO-PSYCHO - BÂT G	U	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 avenue de la Marne	CENTRE HOSPITALIER BROUSSAIS - RESTAURATION - BÂT I	N	Cat. 3
SAINT MALO	8 boulevard Hebert	HÔTEL AR-INIZ	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	5 boulevard de la Tour D'Auvergne	HOTEL-RESTAURANT LE ROCK'A BILLY	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 boulevard Théodore Botrel	ECOLE DE POLICE - BÂTIMENT A	R	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

76/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	1 boulevard Théodore Botrel	ECOLE DE POLICE - BÂTIMENT B	R	Cat. 4
SAINT MALO	1 boulevard Theodore Botrel	ECOLE DE POLICE - BATIMENT B'	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue de l'Arkansas	MAGASIN NOZ	M	Cat. 4
SAINT MALO	28 rue de la Grassinai	HÔTEL FORMULE 1	O	Cat. 4
SAINT MALO	8 rue Toullier	HÔTEL- MAISON VAUBAN	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 boulevard Chateaubriand	HÔTEL-RESTAURANT LA ROTONDE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	place Jean De Châtillon	CATHEDRALE SAINT-VINCENT	V	Cat. 2
SAINT MALO	impasse de la Peupleraie	GROUPEMENT BESSON - SOCOO'C - COIF & CO -	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue des Quatre Pavillons	EHPAD LES QUATRE PAVILLONS	U	Cat. 4
SAINT MALO	24 rue Ernest Renan	FOYER ERNEST RENAN	U	Cat. 4
SAINT MALO	35 rue du Chapitre	HÔTEL ASCOTT	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	5 place du Prieuré	ECOLE MATERNELLE PRIVÉE CHOISY	R	Cat. 4
SAINT MALO	avenue du General de Gaulle	HÔTEL B. & B.	O	Cat. 4
SAINT MALO	26 rue Sainte Barbe	HÔTEL DE LA CITE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	25 chaussée du Sillon	HOTEL LE BEAUFORT	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	12 rue de la Grassinai	HÔTEL-RESTAURANT MANOIR DE LA GRASSINAI	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue du bosquet aux pommes	ECOLE ANGELE VANNIER	R	Cat. 4
SAINT MALO	15 rue Sainte Barbe	HÔTEL-BAR PORT MALO	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	61 chaussée du Sillon	HÔTEL-RESTAURANT L'ARTIMON	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	3 rue des Cordiers	BAR DE NUIT LE 109	N	Cat. 4
SAINT MALO	9 rue de la Corne De Cerf	HÔTEL LE NAUTILUS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	27 rue de Rousse	RÉSIDENCE DE ROUSSE	J	Cat. 4
SAINT MALO	rue de l'Arkansas	MAGASIN MAX PLUS	M	Cat. 3
SAINT MALO	Cité d'Aleth	MUSÉE MEMORIAL 39-45	Y	Cat. 4
SAINT MALO	boulevard des Deportes	INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIQUE	R	Cat. 2
SAINT MALO	ZAC de la Maison Neuve	MAGASIN JOUET CLUB ET BEBE 9	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue de Bonneville	SALLE DE SPORTS LE PANIER FLEURI	X	Cat. 2
SAINT MALO	rue de la Ville Jouan	GRAND AQUARIUM	L	Cat. 2
SAINT MALO	rue de la Ville Jouan	MANÈGE LE NAUTIBUS - GRAND AQUARIUM	L	Cat. 4
SAINT MALO	9 rue Jeanne Jugan	EGLISE SAINTE CROIX	V	Cat. 2
SAINT MALO	1 rue de Riancourt	COCKTAIL BAR (HÔTEL-RESTAURANT LE)	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	8 rue Saint Sauveur	CHAPELLE SAINT SAUVEUR	Y	Cat. 3
SAINT MALO	zac de la Croix Desilles	MAGASIN JARDILAND	M	Cat. 3
SAINT MALO	8 rue de la Grassinai	BOULANGER (EX KING JOUET)	M	Cat. 3
SAINT MALO	7 rue de La Saulaie	ARMOR LUX (EX MAGASIN COMPTOIR DE LA MER - YANN DE BRETAGNE )	M	Cat. 4
SAINT MALO	zac de La Moinerie	PROMOCASH	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue de la Saulaie	BRIT'HOTEL LE TRANSAT	O	Cat. 4
SAINT MALO	rue de la Saulaie	BRIT'HOTEL LE TRANSAT - ANNEXE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	56 rue de la Chesnaie	ECOLE PRIVÉE JEAN DE LA MENNAIS	R	Cat. 4
SAINT MALO	rue Henri Lemarie	RESTAURANT UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE	N	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

77/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	rue de l'Achille	ESPACE POLYVALENT LE GRAND DOMAINE	L	Cat. 4
SAINT MALO	5 rue de la grassinais ZAC de la Maisonneuve	GROUPEMENT GEMO - MAXI ZOO (EX MAGASIN FLY)	M	Cat. 2
SAINT MALO	rue de la Croix Raux	HÔTEL LE BELEM	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue des Acadiens	CENTRE DE MUSIQUE LA NOUVELLE VAGUE	L	Cat. 2
SAINT MALO	3 & 5 rue Guillaume Onfroy	CENTRE DE L'ENFANCE HENRI FREVILLE	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 rue Alphonse Thebault	HÔTEL DE LA GARE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	avenue des Comptoirs	SALLE DE QUARTIER DE LA MADELEINE	L	Cat. 3
SAINT MALO	rue des Bleuets	SALLE DE QUARTIER LA GUYMAUVIERE	L	Cat. 3
SAINT MALO	9 place Monseigneur Duchesne	HOTEL LE MANOIR DE CUNNINGHAM	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	1 rue de la Maison Neuve	CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	U	Cat. 3
SAINT MALO	rue Claude Chapel	MAGASIN LA HALLE	M	Cat. 3
SAINT MALO	3 rue Descartes	ECOLE ELÉMENTAIRE DE BELLEVUE	R	Cat. 4
SAINT MALO	La Barbinais	SALLE DE RÉCEPTION LA BARBINAIS	L	Cat. 4
SAINT MALO	La Barbinais	HÔTEL LA BARBINAIS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	2 chaussée du Sillon	CASINO	P	Cat. 2
SAINT MALO	8 boulevard des Talards	HÔTEL LE TERMINUS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue de Bonneville	UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE	L	Cat. 4
SAINT MALO	41 boulevard de la Tour d'Auvergne	HALLES DE ROCABEY	M	Cat. 3
SAINT MALO	5 rue Paul Cezanne	SALLE DE QUARTIER CHATEAU MALO	L	Cat. 4
SAINT MALO	5 rue Christophe Colomb	EHPAD AOLYS	J	Cat. 4
SAINT MALO	avenue Anita Conti	LYCÉE LES RIMAINS	R	Cat. 3
SAINT MALO	square Jean Coquelin	GARE SNCF	GA	Cat. 3
SAINT MALO	64 chaussée du Sillon	HÔTEL LE NOUVEAU MONDE	O	Cat. 3
SAINT MALO	rue du Tertre Belot	EHPAD BORIS ANTONOFF	J	Cat. 4
SAINT MALO	24 rue Theodore Monod	HÔTEL LE BALMORAL	O	Cat. 3
SAINT MALO	rue des petits bois - ZAC de la Mottais	CENTRE DE FORMATION C.L.P.S.	R	Cat. 4
SAINT MALO	Le Colombier	HÔTEL LA MALOUINIERE DU COLOMBIER	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	Esplanade Saint Vincent	PARKING SAINT VINCENT (INFRASTRUCTURE)	PS	Sans catégorie
SAINT MALO	1 place Anne De Bretagne	MAISON DE LA FAMILLE	R	Cat. 3
SAINT MALO	10 rue de la Croix Désille	MAGASIN LIDL	M	Cat. 4
SAINT MALO	rue Ange Fontan	EGLISE DE PARAME	V	Cat. 2
SAINT MALO	2 impasse de la Haute Futaie	MAGASIN PROMOD - LE CEZEMBRE II	M	Cat. 4
SAINT MALO	2 impasse de la Haute Futaie	MAGASIN C & A - LE CEZEMBRE	M	Cat. 3
SAINT MALO	2 impasse de la Haute Futaie	MAGASIN CHUSSEA (EX. VETIMOD) - LE CEZEMBRE - CELLULE N° 9	M	Cat. 4
SAINT MALO	10 bis rue Sainte Barbe	CARREFOUR CITY	M	Cat. 4
SAINT MALO	Anse de la bourse	GARE MARITIME DE LA BOURSE - RESTAURANT L'AMIRAL	W	Cat. 3
SAINT MALO	boulevard Léonce de Malvillain	MAGASIN NETTO - LES TERRASSES DE BELLEVUE	M	Cat. 4
SAINT MALO	1B quai Duguay-Trouin	QUAI SAINT MALO	L	Cat. 1
SAINT MALO	1 place des Frères Lamennais	HOTEL DU GRAND BE - GOLDEN TULIPS -	O	Cat. 3
SAINT MALO	3 bis rue de la Grassinais	MAGASIN BLACKSTORE	M	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

78/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MALO	25 quai Duguay Trouin	L'ATELIER DE LA CREPE	N	Cat. 4
SAINT MALO	rue du General Patton	MAISON DU MONDE - LE GRAND BLEU - CELLULE N° 4	M	Cat. 3
SAINT MALO	1 quai Duguay Trouin	PALAIS DU GRAND LARGE	L	Cat. 1
SAINT MALO	2 place Bouvet	ESPACE BOUVET	L	Cat. 2
SAINT MALO	30 rue de la Grassinai	MAGASIN STOKOMANI - CELLULE N° 1 (SCBSM)	M	Cat. 3
SAINT MALO	8 boulevard des Déportés	KER MALO - BÂTIMENT A - CONGREGATION DES SAINTS NOMS DE JESUS ET MARIE -	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	8 boulevard des Déportés	KER ANNA - BÂTIMENT B - CONGREGATION DES SAINTS NOMS DE JESUS ET MARIE -	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	8 boulevard des Deportes	EHPAD LEMARIE	U	Cat. 4
SAINT MALO	3 rue des Poulieurs	HOTEL L'ADRESSE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	rue de la Maison Neuve	MAISON MEDICALE MEDICITY	U	Cat. 4
SAINT MALO	30 rue de la Grassinai	MAGASIN LA FOIR'FOUILLE - CELLULE N° 2 - SCBSM	M	Cat. 3
SAINT MALO	52 rue Jean Xxiii	CHAPELLE SAINTE ANNE	V	Cat. 3
SAINT MALO	1 rue de la Maison Neuve	BISCUITERIE DE ST MALO (EX L'ATELIER D'EMILIE)	M	Cat. 4
SAINT MALO	rue des Mauriers	CENTRE DE DIALYSE AUB SANTE	U	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MALO	avenue Aristide Briand	INTERMARCHE	M	Cat. 2
SAINT MALO	19 rue de la Chaussée	POLE ASSOCIATIF SURCOUF	M	Cat. 3
SAINT MALO	rue de la Croix Desilles	LE CINEMA VAUBAN 2	L	Cat. 1
SAINT MALO	rue de la Croix Desilles	COMPLEXE CINEMA VAUBAN - BAR BRASSERIE LE CHILL	N	Cat. 4
SAINT MALO	59 boulevard du Rosais	EHPAD MAISON DE LA BRIANTAIS - HOPITAL DU ROSAIS	U	Cat. 3
SAINT MALO	11 rue Charles Le Goffic	ACADEMIE ARTS PLASTIQUES - ECOLE ELEMENTAIRE LEGATELOIS - RESTAURATION	R	Cat. 4
SAINT MALO	14 rue du Docteur Alain Lefort	POLE DE SANTE MENTALE YVES PELICIER	U	Cat. 3
SAINT MALO	rue de la Grassinai	GRAND FRAIS	M	Cat. 3
SAINT MALO	2 rue René Rosse	ECOLE MATERNELLE DE COURTOISVILLE	R	Cat. 4
SAINT MALO	boulevard des Talards	ESPACE DE CONVIVIALITE ROULLIER "USER FRIENDLY SPACE"	X	Cat. 2
SAINT MALO	rue de la Croix Desilles	LYCEE LA PROVIDENCE	R	Cat. 2
SAINT MALO	rue de la Croix Désilles	NOUVELLE ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	R	Cat. 3
SAINT MALO DE PHILY	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT MALO DE PHILY	7 rue du Rocher	SALLES PICASSO ET MATISSE	L	Cat. 3
SAINT MALON SUR MEL	11 rue SAINT JEAN DES LANDES	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT MALON SUR MEL	lieu-dit La Ville Moisan	GITE "LA HULOTTE"	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MARCAN	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT MARC LE BLANC	La Maladrerie	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
SAINTE MARIE	route des Ardoisières	SALLE POLYVALENTE ET SPORTIVE	X	Cat. 2
SAINTE MARIE	11 rue de la Vilaine	EHPAD RESIDENCE DES MARAIS	J	Cat. 4
SAINTE MARIE	route des Ardoisières	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
SAINT MEDARD SUR ILLE	4 rue de la mairie	SALLE DES FETES ET MAIRIE	L	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	5 place de la Mairie	HOTEL BAR LES TROIS PILIERS	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MEEN LE GRAND	rue de la Chapelle St Meen	LYCEE HOTELIER NOTRE DAME(BT PRINCIPAL)	R	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	route de la Chapelle Saint Meen	LYCEE HOTELIER NOTRE DAME - PREMIER INTERNAT (FILLES)	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MEEN LE GRAND	route de la Chapelle Saint Meen	LYCEE HOTELIER NOTRE DAME - INTERNAT GARCONS	PE	Cat. 5 - local à sommeil

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

79/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MEEN LE GRAND	3 Ter rue Maurice	COLLEGE CAMILLE GUERIN (EXTERNAT)	R	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	3 Ter rue Maurice	COLLEGE CAMILLE GUERIN (DEMI-PENSION-INTERNAT)	R	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	rue du Chanoine Bouffort	ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	rue Theodore Botrel	CINEMA LE CELTIC	L	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	5 rue Maurice	CANTINE MUNICIPALE	N	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	rue Louison Bobet (Z.A. de Maupas)	MAGASIN BAZARLAND (EX STYLECO)	M	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	10 rue de la Chapelle Saint Méen	COLLEGE NOTRE DAME	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	rue Louison Bobet	GO SPORT	M	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	zone industrielle du Maupas	MONSIEUR BRICOLAGE (EX MAGASIN LIDL)	M	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	9 Bis rue du Révérend Père Janvier	COMPLEXE SOCIO CULTUREL	L	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	Z.A. du Maupas	MAGASIN INTERMARCHÉ - KERVILAINE	M	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	rue du chanoine Bouffort	ECOLE MATERNELLE PRIVEE ST JOSEPH	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	place du Général de Gaulle	EGLISE SAINT MEEN	V	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	8 rue du Reverend Pere Janvier	CENTRE CULTUREL THEODORE BOTREL	L	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	rue Henri Letort	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 2
SAINT MEEN LE GRAND	9 rue Maurice	ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	11 rue de la Croix Duval	EAM GOANAG	J	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	4 rue du Révérend Père Janvier	ACORUS ESPACE AQUALUDIQUE	X	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	9 rue du Reverend Pere Janvier	SALLE LOUIS BESSEICHE(EX: FOYER DE L'AVENIR )	L	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	5 rue Maurice	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	98 rue Louison Bobet	MAGASIN DISTRI-CENTER	M	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	10 rue Louison Bobet	EHPAD FONTAINE COSTARD	J	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	13 rue de la Croix Duval	HOPITAL LOCAL DR DE TERSANNES	U	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	40 rue de Merdrignac	MAISON FAMILIALE RURALE (BÂTS A-C-D)	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MEEN LE GRAND	40 rue de Merdrignac	MAISON FAMILIALE RURALE (BÂT B)	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MEEN LE GRAND	40 rue de Merdrignac	MAISON FAMILIALE RURALE - INTERNAT	R	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	place du Stade	COMPLEXE SPORTIF - COSEC	X	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	rue Louison Bobet	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	22 bis avenue du Maréchal Foch	EHPAD LES JARDINS DE L'IMMACULEE	J	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	57 rue LOUISON BOBET	CONGREGATION DE L'IMMACULEE CONCEPTION - HOTELLERIE	O	Cat. 4
SAINT MEEN LE GRAND	route de la Chapelle Saint Meen	COMPLEXE POLYVALENT - RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE SPORTS - LUCE DOUADY	N	Cat. 3
SAINT MEEN LE GRAND	rue Marie Curie	MAGASIN ACTION	M	Cat. 3
SAINT MELOIR DES ONDES	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT MELOIR DES ONDES	lieu-dit Limonay	MAISON TIREL GUERIN - HÔTEL-RESTAURANT - MOTEL - PISCINE	O	Cat. 3
SAINT MELOIR DES ONDES	lieu-dit Limonay	MAISON TIREL GUERIN - AUBERGE ADELÂIDE	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MELOIR DES ONDES	Le Buot	HÔTEL-RESTAURANT CHATEAU RICHEUX	O	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MELOIR DES ONDES	rue de la Baie	E.H.P.A.D. RESIDENCE DE LA BAIE	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MELOIR DES ONDES	26 rue de la Vallée Verte	ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH	R	Cat. 4
SAINT MELOIR DES ONDES	14 rue de la Vallée Verte	ECOLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
SAINT MELOIR DES ONDES	Lieu-dit " Le Portail "	MARCHE MELORIEN-INTERMARCHÉ	M	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

80/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT MELOIR DES ONDES	Les Herbages	LA MAISON (EX GAMM VERT)	M	Cat. 4
SAINT MELOIR DES ONDES	lieu-dit Le Pont Print	GITE DE GROUPES - M. STÉPHANE BOUTIER	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT MELOIR DES ONDES	place de la Mairie	MAIRIE ET SALLE DES FETES	L	Cat. 4
SAINT MELOIR DES ONDES	rue de la Vallée Verte	COMPLEXE SPORTIF DE LA VALLEE VERTE	X	Cat. 2
SAINT M'HERVE	La Haute Hairie	ECURIES ET GITES DE BREIZH VALLEY - EX-DOMAINE DE LA HAUTE HAIRE	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT M'HERVE	21 rue de Balaze	SALLE DES FETES LOUIS GRIMOUX	L	Cat. 4
SAINT ONEN LA CHAPELLE	lieu-dit Le Prieuré	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
SAINT ONEN LA CHAPELLE	lieu-dit La Banquette	BRIT HOTEL	O	Cat. 4
SAINT OUEN DES ALLEUX	12 rue du Stade	COMPLEXE SPORTIF ET SALLE DES FETES	X	Cat. 4
SAINT OUEN DES ALLEUX	24 place de l'église	RESTAURANT LE BON ACCUEIL	N	Cat. 3
SAINT PERAN	rue de la Cour Es Dames	SALLE POLYVALENTE MUNICIPALE	L	Cat. 4
SAINT PERE MARC EN POULET	L'écluse - route de Chateauneuf	SALLE POLYVALENTE FRANCIS POIRIER	L	Cat. 3
SAINT PERE MARC EN POULET	Le Bois Martin	GROUPE SCOLAIRE SAINTE-MARIE - HEBERGEMENT	R	Cat. 4
SAINT PERE MARC EN POULET	Le Bois Martin	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE - ANNEXE	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT PERE MARC EN POULET	RN 137	FORT SAINT PERE	PA	Cat. 1
SAINT PERE MARC EN POULET	6 rue croix hodye	RESTAURANT SCOLAIRE	R	Cat. 4
SAINT PERE MARC EN POULET	La Porconniere	RÉSIDENCE LE CLOS BRETON - ADEPEI	J	Cat. 4
SAINT PERN	Le Bourg - Route de Médréac	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
SAINT PERN	1 chemin de la Tour	EHPAD MAISON DE RETRAITE MA MAISON	J	Cat. 4
MESNIL ROC'H	lotissement La Vallee	RESTAURANT SCOLAIRE	R	Cat. 4
MESNIL ROC'H	rue de la Liberation	MAGASIN CARREFOUR CONTACT	M	Cat. 4
MESNIL ROC'H	place de la Mairie	MAIRIE - SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
MESNIL ROC'H	rue du Général De Gaulle	EHPAD LE VOILIER BLEU	J	Cat. 5 - local à sommeil
MESNIL ROC'H	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
MESNIL ROC'H	2 rue de l'Egalité	GROUPE SCOLAIRE	R	Cat. 4
MESNIL ROC'H	rue Allanic - Lieu-dit "La Vallée"	MAISON DE LA PETITE ENFANCE	R	Cat. 4
MESNIL ROC'H	03 chemin de l'ombre	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE LES PETITES PIERRES	J	Cat. 4
MESNIL ROC'H	4 rue Maitre Bert	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
MESNIL ROC'H	lieu-dit Le Bourg	SALLE POLYVALENTE LA CHAUMIERE DE GRANIT	N	Cat. 3
MESNIL ROC'H	lieu-dit La Touche Rouaux	COBAC PARC (PARC DE LOISIRS)	PA	Cat. 1
SAINT REMY DU PLAIN	Le Bourg	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
SAINT REMY DU PLAIN	lieu-dit La Haie D'Irée	VERRERIE ROYALE - BT PRINCIPAL	L	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	Chaudeboeuf	MAISON ST JOSEPH CHAUDEBOEUF - A. BOIVENT	J	Cat. 3
SAINT SAUVEUR DES LANDES	Chaudeboeuf	MAISON CHAUDEBOEUF-STE THÉRÈSE/STE ANNE	J	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	Chaudeboeuf	MAISON ST JOSEPH CHAUDEBOEUF-SAINT BRUNO	J	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	Chaudeboeuf	MAISON ST JOSEPH CHAUDEBOEUF-BRETONNIÈRE	J	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	20 rue de Romagne	SALLES DE RESTAURATION (E.S.A.T)	N	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	12 rue Saint Hilaire	SALLE DES SPORTS	X	Cat. 4
SAINT SAUVEUR DES LANDES	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT SAUVEUR DES LANDES	3 allée de Marmoutier	CANTINE SCOLAIRE & ESPACE POLYVALENT	L	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

81/89



**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SAINT SENOUX	24 rue des Bateliers	SALLE POLYVALENTE ESPACE GLENMOR	L	Cat. 3
SAINT SENOUX	3 rue des Cercliers	LES KORRIGANS (GS / PÔLE ENFANCE)	R	Cat. 4
SAINT SULIAC	route du Mont Garot	MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA CULTURE EDGAR GILLET	L	Cat. 4
SAINT SULIAC	Le bourg	EGLISE	V	Cat. 3
SAINT SULPICE LA FORET	13 rue de la Grange	SALLE POLYVALENTE-RESTAURANT SCOLAIRE	L	Cat. 3
SAINT SULPICE DES LANDES	1 rue de la Mairie	CENTRE SOCIO CULTUREL	L	Cat. 4
SAINT SULPICE DES LANDES	boulevard Salmon	SALLE DES SPORTS (POLYVALENTE)	X	Cat. 3
SAINT SULPICE DES LANDES	1 rue de l'Atlantique	FOYER DE VIE POUR HANDICAPES J.MICHELEZ - BT PRINCIPAL	J	Cat. 4
SAINT SYMPHORIEN	lieu-dit La Chatière	MFR LA CHATIERE - LE CHÂTEAU	R	Cat. 4
SAINT SYMPHORIEN	lieu-dit La Chatière	MFR LA CHATIERE - INTERNAT	R	Cat. 4
SAINT SYMPHORIEN	lieu-dit La Bretèche	INST. LA BRETECHE - I.M.E. JUVENAT	R	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT SYMPHORIEN	lieu-dit La Bretèche	RESIDENCE DE LA COMBE - BÂTIMENT HÉBERGEMENT	U	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT THUAL	8 rue de Tourdelin	EHPAD LE MOTTAY-THUAL	J	Cat. 5 - local à sommeil
SAINT THUAL	rue de Tourdelin	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT THURIAL	Lieu-dit VAUTREDON "Le Four à Chaux"	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAINT THURIAL	7 rue du Schiste Violet	ECOLE PUBLIQUE LES 3 PIERRE	R	Cat. 4
SAINT THURIAL	rue de l'Eglise	SALLE DE SPORT	X	Cat. 3
SAINT THURIAL	lieu-dit Les Longrais	SALLE DE RECEPTION LES LONGRAIS	L	Cat. 4
SAINT UNIAC	La Frèche - Rue de Brocéliande	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
SAULNIERES	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 4
LE SEL DE BRETAGNE	Le Bourg	EGLISE	V	Cat. 3
LE SEL DE BRETAGNE	4 place de l'Eglise	ECOLE PRIVEE ST-NICOLAS BT C (NV BÂT)	R	Cat. 4
LE SEL DE BRETAGNE	RD 777	EHPAD FLEUR DE SEL	J	Cat. 4
LE SEL DE BRETAGNE	rue Lamartine	SALLE D'ACTIVITES SPORTIVES	X	Cat. 4
LA SELLE EN LUITRE	Parc de l'Aumallerie	L'AUMAILLERIE ESPACE	PA	Cat. 1
LA SELLE EN LUITRE	Parc de l'Aumallerie	L'AUMAILLERIE- BÂTIMENT A	L	Cat. 3
LA SELLE EN LUITRE	Parc de l'Aumallerie	L'AUMAILLERIE- BÂTIMENT B	L	Cat. 1
LA SELLE EN LUITRE	1 rue Alfred Savy	LA MAISON.FR	M	Cat. 2
LA SELLE EN LUITRE	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE LANCELOT	L	Cat. 4
LA SELLE EN LUITRE	Parc de l'Aumallerie	SIEGE ADMINISTRATIF FOUGERES AGGLOMERATION	L	Cat. 3
LA SELLE EN LUITRE	RD 22	BAR RESTAURANT & SALLE DES FETES "LA SELLOISE "	N	Cat. 4
SENS DE BRETAGNE	9 rue Jeanne De Malmaison	EHPAD RESIDENCE LES VERGERS	J	Cat. 4
SENS DE BRETAGNE	12 rue de la Madeleine	SALLE POLYVALENTE (DE LOISIRS ET SPORTS)	L	Cat. 3
SENS DE BRETAGNE	rue des Ruelles	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - HALTE GARDERIE	R	Cat. 4
SERVON SUR VILAINE	rue Jean Bouin	ECOLE MATERNELLE ARC EN CIEL / ALSH	R	Cat. 4
SERVON SUR VILAINE	29 rue Pasteur	COMPLEXE SPORTIF ATHENA - HALLE DE TENNIS	L	Cat. 2
SERVON SUR VILAINE	rue Theodore Botrel	RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE	N	Cat. 3
SERVON SUR VILAINE	rue de la Vignourie	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE(MAT & PRIM)	R	Cat. 4
SERVON SUR VILAINE	179 lieu-dit La Gare Sud	MAISON DES FAMILLES	L	Cat. 3
SERVON SUR VILAINE	rue Theodore Gaudiche	EGLISE	V	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

82/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
SERVON SUR VILAINE	2 rue SAINT MARTIN	SALLE COMMUNALE DE LA BRETONNIERE - CENTRE SOCIO CULTUREL AR MILTAMM	L	Cat. 3
SIXT SUR AFF	Le Moulin de la Gacilly	VEGETARIUM	N	Cat. 3
SIXT SUR AFF	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
SIXT SUR AFF	3 bis rue des Parcs	SALLE SEIZH ET ECOLE HETRE ET DEVENIR	L	Cat. 4
SIXT SUR AFF	2 rue de Saint Conwoion	EHPAD RESIDENCE SAINT CONWOION	J	Cat. 4
SIXT SUR AFF	lieu-dit BezyI	CHATEAU DE BEZYL	O	Cat. 5 - local à sommeil
SIXT SUR AFF	Stade municipal	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
SIXT SUR AFF	50 Bis rue de la Sauldre	SALLE POLYVALENTE "ESPACE DE L'AFF"	L	Cat. 3
SIXT SUR AFF	LA METAIRIE NEUVE	MAISON D'ENFANCE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
SOUGEAL	Le Bourg	ESPACE PLURIFONCTIONNEL	L	Cat. 4
SOUGEAL	rue de Martinville	EGLISE	V	Cat. 3
TAILLIS	Le Bourg	SALLE POLYVALENTE ET CANTINE SCOLAIRE DU BOSQUET	L	Cat. 4
TALENSAC	rue de la Hunaudiere	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
TALENSAC	place de l'Eglise	EGLISE	V	Cat. 3
TALENSAC	lieu-dit Trénube	GITE DE SEJOUR LA FERME DE TRENUBE	PE	Cat. 5 - local à sommeil
TALENSAC	1 esplanade Eminescu	ECOLE PRIMAIRE DU CHAT PERCHE	R	Cat. 4
TEILLAY	8 rue Saint Martin	SALLE MULTIFONCTIONS RAYMOND PROT	L	Cat. 3
LE THEIL DE BRETAGNE	La Rigaudiere	CENTRE HOSPITALIER LA ROCHE AUX FÉES - RÉSIDENCE ALBERT AUBRY	J	Cat. 4
LE THEIL DE BRETAGNE	place de l'église	EGLISE	V	Cat. 3
LE THEIL DE BRETAGNE	rue du verger	COMPLEXE POLYVALENT	L	Cat. 4
LE THEIL DE BRETAGNE	chemin du burin	HALL DE FOIRE-EXPOSITION	L	Cat. 2
THORIGNE FOUILLARD	place de l'Europe	MEDIATHEQUE - AUDITORIUM	S	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	rue de la Foret	SALLE L'ECLAT	L	Cat. 3
THORIGNE FOUILLARD	rue des Moulins	COMPLEXE SPORTIF DE LA VIGNE	X	Cat. 2
THORIGNE FOUILLARD	rue de la Foret	CARREFOUR MARKET - CENTRE COMMERCIAL DU BOCAGE	M	Cat. 2
THORIGNE FOUILLARD	1 rue d'Auvergne	FOYER DE VIE LES ESTUAIRES	J	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	rue des Longrais	COMPLEXE SPORTIF LES LONGRAIS	X	Cat. 2
THORIGNE FOUILLARD	18 Bis allée des Mimosas	EPICERIE SOCIALE (EX SALLE DUGUESCLIN)	L	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	38 bis rue de normandie Le Bec Rond, rue de Normandie	CENTRE DES ECLAIREURS DE FRANCE (HÉBERG)	R	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	rue de Lusk	GROUPE SCOLAIRE LES PRES VERTS - ÉCOLE MATERNELLE ET CYCLE 2 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 3
THORIGNE FOUILLARD	rue de Rennes	GROUPE SCOLAIRE LES PRES VERTS - RESTAU.	N	Cat. 3
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES FURETS	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES AJONCS	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES BAMBIS	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES FOUGERES	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES CAMELIAS	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - BATIMENT TIROIR (EX LES BRUYERES)	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES HORTENSIAS	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES BRUYÈRES (EX LES DAUPHINS)	U	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	Le Placis Vert	CH GUILLAUME REGNIER LE PLACIS VERT - LES DAUPHINS (EX PAVILLON TIROIR)	U	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

83/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
THORIGNE FOUILLARD	7 rue de la Mare Pavée	ECOLE PRIVEE SAINTE ANNE (OGEC)	R	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	allée Jean-Julien Lemordant/rue Boby Lapointe	EHPAD LA CLAIRE-NOË	J	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	1 avenue de Tizé - CS 13600	VILLAGE DES COLLECTIVITES 1	R	Cat. 2
THORIGNE FOUILLARD	34 rue Nationale	RESIDENCE SENIOR "LES COLOMBINES"- DOMITYS	N	Cat. 4
THORIGNE FOUILLARD	30 avenue Gabriel Faure	GROUPE SCOLAIRE LES GRANDS PRES VERTS CYCLE 3 DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 3
THOURIE	Le Bourg	SALLE AUGUSTE PAVIE	L	Cat. 3
TINTENIAC	1 rue du Prieuré	EHPAD SAINTE-ANNE	J	Cat. 4
TINTENIAC	21 avenue des Trente	COLLÈGE THEOPHILE BRIANT	R	Cat. 2
TINTENIAC	boulevard Tristan Corbiere	SALLE OMNISPORTS	X	Cat. 4
TINTENIAC	rue Ernest Renan	LYCEE DES METIERS BEL AIR - BÂT. A - INTERNAT	R	Cat. 4
TINTENIAC	7 rue Ernest Renan	LYCEE DES METIERS BEL AIR - BÂT. H ET I	R	Cat. 4
TINTENIAC	7 rue Ernest Renan	LYCEE DES METIERS BEL AIR - BÂT. C.D.E	R	Cat. 3
TINTENIAC	rue Ernest Renan	LYCEE DES METIERS BEL AIR - BÂT. B. -INTERNAT	R	Cat. 4
TINTENIAC	13 rue de la Cour aux Cointres	COLLÈGE SAINT JOSEPH - BÂT B1, 2 ET 3	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue de la Cour aux Cointres	COLLÈGE SAINT JOSEPH - BAT. E D1 D2 C1 C2 C3	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue de la Cour aux Cointres	COLLÈGE SAINT JOSEPH - BÂTIMENT A.	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue Rene Guy Cadou	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue Rene Guy Cadou	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	R	Cat. 4
TINTENIAC	50 rue Nationale	LYCEE PRIVE ABBE PIERRE	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue Nationale	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
TINTENIAC	rue Saint Mirel	ESPACE ILLE ET DONAC	L	Cat. 2
TINTENIAC	40 rue Nationale	ECOLE PRIMAIRE NOTRE DAME	R	Cat. 4
TINTENIAC	1 place Ille et Donac	ECOLE DE MUSIQUE DU SIM	R	Cat. 4
TINTENIAC	ZA de la Morandais	RESTAURANT LES ONZE ECLUSES	N	Cat. 4
TINTENIAC	lieu-dit La Morandais - Z.A.	GEMO CHAUSSURES - LE CHAT BIOTTE	M	Cat. 3
TINTENIAC	rue St Jean Baptiste de la Salle	ECOLE MATERNELLE NOTRE DAME	R	Cat. 4
TINTENIAC	rue du Papegault	SUPER U CENTRE COMMERCIAL	M	Cat. 1
TINTENIAC	avenue des Trente	MAGASIN NETTO	M	Cat. 3
TINTENIAC	rue Ernest Renan	COMPLEXE SPORTIF ERNEST RENAN	X	Cat. 3
TINTENIAC	rue Pierre Lasnet	LYCEE PRIVE ABBE PIERRE - RESTAURATION	R	Cat. 3
TORCE	13 rue de la Chapelle Saint Roch	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 3
TRANS-LA-FORET	19 rue de la Mairie	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
TRANS-LA-FORET	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
TREFFENDEL	rue de la mairie	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
TRESBOEUF	Le Bourg	SALLE DE SPORTS	X	Cat. 4
TRESBOEUF	Le Bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
TREVERIEN	Le bourg	FOYER RURAL-SALLE POLYVALENTE/DES FETES	L	Cat. 4
VAL D'IZE	6 rue des ecoles	RESTAURANT SCOLAIRE	L	Cat. 4
VAL D'IZE	12 Bis place de l'Eglise	EGLISE SAINT ETIENNE	V	Cat. 3
VAL D'IZE	2 rue du Sentier	CARREFOUR EXPRESS	M	Cat. 4

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

84/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
VAL D'IZE	rue du Chateau	CENTRE CULTUREL	L	Cat. 3
VAL D'IZE	14 rue de l'Église	MAPA RESIDENCE LES TILLEULS	J	Cat. 5 - local à sommeil
VAL D'IZE	place Pierre Poupard	ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PUBLIQUE LUCIE AUBRAC	R	Cat. 4
LE VERGER	6 route de Talensac	SALLE DES ASSOCIATIONS	L	Cat. 4
LE VERGER	14 place du Bourg	AUBERGE AU PTIT BONHEUR	O	Cat. 5 - local à sommeil
VERN SUR SEICHE	avenue de la Chalotais	MAISON DES SPORTS LA CHALOTAIS	X	Cat. 2
VERN SUR SEICHE	avenue de la Chalotais	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	chemin de la Seiche	COLLEGE THEODORE MONOD	R	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	chemin de Seiche	FOYER DE L'ORGERIE-ADIMC35	J	Cat. 5 - local à sommeil
VERN SUR SEICHE	3 rue Orson	LECLERC (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
VERN SUR SEICHE	3 rue François Rabelais	EQUIPEMENT CULTUREL LE VOLUME	L	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	RD86 - La grande préé	CREMATORIUM DE RENNES	V	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	6 rue de la Blanche Hermine	SCI VAL JEUNESSE - RESIDENCE HOTELIERE ATAO	O	Cat. 5 - local à sommeil
VERN SUR SEICHE	4 rue de la Blanche Hermine	SCI VAL ESPACE - A(ESP.CULTUREL LECLERC)	M	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	3 rue d'Orson	SCI VAL ESPACE - B (GIFI)	M	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	rue de l'Hermine	SCI VAL ESPACE - E (MAXI ZOO)	M	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	1 rue Stéphane Hessel	EHPAD LE CLOS D'ORRIERE	J	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	4 chemin Roblot	ECOLE NOTRE DAME	R	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	rue de la Chalotais	GROUPE SCOLAIRE LA CHALOTAIS ELÉMENTAIRE	R	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	rue de la Chalotais	GROUPE SCOLAIRE LA CHALOTAIS- MATERNELLE	R	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	rue de la Chalotais	GROUPE SCOLAIRE LA CHALOTAIS RESTAURATION	N	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	Le bourg	EGLISE PAROISSIALE	V	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	chemin de la Seiche	SALLE OMNISPORTS DE LA SEICHE	X	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	Le Bois de Soeuvres	ESPACE DU BOIS DE SOEUVRES	X	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	18 place de la Mairie	ENSEMBLE COMMERCIAL VALLEE DE LA SEICHE	M	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	rue Guillotin de Corson	G.S NOEL DU FAIL - ÉLÉMENTAIRE	R	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	rue Guillotin de Corson	G.S NOEL DU FAIL - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	2 allée Salvador Dali	CRP LE PATIS FRAUX.- BT HÉBERGEMENT	J	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	2 rue François Rabelais	MAISON DE SANTE	U	Cat. 4
VERN SUR SEICHE	parc d'activités du Val d'Orson	CINEVILLE	L	Cat. 1
VERN SUR SEICHE	rue du Champ Brulon - Quartier Sud Touche	SALLE DE SPORT	X	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	1 rue Jeanne Malivel	SCI HPNAT - ESPACE LUDIQUE - LEVEL 3	L	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	9 rue Charles Vanel	RESTAURANT BDS VERN	N	Cat. 3
VERN SUR SEICHE	6015 rue du Bois de Soeuvres	ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT COLLECTIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE LE FLORAL	PE	Cat. 5 - local à sommeil
VERN SUR SEICHE	3 rue Charles Vanel	PIZZERIA CINECITTA	N	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	ZAC des 3 Marches	LA TAVERNE DE MAITRE KANTER	N	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	63 rue du Manoir de Servigne	MAGASIN C-STOCK	M	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	12 lieu-dit Montigné	MAISON DE RETRAITE MONTIGNE	J	Cat. 5 - local à sommeil
VEZIN LE COQUET	rue du Petit Pré	CENTRE PENITENTIAIRE RENNES-VEZIN	EP	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	1 rue de Belle-Ile	EHPAD LES CHAMPS BLEUS	J	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

85/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
VEZIN LE COQUET	25 rue des Maréchaux	ECOLAINES	M	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	173 route de Lorient	MAGASIN TISSUS MYRTILLE/CARGLASS	M	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	11 Contour de l'Eglise	CENTRE CULTUREL LE TEMPO	L	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	9 Bis Contour de l'église	GROUPE SCOLAIRE ERIC TABARLY & MEDIATHEQUE	R	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	1 rue des Maréchaux-ZAC des 3 Marches	KANDELLA	M	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	rue du stade	ENSEMBLE SPORTIF (SALLE ARGOAT)	X	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	rue du stade	ENSEMBLE SPORTIF (SALLE CORN/ARMOR/TREG)	X	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	rue du stade	ENSEMBLE SPORTIF (SALLE EMERAUDE)	X	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	169 route de Lorient	MAGASIN LIDL	M	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	5 rue de Montigné	HOTEL LE LIBERTY	O	Cat. 5 - local à sommeil
VEZIN LE COQUET	Contour de l'église	RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	8 rue de Rennes	SALLE DES FETES	L	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	58 rue du Manoir De Servigné	TEDI (EX. MAX PLUS SELECTION)	M	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	50 rue du Manoir de Servigné	MAGASIN NOZ	M	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	impasse de l'enclos ZA des Trois Marches	KYRIAD DIRECT RENNES OUEST	O	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	19 rue des Maréchaux	PROMOCASH	M	Cat. 3
VEZIN LE COQUET	11 rue Lieutenant Colonel Dubois	MOREX CUSTOM	N	Cat. 4
VEZIN LE COQUET	7 rue du Muguet	ECOLE PRIMAIRE NOTRE DAME (OGEC)	R	Cat. 4
VIEUX VIEL	6 rue du Plan D'Eau	SALLE DES FETES	L	Cat. 4
VIEUX VY SUR COUESNON	23 Z.A. La Croix Couverte	INTERMARCHE	M	Cat. 3
VIEUX VY SUR COUESNON	2 La Bertais	CENTRE DE YOGA DE LA BERTAIS-VASSOT	R	Cat. 5 - local à sommeil
VIGNOC	16 des Ecoles	SALLE POLYVALENTE ET ECOLE MATERNELLE	N	Cat. 3
VIGNOC	Le Mesnil	GITE RURAL "LE MESNIL"	PE	Cat. 5 - local à sommeil
VIGNOC	20 rue des écoles	GROUPE SCOLAIRE - ECOLE ELEMENTAIRE	R	Cat. 4
VIGNOC	20 rue des Ecoles	GROUPE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE ET SALLE POLYVALENTE	R	Cat. 4
LA VILLE ES NONAIS	53 rue Jacques Cartier	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 3
LA VILLE ES NONAIS	15 rue de la Rance	ESPACE SOCIO-CULTUREL - ECOLE PUBLIQUE	R	Cat. 3
VITRE	8 - 10 rue de la Borderie	MAGASIN COCCINELLE	M	Cat. 4
VITRE	3 Bis rue de la Poulrière	SALLE DE SPORTS AURORE DE VITRE	X	Cat. 2
VITRE	route d'Argentré du Plessis	EHPAD DE LA GUILMARAIS	J	Cat. 4
VITRE	27 rue Notre Dame	CENTRE JACQUES BOYER	L	Cat. 3
VITRE	63 rue d'Ernée	HOTEL RESTAURANT LA GRENOUILLERE	O	Cat. 3
VITRE	21 boulevard des Rochers	HOTEL RESTAURANT L'ESPERANCE	O	Cat. 3
VITRE	2 rue du Sergent Harris	LEP "LA CHAMPAGNE" - EXTERNAT ADMINISTRATION	R	Cat. 2
VITRE	2 rue du Sergent Harris	LEP "LA CHAMPAGNE"- INTERNAT- GRETA	R	Cat. 3
VITRE	2 rue du Sergent Harris	LEP "LA CHAMPAGNE"- HALLS TECHNIQUES	R	Cat. 3
VITRE	2 rue du Sergent Harris	LEP "LA CHAMPAGNE"- RESTAURATION	N	Cat. 4
VITRE	3 bis rue de la Poulrière	CENTRE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE	X	Cat. 3
VITRE	19 boulevard de Laval	AUORE CINEMA	L	Cat. 2
VITRE	45 rue de Paris	SITE LA GAUTRAYS - MAISON DE SANTE	U	Cat. 3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

86/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
VITRE	21 rue d'Ernée	SITE LA GAUTRAYS - UHR BOIS ORCAN	J	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	21 rue d'Ernée	SITE LA GAUTRAYS - LES JARDINS DU VAL	J	Cat. 4
VITRE	30 route de Rennes	CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL - BATIMENT PRINCIPAL	U	Cat. 3
VITRE	route d'argentré - allée Pierre De Gennes	COSEC - SAINT ETIENNE	X	Cat. 3
VITRE	1 & 3 allée Pierre De Gennes	COLLEGE LES ROCHERS SEVIGNE - BT PRINCIPAL	R	Cat. 3
VITRE	7 allée de la Hodeyere	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DE LA HODEYERE	R	Cat. 4
VITRE	7 allée de la Hodeyère	ECOLE MATERNELLE DE LA HODEYERE	R	Cat. 4
VITRE	2 allée de la Hodeyere	IPSSA I.P.S.S.A LYCÉE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	R	Cat. 4
VITRE	35 rue du Collège	COLLEGE GERARD DE NERVAL - BAT PRINCIPAL (A-B-C-D-E-F)	R	Cat. 2
VITRE	4 avenue de Terrebonne	MAGASIN ALDI MARCHÉ [EX MAGASIN NETTO]	M	Cat. 3
VITRE	lieu-dit Les Boufforts - route de La Guerche	DISCOTHEQUE LE GOSSIP	P	Cat. 3
VITRE	2 rue de Strasbourg	CENTRE CULTUREL JACQUES DUHAMEL	L	Cat. 1
VITRE	Lieu-dit St Etienne - Route d'Argentré	PARC DES EXPOSITIONS (HALLS 1 ET 2)	L	Cat. 1
VITRE	Pourtour Saint Martin	ECOLE MATERNELLE SAINTE THERESE	R	Cat. 4
VITRE	5 Bis place du General Leclerc	HOTEL LE PETIT BILLOT	O	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	rue de la Fleuriais	MAGASIN NOZ	M	Cat. 4
VITRE	6 boulevard des Rochers	RESIDENCE DES LILAS	J	Cat. 4
VITRE	1 ter boulevard de Chateaubriant	LYCEE DES METIERS JEANNE D'ARC - SITE CHATEAUBRIANT	R	Cat. 3
VITRE	15 rue du Collège	LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE - BT A (DONT INTERNAT GARÇONS)	R	Cat. 3
VITRE	15 rue du Collège	LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE - BT BCEI (DONT INTERNAT FILLES)	R	Cat. 2
VITRE	15 rue du Collège	LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE - RESTAURANT SCOLAIRE	N	Cat. 2
VITRE	2 rue de la Meriais	COLLEGE SAINTE MARIE - BT PRINCIPAL (AILES A-B-C-D-E)	R	Cat. 3
VITRE	6 rue de la Meriais	GROUPE SCOLAIRE SAINTE MARIE - ECOLE PRIMAIRE - BAT "F-G"	R	Cat. 3
VITRE	13 place de la Republique	INSTITUTION JEANNE D'ARC - ECOLE LYCEE COLLEGE - BT A	R	Cat. 3
VITRE	13 place de la Republique	INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC - ECOLE LYCEE COLLEGE JEANNE D'ARC - BT B	R	Cat. 3
VITRE	13 place de la République	INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC - ECOLE LYCEE COLLEGE JEANNE D'ARC - BT C	R	Cat. 3
VITRE	13 place de la Republique	INSTITUTION JEANNE D'ARC - ECOLE LYCEE COLLEGE - BT D/E	R	Cat. 3
VITRE	rue du Bourg aux Moines	BIBLIOTHEQUE « MADAME DE SEVIGNE » MEDIATHEQUE-ARTOTHEQUE QUAI DES ARTS	S	Cat. 3
VITRE	chemin du Feil	PISCINE COMMUNAUTAIRE DU BOCAGE	X	Cat. 2
VITRE	2 boulevard Denis Papin	MAGASIN LIDL	M	Cat. 3
VITRE	1 rue Alessandro Volta	BOWLING LE SKITTLE	P	Cat. 3
VITRE	34 rue de Beauvais	MAGASIN COUDEMAIL	M	Cat. 3
VITRE	7 lieu-dit Le Bas Fougeray	MAGASIN ESPACE EMERAUDE	M	Cat. 4
VITRE	1 rue Georges Charpak	INTERMARCHÉ "LE CHALET"	M	Cat. 3
VITRE	2 route de Domalain	MAGASIN INTERSPORT	M	Cat. 2
VITRE	10 rue de Janzé - P.A. du Bas Fougeray	HALLE AUX CHAUSSURES ET MAROQUINERIE	M	Cat. 4
VITRE	2 Bis allée du Mail	MAISON DE QUARTIER MAISON ROUGE	L	Cat. 4
VITRE	zone artisanale la Baratière	GEMO VETEMENTS	M	Cat. 4
VITRE	6 route de Domalain	MAGASIN BOULANGER (EX LA HALLE AUX VETEMENTS)	M	Cat. 4
VITRE	21 rue de Redon	HYPER U LA BARATIÈRE (C COMMERCIAL)	M	Cat. 1

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

87/89

LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
VITRE	47 rue de la Poterie	HOTEL LE MINOTEL	O	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	1 boulevard de Chateaubriant	HOTEL IBIS	O	Cat. 4
VITRE	lieu-dit Le Bas Fougeray	DISTRICENTER	M	Cat. 3
VITRE	12 rue de Janzé	MAGASIN GIFI	M	Cat. 3
VITRE	14 route de Domalain	DARTY (EX-GÉMO CHAUSSURES)	M	Cat. 4
VITRE	pourtour Saint Martin	EGLISE SAINT MARTIN	V	Cat. 2
VITRE	1 allée de la Hodeyere	MAISON DE L'ENFANCE	R	Cat. 4
VITRE	10 rue de Janzé - P.A. de Bas Fougerais	VIB'S CACHE CACHE/BONOBO/CARPISA/ERAM	M	Cat. 4
VITRE	boulevard des Rochers	LECLERC (CENTRE COMMERCIAL)	M	Cat. 1
VITRE	8 rue de Janzé - Parc du Bas Fougeray	WHO'S BACK	M	Cat. 3
VITRE	1 rue Alessandro Volta	LA MAISON POINT FR	M	Cat. 2
VITRE	8 rue de La Guerche	ECOLE SAINTE BERNADETTE	R	Cat. 4
VITRE	rue Pierre Lemaitre (gare SNCF)	PARC DE STATIONNEMENT DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL PEM	PS	Sans catégorie
VITRE	lieu-dit Saint Étienne	TRIBUNE HIPPODROME	PA	Cat. 1
VITRE	1 route de Domalain	INTERMARCHÉ (CENTRE COMMERCIAL LA VALIÈRE)	M	Cat. 1
VITRE	4 Ter avenue d'Helmstedt	MAGASIN ARMOR LUX	M	Cat. 4
VITRE	4 rue de Janze	TOP OFFICE	M	Cat. 4
VITRE	171 boulevard de Laval	FOYER ACCUEIL MÉDICALISÉ LE VALLON (UNITE 1)	J	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	171 boulevard de Laval	FOYER ACCUEIL MÉDICALISÉ LE VALLON (UNITE 2)	J	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	171 boulevard de Laval	FOYER ACCUEIL MÉDICALISÉ LE VALLON (UNITE 3)	J	Cat. 5 - local à sommeil
VITRE	11 rue de la Tremouille	HOTEL LE MAGIC	O	Cat. 4
VITRE	10 avenue d'Helmstedt	MAGASIN FESTIVITRE	M	Cat. 3
VITRE	92 bis boulevard de Laval	RESTAURANT LE PALAIS ROYAL (EX: CBM CLOUARD)	N	Cat. 3
VITRE	203 route de Laval	MAGASIN BUT	M	Cat. 3
VITRE	5 rue du 70e Régiment D'Infanterie	GROUPE SCOLAIRE PIERRE LEMAITRE - ELEMENTAIRE MATERNELLE	R	Cat. 3
VITRE	place du Champ De Foire	TRIBUNE DU STADE MUNICIPAL	PA	Cat. 3
VITRE	4 rue Jean Boucher	MAGASIN-CAVE-BAR "BIEN BOIRE EN BRETAGNE"	M	Cat. 3
VITRE	place Jean Rozé	EGLISE NOTRE DAME	V	Cat. 3
VITRE	199 boulevard de Laval	CINEMA AURORE MY CINEWEST	L	Cat. 2
LE VIVIER SUR MER	rue de la Mairie - Rue de la Forge	HÔTEL-RESTAURANT BEAU RIVAGE	O	Cat. 4
LE VIVIER SUR MER	6 rond point du Centre	HÔTEL-RESTAURANT LE BRETAGNE	O	Cat. 5 - local à sommeil
LE TRONCHET	Les Abbatales	HÔTEL DE L'ABBAYE, RESTAURANT LE JARDIN DE L'ABBATIALE	O	Cat. 3
LE TRONCHET	lieu-dit La Priere	EHPAD MAISON DE RETRAITE	J	Cat. 4
LE TRONCHET	Domaine de Saint-Yviéux	HÔTEL-RESTAURANT LE GOLF RESORT	O	Cat. 3
LE TRONCHET	Le Baillage	SALLE POLYVALENTE	L	Cat. 2
PONT-PEAN	31 avenue du Chemin Vert	SUPERMARCHÉ U EXPRESS	M	Cat. 4
PONT-PEAN	rue de la Mine	ESPACE BEAUSOLEIL	L	Cat. 2
PONT-PEAN	lieu-dit La Chaussée	CLINIQUE PHILAE	U	Cat. 4
PONT-PEAN	2 allée de la Mine	EGLISE ET SALLE ABBE GOSSELIN - PAROISSE ST ARMEL	V	Cat. 4
PONT-PEAN	rue de la Cave Donjean	SALLE DE SPORTS & RESTAURANT SCOLAIRE	X	Cat. 2

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

88/89

**LISTE 2024 DES ERP ASSUJETTIS**

Commune Etab	Adresse Etab	Lib Etab	Type	Catégorie Sdis Etab
PONT-PEAN	rue Henri Guérin	GRUPE SCOLAIRE PUBLIC LUCIE AUBRAC- BÂTIMENT MATERNELLE	R	Cat. 4